

La Vierge miraculeuse de Saint-Séverin

Un sanctuaire marial au cœur de la cité et du
diocèse de Liège

(XVII^e-XVIII^e siècle)



Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de Master en Histoire par Amauri SIMON,
sous la direction d'Annick DELFOSSE.

Lecteur/lectrice : Bruno DEMOULIN, Marie-Élisabeth HENNEAU.

Remerciements.

Ce travail de fin d'études n'aurait pas existé sans l'aide précieuse des nombreuses personnes qui m'ont encouragé dans mes nombreux moments de doute tout au long de mes recherches.

Je souhaite d'abord remercier sincèrement ma promotrice, madame Annick Delfosse, pour sa disponibilité, son écoute et ses nombreux conseils. Je remercie également madame Marie-Élisabeth Henneau et Monsieur Bruno Demoulin, respectivement la lectrice et le lecteur de ce mémoire, pour leur disponibilité et l'enthousiasme qu'ils ont montré à l'égard de ce travail.

Je désire également exprimer ma gratitude envers toutes les personnes qui m'ont encouragé et soutenu dans ce travail. Je commence tout d'abord par les professeurs et les chercheurs de l'université de Liège qui m'ont aidé à plusieurs reprises. Je pense particulièrement à Aurélien Bourgaux, Florence Close, Éric Geerkens, Lionel Mira, Julien Régibeau, André Rocco et Frédérick Vanhoorne.

Je remercie ensuite monsieur Yves Charlier, monsieur Julien Maquet et monsieur Pierre-Yves Kairis pour avoir bien voulu répondre à mes questions et m'avoir fourni différents documents précieux pour la réalisation de ce travail.

Je souhaite remercier aussi mes amis pour leur soutien inconditionnel. Je pense ici à Julien Botta, Dylan Dethier, Pierre Dorzé, Séverine Heintzen, Charline Plumier, Margaux Renson, Olivier Robinet, Alexandre Smitz et Robin Wulfaert.

Enfin je présente un grand merci aux membres de ma famille. Tout d'abord mes parents, Marie-Paule Planchar et Léon Simon, mon frère Thibault Simon, ma marraine Nicole Gillet et ma cousine Magali Planchar.

Abréviations

A. C. H. S. B. A. : *Annales du Cercle Hutois des Sciences et Beaux-Arts.*

A. E. L. : Archives de l'État à Liège.

A. Év. L. : Archives de l'Évêché de Liège.

A. P. U. : Artois Presses Université.

A. S. S. R. : *Archives de sciences sociales des religions.*

A. Wa. P. : Agence wallonne du Patrimoine.

Annales H. S. S. : *Annales. Histoire. Sciences sociales.*

Atilf : Analyse et traitement informatique de la langue française.

B. I. A. L. : *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.*

B. N. : *Biographie nationale de Belgique.*

C. H. A. W. : Cercle d'Histoire, d'Archéologie et de Généalogie de Wavre et du Brabant wallon.

C. N. R. T. L. : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales.

C. R. H. : Centre de Recherches Historiques.

C. R. M. H. : *Cahiers de Recherches Médiévales et Humanistes.*

C. T. H. S. : Comité des travaux historiques et scientifiques.

C. U. P. : Cambridge University Press.

D. H. G. E. : *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique.*

D. M. F. : *Dictionnaire du moyen français (1330-1500).*

D. S. A. M. : *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique, doctrine et histoire.*

I. P. W. : Institut du Patrimoine wallon.

I. R. P. A. : Institut royal du Patrimoine artistique.

N. D. B. : *Neue Deutsche Biographie*.

O. U. P. : Oxford University Press.

P. U. F. C. : Presses universitaires de Franche-Comté.

P. U. F. R. : Presses de l'université François Rabelais.

P. U. L. : Presses universitaires de Lyon.

P. U. P. S. : Presses de l'université Paris-Sorbonne.

P. U. R. : Presses universitaires de Rennes.

R. B. P. H. : *Revue belge de Philologie et d'Histoire*.

R. H. M. C. : *Revue d'histoire moderne et contemporaine*.

R. O. P. L. : *Recueil des ordonnances de la principauté de Liège*.

T. L. F. i. : *Trésor de la Langue Française informatisé*.

U. C. L. : Université Catholique de Louvain.

UGent : Universiteit Gent.

ULiège : Université de Liège.

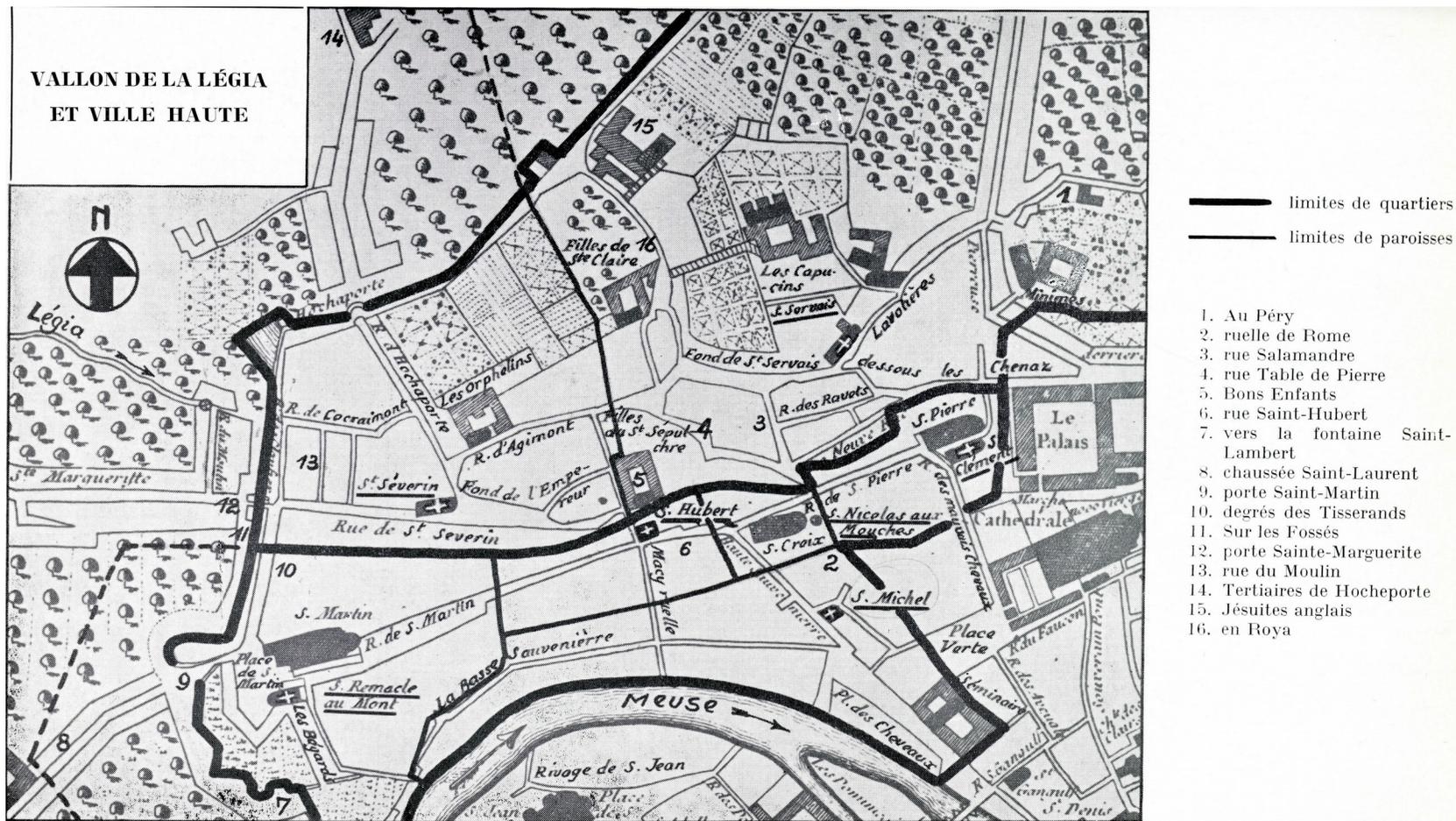


Fig. 1. Carte du vallon de la Légia. Source : HÉLIN É., *La population des paroisses liégeoises aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Liège, Éd. de la Commission communale de l'Histoire de l'ancien Pays de Liège, 1959, p. 136-137.

Introduction

La paroisse de Saint-Séverin se situe dans le vallon de la Légia, aux frontières nord-ouest de la ville de Liège (Fig. 1). Elle est divisée en deux parties : une partie *intra muros*, plus ancienne et plus densément peuplée, au sud, et une partie *extra muros* au nord¹. L'église paroissiale, située à l'intérieur des murs, doit être antérieure à 1112, date à laquelle le prince-évêque Otbert (r. 1091-1119) offre à la collégiale Sainte-Croix la collation de la paroisse². En effet, la collégiale avait perdu le patronat de l'église Saint-Hubert. En compensation, Otbert décide de leur donner celui d'une nouvelle église qu'il dédie à saint Séverin, évêque et confesseur, dont la fête était importante pour les chanoines de Sainte-Croix puisqu'elle coïncide avec celle de la dédicace de leur collégiale³. Depuis la fin du XV^e siècle, la petite église paroissiale abrite une Vierge à l'Enfant (Fig. 2). Elle est représentée tête nue, les cheveux se prolongeant jusqu'à mi-corps, habillée d'une robe serrée à la taille par une ceinture et recouverte par un long manteau dont les pans sont ramenés vers l'avant. La Vierge porte un Enfant-Jésus uniquement vêtu d'un simple linge et tenant un oiseau dans sa main gauche⁴. Le 1^{er} juillet 1631, l'image octroie son premier miracle, transformant l'église paisible de Saint-Séverin en un lieu de pèlerinage local. Mais c'est seulement cinquante ans plus tard que Noël Jacquemart († ca. 1701), curé de Saint-Séverin, lance pour la première fois le projet de publier un livret de pèlerinage⁵. Il le fait à l'occasion de la guérison miraculeuse du petit

1 HÉLIN É., *La population des paroisses liégeoises aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Liège, Éd. de la Commission communale de l'Histoire de l'ancien Pays de Liège, 1959, p. 151-160.

2 BOUCHAT M. et GOB A., « L'ancien cimetière et l'église Saint-Séverin à Liège », in *Activités 84 à 85 du S. O. S. Fouilles*, 4 (1986), p. 175. Pendant longtemps, on a cru que l'église datait de l'épiscopat d'Éracle (r. 959-971), qui l'aurait construite dans la foulée de la collégiale Saint-Martin vers 968. GOBERT Th., *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, éd. anastatique, t. 10, Bruxelles, Culture et Civilisation, 1977 [1924-1929], p. 392.

3 LAHAYE L., « Les paroisses de Liège », in *B. I. A. L.*, 46 (1921), p. 33-34.

4 Selon Robert Didier, on peut attribuer cette œuvre au Maître du Calvaire de Fize-le-Marsal, sculpteur liégeois du gothique tardif dont les années d'activités se situent entre 1480 et 1520. Il est surtout connu pour sa Vierge et son Saint Jean au Calvaire de l'église Saint-Pierre à Fize-le-Marsal (Annexes 1 et 2). DIDIER R., « La sculpture gothique », in LAFFINEUR-CRÉPIN M. (dir.), *Saint-Martin. Mémoire de Liège. Catalogue d'exposition*, Liège, Éd. du Perron, 1990, p. 139-141.

5 *Les merveilles de la glorieuse Vierge Marie honorée en l'église de la paroisse de St-Séverin, à Liège, où l'éloge des miracles qu'elle y a opérés déduit en abrégé, avec quelques prières particulières qu'on peut réciter à son honneur et plusieurs aspirations dévotes tirées des SS. Peres à cette mère toute admirable*, Liège, Anthoine Le Noir, 1681.

Jean-Pascal Latour (s.d.) survenue le 18 juillet 1680⁶. Le curé profite de cet événement pour donner un second souffle au pèlerinage.

En effet, à la lecture du livret, on remarque qu'entre 1643 et 1680, il n'y a pas eu une seule occurrence de miracle. D'ailleurs, le fait que le premier et unique livret de pèlerinage soit seulement publié en 1681, montre que le sanctuaire n'a pas reçu antérieurement l'attention des pouvoirs ecclésiastiques locaux. Ceci peut étonner, d'autant plus que le diocèse de Liège est connu pour sa grande piété mariale. Outre sa cathédrale qui est placée sous le patronage de la Vierge en plus de celui de saint Lambert, le jésuite Gilles du Moulin (s.d.) nourrit le projet de faire de la principauté même un sanctuaire entièrement dédié à la Mère de Dieu et publie dans ce but un inventaire des différents pèlerinages mariaux de la région⁷. De plus, siège depuis la fin du XVI^e siècle à la tête de la principauté la puissante famille bavaroise des Wittelsbach, dont l'un de ses membres les plus éminents, le duc de Bavière Maximilien I^{er} (1573-1651), fait du culte marial une véritable religion d'État à partir de 1615⁸. Son jeune frère, le prince-évêque Ferdinand de Bavière (r. 1612-1650) – qui a été élevé par les jésuites dont la dévotion mariale se trouve au cœur de leur pastorale⁹ – se voit être le dédicataire du livret du jésuite Pierre Bouille (ca. 1575-1641) sur le sanctuaire de Notre-Dame de Foy¹⁰. Son neveu et successeur, Maximilien-Henri (r. 1650-1688), quant à lui, se voit dédier les livrets d'un autre jésuite, Philippe Bouchy († 1657), sur les sanctuaires hennuyers de Tongre-Notre-Dame et Chièvres¹¹.

6 *Idem*, p. 22-28.

7 [DU MOULIN G.], *Sacrarium augustissimae Deiparae V. Mariae patriae Leodiensis : duodecim duodenis velut totidem stellis seu localumentis concinnatum*, Liège, Jean Ouwerx, 1618. Cité dans DELFOSSE A., *La « Protectrice du Pays-Bas »*. *Stratégies politiques et figures de la Vierge dans les Pays-Bas espagnols*, Turnhout, Brepols, 2009, p. 43.

8 WOECKEL G. P., *Pietas Bavarica. Wallfahrt, Prozession und Ex voto-Gabe im Hause Wittelsbach in Ettal, Wessobrunn, Altötting und der Landeshauptstadt München von der Gegenreformation bis zur Säkularisation und der « Renovatio Ecclesiae »*, Weissenhorn, Konrad, 1992, p. 47.

9 HARSIN P., « Une éducation de prince à la fin du XVI^e siècle », in HARSIN P., *Recueil d'études*, Liège, Fernand Gothier, 1970, p. 170-195.

10 BOUILLE P., *Brefve histoire de l'invention et miracles de l'image Notre Dame de Foy trouvée en un chesne à Foye lez Dinant l'an 1609*, Liège, Jean Ouwerx, 1620.

11 BOUCHY Ph., *Diva Tungrensis Hanno-Belgica sive imaginis eius Tungros Hannoniae mira per angelos deportatio. Eius item beneficia et miracula fide atque ordine latine descripta*, Liège, Bauduin Bronckart, 1651. ID., *Diva Servia Hanno-Belgica sive miraculorum ab ea patratorum florilegium in sex areolas sev decades distributum serenissimo Maximiliano Henrico utiusque Bavariae duci, Eburonum principi sacrum*, Liège, Bauduin Bronckart, 1654.



Fig. 2. [MAÎTRE DU CALVAIRE DE FIZE-LE-MARSAL ?], *Notre-Dame de Saint-Séverin dite Mère de Tous*, bois polychrome, ca. 1480, 154 x 54.5 cm, Liège, Église Saint-Martin. © KIK-IRPA, Bruxelles, cliché X056395.

L'objectif de ce mémoire est d'essayer de comprendre la promotion tardive du culte de la Vierge de Saint-Séverin à Liège en traçant l'histoire de ce sanctuaire et en la remettant dans son contexte historique. Ce travail servira à répondre aux questions suivantes. Pourquoi n'y a-t-il pas eu de miracles à Saint-Séverin entre 1643 et 1680 ? Qu'en est-il du pèlerinage rétabli par l'action de Noël Jacquemart ? L'argumentation se répartira en deux chapitres : le premier proposera de redessiner le panorama des sanctuaires mariaux des Pays-Bas méridionaux et du diocèse de Liège pouvant entrer en concurrence avec la Vierge de Saint-Séverin, le deuxième dressera selon un plan chronologique l'événementiel de la paroisse et du sanctuaire liégeois de son ouverture à la fin du XVII^e siècle.

A. Quelques définitions.

Le vocabulaire du miraculeux chrétien est foisonnant. Que ce soit les historiens aujourd'hui ou les penseurs des siècles passés, les mots utilisés pour désigner l'objet de ce mémoire sont nombreux : miracle, prodige, surnaturel, merveilleux, etc. Mais ces mots ne sont pas toujours des synonymes parfaits et peuvent avoir des significations différentes en vertu des époques et des auteurs.

Tout d'abord, il est nécessaire de définir ce qu'est un miracle. De manière générale, un miracle est un prodige ; c'est-à-dire un phénomène extraordinaire qui bouleverse l'ordre habituel des choses dans le monde sensible. Mais tous les prodiges ne sont pas des miracles : un miracle est un prodige religieux ou sacré. Autrement dit, le miracle est un signe donné par Dieu dans le but de rappeler aux croyants sa toute puissance, un signe de révélation¹². Cette définition très générale est le fruit de l'évolution de la notion théologique du miracle au fil de l'histoire. Un des premiers penseurs à s'intéresser à cette notion est saint Augustin (354-430). Après être resté longtemps en retrait sur le sujet, l'évêque d'Hippone donne pour la première fois sa définition personnelle du miracle dans le *De utilitate credendi* de 391/392. En plus de la révélation de la puissance divine, il retient également l'effet émotionnel et mental que

12 LATOURELLE R., « Miracle (généralités) », in SBALCHIERO P. (dir.), *Dictionnaire des miracles et de l'extraordinaire chrétiens*, préface de LAURENTIN R., Paris, Fayard, 2002, p. 531-532.

l'événement miraculeux provoque chez les croyants. En effet, pour lui, un miracle est un événement inhabituel qui suscite étonnement et admiration¹³.

Mais c'est dans son œuvre majeure, la *Cité de Dieu*, que saint Augustin expose plus amplement sa théologie du miracle. Pour lui, alors que les miracles des Évangiles ont été nécessaires pour établir la foi, ils sont devenus à son époque inutiles voire problématiques car ils risquent de faire oublier aux fidèles le miracle perpétuel qu'est l'Église¹⁴. Mais cela ne veut pas dire qu'il ne croyait pas en l'existence de miracles contemporains : pour lui, ces derniers sont moins resplendissants car ils proviennent uniquement de témoignages humains infiniment moins fiables que les témoins du Nouveau Testament¹⁵. Cependant, les miracles attribués à saint Étienne qui surviennent en Afrique dans les années 420 vont faire évoluer la perspective de l'évêque d'Hippone : il accepte pleinement la puissance divine derrière les miracles contemporains qui ont alors comme objectif de fortifier la foi¹⁶.

Saint Thomas d'Aquin (1225-1274) reprend en partie la réflexion de saint Augustin, mais il y apporte des idées de nature aristotélicienne. Pour saint Thomas, les miracles suscitent bien un étonnement, mais cet étonnement doit être total. En effet, si une éclipse solaire peut surprendre un néophyte, elle n'est pas surprenante pour un astronome qui par son art connaît les causes de ce phénomène. Pour le célèbre moine dominicain, la cause d'un miracle – c'est-à-dire Dieu – doit être ignorée. Il reprend ici l'idée qu'Aristote (384-322 av. é. c.) développe dans sa *Métaphysique*, où il explique que si quelque chose suscite de l'étonnement chez un individu c'est que la cause lui est inconnue ; par conséquent, s'étonner c'est reconnaître sa propre ignorance. Mais si pour Aristote cette ignorance pousse les hommes à chercher la cause, pour Thomas d'Aquin les miracles de Dieu dépassent les capacités naturelles de compréhension des êtres humains¹⁷. Mais si tout ce qui se trouve sur Terre est l'œuvre de Dieu, cela veut-t-il dire que tout est miraculeux ? Saint Thomas répond

13 LANCEL S., « Saint Augustin et le miracle », in MEYERS J. (éd.), *Les miracles de saint Étienne. Recherches sur le recueil pseudo-augustinien (BHL 7860-7861) avec édition critique, traduction et commentaire*, Turnhout, Brepols, 2006, p. 70-71.

14 FRAÏSSE A., « La théologie du miracle dans la *Cité de Dieu* et le témoignage du *De miraculis sancti Stephani* », in LANCEL S., GUÉDON St. et MAURIN L. (dir.), *Saint Augustin. La Numidie et la société de son temps*, Pessac, Ausonius, 2005, § 4-6, [en ligne], <https://books.openedition.org/ausonius/8121> (page consultée le 10/05/2022, mise en ligne le 08/04/2019).

15 *Idem*, § 14.

16 *Idem*, § 11. LANCEL S., « Saint Augustin et le miracle ... », art. cit., p. 75.

17 POULIOT Fr., *La doctrine du miracle chez Thomas d'Aquin*. Deus in omnibus intime operatur, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 2005, p. 73-77.

que non : si Dieu, qui est la cause première, agit généralement à travers une cause seconde qu'est la nature, le miracle survient lorsque Dieu agit directement sans l'intermédiaire de cette cause seconde. C'est en cela que le miracle peut être considéré comme se situant en dehors de l'ordre de la nature¹⁸.

À l'époque moderne, c'est la doctrine scolastique du miracle qui est la plus répandue dans les milieux catholiques. Mais celle-ci est ébranlée dès la première moitié du XVI^e siècle par la Réforme protestante : Martin Luther (1483-1546) reprend en effet la critique augustinienne des miracles contemporains en allant toutefois beaucoup plus loin en prétendant que ces miracles seraient en fait l'œuvre du Diable¹⁹. Les prélats réunis à Trente entre 1545 et 1563 ne proposent qu'une réponse purement pastorale et disciplinaire au cours de la XXV^e session du concile. Le décret intitulé « sur l'invocation, la vénération et les reliques des saints et sur les images sacrées » ne fait qu'affirmer l'autorité de l'évêque sur la vérification des miracles qui surviennent dans son diocèse²⁰. C'est donc vers les théologiens qu'il faut se tourner pour connaître la définition théologique du miracle dans l'Église tridentine. Dans le cadre d'une controverse concernant le culte de Notre-Dame des Ardilliers à Saumur qui éclate en 1595, le jésuite Louis Richeome (1544-1625) fait publier à Bordeaux un imposant traité de six cent pages dont deux cents sont consacrées aux miracles. Ce traité n'est en rien novateur, mais il a l'avantage d'exposer avec de nombreux détails la définition en vigueur du miracle²¹ :

« Prenant donc le mot de miracle en son pied et en sa propre signification, selon les théologiens, nous disons que [un] miracle est un effect evident produit au dessus [du] cours commun et forces de toute la nature ayant la cause extraordinaire et cachée. [...] // Qu'est-ce donc que [un] miracle ? C'est un essay extraordinaire de la puissance de Dieu, un effect surnaturel, une saillie de divinité, un tesmoignage du Souverain, une attestation de supreme autorité, un traict du maistre de la nature tiré par dessus et au delà des

18 *Idem*, p. 77-79.

19 BALZAMO N., *Les miracles dans la France du XVI^e siècle. Métamorphoses du surnaturel*, Paris, Les Belles Lettres, 2014, p. 119-120.

20 SBALCHIERO P., *L'Église face aux miracles. De l'Évangile à nos jours*, Paris, Fayard, 2007, p. 195-196. Voici ce que dit ce décret : « On ne proclamera aucun nouveau miracle ; on ne recevra de nouvelles reliques qu'après l'examen et l'approbation de l'évêque. S'il survient de tout cela quelque chose à sa connaissance, il prendra avis de théologiens et d'autres hommes pieux appelés pour le conseiller, et il décidera de ce qui lui paraîtra le plus conforme à la vérité et à la piété ». FABRE P.-A., *Décréter l'image ? La XXV^e session du Concile de Trente*, Paris, Les Belles Lettres, 2013, p. 14.

21 BALZAMO N., *Les miracles dans la France du XVI^e siècle ...*, *op. cit.*, p. 213-214.

limites de la nature et donné pour la manifestation de la gloire de Dieu et pour le bien et [l']utilité de son Eglise »²².

On retrouve donc chez cet auteur la séparation de Thomas d'Aquin entre cause première (Dieu) et cause seconde (la nature), et le fait que la première peut agir par dessus la seconde. Louis Richeome va cependant plus loin en faisant la distinction entre les miracles naturels, qui sont réalisés par Dieu au travers de la nature, et les miracles surnaturels, réalisés directement par Dieu²³. On rappelle que pour le dominicain du XIII^e siècle, seule cette dernière catégorie pouvait être qualifiée de miracle.

Un autre mot fréquemment utilisé par les auteurs pour désigner un miracle est celui de « merveille » : le titre du livret de pèlerinage de Saint-Séverin parle d'ailleurs des *merveilles de la glorieuse Vierge Marie*. Le mot apparaît pour la première fois en français au XI^e siècle et vient de l'adjectif latin *mirabilis*, que l'on peut traduire par « admirable » ou « étonnant »²⁴. On voit donc que le terme « merveille » renvoie à certaines caractéristiques du miracle relevées par saint Augustin et saint Thomas d'Aquin. Au Moyen Âge, toute chose sortant de l'ordinaire, perturbant l'ordre naturel des choses, est perçue comme « merveilleuse ». En cela, le mot est souvent utilisé comme un synonyme de miracle. À la Renaissance, le mot est utilisé pour désigner à la fois les éléments surprenant de la nature et les actions relevant directement de la puissance divine. Ainsi, le vocable permet de reprendre les notions de « miracle naturel » et de « miracle surnaturel » développées par Louis Richeome. À partir de la toute fin du XVII^e siècle, certains théologiens promouvant une foi plus intellectualisées commencent à rejeter la notion de « merveille » : pour eux, ce mot désigne l'admiration béate ou l'effroi que suscite ce type d'événement et relève donc d'une curiosité stérile et non d'une action de foi active²⁵.

Enfin, il faut parler de la notion de sanctuaire. Si aujourd'hui il s'agit d'un terme générique désignant tout lieu où l'on célèbre l'eucharistie sur un autel, cela n'a pas toujours été le cas. En réalité, le mot renferme en lui plusieurs thèmes : d'abord celui de territoire, dans le sens où il s'agit d'un espace proprement délimité, et ensuite celui de sacré du fait que les

22 RICHOME L., *Trois discours pour la religion catholique, des miracles, des saints et des images, etc.*, Bordeaux, Simon Millanges, 1597, p. 12-13.

23 *Idem*, p. 11.

24 LECOUEUX Cl., *Au-delà du Merveilleux. Des croyances au Moyen Âge*, Paris, P. U. P. S., 1995, p. 13-14.

25 VIGNAUD L.-H., « Merveilles », in SBALCHIERO P. (dir.), *Dictionnaire des miracles ...*, op. cit., p. 522-523.

personnes qui s'y rendent sont généralement en quête de salut. Les sanctuaires se distinguent donc des autres bâtiments religieux par plusieurs critères : la présence d'un ou plusieurs objets ayant un caractère sacré et devant lesquels des fidèles font dévotion, l'occurrence de miracles attestés par des ex-voto, et une fréquentation plus ou moins régulière par des pèlerins. Un autre élément qui différencie les églises des sanctuaires est le fait que, pour les premières, leur sacralité leur est octroyée par un membre du clergé ou le pape, mais que pour les secondes elle leur est intrinsèque, puisque chaque fidèle qui s'y rend peut espérer recevoir la grâce de l'intercesseur qui y est présent²⁶. En ce dernier point, on rejoint ce qu'avait dit Dominique Julia au sujet des sanctuaires à l'époque moderne : « l'Église n'y joue aucun rôle »²⁷. En quelques mots, pour que l'on puisse parler d'un sanctuaire, il faut qu'il y ait des miracles et que ce soit le centre d'un pèlerinage.

B. État de l'art.

Dans les années 1960, l'association nationale des Directeurs de pèlerinages de France lance une grande enquête sur les innombrables sanctuaires qui se sont développés sur le territoire français. La mission est alors confiée à Alphonse Dupront qui, grâce au Centre d'anthropologie religieuse de la Sorbonne dont il est à la tête, étend son investigation sur l'Europe toute entière. Paraît ainsi en 1982, sous l'égide de l'historien Jean Chélini et du théologien Henry Branthomme, la première histoire continue du pèlerinage chrétien²⁸. Dans les années 1970, de nombreuses études sur le surnaturel chrétien vont être encouragées par une tendance historiographique qui naît en opposition au concept de « désenchantement du monde » développé par Max Weber dans *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*²⁹. C'est ainsi que Keith Thomas rédige son ouvrage, *Religion and the Decline of Magic*, dans lequel il entend retracer la séparation progressive entre magie et religion dans l'Angleterre du début des Temps modernes. Concernant les pèlerinages, par exemple, cet auteur constate que des pèlerins anglais continuent à se rendre sur le continent, même s'ils sont plus attirés par

26 VAUCHEZ A., *Sanctuaires chrétiens d'Occident, IV^e-XVI^e siècle*, Paris, Éd. du Cerf, 2021, p. 11-15.

27 JULIA D., « Sanctuaires et lieux sacrés à l'époque moderne », in VAUCHEZ A. (dir.), *Lieux sacrés, lieux de culte, sanctuaires. Approches terminologiques, méthodologiques, historiques et monographiques*, Rome, École française de Rome, 2000, p. 242-243.

28 BRANTHOMME H., « Introduction », in CHÉLINI J. et BRANTHOMME H. (dir.), *Les chemins de Dieu. Histoire des pèlerinages chrétiens des origines à nos jours*, Paris, Hachette, 1982, p. 17.

29 BALZAMO N., *Les miracles dans la France du XVI^e siècle ...*, op. cit., p. 14-15.

l'aspect superstitieux des miracles que par la dévotion elle-même³⁰. Il est suivi une vingtaine d'années plus tard par Bob Scribner, qui produit un travail similaire mais cette fois-ci sur l'Allemagne luthérienne. Ce dernier constate ainsi que, malgré leur conversion à la religion réformée, une grande partie de la population, particulièrement celle qui vit en campagne, continue à fêter les saints locaux et à partir en pèlerinage afin d'obtenir une guérison³¹. Plus récemment, c'est Nicolas Balzamo, avec son étude sur *Les miracles dans la France du XVI^e siècle*, qui présente un projet similaire : étudier, à travers les miracles la persistance du surnaturel en France dans les pratiques des fidèles malgré les Réformes religieuses qu'elles soient protestante ou catholique³².

De la conjonction de ces deux mouvements vont apparaître de multiples instruments de recherche mis à la disposition des chercheurs et des chercheuses, qui pourront ainsi prendre le lieu de pèlerinage comme un objet historique sérieux. Parmi ces instruments, il faut d'abord compter les dictionnaires, notamment ceux édités par Patrick Sbalchiero et René Laurentin. Le premier d'entre eux – le *Dictionnaire des miracles et de l'extraordinaire chrétien*³³ – est paru en 2002 ; il s'agit du premier dictionnaire en langue française à traiter ce sujet. Il se place aussi dans la continuité des grands instruments de recherche d'histoire religieuse parus au cours du XX^e siècle³⁴. Dans la préface, René Laurentin explique que le but premier de cet ouvrage est de « situer ce continent inconnu et négligé [l'extraordinaire] à sa place dans l'ordre scientifique comme dans la hiérarchie des valeurs théologiques »³⁵. L'ouvrage réunit donc théologiens et scientifiques. Cependant René Laurentin avertit sur les limites d'une telle démarche : il ne s'agit pas tant d'un « de ces dictionnaires scientifiques qui font le point sur des sciences parvenues à un ensemble cohérent de certitudes acquises, où les problèmes discutés restent l'exception », mais plus d'un « répertoire alphabétique sur ces questions dispersées, en délimitant éventuellement les acquisitions qui déjà s'imposent »³⁶. Cinq années plus tard, les deux mêmes éditeurs reviennent à la charge avec un dictionnaire consacré à un

30 THOMAS K., *Religion and the Decline of Magic. Studies in Popular Beliefs un Sixteenth- and Seventeenth-Century England*, 3^e éd., Oxford, O. U. P., 1997 [1971], p. 73-74.

31 SCRIBNER B., « A Comparative Overview », in SCRIBNER B., PORTER R. et TEICH M. (éd.), *The Reformation in National Context*, Cambridge, C. U. P., 1994, p. 222-223.

32 BALZAMO N., *Les miracles dans la France du XVI^e siècle*, *op. cit.*

33 SBALCHIERO P. (dir.), *Dictionnaire des miracles*, *op. cit.*

34 SBALCHIERO P., « Introduction », in *Idem*, p. XXV.

35 LAURENTIN R., « Préface » in SBALCHIERO P. (dir.), *Dictionnaire des miracles*, *op. cit.*, p. XVI.

36 *Idem*, p. XVIII.

phénomène extraordinaire particulier : les apparitions, et plus spécialement celles de la Vierge³⁷. Cet instrument a été pensé dans une optique interdisciplinaire : en plus de reprendre théologiens et historiens comme le précédent, les éditeurs rassemblent également d'autres chercheurs en sciences humaines (anthropologie, sociologie, philosophie, etc.), mais aussi des chercheurs en sciences naturelles (médecine, psychiatrie)³⁸. Malgré cette volonté de croiser les différents domaines de recherche, les notices restent tout de moins de qualité inégale : à des contributions bien approfondies présentant une bibliographie qui se veut exhaustive, se côtoient des contributions relevant plus du rapport d'anecdote³⁹. Un autre dictionnaire est celui édité par Fabienne Henryot et Philippe Martin en 2017⁴⁰. Celui-ci ne concerne pas directement le merveilleux chrétien mais désire représenter toutes les facettes du culte marial. Cet instrument se démarque donc par sa diversité des sujets, des lieux géographiques et des époques. On peut donc dire qu'il se situe dans une perspective globale. Aussi, contrairement aux deux précédents, ce dictionnaire est « sur le fidèle, ses gestes et la manière dont il dynamise les lieux », mais également « dans ses gestes les plus intimes »⁴¹. Les notices sont réparties en quatre type : des articles généraux qui synthétisent des sujets déjà bien étudiés, des notices portant sur les groupes sociaux dévots, des notices sur les sanctuaires, et enfin des notices portant sur les différentes critiques et remises en question⁴².

Le second type d'instrument est constitué par des inventaires et des bases de données qui comptabilisent tous les sanctuaires connus d'une aire géographique donnée. La première de ces bases de données est apparue en Italie en 1997, et s'intitule le *Censimento dei santuari cristiani d'Italia*⁴³. Créée sous l'égide de l'École française de Rome par son directeur André Vauchez et Giorgio Cracco – chercheur de l'Université de Turin qui est aussi le fondateur de l'*Associazione internazionale per le ricerche sui santuari* –, cette base de donnée recense les sanctuaires chrétiens nés sur le territoire italien actuel depuis les débuts de la christianisation à

37 SBALCHIERO P. et LAURENTIN R. (dir.), *Dictionnaire des apparitions de la Vierge Marie. Inventaire des origines à nos jours : méthodologie, bilan interdisciplinaire, prospective*, Paris, Fayard, 2007.

38 LAURENTIN R., « Introduction : pourquoi ce dictionnaire ? », in *Idem*, p. 42.

39 Par exemple, la notice « Bettwiller » ne fait que rapporter qu'« en 1873, on parle d'une apparition de la Vierge dans ce village », sans apporter aucune précision. SBALCHIERO P., « Bettwiller », in SBALCHIERO P. et LAURENTIN R. (dir.), *Dictionnaire des apparitions ...*, op. cit., p. 132.

40 HENRYOT F. et MARTIN Ph. (dir.), *Dictionnaire historique de la Vierge Marie. Sanctuaires et dévotions, XV^e-XXI^e siècle*, Paris, Perrin, 2017.

41 HENRYOT F. et MARTIN Ph., « Introduction », in *Idem*, p. 9-10.

42 *Idem*, p. 10-11.

43 ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, *Censimento santuari cristiani in Italia*, [en ligne], <http://www.santuari cristiani.iccd.beniculturali.it/>.

aujourd'hui⁴⁴. Un tel projet naît également aux Pays-Bas, d'abord sous la forme d'un inventaire imprimé en plusieurs volumes⁴⁵, ensuite sous la forme d'un site internet⁴⁶. Dans la foulée des recherches italiennes et néerlandaises, des chercheurs français, aujourd'hui regroupés autour de la personne de Catherine Vincent, se lancent dans une entreprise similaire. Entre autres, le projet s'appuie solidement sur la grande enquête menée par Alphonse Dupront dans les années 1960 dont on a déjà mentionné, ainsi que sur sa méthode d'anthropologie religieuse⁴⁷.

Grâce à ces outils, les historiennes et les historiens qui s'emparent du miracle comme objet d'étude vont l'attaquer sous différents angles. Certains, comme Bruno Maes et Annick Delfosse, s'intéressent à l'utilisation et à la représentation politique et culturelle des pèlerinages mariaux⁴⁸. D'autres vont aborder le pèlerinage en tant que marqueur d'identité⁴⁹. Comme les fidèles partent surtout en pèlerinage pour obtenir une guérison, d'autres chercheurs encore, comme Albrecht Burkardt et Solange T'Kint, vont étudier l'attitude des croyants face à la maladie⁵⁰. Depuis plusieurs années également, sanctuaires et pèlerinages ont été abordés par les études de genre⁵¹. Il ne faut pas non plus oublier les apports des autres disciplines de sciences humaines : en premier lieu l'anthropologie, qui a été pionnière en la matière sur de nombreux points surtout avec le travail d'Alphonse Dupront, de

44 Pour en connaître d'avantage sur cette base de donnée, lire également VAUCHEZ A. (dir.), *I santuari cristiani d'Italia. Bilancio del censimento e proposte interpretative*, Rome, École française de Rome, 2007.

45 MARGRY P. J. et CASPERS Ch., *Bedeavaartplaatsen in Nederland*, 4 t., Hilversum, Verloren, 1997-2000.

46 MEERTENS INSTITUT, *Bedeavaart en bedevaartplaatsen in Nederland*, [en ligne], <https://www.meertens.knaw.nl/bedeavaart/>.

47 VINCENT C., « Pour un Inventaire des sanctuaires et lieux de pèlerinages en France », in *Inventaire des sanctuaires et lieux de pèlerinage chrétiens en France*, [en ligne], <https://sanctuaires.aibl.fr/> (page consultée le 26/10/2021 ; aucune date de mise à jour). Pour aller plus loin, lire également ID., « Pour un inventaire des sanctuaires et lieux de pèlerinage français », in *Hagiographie et culte des saints en France méridionale (XIII^e-XV^e siècles)*, Toulouse, Privat, 2002, p. 269-281 (col. Cahiers de Fanjeaux, n° 37), et ID., « L'inventaire des sanctuaires et lieux de pèlerinage du territoire français : une entreprise nationale dans un contexte européen », in *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 110/2 (2003), p. 229-238.

48 MAES Br., *Le Roi, la Vierge et la Nation. Pèlerinages et identité nationale entre guerre de Cent Ans et Révolution*, Paris, Publisud, 2001. DELFOSSE A., *La « Protectrice du Pais-Bas » ...*, op. cit.

49 BOUTRY Ph., JULIA D., et FABRE P.-A. (dir.), *Rendre ses vœux. Les identités pèlerines dans l'Europe moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, E. H. E. S. S., 2000. VINCENT C. (éd.), *Identités pèlerines. Actes du colloque de Rouen 15-16 mai 2002*, Mont-Saint-Aignan, Publications de l'Université de Rouen, 2004.

50 BURKARDT A., *Les clients des saints. Maladie et quête du miracle à travers les procès de canonisation de la première moitié du XVII^e siècle en France*, Rome, École française de Rome, 2004. T'KINT S., *Maladie, guérison, dévotion populaire. Les livrets de pèlerinage aux Saints guérisseurs, XVII^e-XVIII^e siècles : la Sainte Vierge, Saint Hubert, Sainte Rolande, Saint Roch*, Mémoire de licence en Histoire, ULiège, inédit, année académique 1989-1990.

51 DOR J. et HENNEAU M.-E. (dir.), *Femmes et pèlerinages. Women and Pilgrimages*, Lodz, V.C.T., 2007.

Dominique Julia, qui se pose en passeur de cette discipline vers l'histoire, et de Marlène Albert-Llorca spécifiquement sur les Vierges miraculeuses⁵². Les images miraculeuses étant des éléments iconographiques, les sanctuaires ont été longtemps analysés par les historiens de l'art : pour les Pays-Bas méridionaux, on peut citer ici les travaux de Ralph Dekoninck, Marteen Delbeke et Lise Constant⁵³.

Pour la grande majorité, ces différents travaux se portent sur des sanctuaires de grande importance ; notamment par souci d'avoir une documentation suffisante, mais aussi par peur de tomber dans l'écueil de la monographie de quartier. Leurs auteurs ont ainsi œuvré à des études en série et comparatives de différents aspects de ces lieux saints. Les petits sanctuaires locaux ont, quant à eux, principalement été objet d'articles, situés en amont de l'historiographie, parus pour la plupart dans des périodiques d'histoire locale⁵⁴. Pourtant, le sanctuaire local fait partie intégrante du paysage surnaturel qui s'est développé au cours du XVII^e siècle dans toute la catholicité, et singulièrement dans les Pays-Bas méridionaux et la Principauté de Liège. Comme le fait remarquer André Vauchez, la faible documentation sur ces petits lieux de culte ne doit pas empêcher l'historien de s'y intéresser, « car ces sanctuaires sont sans doute les plus représentatifs de la mentalité et de la vie religieuses de l'époque »⁵⁵. L'ambition de ce mémoire est par conséquent de réhabiliter le pèlerinage de paroisse dans l'étude plus large des sanctuaires.

52 DUPRONT A., *Du sacré. Croisades et pèlerinages. Images et langages*, Paris, Gallimard, 1987. ID., *L'image de religion dans l'Occident chrétien. D'une iconologie historique*, Paris, Gallimard, 2015. JULIA D., *Le Voyage aux saints. Les pèlerinages dans l'Occident moderne (XV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Gallimard, 2016. ID., « Sanctuaires et lieux sacrés ... », art. cit., p. 241-295. ALBERT-LLORCA M., *Les Vierges miraculeuses, légendes et rituels*, Paris, Gallimard, 2002.

53 DEKONINCK R. (dir.), *Les images miraculeuses de la Vierge au premier âge moderne, entre dévotion locale et culte universel*, n° thématique de la *Revue de l'histoire des religions*, 2015. DELBEKE M., « The Altar and the Idol : Housing Miracle Working Statues in the Southern Netherlands », in D'HAINAUT-ZVENY Br. et DEKONINCK R. (dir.), *Machinae spirituales. Les retables baroques dans les Pays-Bas méridionaux et en Europe: Contributions à une histoire formelle du sentiment religieux au XVII^e siècle*, Bruxelles, IRPA, 2014, p. 213-230. CONSTANT L., « "Cette vénérable et charmante petite statue". Les statues miraculeuses de la Vierge dans les anciens Pays-Bas », in *Histoire de l'art*, 77/2 (2016), p. 101-114.

54 Pour citer quelques exemples : ARICKX V., « Het Mariabeeld van Egem-kapeüie. Eerste devotietijd en mirakelen. 1638 », in *Biekorf*, 67 (1966), p. 349-351. LANG M., « La quête du miracle. Notre-Dame des Malades à Malmedy invoquée pour donner vie aux enfants mort-nés », in *Folklore Stavelot-Mamédy Saint-Vith*, 31 (1967), p. 185-192. BAVAY G., « Les miracles de saint Vincent au XVII^e siècle. Une approche des mentalités populaires d'autrefois face au sacré », in *Annales du Cercle archéologique du Canton de Soignies*, 29 (1977-1979), p. 169-192. ID., « Les miracles de saint Christophe à Braine-le-Comte (1607-1626). Le traitement de l'information "miraculeuse" », in *Congrès de Nivelles. Actes*, t. 3, Nivelles, Fédération des Cercles d'Archéologie, 1984, p. 396-409.

55 VAUCHEZ A., *Sanctuaires chrétiens d'Occident ...*, op. cit., p. 165.

Comme tous ces cultes à faible rayonnement, la Vierge de Saint-Séverin n'a pas fait l'objet de nombreuses publications. La première date de 1876 et a été rédigée par Jean Cruls (1821-1882), doyen de la collégiale Saint-Martin – là où est actuellement exposée l'image miraculeuse – du 13 octobre 1868 jusqu'à sa mort le 26 février 1882⁵⁶. L'ouvrage de Jean Cruls ne consiste qu'en une version augmentée du livret de Noël Jacquemart. En effet, le doyen de Saint-Martin divise son livre en trois chapitres : le premier dessine les principaux traits de l'histoire du sanctuaire, non vérifiables à cause de trop rares références en note incomplètes et donc inutilisables ; le deuxième énonce la doctrine catholique sur les miracles ; et le troisième, qui reprend les événements merveilleux qui se sont produits à l'église de Saint-Séverin, ne consiste qu'en un compte rendu du livret de 1681⁵⁷. La seconde publication date de 2010, et elle ne se consacre pas tellement au sanctuaire de Saint-Séverin mais plus à la paroisse elle-même. L'auteur, Charles-J. A. Leestmans, présente ainsi un aperçu de ladite paroisse au XVIII^e sur la base d'un long et fastidieux dépouillement des archives notariales liégeoises⁵⁸. Grâce à ce dépouillement, l'auteur nourrit l'ambition « d'ébaucher à petits traits la vie quotidienne dans ce vieux quartier de Liège au XVIII^e siècle »⁵⁹. Concernant le sanctuaire, cependant, seul un petit paragraphe lui est consacré, dans lequel l'auteur ne s'intéresse qu'au conflit qui oppose la confrérie de la Vierge de Saint-Séverin à la cure de la paroisse au sujet d'une messe non célébrée par le curé⁶⁰.

C. Présentation des sources.

Le corpus de sources utilisées est hétérogène et peut se diviser en trois groupes principaux : le premier, imprimé, est représenté principalement par le livret de pèlerinage de

56 GEERKENS É., « La paroisse de Saint-Martin aux XIX^e et XX^e siècles », in LAFFINEUR-CRÉPIN M. (dir.), *Saint-Martin ...*, op. cit., p. 248-249.

57 CRULS J., *Notre-Dame de Saint-Séverin, honorée sous le titre de Mère de Tous en l'église primaire de Saint-Martin à Liège*, Liège, Imprimerie Demarteau, 1876, p. 7. Dans la partie introductive de son troisième chapitre, dans laquelle il explique les différents types de miracles survenus à Saint-Séverin, Jean Cruls reprend sans le citer la catégorisation proposée par Noël Jacquemart, comme on le démontrera plus loin. *Idem*, p. 68.

58 LEESTMANS Ch.-J. A., « Rumeurs de quartier. Aperçus sur la paroisse de Saint-Séverin à Liège au XVIII^e siècle », in *Bulletin de la Société royale "Le Vieux-Liège"*, 15/330 (2010), p. 523-562.

59 *Idem*, p. 524.

60 *Idem*, p. 531.

1681 ; le deuxième reprend l'essentiel des archives conservées pour la paroisse Saint-Séverin, et le troisième est d'ordre iconographique.

Comme le répète Philippe Martin dans une communication récente, le catholique est avant tout un « homme du livre ». La pastorale catholique jusqu'à la fin de l'Ancien Régime s'est appuyée sur une importante production imprimée permettant la diffusion d'un message cohérent s'adressant à l'ensemble des fidèles⁶¹. En effet, dès son apparition dans les années 1450, l'imprimerie a été mobilisée par l'Église pour la transmission de ce message : les ouvrages religieux représentent quarante pour cent de la production totale de livres à l'époque incunable (entre 1450 et 1500)⁶². Les livrets de pèlerinage font donc partie de cette production de livres de dévotion ou de piété. Ces derniers sont définis comme des ouvrages imprimés, généralement en langue vulgaire, de petit format et s'adressant principalement à des laïcs⁶³. À Liège, la politique religieuse des Wittelsbach va faire augmenter considérablement la production du livre religieux. Leurs règnes correspondent au temps de la Réforme catholique dans la principauté, qui favorise l'implantation massive de nouveaux ordres religieux et confréries dans la capitale, ce qui impacte fortement la production imprimée. Les nécessités de la pastorale pour lutter contre les protestants et les catholiques peu dévots vont également susciter une forte demande de livres de piété⁶⁴. Les livrets de pèlerinage sont donc de petits livres de piété retraçant le parcours des pèlerins qui ont reçu les grâces de l'intercesseur auquel le sanctuaire est dédié. En 2016, Bruno Maes s'est intéressé aux imprimés de pèlerinage dans leur globalité dans un ouvrage au sein duquel il consacre tout un chapitre sur la définition de cet objet. Il reprend une définition large : on peut définir comme livret de pèlerinage tout livre relié de plus de deux pages qui recharge un sanctuaire en sacralité. Leur

61 MARTIN Ph., « Le catholique : un homme du livre », in BOILLET É. et RIDEAU G. (dir.), *Textes et pratiques religieuses dans l'espace urbain de l'Europe moderne*, Paris, Honoré Champion, 2020, p. 182.

62 KRUMENACKER J.-B., « Un "art divin" : l'Église et le début de l'imprimerie », in MARTIN Ph. (dir.), *Produire et vendre des livres religieux. Europe occidentale, fin XV^e-fin XVII^e siècle*, Lyon, P. U. L., 2022, p. 17-21.

63 MARTIN Ph., *Une religion des livres (1640-1850)*, Paris, Éd. du Cerf, 2003, p. 15. Les livres de piété sont essentiellement produits sous deux formats : le in-8° et le in-12°, les ancêtres de ce qu'on appelle aujourd'hui le livre de poche. *Idem*, p. 128.

64 HENNEAU M.-É. et DONNEAU O., « Les livres religieux », in BRUYÈRE P. et MARCHANDISSE A., (dir.), *Florilège du livre en principauté de Liège, du IX^e au XVIII^e siècle*, Liège, Société des Bibliophiles liégeois, 2009, p. 260-261.

format est dans la plupart des cas un format de poche, puisqu'ils font partie du matériel que tout pèlerin se doit d'avoir sur soi⁶⁵.

Les livrets de pèlerinage ont tous un agencement sensiblement identique : une première partie consacrée à l'histoire du sanctuaire et, le cas échéant, à la découverte miraculeuse de l'image ; une deuxième partie narre le parcours des pèlerins miraculés selon une structure s'inspirant des *exempla* médiévaux, et une troisième partie comporte des prières, des oraisons ou autres formules permettant au futur pèlerin d'invoquer la sainte. C'est la deuxième partie qui est la plus intéressante dans le cadre d'une étude sur les miracles, car elle est composée de ce qu'on appelle des récits de miracles : des textes forts simples mais riches en informations. En effet, ce type de récit peut renseigner sur l'identité du miraculé (nom, origine, statut social), sur les symptômes dont il souffre – en cela, les récits de miracles sont des sources essentielles pour l'histoire de la médecine – et sur sa manière d'invoquer l'intercesseur afin d'acquiescer la guérison⁶⁶. Pour la France du XVI^e siècle, Nicolas Balzamo met en évidence une structure quaternaire dans ces récits : une situation initiale (la vie, la santé qu'elle soit physique ou spirituelle), un manque ou une transgression (la mort, la maladie, le blasphème), l'intervention divine par un intercesseur (le miracle) et le retour à la situation initiale⁶⁷. Pour le diocèse de Liège au XVII^e siècle, Maurine Nyssen observe une structure en six parties qu'elle emprunte au conte merveilleux : une situation initiale où le miraculé est déjà malade, un moment de transition initial où celui-ci est informé de la démarche à suivre pour obtenir la guérison, un rituel c'est-à-dire l'invocation du saint, un moment de transition finale ou la transfiguration (le miracle) et une situation finale (la guérison)⁶⁸. Toutefois, l'objectif des livrets de pèlerinages n'est pas seulement de nature informative ; il s'agit également de démontrer l'authenticité de la relique ou de l'image et surtout, dans le contexte de la Contre-Réforme, de montrer par les miracles la véracité de la foi catholique⁶⁹. Pour Saint-Séverin, le seul livret de pèlerinage vient assez tardivement : il paraît une en 1680, c'est-à-dire 49 ans après le premier événement surnaturel. Il est rédigé

65 MAES Br., *Les livrets de pèlerinage. Imprimerie et culture dans la France moderne*, Rennes, P. U. R., 2016, p. 44-45.

66 BALZAMO N., *Les miracles dans la France du XVI^e siècle ...*, *op. cit.*, p. 252-253.

67 *Idem*, p. 185-186.

68 NYSSSEN M., *Le récit de miracle comme conte merveilleux : le livret de pèlerinage dans la Principauté de Liège au XVII^e siècle*, Mémoire de licence en Histoire, inédit, U. C. L., année académique 2019-2020, p. 20.

69 DELFOSSE A., *La « Protectrice du Pais-Bas » ...*, *op. cit.*, p. 30-31.

sous l'égide de Noël Jacquemart, alors curé de la paroisse de Saint-Séverin, à l'occasion d'un miracle s'étant déroulé la même année⁷⁰.

Depuis la fermeture du concile de Trente, les autorités épiscopales doivent mener une enquête à chaque fois qu'un miracle survient dans leur diocèse. Or, cette enquête peut être source de nombreuses archives. Dans son étude devenue classique sur les miracles à Lille au XVII^e siècle, Henri Platelle décrit toute la procédure de l'enquête diocésaine aboutissant à l'officialisation d'un miracle. Dès la première rumeur d'un événement surnaturel, le curé de la paroisse procède à une première enquête, qui consiste à recueillir les dépositions des miraculés et des éventuels témoins oculaires devant un notaire ainsi que les diagnostics des médecins. Les résultats de cette première enquête sont rapportés à l'évêque diocésain qui juge si l'affaire est digne d'être prise en considération. Au cas où son avis est favorable, une commission d'enquête formée de plusieurs dignitaires ecclésiastiques est mise sur place. Cette commission examine tous les éléments déjà récoltés par la première enquête ainsi que les nouveaux qui sont apparus entre-temps. La seconde enquête peut durer plusieurs mois et chaque étape doit être préparée minutieusement. Par exemple, chaque témoin doit se présenter individuellement : aucune attestation collective n'est autorisée, sinon toute l'enquête est compromise. Un rapport est finalement envoyé à l'évêque à qui revient la décision finale. Si celle-ci est négative, l'affaire est tout simplement classée. Si elle est au contraire positive, le chef épiscopal autorise généralement sa publication sous forme imprimée⁷¹.

Toutefois, la ville de Lille demeure une exception. Depuis les travaux d'Alain Lottin, on sait que l'ancienne capitale des comtes de Flandre est « une citadelle de la Contre-Réforme »⁷², où la vérification de l'authenticité des miracles est d'une grande nécessité dans le cadre de la lutte pastorale contre les protestants. Si les miracles ne sont pas vérifiés et restent au stade de rumeurs, ces derniers n'auraient pas hésité à les critiquer vivement. En réalité, le contrôle systématique des miracles est chose rare. Dans les faits, les évêques authentifient directement chaque événement miraculeux venant à leurs oreilles, car l'accumulation de miracles à un endroit précis crée un effet de vraisemblance qui peut

70 *Les merveilles de la glorieuse Vierge ...*, op. cit.

71 PLATELLE H., *Les chrétiens face au miracle. Lille au XVII^e siècle*, Paris, Éd. du Cerf, 1968, p. 33-34.

72 LOTTIN A., *Lille. Citadelle de la Contre-Réforme ? (1598-1668)*, Dunkerque, Westhoek-Editions, Éd. des Beffrois, 1984.

satisfaisante comme preuve⁷³. De plus, les petits sanctuaires de paroisse peuvent ne pas développer de culture écrite et ne se contenter que d'une culture orale. Ces sanctuaires, pour certains cas, ne produisent d'ailleurs pas de livret de pèlerinage et s'accommodent d'ouvrages généraux sur la piété mariale⁷⁴. Pour le sanctuaire de Saint-Séverin, les archives de l'État à Liège conservent une quantité non négligeable de pièces pour la paroisse éponyme. On y retrouve, entre autres, des dossiers concernant différents comptes et bénéfices, les recès de la cour des tenants, les recès de plusieurs confréries religieuses, des dossiers sur la reconstruction de l'église, etc. Mais le dossier le plus important est celui intitulé « Histoire et administration » : bien qu'éparse et incomplet, ce dossier reste suffisamment dense pour pouvoir être mobilisable dans le cadre de ce travail. Les archives de la paroisse de Saint-Séverin peuvent ensuite être complétées par celle de la collégiale Sainte-Croix, dont l'église de Saint-Séverin est dépendante, et par d'autres archives, comme celles du Chapitre cathédral ou du Conseil privé du prince-évêque. Ceci représente quand même un volume appréciable d'archives à dépouiller et, pour ne pas se perdre dans ces nombreux feuillets, il faut utiliser une méthode qui a déjà fait ces preuves dans la microhistoire : suivre « le fil d'Ariane » qu'est le nom. Pas uniquement des noms propres, mais aussi des noms communs ; c'est-à-dire, dans le cadre de ce mémoire, rechercher dans les sources les différentes occurrences de « miracle », « sanctuaire », « Vierge », « ex-voto » et leurs diverses variantes⁷⁵.

Enfin, tout sanctuaire se développe autour d'une image ou d'une relique qui se met à octroyer des miracles. L'image de la Vierge de Saint-Séverin a déjà été présentée plus haut. Elle siège aujourd'hui dans l'actuelle basilique Saint-Martin sur un retable dont la commande date de la seconde moitié du XIX^e siècle. En effet, au cours de son décanat, Jean Cruls nourrit une ambition de rendre à la collégiale son aspect intérieur d'antan. Il confie ainsi, en 1879, la direction des travaux à l'architecte gantois Auguste van Assche (1826-1907)⁷⁶. Ce dernier propose en 1887 de produire un retable dédié à Notre-Dame de Saint-Séverin qui s'inspirerait

73 BALZAMO N., *Les miracles dans la France du XVI^e siècle ...*, op. cit., p. 266.

74 MAES Br., *Les livrets de pèlerinage ...*, op. cit., p. 104.

75 GINZBURG C. et PINO. C., « La micro-histoire », in *Le Débat*, 10/17 (1981), p. 134-135. Dans une contribution plus récente, Romain Bertrand et Guillaume Calafat développe cette méthode comme la « technique du suivre ». BERTRAND R. et CALAFAT G., « La microhistoire globale : affaire(s) à suivre », in *Annales H. S. S.*, 73/1 (2018), p. 12-15.

76 GEERKENS É., « La paroisse de Saint-Martin ... », art. cit., p. 244. Auguste van Assche était spécialisé dans l'art du Moyen Âge, et plus précisément celui du XIII^e siècle. À partir de 1860, il est appelé pour de nombreux travaux de restauration d'église un peu partout en Belgique. MAERE R., « Van Assche (Auguste) » in *B. N.*, t. 26, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1936-1938, p. 131-132.

des œuvres brabançonnaises du XV^e siècle. La Vierge se dresserait alors au centre du retable sous un dais ajouré, et serait accompagnée de chaque côté par quatre scènes en haut-relief disposées sur deux registres. Ces scènes sont l'Annonciation et la Nativité en haut, et la Circoncision et la Visitation en bas. Malheureusement seul un dessin subsiste de cette première version (Annexe 3). La réalisation, qui sera finalement édifiée en 1888, diffère quelque peu : seulement deux scènes sont retenues (l'Annonciation et la Visitation) et deux anges surmontent les niches latérales (Fig. 3). En 1929, deux volets peints par Léon Jamin (1872-1944) sont rajoutés : le premier représente le miracle des rameaux reverdis qui ouvre le sanctuaire en 1631, et le second le transfert de la statue de l'église Saint-Denis à Saint-Martin qui a lieu en 1805⁷⁷.

Les historiens de l'art ont très longtemps laissé de côté les images miraculeuses, jusqu'à ce que Megan Holmes publie son œuvre magistrale sur les statues provoquant des miracles dans la ville de Florence à la Renaissance. Pour définir les images miraculeuses, celle-ci reprend la description proposée par l'archevêque de Bologne, Gabriele Paleotti (1522-1597), dans son *Discorso intorno alle imagini sacre et profane* (« Discours sur les images sacrées et profanes ») qu'il rédige dans la foulée du concile de Trente et qui est publié en 1582. Dans ce traité, Paleotti est très attentif au processus de sacralisation et donne quatre catégories d'images sacrées : une image qui est entrée en contact avec une partie du corps de Dieu ou de l'un de ses saints, une image qui a été créée par une personne sainte, une image qui a été créée de manière miraculeuse, et une image dans laquelle et par laquelle Dieu a octroyé des miracles⁷⁸. Megan Holmes explique toutefois que, donner une « définition à l'image miraculeuse en tant que catégorie distincte est compliquée, [...], à cause du fait que les images miraculeuses partagent certaines caractéristiques performatives avec d'autres types d'images de l'époque, qu'elles soient religieuses ou profanes »⁷⁹. Cependant, dans le chapitre introducteur d'une publication récente, Nicolas Balzamo se lance dans la définition de l'image miraculeuse. Pour lui, quatre attributs distinguent ce genre d'image des autres : un nom qui leur est propre, une origine singulière voire légendaire, l'octroi de miracles, et un culte

77 DI CAMPLI FL., « Le mobilier néo-gothique de la basilique Saint-Martin », in LAFFINEUR-CRÉPIN M. (dir.), *Saint-Martin ...*, op. cit., p. 272-273.

78 HOLMES M., *The Miraculous Image in Renaissance Florence*, New Haven, Yale University Press, 2013, p. 6.

79 « *Definition to the "miraculous image" as a distinct category is complicated, too, by the fact that miraculous images share certain performative characteristics with other types of images in the period, both religious and secular* ». *Idem*, p. 8.

exceptionnel. Premièrement, le nom – qui est la plupart du temps celui du lieu qui l'abrite – permet d'individualiser l'image de la masse des autres images cultuelles : Notre-Dame de Montaigu, Notre-Dame de Foy, Notre-Dame de Saint-Séverin en Liège, etc. Deuxièmement, les images miraculeuses ont une histoire et une origine qui les différencient des images créées de la main de l'homme. Ces récits sont ce qu'on appelle les légendes de fondation, ou légendaires, dont l'objectif est d'occulter l'origine humaine de l'objet. Cette occultation peut se faire sous trois formes. Soit, on attribue la création de l'image à un personnage saint ; soit, l'image se manifeste aux hommes de manière surnaturelle (l'apparition de l'objet dans un arbre, comme à Foy et à Montaigu par exemple) ; soit une image dont rien ne permettait de distinguer des autres se met soudainement à faire des prodiges. C'est sous cette dernière forme qu'apparaît la Vierge de Saint-Séverin. Troisièmement, l'élément indispensable de toute image miraculeuse est l'existence de miracles attribués à celle-ci. Quatrièmement, cette image doit être l'objet d'un culte préférentiel. Ces différents attributs se présentent sous différentes formes dans toutes les images miraculeuses ; ce qui fait de cet objet un idéal-type⁸⁰.

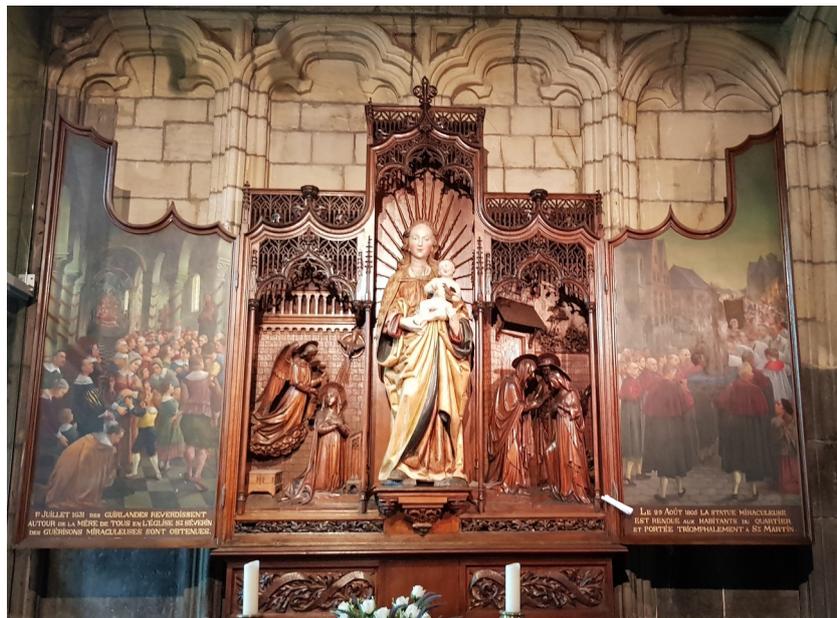


Fig. 3. Notre-Dame de Saint-Séverin siégeant au centre de son retable dans la basilique Saint-Martin à Liège. © Amauri Simon.

80 BALZAMO N., « Image miraculeuse : le mot, le concept, et la chose », in BALZAMO N. et LEUTRAT E. (dir.), *L'image miraculeuse dans le christianisme occidental. Moyen Age – Temps modernes*, Tours, P. U. F. R., 2020, p. 19-22.

Chapitre I : Le paysage marial dans les Pays-Bas méridionaux et dans la principauté de Liège.

Au XVI^e siècle, les circonstances des guerres de religion, notamment les furies iconoclastes qui frappent différentes régions, choquent les populations catholiques encore très attachées aux images sacrées. La dévotion mariale, très critiquée par les protestants, n'est pas épargnée par ces violences. C'est pourquoi les pères du concile de Trente vont faire de la Vierge un des points principaux de leur entreprise de reconquête catholique. Le culte marial connaît ainsi une véritable renaissance au cours des XVI^e et XVII^e siècles. Alain Lottin, en reprenant les dires du jésuite Toussaint Bridoul (1595-1672), parle alors d'un véritable « triomphe de Notre-Dame » à l'époque tridentine⁸¹. Conjointement à ce nouvel essor, on voit fleurir un peu partout en Europe, et en particulier aux frontières de la catholicité, des sanctuaires mariaux qui deviendront de véritables armes de la Contre-Réforme. D'anciens lieux de culte connaissent donc un nouveau souffle, tandis qu'apparaissent de nouveaux sanctuaires⁸².

Parmi ceux-ci, on peut attribuer le titre de plus grand sanctuaire marial européen à celui de Notre-Dame de Lorette en Italie. L'histoire de la Santa Casa di Loreto commence à la fin du XIII^e siècle, où, selon une vieille légende, le sanctuaire serait constitué de l'ancienne maison de Marie à Nazareth qui aurait été miraculeusement déplacée par des anges, d'abord en Illyrie en 1291, puis en Italie à Loreto, dans l'actuelle province d'Ancône, en 1294⁸³. Dans un premier temps, les pèlerinages à Lorette sont peu nombreux, mais à partir du milieu du XV^e siècle, le sanctuaire connaît un second souffle. En effet, c'est en 1450 que le pape Nicolas V (r. 1447-1455) vient rendre visite pour la première fois à la Santa Casa. À partir de ce moment, lui et ses successeurs revendiqueront leur autorité sur le sanctuaire. Mais

81 LOTTIN A., « Les grandes inflexions de la dévotion mariale aux Temps modernes (XVI^e-XVIII^e siècle) », in BÉTHOUART Br. et LOTTIN A. (éd.), *La dévotion mariale de l'an mil à nos jours*, Arras, A. P. U., 2005, p. 30-33.

82 JULIA D., « Sanctuaires et lieux sacrés ... », art. cit., p. 257-258. SAUZET R., « Contestation et renouveau du pèlerinage au début des Temps modernes (XVI^e et début du XVII^e siècle) », in CHÉLINI J. et BRANTHOMME H. (dir.), *Les chemins de Dieu ...*, op. cit., p. 247.

83 SANTARELLI G., « Lorette », in SBALCHIERO P. (dir.), *Dictionnaire des miracles ...*, op. cit., p. 460-463.

l'emprise du Saint-Siège sur ce dernier ne sera officialisée qu'en 1507, par la bulle *In sublimis* du pape Jules II (r. 1503-1513)⁸⁴. La Réforme catholique va contribuer au succès du sanctuaire de Lorette, notamment grâce à l'action des jésuites qui mènent alors une pastorale du pèlerinage. Au tournant du XVII^e siècle, le pape Clément VIII (r. 1592-1605) fait même de la translation de la Santa Casa à Lorette une fête fériée, qui sera ensuite imposée dans tous les États pontificaux par Urbain VIII (r. 1623-1644)⁸⁵. C'est au cours de ce même XVII^e siècle que Lorette devient un véritable « refuge catholique » : de nombreux exilés viennent y porter leur dévotion en fuyant les conflits politiques ou religieux de leur pays, que ce soit la France, l'Empire ou les Pays-Bas⁸⁶. Le rayonnement de la Santa Casa ne se limite pas à l'Europe occidentale : entre 1550 et 1750, le culte de Notre-Dame de Lorette va s'étendre en Amérique du Sud et en Amérique du Nord avec les missions jésuites dans le Nouveau Monde⁸⁷.

On voit ainsi que peu à peu des phénomènes miraculeux sont signalés en divers endroits de l'Europe catholique, là où sont vénérées certaines statues de la Vierge. Déjà au XVI^e siècle, plusieurs critiques, qui émanent principalement des protestants, dénoncent le fait que les fidèles portent une dévotion à ces images plutôt qu'à Dieu. Ils dénoncent aussi la multiplicité de ces images, qu'ils accusent d'être des idoles. Pourtant, pour ces croyants, la Vierge n'est pas multiple mais choisit d'accorder ses faveurs dans plusieurs endroits. En termes plus savants, ils font la différence entre l'image-objet et son prototype, c'est-à-dire l'être saint qu'elle représente⁸⁸. La figure mariale reprend en réalité en elle la dichotomie qui existe au sein du catholicisme entre universalisme et localisme. Comme la religion catholique, le culte de la Vierge se doit d'être universel, mais se décline selon plusieurs particularités locales⁸⁹.

Les Pays-Bas méridionaux et la principauté de Liège, par leur position géographique,

84 BERCÉ Y.-M., *Lorette aux XVI^e et XVII^e siècles. Histoire du plus grand pèlerinage des Temps modernes*, Paris, P. U. P. S., 2012, p. 16.

85 PÖTZL W., « Loreto. I. Frömmigkeitsgeschichte », in BÄUMER R. et SCHEFFCZYK L. (dir.), *Marienlexikon*, t. 4, St. Ottilien, EOS, 1992, p. 152-153.

86 BERCÉ Y.-M., *Lorette aux XVI^e et XVII^e siècles ...*, op. cit., p. 104-106.

87 Sur l'expansion du culte de Notre-Dame de Lorette sur le continent américain, lire VÉLEZ K., *The Miraculous Flying House of Loreto. Spreading catholicism in the Early Modern World*, Princeton, Princeton University Press, 2019.

88 BALZAMO N., *Les êtres artificiels. Essai sur le culte des images en Occident (XIV^e-XVII^e siècle)*, préface de SCHMITT J.-Cl., Paris, Les Éditions du Cerf, 2021, p. 20.

89 BALZAMO N., « Universalité », in HENRYOT F. et MARTIN P. (dir.), *Dictionnaire historique de la Vierge Marie ...*, op. cit., p. 481-483.

sont des régions propices à l'érection de sanctuaires mariaux. En effet, ces deux entités politiques font partie de ce qu'on appelle l'axe lotharingien ou la Dorsale catholique, une région qui court de l'axe rhéno-flamand jusqu'au nord de l'Italie et qui, avec l'apparition du protestantisme, devient une zone frontière de la catholicité⁹⁰. Afin de replacer la Vierge de Saint-Séverin dans son paysage marial, il est donc utile de faire l'inventaire des sanctuaires dédiés à la Mère de Dieu situés dans les Pays-Bas méridionaux et la principauté de Liège. André Vauchez s'est dernièrement adonné à une classification des différents sanctuaires qui parcourent l'Europe occidentale au Moyen Âge et à la Renaissance en vertu de différents critères : selon la nature de l'objet vénéré (reliques ou image miraculeuse), selon leurs fonctions (sanctuaires de dévotion, sanctuaires du pardon, sanctuaires du recours, sanctuaires à répit, sanctuaires des eaux et sanctuaires maritimes), et selon leur rayonnement⁹¹. C'est ce dernier critère qui est choisi dans le cadre de ce mémoire, car il permet de vérifier quels sont les sanctuaires potentiellement en concurrence avec Saint-Séverin en Liège. Ils sont ainsi divisés en trois catégories : les grands sanctuaires au succès international, les sanctuaires au succès régional (la région ecclésiastique de Liège), et les sanctuaires liégeois. Cependant, il ne faut pas oublier que la liste qui suit est très arbitraire car, comme le répète André Vauchez, « la dynamique comparative des sanctuaires est difficile à mesurer, faute de données statistiques, et son intensité a varié au fil du temps »⁹².

1. Les grands sanctuaires des Pays-Bas au succès international.

Il est question ici de sanctuaires dont l'influence dépasse largement les frontières des deux entités politiques concernées et des entités ecclésiastiques qui ont la charge de ces lieux de culte. Les Vierges de Montaigu, Foy-Notre-Dame, Hal et Luxembourg connaissent effectivement des cultes dont le rayonnement s'étend en Europe et au-delà.

90 GUYON C. et MAES Br., « Introduction. Une piété lotharingienne ? », in GUYON C., KRUMENACKER Y. et MAES Br. (dir.), *Une piété lotharingienne. Foi publique, foi intériorisée (XII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Classiques Garnier, 2022, p. 14.

91 Lire à ce sujet le chapitre intitulé « Typologies : les divers types de sanctuaires », dans VAUCHEZ A., *Sanctuaires chrétiens d'Occident ...*, op. cit., p. 155-190.

92 *Idem*, p. 161.



Fig. 4. *Notre-Dame de Montaigu*, vitrail en grisaille, XVII^e siècle, 23.7 x 19.3 cm, Bruxelles, Musées Royaux d'Art et d'Histoire, inv. MRAH I.A. 1600. © KIK-IRPA, Bruxelles, cliché X060681.

1.1. Notre-Dame de Montaigu.

Le premier sanctuaire marial des Pays-Bas en termes d'importance est situé dans le Brabant : il s'agit de Montaigu en français, ou Scherpenheuvel en néerlandais ; tous deux traduisent le latin *Aspricollis*⁹³. Depuis longtemps, se trouve sur cette colline un chêne sur lequel est fixée l'image de la Vierge. La légende veut qu'un beau jour, un berger passant par là tente de déplacer la statue afin de la conserver dans un lieu plus sûr, mais l'image devient si lourde qu'il se retrouve incapable de bouger. Quelques heures plus tard, son maître, qui s'inquiétait de ne pas le voir revenir plutôt, le trouve immobiliser au pied du chêne. Après que le berger lui ait raconté sa mésaventure, le maître se saisit de l'image, qui est redevenue légère, et la replace sur le chêne⁹⁴. À partir de ce moment, les populations locales commencent à faire des offrandes à la Vierge placée au haut de cette colline. Il faut cependant attendre le début du XVII^e siècle pour que la dévotion à Montaigu se lance pleinement. En effet, la statue mariale est victime des violences iconoclastes qui surviennent dans les Pays-Bas à partir de 1566. À l'époque, le village de Montaigu-Zichem faisait partie de la baronnie de Diest, à la tête de laquelle se trouvait Guillaume le Taciturne (1533-1584), le chef de la rébellion protestante. En 1578, Alexandre Farnèse (1545-1592) s'empare du lieu et l'abandonne au pillage de ses soldats espagnols. Les rebelles reprennent la ville en 1580, avant de la perdre définitivement en 1583. Au cours de ces trois années, les protestants se lancent dans une campagne iconoclaste brutale. La Vierge de Montaigu n'est pas épargnée. Ce n'est qu'en 1587, qu'une toute nouvelle statue est placée sur le chêne de la colline par les habitants du village⁹⁵.

Le culte de Notre-Dame Montaigu est alors principalement local. Mais en 1603,

93 DUERLOO L., « Montaigu », in HENRYOT F. et MARTIN Ph. (dir.), *Dictionnaire historique de la Vierge Marie ...*, op. cit., p. 309.

94 DUERLOO L. et WINGENS M., *Scherpenheuvel. Het Jeruzalem van de Lage Landen*, Louvain, Davidsfonds, 2002, p. 44. Les mythes d'ouverture d'un sanctuaire marial sont appelés par les chercheurs « légendes de fondation ». Ces dernières mettent surtout l'accent sur la façon dont l'image a été découverte ou fabriquée. Dans le cas de Montaigu, il s'agit d'une légende que l'on peut qualifier de hiérophanique, c'est-à-dire qui se concentre sur la façon dont l'image a été révélée aux hommes. Sa forme la plus fréquente est celle de l'image découverte de manière plus ou moins fortuite. BALZAMO N., « Les légendes de fondation des sanctuaires mariaux de l'espace lotharingien. Analyse comparée », in GUYON C., KRUMENACKER Y. et MAES Br. (dir.), *Une piété lotharingienne ...*, op. cit., p. 218.

95 DUERLOO L. et WINGENS M., *Scherpenheuvel ...*, op. cit., p. 24-25.

survient un miracle spectaculaire qui intensifiera la dévotion. Des soldats espagnols rapportent alors que l'image s'est mise à verser des larmes de sang. L'information est reprise par plusieurs échevins des localités voisines, et en septembre de la même année, c'est près de 20 000 pèlerins qui se réunissent devant la Vierge de Montaigu. Des soldats des garnisons de Zichem et de Diest ont en effet fait répandre la nouvelle dans tous les Pays-Bas méridionaux. Celle-ci vient aux oreilles des archiducs Albert (1559-1621) et Isabelle d'Autriche (1566-1633), gouverneurs des Pays-Bas au nom du roi d'Espagne, qui, dans une optique de lutte contre les hérétiques des Provinces-Unies (Montaigu se trouvant à la frontière avec ce nouveau pays), décident de faire construire un grand complexe cultuel pour accueillir les pèlerins, et dont la construction s'étend de 1607 à 1627. Cependant, le projet des archiducs ne portera pas ses fruits puisque les Provinces-Unies resteront indépendantes ; mais leur entreprise permet au culte de la Vierge de Montaigu de s'étendre dans toute l'Europe⁹⁶.

Cette diffusion doit également aux publications qui vont assurer sa promotion. La première *Histoire des miracles de Montaigu* paraît d'abord en néerlandais, puis en français, en juillet 1604. Deux ans plus tard, il est traduit à la fois en anglais et en espagnol, au départ de la version française⁹⁷. L'auteur de ce premier ouvrage est Philippe Numan († 1617), greffier de la ville de Bruxelles qui a été nommé à ce poste par Alexandre Farnèse en 1583. Son livre serait en réalité une réponse à une œuvre calviniste dans laquelle les archiducs Albert et Isabelle et les catholiques sont moqués pour le culte qu'ils portent à des idoles⁹⁸. Avocat de formation, Numan donne une importance capitale aux témoins. En effet, il ne relate que les miracles qui ont été approuvés par des magistrats et dont les témoins sont parfaitement dénommés. Ainsi, il poursuit un double objectif : empêcher toute critique de la part des protestants et rééduquer les fidèles catholiques⁹⁹. Bien que l'œuvre de Philippe Numan va bénéficier d'une grande diffusion, elle ne connaîtra pas le succès que rencontre celle de Juste

96 DUERLOO L., « Scherpenheuvel-Montaigu. Un sanctuaire pour une politique emblématique », in *Dix-Septième Siècle*, 240/3 (2008), p. 425 et p. 438-439.

97 DE LANDTSHEER J., « From Philip Numan's *Miracles of the Virgin of Montaigu* (1604) towards Justus Lipsius's *Diva Sichemiensis sive Aspricolis* (1605) », in DILLEN W., MACÉ C. et VAN HULLE D. (éd.), *Texts beyond Borders. Multilingualism and Textual Scholarship*, Amsterdam, Rodopi, 2012, p. 62-66.

98 DE VREESE W., « Numan (Philippe) », in *B. N.*, t. 16, Bruxelles, Émile Bruylant, 1901, col. 1-11. L'édition qui est utilisée dans ce mémoire est celle de 1613 : NUMAN Ph., *Histoire des miracles advenus à l'intercession de la glorieuse Vierge Marie, au lieu dit Montaigu, pres la ville de Sichen, au duché du Brabant*, Bruxelles, Rutgeert Velpius et Hubert Anthoine Velpius, 1613.

99 GEYBELS H., « Miraculen onlanx ghebeurt in Scherpenheuvel. De intellectuele elite over mirakels in de zeventiende eeuw », in *Volkskunde*, 115/2 (2014), p. 148-149.

Lipse (1547-1606). Cet humaniste se lance donc dans l'écriture d'une histoire des miracles de Montaigu qu'il réalise à partir de la version française de Numan, que ce dernier lui a donnée en main propre, et de la traduction latine que Jean Le Mire, dit Miraeus (1560-1611), évêque d'Anvers, lui a offerte¹⁰⁰. Ainsi paraît en 1605, à l'imprimerie anversoise Plantin-Moretus, une *Diva Sichemiensis sive Aspricollis*¹⁰¹. Grâce à ses récits de miracles, Juste Lipse est considéré comme un véritable « parangon du genre pour les Pays-Bas », et ses œuvres serviront de modèle pour quiconque voudrait rédiger un livret de pèlerinage marial¹⁰².

Grâce à l'action des archiducs Albert et Isabelle et à cette production littéraire importante, le culte de la Vierge de Montaigu se propage un peu partout en Europe : nombreux sont les sanctuaires qui lui sont dédiés. Les récits de leurs installations sont pour la plupart similaires : dans ces différents lieux, une image mariale faite dans le bois du chêne de Montaigu est amenée sur place. En effet, afin de mieux protéger l'image de la Vierge des destructions et des railleries des protestants à propos des catholiques en prières devant un arbre, les autorités ecclésiastiques prennent la décision, au printemps 1602, de faire construire une chapelle pour l'abriter¹⁰³. L'année suivante, le chêne est abattu. Très vite, la nouvelle chapelle attire de nombreux pèlerins, qui repartent ensuite chez eux avec des morceaux de branches ou d'écorce du chêne, à partir desquels des images de la Vierge de Montaigu sont alors reproduites¹⁰⁴. Ces reproductions vont à leur tour être considérées comme miraculeuses et feront l'objet d'un culte local. En Franche-Comté, de nouveaux sanctuaires apparaissent ainsi dès 1606¹⁰⁵. Dans les Provinces-Unies, malgré le fait que le pays soit calviniste, plusieurs sanctuaires dédiés à Notre-Dame de Montaigu surgissent également, mais seulement à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle : à Velp dans le comté de Gueldre en 1652, à La Haye en 1661, et à Bréda vers 1700¹⁰⁶. On retrouve aussi une image de la Vierge de Montaigu

100 DE LANDTSHEER J., « From Philip Numan's *Miracles ...* », art. cit., p. 67-69.

101 LIPSE J., *Diva Sichemiensis sive Aspricollis, nova eius beneficia et admiranda*, Anvers, Officine Plantin, Jean Moretus, 1605.

102 DELFOSSE A., *La « Protectrice du Pais-Bas » ...*, op. cit., p. 28-29.

103 Sur un vitrail en grisaille datant du XVII^e siècle, on peut voir en arrière-plan l'évolution du lieu qui a abrité la Vierge de Montaigu au fil de l'histoire, allant de la petite chapelle au grand sanctuaire archiducal (Fig. 4).

104 DUERLOO L. et WINGENS M., *Scherpenheuvel ...*, op. cit., p. 26-28.

105 DELSALLE P., « La diffusion en Franche-Comté des statuettes de la Vierge de Montaigu (Brabant) à l'époque des archiducs Albert et Isabelle (1598-1633) », in BÉTHOUART Br. et LOTTIN A. (éd.), *La dévotion mariale ...*, op. cit., p. 99-124. GAULARD B., « Le culte et les images de Notre-Dame de Montaigu dans le Jura au XVII^e siècle », in *Travaux de la Société d'Émulation du Jura 2003*, Lons-le-Saunier, Société d'Émulation du Jura, 2004, p. 9-20.

106 ROSENDAAL J., « Velp, O.L. Vrouw van Velp (van Scherpenheuvel) », in MEERTENS INSTITUT, *Bedevaart en bedevaartplaatsen in Nederland*, [en ligne], <https://www.meertens.knaw.nl/bedevaart/bol/plaats/798> (page

à Cologne, ville libre du Saint-Empire romain germanique. Lors de son exil dans cette cité en 1641, la reine de France Marie de Médicis (1573-1642) emmène avec elle deux statues sculptées dans le bois du chêne du sanctuaire brabançon, où elle s'était déjà rendue en juillet 1631. La veille de sa mort, la reine demande au nonce apostolique Fabio Chigi, futur pape Alexandre VII (r. 1655-1667), qu'une de ces images soit conservée au couvent des carmélites déchaussées de Cologne¹⁰⁷.

1.2. Notre-Dame de Foy.

Le deuxième pèlerinage en termes d'importance se situe sur le territoire de la principauté de Liège : il s'agit de celui en l'honneur de Notre-Dame de Foy. Dans cette petite bourgade du même nom aux environs de la ville de Dinant, un bûcheron découvre, le 6 juillet 1609, une petite image en terre cuite de la Vierge Marie (Fig. 5) dans un vieux chêne qu'il était en train de couper. Selon la légende, il aurait même endommagé la statuette avec un coup de hache : l'entaille que l'on peut voir sur la nuque de Marie (Fig. 6) se rapporterait à ce récit et devient même un attribut iconographique que l'on retrouve sur toutes les représentations de la statuette¹⁰⁸. Cette dernière est assez vite considérée comme miraculeuse, ce qui pousse le prince-évêque Ferdinand de Bavière à diligenter une enquête. Le caractère miraculeux de la statuette de Foy est confirmé en 1618¹⁰⁹. Peu de temps après, une petite chapelle est construite à l'emplacement du chêne. Laquelle s'avère rapidement trop petite pour accueillir tous les pèlerins. Parmi ces derniers, on retrouve encore les archiducs Albert et Isabelle, venus en pèlerinage le 27 juillet 1619 où ils font offrande d'un autel en argent sur lequel la statuette est posée. On décide donc de remplacer la chapelle par une église plus grande qui est consacrée

consultée le 12/11/2021 ; aucune date de mise à jour). VAN DE VEN J., « Den Haag, O.L. Vrouw van Scherpenheuvel », in *Idem*, <https://www.meertens.knaw.nl/bedevaart/bol/plaats/645> (page consultée le 12/11/2021 ; aucune date de mise à jour). MARGRY P. J., « Breda, O.L. Vrouw van Scherpenheuvel », in *Idem*, <https://www.meertens.knaw.nl/bedevaart/bol/plaats/1276> (page consultée le 12/11/2021 ; aucune date de mise à jour).

107 VAN WYHE C., « Reformulating the Cult of Our Lady of Scherpenheuvel : Marie de Médicis and the Regina Pacis Statue in Cologne (1635–1645) », in *The Seventeenth Century*, 22/1 (2007), p. 46-47.

108 DEKONINCK R., « Les Silènes de Gumppenberg. L'Atlas Marianus et la matière des images miraculeuses de la Vierge au regard du culte marial dans les anciens Pays-Bas », in CHRISTIN O., FLÜCKIGER F. et GHERMANI N., *Marie mondialisée. L'Atlas Marianus de Wilhelm Gumppenberg et les topographies sacrées de l'époque moderne*, Neuchâtel, Alphil-Presses universitaires suisses, 2014, p. 217-218.

109 DELFOSSE A., DEKONINCK R. et PACCO Ch., « Foy Notre-Dame : art, politique et religion », in *Annales de la Société archéologique de Namur*, 83 (2009), p. 11.

par le prince-évêque le 8 septembre 1626¹¹⁰.



Fig. 5. *Notre-Dame de Foy*, terre cuite, fin XVI^e-début XVII^e siècle, 22.4 cm, Foy-Notre-Dame, Église Notre-Dame. © KIK-IRPA, Bruxelles, cliché B003040.



Fig. 6. Détail de *Notre-Dame de Foy*, terre cuite, fin XVI^e-début XVII^e siècle, 22.4 cm, Foy-Notre-Dame, Église Notre-Dame. © KIK-IRPA, Bruxelles, cliché B003041.

Bien que le couple archiducal ait fait dévotion à la Vierge de Foy, l'intérêt qu'il porte envers cette dernière est loin d'équivaloir à celui qu'il porte envers la Vierge de Montaigu. Ceux qui vont le plus contribuer à la diffusion du culte de Notre-Dame de Foy sont les jésuites. En effet, depuis 1608, la Compagnie de Jésus dispose d'un collège dans la ville voisine de Dinant. Dans un premier temps, les pères jésuites ne prêtent pas trop attention à ce sanctuaire, mais suite à la commission envoyée par Ferdinand de Bavière, les miracles de Foy attirent leur regard. Leur intérêt soudain pour ces derniers n'est pas sans raison : outre le rôle qu'ils ont joué dans la Contre-Réforme et l'utilisation qu'ils peuvent faire des miracles de Foy dans la lutte contre les hérétiques, les jésuites voient dans ce nouveau sanctuaire une occasion d'y imposer l'influence qu'ils n'ont pas pu soumettre à Montaigu. En effet, la

110 REESING I., « Notre-Dame de Foy : the Reuse and Dissemination of a Late Medieval Figurine of the Virgin in the Low Countries », in *Simiolus*, 33/3 (2007-2008), p. 152.

Compagnie de Jésus a laissé échapper le contrôle du pèlerinage brabançon entre les mains des oratoriens¹¹¹. C'est donc un jésuite qui va rédiger les premiers livrets de pèlerinage sur Notre-Dame de Foy. Nommé à la tête du collège dinantais en 1614, Pierre Bouille fait publier en 1620 sa *Brefve histoire de l'invention et miracles de l'image Nostre Dame de Foy* chez Jean Ouwerx à Liège¹¹². Il faut dire que dans les Pays-Bas méridionaux du XVII^e siècle, la Compagnie de Jésus s'est spécialisée dans la production imprimée de livrets de pèlerinage d'un style humaniste : s'inspirant des œuvres de Juste Lipse, ces livrets ont une présentation plus claire et plus rationnelle¹¹³. Au contraire de Philippe Numan qui dans son récit des miracles attribués à la Vierge de Montaigu donnait une place prépondérante aux témoins oculaires, Pierre Bouille rédige dans un genre plus proche des grands textes hagiographiques du Moyen Âge. Comme les vies de martyr, il met en avant le côté tragique de la situation des futurs miraculés frappés par la maladie afin que la délivrance que représente la guérison frappe le lecteur de plein fouet¹¹⁴.

La dévotion de Notre-Dame de Foy va à son tour franchir les frontières de la principauté de Liège et des Pays-Bas méridionaux. Mais à Montaigu, là où la diffusion a été surtout permise par des pèlerins qui retournaient chez eux avec une réplique de l'image mariale, la diffusion de l'image de Foy est à attribuer directement aux jésuites. Dès 1620, ceux-ci envoient effectivement des répliques de la statuette, soit faites en argile selon le modèle de la Vierge de Foy, soit faites directement dans le chêne qui contenait originellement l'image, aux différents autels jésuites des Pays-Bas. Ainsi, de 1620 à 1650, le culte de Foy Notre-Dame s'est diffusé dans les deux provinces jésuites gallo-belge et flandro-belge¹¹⁵. Les jésuites vont également utiliser ces répliques comme de véritables outils missionnaires et permettre ainsi la diffusion du culte de la Vierge de Foy dans le Nouveau-Monde. Par exemple, dans les années 1630, des missionnaires jésuites créent au Paraguay un petit village dans lequel ils ont apporté une image de Notre-Dame de Foy afin d'évangéliser des Indiens

111 DELFOSSE A., « La Compagnie de Jésus et Notre-Dame de Foy. Diffusion, appropriation, évangélisation », in *Annales de la Société archéologique de Namur*, 83 (2009), p. 153-158.

112 BOUILLE P., *Brefve histoire de l'invention ...*, *op. cit.*

113 À ce sujet, lire MAES Br., « Forger l'homme dévot. Les livrets de pèlerinage des Pays-Bas catholiques et de la France du Nord au XVII^e siècle », in GUYON C., KRUMENACKER Y. et MAES Br. (dir.), *Une piété lotharingienne ...*, *op. cit.*, p. 81-97.

114 HAQUIN A., « *Invention et Miracles de l'Image de Notre-Dame de Foy* selon P. Bouille s.j. (1620) : narration et interprétation », in *Annales de la Société archéologique de Namur*, 83 (2009), p. 226-230.

115 DELFOSSE A., « La Compagnie de Jésus et Notre-Dame de Foy ... », *art. cit.*, p. 158-164.

guaranis¹¹⁶. Un autre exemple : en 1669, des jésuites instituent le culte de cette Vierge en Nouvelle-France afin d'évangéliser les habitants d'un village huron placé sous leur tutelle dans la région de Québec¹¹⁷.

Ce qui assure en définitive la postérité des grands sanctuaires internationaux des Pays-Bas, c'est la « réplique » de leur image miraculeuse ; pour reprendre le terme que Ralph Dekoninck emprunte aux spécialistes de la génétique qui étudient la reproduction de l'ADN. On voit en effet que ces images-filles développent à leur tour un culte qui leur est propre et peuvent parfois être l'objet d'un pèlerinage local plus ou moins connu¹¹⁸. De plus, il faut relativiser le succès des sanctuaires contenant l'image-mère. Très attaché aux figures d'Albert et Isabelle d'Autriche, le sanctuaire de Montaigu perd de son aura après la disparition de ces derniers¹¹⁹. Tandis qu'à Notre-Dame de Foy, la dévotion connaît un essoufflement dans les années 1650, comme le montre le désintérêt progressif des jésuites pour ce sanctuaire dans leur travail pastoral à partir de ces années-là¹²⁰.

1.3. Notre-Dame de Hal.

Si Montaigu et Foy peuvent être considérées comme les premiers sanctuaires mariaux des Pays-Bas à l'époque moderne, Notre-Dame de Hal, dans le Brabant, occupait déjà ce titre pour la période médiévale. La légende de fondation du sanctuaire remonte au XIII^e siècle et fait de l'image miraculeuse originaire d'Europe centrale un héritage de sainte Élisabeth de Hongrie (1207-1231). Au fil du temps, la statue tombe entre les mains d'une de ses descendantes, la comtesse Mathilde de Brabant (*ca.* 1200-1267), avant que celle-ci ne la lègue

116 Ces missionnaires donnent d'ailleurs le nom de « Notre-Dame de Foy » à cette localité. DELATTRE P., et LAMALLE E., « Jésuites wallons, flamands, français, missionnaires au Paraguay, 1608-1767 », in *Archivum Historicum Societatis Iesu*, 16 (1947), p. 149. Je remercie ici Monsieur Lionel Mira d'avoir porté cet article à ma connaissance.

117 CLAIR M., « Notre-Dame de Foy en Nouvelle-France (1669-1675) : histoire des statuets de Foy et *wampum* des Hurons chrétiens », in *Annales de la Société archéologique de Namur*, 83 (2009), p. 167.

118 DEKONINCK R., « Pathénogénèse iconique ou iconogénèse mariale. Les images translatées de Notre-Dame de Foy », in BALZAMO N. et LEUTRAT E. (dir.), *L'image miraculeuse ...*, *op. cit.*, p. 151-156. André Vauchez, observe aussi cette pour le Moyen Âge, mais il parle plutôt de sanctuaires-modèles qui engendrent des sanctuaires-répliques ou sanctuaires-relais. VAUCHEZ A., *Sanctuaires chrétiens d'Occident ...*, *op. cit.*, p. 162.

119 DUERLOO L., « Scherpenheuvel-Montaigu ... », art. cit., p. 425 et p. 439.

120 DELFOSSE A., « La Compagnie de Jésus et Notre-Dame de Foy ... », art. cit., p. 158.

à sa mort à l'église de Hal¹²¹. Cette image de 93 cm et faite en noyer est une Vierge noire aujourd'hui conservée dans la basilique Saint-Martin de la ville du même nom (Fig. 7). Les Vierges noires représentent un type iconographique dont les traces les plus anciennes remontent aux XI^e et XII^e siècles dans le sud de la France. Comme celle de Hal, ces statues prennent souvent la forme d'une Vierge en Majesté, ou *Sedes Sapientiae*. La Mère de Dieu est ainsi représentée assise sur un trône, portant l'Enfant Jésus sur ses genoux et avec le regard qui se perd au loin (Fig. 8). Ces images mariales se répandent ensuite un peu partout en Europe : les plus célèbres sont celles de Rocamadour, Puy-en-Velay, Montserrat et Orcival¹²².

Le sanctuaire de Hal connaît un succès retentissant dès le XIV^e siècle. De nombreux pèlerins provenant d'un peu partout en Europe occidentale viennent participer à la procession du premier dimanche de septembre, qui consiste en un long cortège faisant le tour de la ville de Hal et au cours de laquelle l'image miraculeuse est portée. L'événement est connu jusqu'à la cour du pape d'Avignon, qui, en 1335, accorde des indulgences importantes à toute personne qui se rend à Hal le jour de la procession. Comme dans de nombreux sanctuaires, la chapelle dans laquelle la statue de la Vierge est abritée devient trop petite face à l'affluence toujours grandissante des pèlerins. On décide alors de construire une nouvelle église dont la première pierre est posée en 1341. Les travaux sont en partie financés par les comtes de Hainaut, le Saint-Siège, mais surtout par les membres de la confrérie de Notre-Dame de Hal fondée en 1344. La nouvelle église est finalement consacrée le 25 février 1410 par l'évêque de Cambrai Pierre d'Ailly (1351-1420), alors que les travaux ne sont pas encore achevés¹²³. Dans les décennies qui suivent, de nombreux miracles seront attribués à la Vierge de Hal, dont surtout des répits et des sauvetages en mer¹²⁴.

121 DUERLOO L., « Hal », in HENRYOT F. et MARTIN Ph. (dir.), *Dictionnaire historique de la Vierge Marie ...*, op. cit., p. 195. BASTIAENSENS I., *De volksdevotie rond Onze Lieve Vrouw van Halle in de Middeleeuwen*, Mémoire de licence en Histoire, inédit, UGent, année académique 1992-1993, p. 26. Dans la typologie des légendes de fondation, celle de Hal relève de l'image ayant une origine lointaine qu'elle soit géographique ou temporelle. Ce type de légende peut également faire intervenir un saint du passé : ici, sainte Élisabeth de Hongrie. BALZAMO N., « Les légendes de fondation ... », art. cit., p. 217 et 221-222.

122 BROUQUET S., « Vierges noires du sud de la France : forme et diffusion d'un culte », in BROUQUET S. (éd.), *Sedes Sapientiae. Vierges noires, culte marial et pèlerinages en France méridionale*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2016, p. 5-7.

123 BASTIAENSENS I., *De volksdevotie rond Onze Lieve Vrouw ...*, op. cit., p. 26-28.

124 DUERLOO L., « Hal ... », art. cit., p. 195.

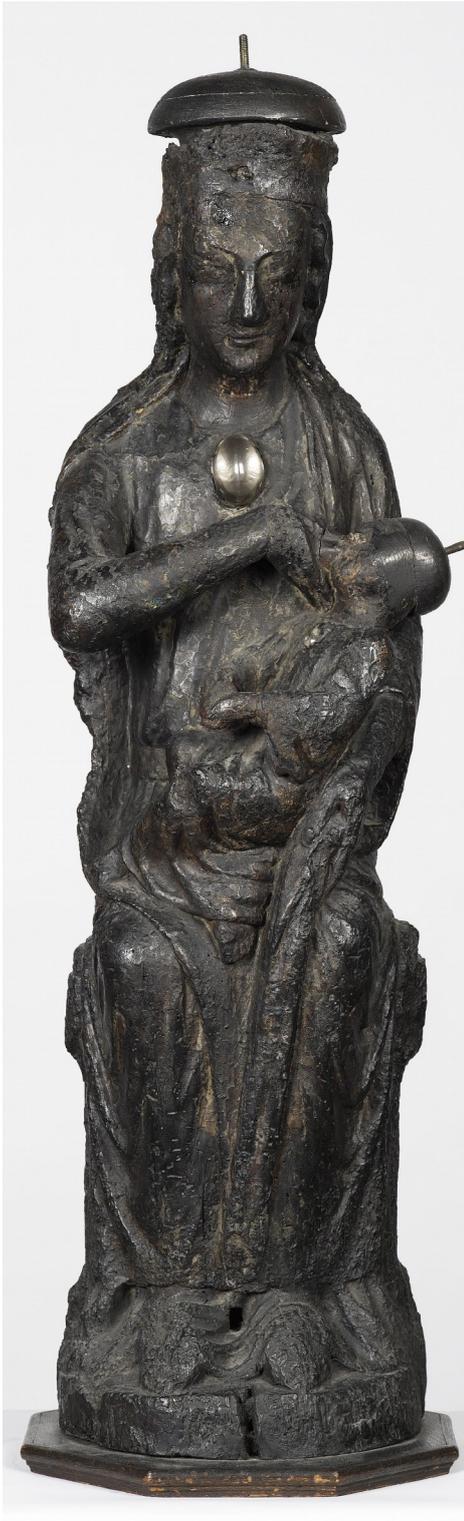


Fig. 7. *Notre-Dame de Hal*, noyer, 1201-1250, 92.5 x 26 cm, Hal, Kerk Sint-Martinus. © KIKI-IRPA, Bruxelles, cliché X058254.



Fig. 8. Détail de *Notre-Dame de Hal*, noyer, 1201-1250, 92.5 x 26 cm, Hal, Kerk Sint-Martinus. © KIKI-IRPA, Bruxelles, cliché X058258.

Aux Temps modernes, les maîtres de la région n'hésitent pas à montrer leur dévotion envers Notre-Dame de Hal. Pendant les guerres de religion, les catholiques bruxellois utilisent cette Vierge brabançonne comme symbole de ralliement à la religion romaine. Ainsi, en 1566, des hommes menés par le duc d'Aarschot Philippe III de Croÿ (1526-1595) épinglent sur leur couvre-chef des médailles en argent représentant l'image de Hal afin de se distinguer des nobles réformateurs de la ville. Pour cet acte, le pape Pie V (r. 1566-1572) accorde des indulgences à tous ceux qui portent ces médailles¹²⁵. Vers 1558, peu de temps avant sa mort, Charles Quint (r. 1516-1556) offre à la Vierge miraculeuse un manteau de guerre paré des armes impériales qui sera porté par cette dernière tous les premiers dimanches de septembre pour la procession annuelle. Près de quarante années plus tard, les archiducs Albert et Isabelle font don pour leur mariage d'une somptueuse robe et d'un manteau fait dans un tissu argenté garni avec des coutures dorées¹²⁶. Outre ce cadeau prestigieux, le couple archiducal se rend annuellement au sanctuaire pour y faire des neuvaines, avant de jeter, comme on le sait, leur dévolu sur Montaigu¹²⁷.

Un autre personnage qui va démontrer une grande dévotion envers la Vierge de Hal est l'humaniste Juste Lipse. Il visite une première fois le sanctuaire en juin 1601 et il y retourne l'année suivante afin d'offrir à la Vierge son stylet en argent accompagné d'un poème, dans lequel il explique que c'est avec cet instrument qu'il a rédigé la plupart de ses œuvres. En 1603, deux de ses amis anversoïses lui envoient des copies manuscrites des registres de l'église Saint-Martin de Hal. Grâce à ces documents, Juste Lipse publie un an plus tard la première histoire de Notre-Dame de Hal¹²⁸. Comme pour son œuvre sur Montaigu, cette histoire connaît un grand succès et fait très vite l'objet de traductions en langue vernaculaire. Dès 1605, une première version en néerlandais est publiée à Delft sous la plume d'un certain Albert van Oosterwijck († 1616). En 1607, c'est Philippe Numan, le greffier bruxellois auteur d'un livret sur Montaigu, qui traduit l'œuvre de l'humaniste en néerlandais. En 1605, Louis du Gardin de Mortaigne (1572-1633), médecin à Enghien dans le Hainaut, publie la première version

125 BASTIAENSENS I., *De volksdevotie rond Onze Lieve Vrouw ...*, op. cit., p. 30.

126 JANSSENS R., « Zeven eeuwen madonnaviering te Halle », in *Verhandelingen koninklijke geschied- en oudheidkundige kring. Nieuwe reeks*, 7 (1967), p. 22.

127 DELFOSSE A., *La « Protectrice du Pais-Bas » ...*, op. cit., p. 115-116.

128 LIPSE J., *Diva Virgo Hallensis. Beneficia eus et miracula fide atque ordine descripta*, Anvers, Officine Plantin, Jean Moretus, 1604.

française¹²⁹. Passant dès le début du XVII^e siècle sous la gestion de la Compagnie de Jésus, le sanctuaire de Hal continue à accueillir de nombreux pèlerins au cours des décennies qui suivent. En 1651, le père jésuite Claude Maillard (1585-1655) prend la décision d'éditer une nouvelle fois le livret de Juste Lipse, en l'augmentant des miracles qui ont été entre-temps octroyés par la Vierge miraculeuse et qui sont repris dans les registres tenus au sanctuaire par ses confrères¹³⁰. Avec ce nouveau livret, Notre-Dame de Hal se présente surtout comme une Vierge libératrice soit face à une mort certaine au cours d'une bataille, soit face aux dangers des forces naturelles. De nombreux étrangers vont donc se voir offrir les faveurs de Marie : on y retrouve des Français, des Anglais, des Espagnols et des Irlandais ; ce qui montre bien le caractère international qu'a pris le sanctuaire brabançon lors de la première moitié du XVII^e siècle¹³¹.

1.4. Notre-Dame de Luxembourg.

Par rapport aux sanctuaires précédents, Notre-Dame de Luxembourg connaît une certaine particularité. C'est en 1624 que survient le premier miracle. Le jésuite Jacques Brocquart (1588-1660) se lance dans la construction d'une chapelle dédiée à la Vierge, mais, malade de la peste, il est obligé de mettre un coup d'arrêt dans les travaux. Il invoque alors Marie pour qu'elle lui octroie la guérison. La Mère de Dieu répond à sa requête afin que le jésuite puisse finir son œuvre¹³². La chapelle est consacrée en 1628 et une statue en tilleul de taille moyenne (74 cm) représentant une Vierge à l'Enfant y est placée (Fig. 9)¹³³. Il s'agit très certainement d'une œuvre commandée par les jésuites, mais cela n'empêche pas ces derniers de lui donner une origine légendaire. Des collégiens auraient ainsi découvert l'image dans un

129 Tout le développement sur Juste Lipse et Notre-Dame de Hal provient de HERMANS Th., « Miracles in translation : Lipsius, Our Lady of Halle and two Dutch translations », in *Renaissance Studies*, 29/1 (2015) p. 127-130.

130 MAILLARD Cl., *Histoire de Notre Dame de Hale. Divisée en trois parties. La première de la Ville, de l'Image et de l'Eglise. La seconde des merveilles et miracles. La troisième des honneurs deferez à nostre Dame de Hale*, Bruxelles, Hubert Anthoine Velpius, 1651.

131 MOSTACIO S., « Le corps souffrant et les miracles en terre de Flandres. Expériences vécues et récits en temps de guerre (1568-1648) », in DESMETTE Ph. et MARTIN Ph. (dir.), *Le miracle de guerre dans la chrétienté occidentale*, Lyon, Hémisphères, 2018, p. 150.

132 ANDRIANI G., « Notre-Dame de Luxembourg : le rayonnement d'un sanctuaire », in *Annales de l'Est*, n° spécial (2008), p. 145.

133 La statue a été restaurée en 2008 par Muriel Prieur. Sur ce sujet, lire PRIEUR M. et SANYOVA J., « La sculpture de la *Consolatrix Afflictorum*. Matériaux, techniques et restauration », in PIERRE S. (éd.), *Notre-Dame de Luxembourg. Dévotion et patrimoine*, Bastogne, Musée en Piconrue, 2016, p. 255-268.

bois près de la ville. Elle est ensuite rapportée au collège, avant de retourner miraculeusement à son lieu de découverte. Les jésuites la transportent alors dans leur nouvelle chapelle où elle daigne enfin y rester, ce qui est perçu comme un signe de l'élection par la Vierge de son sanctuaire¹³⁴.

Bien que ce premier miracle ait un grand retentissement, la dévotion envers la Vierge de Luxembourg connaît seulement son essor en 1639, lorsque Joanna Goudius (s.d.), fille d'un riche notable de la ville, est miraculeusement guérie d'une paralysie des muscles. Très vite, l'évêque de Trèves reconnaît ce miracle ainsi que ceux antérieurs qui sont attribués à cette même image miraculeuse. Tout comme à Foy, les jésuites vont contribuer au succès du sanctuaire. Ils font publier un livret de pèlerinage reprenant les miracles accordés par la Vierge de Luxembourg¹³⁵ et font imprimer des images destinées aux pèlerins et autres dévots. Leurs actions portent leurs fruits : à cause d'un flux trop important de pèlerins, la chapelle contenant l'image miraculeuse est agrandie en 1642, et des personnes venues en pèlerinage repartent avec des reproductions de l'image, permettant ainsi à ce sanctuaire de se faire connaître¹³⁶. Les jésuites envoient également des répliques de la Vierge de Luxembourg aux différents autels placés sous leur juridiction. Ainsi, le culte s'exporte dans tous les Pays-Bas, en Lorraine, et dans les archevêchés de Cologne et de Trèves. Des miracles attribués à Notre-Dame de Luxembourg sont recensés à Douai, Valenciennes, Bruxelles, Malines, Liège, Cologne, Eschbach (dans le duché de Wurtemberg, au sud de l'Allemagne) et Sarrebourg¹³⁷.

Au cours des décennies qui suivent, Notre-Dame de Luxembourg va devenir la patronne officielle de la cité. En effet, le 10 octobre 1666, les clefs de la ville lui sont symboliquement remises. L'année suivante, le prince de Chimay, gouverneur du duché de Luxembourg, lui offre également une clef en or qui devient un des attributs arborés par toutes les représentations de Notre-Dame de Luxembourg¹³⁸. Mettre ainsi une localité sous la protection de la Vierge est ce qu'on appelle une « consécration à la Vierge » ou une « élection

134 BERNARD-LESCEUX I., « Notre-Dame de Luxembourg, naissance et diffusion. XVII^e et XVIII^e siècles », in GUYON C., KRUMENACKER Y. et MAES Br. (dir.), *Une piété lotharingienne ...*, op. cit., p. 233-234.

135 BROCCQUART J., *Grâces et guérisons miraculeuses que Notre-Dame de Consolation a élargies à plusieurs affligés en sa Chapelle lez Luxembourg, bastie et dédiée en son nom, par les PP. de la Compagnie de Jésus, depuis l'an 1624 jusqu'à l'entrée du présent 1648*, Trèves, Reulandt Hubert, 1648.

136 DELFOSSE A., « Notre-Dame de Consolation au Luxembourg. Naissance et essor d'un pèlerinage », in PIERRE S. (éd.), *Notre-Dame de Luxembourg ...*, op. cit., p. 219-221.

137 ANDRIANI G., « Notre-Dame de Luxembourg ... », art. cit., p. 151-152.

138 BERNARD-LESCEUX I., « Notre-Dame de Luxembourg ... », art. cit., p. 236.

mariale », qui se fait généralement au cours d'une cérémonie publique dans le but « d'élire par un vœu public et solennel la Vierge comme Protectrice des communautés civiles afin de les rendre invincibles » et qui se veut être une réponse à l'angoisse créée par les troubles qui peuvent alors secouer la localité¹³⁹.



Fig. 9. *Notre-Dame de Consolation*, tilleul polychrome, XVII^e siècle, 74 cm, Luxembourg, Cathédrale Notre-Dame. © Sultan Edijingo (Wikipédia). Cliché pris après la restauration faite en 2008 par Muriel Prieur.



Fig. 10. *Consolatrix Afflictorum*, taille-douce, 1640, 7.5 x 11 cm, Kevelaer, Gnadenkapelle. © Wallfahrt Kevelaer.

La particularité de la Vierge luxembourgeoise réside toutefois dans le fait qu'une de ses images-filles va connaître un épanouissement comparable, voir plus important, à celui de l'image-mère. Il s'agit de Notre-Dame de Kevelaer dans le duché de Gueldre, où deux soldats du pays de Hesse quittant leur garnison luxembourgeoise ramènent vers 1640 une image imprimée représentant la statue qui est vénérée à Luxembourg (Fig. 10). Celle-ci est installée dans une petite chapelle en 1642, et cinq ans plus tard, huit guérisons miraculeuses permettent l'officialisation d'un nouveau sanctuaire, corroborée par la publication d'un livret de pèlerinage¹⁴⁰. Le pèlerinage vers Kevelaer se développe largement, au point qu'un auteur du premier quart du XVIII^e siècle peut affirmer que les fêtes mariales qui y sont organisées

¹³⁹ DELFOSSE A., *La « Protectrice du Pays-Bas » ...*, op. cit., p. 58-59.

¹⁴⁰ JECK M., « Une Consolatrice peut en cacher une autre. La vénération de Notre-Dame de Luxembourg à Kevelaer », in PIERRE S. (éd.), *Notre-Dame de Luxembourg ...*, op. cit., p. 83-84.

attirent journallement plus de 18 000 pèlerins venus d'Allemagne et des Pays-Bas¹⁴¹. Au milieu de ce même siècle, c'est près de 600 000 pèlerins qui viennent y faire leur dévotion¹⁴².

2. Les sanctuaires du diocèse de Liège au succès régional.

Sont ici présentés les sanctuaires sous – ou qui ont été sous – la juridiction du diocèse de Liège, mais dont le rayonnement ne dépasse pas les frontières des Pays-Bas méridionaux. Les sanctuaires de cette catégorie sont nettement plus nombreux que ceux de la précédente : c'est pourquoi, toujours dans cette optique de resituer la Vierge de Saint-Séverin dans son paysage marial, il ne sera question que de cultes préexistant à celui qui apparaît à Liège en 1631. Les sanctuaires sont ici présentés chronologiquement du plus ancien au plus récent.

2.1. Notre-Dame de la Basse-Wavre.

Le premier sanctuaire est celui de la Basse-Wavre, dans le Brabant, dont la première mention remonte au milieu du XI^e siècle. En 1088, les moines de l'abbaye d'Affligem, dont le prieuré de Basse-Wavre leur avait été donné en 1086 par le comte Henri III de Louvain († 1095), décident de construire une église dédiée à la Vierge, et les premières pierres sont posées en 1092-1093¹⁴³. À la différence des sanctuaires mariaux vus jusqu'à présent, le culte à la Basse-Wavre ne se développe pas autour d'une image mais d'une châsse¹⁴⁴. Une première fois confectionnée en 1152 par des orfèvres bruxellois, cette châsse consiste en un phylactère, c'est-à-dire un reliquaire portatif ayant généralement la forme d'une croix. Les orfèvres y ont

141 KNIPPENBERG J., *Historia ecclesiastica ducatus Geldriae, in qua catholicae fidei origo in eodem ducatu, eiusque propagatio, ac conservatio, episcoporum insuper succession, caetuum religiosorum initia etc. recensentur, insertis etiam, quae in regimine politico memoratu digna acciderunt a Christo nato usque ad annum MDCC*, Bruxelles, François Foppens, 1719, p. 234. Cité dans DOHMS P., « Die Geschichte der Wallfahrt nach Kevelaer », in HECKENS J. et SCHULTE STAADE R. (éd.), *Consolatrix afflictorum. Das Marienbild zu Kevelaer. Botschaft, Geschichte, Gegenwart*, Kevelaer, Butzon & Bercker, 1992, p. 230-231.

142 JECK M., « Une Consolatrice peut en cacher une autre ... », art. cit., p. 85.

143 HANON DE LOUVET R., « L'origine de l'église mariale et du prieuré bénédictin de Basse-Wavre à la fin du XI^e siècle », in *Wavriensa*, 1 (1952), p. 46-48.

144 Le principe peut être étonnant puisque les reliques de la Vierge sont extrêmement rares et considérés comme de second ordre par rapport aux reliques de saints en raison de la croyance en l'Assomption qui postule que la Vierge ait été élevée au ciel de corps et d'esprit. BALZAMO N., « Image miraculeuse ... », art. cit., p. 16. Il existe bien pourtant des reliques que l'on attribue à Marie, et elles se présentent sous deux formes : soit sous la forme de restes corporels, assez rares et fortement critiqués, soit sous la forme plus abondante de reliques « de contact », soit des objets ou des vêtements portés par la Vierge. MAES Br. et MARTIN Ph., « Reliques », in HENRYOT F. et MARTIN Ph. (dir.), *Dictionnaire historique de la Vierge Marie ...*, op. cit., p. 399-401.

enfermé plusieurs reliques attribuées au Christ et à Marie et rapportées aux religieux de la Basse-Wavre par des nobles tout juste revenus de la première croisade (1095-1099)¹⁴⁵.

Selon la légende, au moment de la réalisation de la châsse, la ville de Bruxelles est frappée d'une épidémie de « feu sacré », c'est-à-dire d'ergotisme, due à une intoxication alimentaire après la consommation de pains et de préparations faits à partir de seigle¹⁴⁶. Aucun médecin n'arrivant à proposer de remède efficace contre ce mal, les malades se précipitent dans les différents sanctuaires de la ville pour y toucher les reliques de saint qu'ils abritent, mais cette manœuvre ne rencontre pas plus de succès. L'orfèvre qui est alors en train de travailler sur la châsse de la Basse-Wavre, décide de mettre cet artefact à la vue de tous. Ainsi, toute personne qui touche la châsse est aussitôt guérie¹⁴⁷. Selon Antoine Ruteau († 1657)¹⁴⁸, auteur d'un livret de pèlerinage publié à Louvain en 1642, la maladie aurait une origine divine :

« Or, il arriva environ l'an 1150 que nostre Dieu, voulant faire connoistre à tout le monde la grandeur de sa Mère par un traict de sa providence, lascha la bride au diable, à ce que dans ses efforts il fut supplanté par la Vierge. C'est que du plus profond de l'enfer, il porta dans Bruxelles un feu qui brusloit et // consommoit visiblement les corps, sans que les medecins en puissent trouver la cause, non plus que les remedes pour l'esteindre »¹⁴⁹.

Ainsi, c'est Dieu lui-même qui met tout en œuvre pour faire connaître l'existence de la châsse de la Basse-Wavre, et c'est lui aussi qui empêche les saints d'intervenir pour guérir les malades, « reservant cette faveur à sa sainte Mère »¹⁵⁰. Antoine Ruteau souligne donc ici la primauté de la Vierge par rapport aux autres saints. Quelques temps plus tard, la châsse est placée dans l'église de Saint-Nicolas à Bruxelles pour que les fidèles aillent s'y recueillir. Si

145 MARTIN J., *Histoire du culte marial de Basse-Wavre des origines à nos jours*, Wavre, C. H. A. W., 2003, p. 12-13.

146 Appelée « feu sacré » à cause de l'apparition de membres noircis comme du charbon, cette maladie consiste en une gangrène sèche accompagnée de troubles convulsifs dus à un parasite affectant l'ergot de seigle. COUMANS V., « Notes sur l'ergotisme en Brabant au Moyen Âge, particulièrement à Oplinter », in *R. B. P. H.*, 80/4 (2002), p. 1125.

147 RUTEAU A., *L'arche d'alliance ou l'Histoire de Nostre Dame de la Basse Wavre, dict nostre Dame de payx et concord*, Louvain, Everaerd de Witte, 1642, p. 25-28.

148 Membre de l'ordre des Minimes, Antoine Ruteau enseigne la théologie à Anvers puis à Louvain, avant de devenir provincial de son ordre pour les Pays-Bas. DEVILLERS L., « Ruteau (Antoine) », in *B. N.*, t. 20, Bruxelles, Émile Bruylant, 1908-1910, col. 462-464.

149 RUTEAU A., *L'arche d'alliance ...*, *op. cit.*, 1642, p. 25-26.

150 *Idem*, p. 27.

le récit du « feu sacré » est sans aucun doute légendaire, la châsse a bien été exposée en 1152 sur le maître-autel de l'église Saint-Nicolas, situé dans le chœur et qui est aujourd'hui devenu la chapelle mariale. C'est cette exposition qui va donner une grande notoriété à la châsse, qui est ensuite portée en procession dans toute la ville et les villages alentours¹⁵¹.



Fig. 11. *Notre-Dame de la Paix et de la Concorde*, orfèvrerie en cuivre doré et argent, 1628, dimensions inconnues, Wavre, Basilique Notre-Dame de Basse-Wavre. © Jolanta Mrozowska (Notre-Dame de Basse-Wavre, site officiel).

Jusqu'à la seconde moitié du XVI^e siècle, Notre-Dame de la Basse-Wavre faisait partie intégrante du diocèse de Liège. Mais en 1559, une bulle pontificale voulue par Philippe II (r. 1556-1598) réforme les différentes provinces ecclésiastiques des Pays-Bas, et fait rattacher le sanctuaire au nouveau diocèse de Namur, lui-même né d'une scission du diocèse de Liège¹⁵². Pendant ce siècle, le culte marial à la Basse-Wavre est mis à mal par les révoltes qui éclatent en 1568. Parmi ceux qui défendront alors le culte dans le sanctuaire face aux attaques protestantes, on retrouve le prince-évêque Gérard de Groesbeek (r. 1564-1580) ; ce qui montre l'importance que reflète toujours la Basse-Wavre pour le diocèse liégeois¹⁵³. En 1579, des calvinistes s'emparent du pouvoir à Bruxelles, et l'année suivante un édit interdisant le culte catholique est proclamé. À l'arrivée des troupes espagnoles pour reprendre la ville, le surintendant de Bruxelles lance des opérations de pillage dans le Brabant. C'est au cours de

151 MARTIN J., *Histoire du culte marial ...*, op. cit., p. 15-16.

152 HANON DE LOUVET R. et MARTIN J., « Prieuré de Basse-Wavre, à Wavre », in BERLIÈRE U. (dir.), *Monasticon belge*, t. 4, *Province de Brabant*, vol. 1, Liège, Centre National de Recherches d'Histoire Religieuse, 1964, p. 122.

153 MARTIN J., *Histoire du culte marial ...*, op. cit., p. 33.

ces raids, que la châsse mariale est détruite, probablement au cours du mois de novembre 1582¹⁵⁴. Ce n'est seulement qu'à partir de 1597 que le culte marial fait son retour à la Basse-Wavre, avec la reprise des pratiques processionnelles. En 1605, le village de Bossut est frappé par une maladie contagieuse. Les villageois, après avoir tenté tous les remèdes possibles, partent chercher les restes de la châsse détruite pour faire une procession qui va libérer le bourg du mal qui décime ses habitants¹⁵⁵. Se pose alors la question de remplacer la châsse disparue. C'est chose faite en 1628 : grâce à cette nouvelle châsse de forme rectangulaire et ornée de quatorze médaillons ovoïdes – répartis sur ses quatre faces et racontant l'origine du sanctuaire et les premiers miracles (Fig. 11) – le sanctuaire brabançon va connaître son épanouissement au cours du XVII^e siècle¹⁵⁶.

2.2. Notre-Dame de Dieupart.

Plus proche de Liège, apparaît au XIII^e siècle un autre culte marial au prieuré clunisien de Dieupart, à Aywaille, où le culte a été introduit en 1088¹⁵⁷. Il s'agit d'un sanctuaire dit « à répit », spécialisé dans la réanimation d'enfants mort-nés¹⁵⁸. En 1603, après la mort du dernier prieur Thierry de Lynden, le sanctuaire passe aux mains des jésuites de Luxembourg. Ces derniers avaient déjà jeté leur dévolu sur le prieuré en 1594, mais le prieur de Lynden s'était alors farouchement opposé à leur tentative. Les jésuites se trouvant à présent à la tête d'un nouveau sanctuaire marial, on pourrait croire qu'ils y feront développer le culte de la Vierge de manière significative, comme ils l'ont fait à Foy et à Luxembourg. Cependant, ils se sont intéressés à Aywaille uniquement pour les revenus réguliers et abondants que cette seigneurie génère afin de les réinjecter dans leur collège à Luxembourg. Dès leur arrivée, les jésuites entrent d'ailleurs en conflit avec le clergé de Dieupart et la communauté des habitants d'Aywaille. Le sanctuaire va pâtir de ces querelles incessantes¹⁵⁹. En 1654, l'église Notre-

154 *Idem*, p. 35-36.

155 *Idem*, p. 38-39.

156 *Idem*, p. 43-45.

157 AIMONT P., *Aqualia. Histoire de la seigneurie d'Aywaille et de la basilique de Dieupart*, Bomal-sur-Ourthe, Jean Petitpas, 1975, p. 237.

158 Sur les sanctuaire à répits dans les Pays-Bas, lire GÉLIS J., *Les enfants des limbes. Mort-nés et parents dans l'Europe chrétienne*, Paris, Audibert, 2006 ; ID., *Les petits innocents. Les enfants mort-nés et le miracle de répit en Belgique*, Bruxelles, Tradition wallonne, 2004, et HENNEAU M.-É., « Sanctuaires à répit de Wallonie », in *Annales du Cercle historique de Marche-en-Famenne*, 4 (1989), p. 7-18.

159 AIMONT P., *Aqualia ...*, op. cit., p. 75-77.

Dame de Dieupart est incendiée par des troupes françaises de passage dans la région. La reconstruction de l'édifice est commencée seulement deux ans plus tard, sous l'impulsion de Godefroid de Sélys (1610-1680) alors maître des forges de Dieupart¹⁶⁰. Mais les jésuites luxembourgeois refusent de financer les travaux, ce qui les expose à un long procès avec les paroissiens¹⁶¹.



Fig. 12. *Vierge à l'Enfant couronnée, Notre-Dame de Dieupart*, plomb, étain, argent, ca. 1654, 12 x 4 cm, Aywaille, Église Notre-Dame de Dieupart. © Amauri Simon.



Fig. 13. *Vierge à l'Enfant couronnée, Notre-Dame de Dieupart*, plomb, étain, argent, ca. 1654, 12 x 4 cm, Aywaille, Église Notre-Dame de Dieupart. © KIK-IRPA, Bruxelles, cliché A041629.

Les pères de la Compagnie de Jésus ne se sont pourtant pas complètement désintéressés de Notre-Dame de Dieupart. Vers 1660, le recteur Jean de Viron (1606-1676) envoie une notice décrivant le sanctuaire à Wilhelm Gumpfenberg (1609-1675)¹⁶². Ce dernier est l'auteur d'une célèbre topographie mariale : l'*Atlas Marianus*, qu'il publie pour la première fois en 1657¹⁶³, dans laquelle il compte indexer de la manière la plus exhaustive possible les sanctuaires abritant une image miraculeuse de Marie, en y présentant les

160 LOGNARD B., *L'église Notre-Dame de Dieupart à Aywaille : l'architecture*, Mémoire de licence en Histoire de l'art et archéologie, inédit, ULiège, année académique 2007-2008, p. 23 et 68. L'image miraculeuse originale a été détruite lors de cette incendie et est depuis remplacée par une petite Vierge à l'Enfant en plomb, en étain et en argent (Fig. 12 et 13).

161 AIMONT P., *Aqualia ...*, op. cit., p. 78.

162 *Idem*, p. 238.

163 Pour une édition récente du livre de 1657, voir GUMPPENBERG W., *L'Atlas Marianus de Wilhelm Gumpfenberg : édition et traduction (1657)*, éd. de BALZAMO N., CHRISTIN O. et FLÜCKIGER F., Neuchâtel, Alphil-Presses universitaires suisses, 2015.

propriétés des images (matériau, forme, posture), les événements (inventions, miracles), les lieux et les acteurs. Dans la dernière édition parue en 1672, près de 1 200 sanctuaires mariaux sont ainsi inventoriés¹⁶⁴. Bien que l'*Atlas* soit attribué à Gumpfenberg, il s'agit en réalité d'une œuvre collective de toute la Compagnie de Jésus. Le jésuite munichois va en effet faire jouer tout l'engrenage institutionnel que son ordre a développé dans le monde catholique et communiquer avec ses pairs grâce à leur complexe système de correspondance¹⁶⁵. C'est grâce à ce système que Gumpfenberg reçoit la notice sur Notre-Dame de Dieupart, qu'il fait publier dans son *Atlas* de 1672¹⁶⁶. Malgré cette promotion du sanctuaire aqualien, l'incendie de 1654 s'avère désastreux pour le culte qui y est porté. En 1667, le recteur des jésuites de Luxembourg fait savoir au curé de Dieupart que d'autres sanctuaires accueillent bien plus de pèlerins en un mois que celui d'Aywaille en un an¹⁶⁷. Déjà forts occupés avec l'important sanctuaire se trouvant dans la ville où ils siègent, peut-être que les jésuites de Luxembourg ne veulent pas s'embarrasser d'un lieu de culte lointain et qui attire aussi peu de fidèles.

2.3. Notre-Dame de la Sarte.

Situé sur la colline du même nom aux abords de Huy, ce sanctuaire s'ouvre en 1621 avec le miracle dit « du fagot ». Ce miracle est assez similaire à celui qui se trouve à l'origine du culte marial à Montaigu : Anne Hardi († 1622), femme originaire de la paroisse Saint-Denis à Huy qui est partie aller chercher du bois, rentre chez elle en passant par la chapelle de la Sarte, alors en ruine. Là-bas, elle trouve une statue de la Vierge en bois gisant sur le sol (Fig. 14), et décide de la mettre sur son fagot pour l'emporter chez elle. Cependant, l'image devient si lourde qu'il est impossible de la soulever. La femme décide donc de laisser la statue

164 CHRISTIN O. et FLÜCKIGER F., « Introduction. L'*Atlas Marianus* de Wilhelm Gumpfenberg : une topographie sacrée à l'âge de la science classique », in CHRISTIN O., FLÜCKIGER F. et GHERMANI N., *Marie mondialisée ...*, op. cit., p. 10-12. Les topographies sacrées, ou mariales lorsqu'ils concernent uniquement le culte de la Vierge, sont des dictionnaires des différents lieux de pèlerinage d'une région, parés d'illustrations, et dont le but est de faire du pèlerinage une véritable arme de la Contre-Réforme. MAES Br., « Les topographies mariales : une "politique du pèlerinage" européenne au XVII^e siècle ? », in CHANTRE L., D'HOLLANDER P. et GRÉVY J. (dir.), *Politiques du pèlerinage. Du XVII^e siècle à nos jours*, Rennes, P. U. R., 2014, p. 17 et 22.

165 DELFOSSE A., « L'*Atlas Marianus*, une entreprise collective », in CHRISTIN O., FLÜCKIGER F. et GHERMANI N., *Marie mondialisée ...*, op. cit., p. 135-139.

166 GUMPFENBERG W., *Atlas Marianus quo sanctae Dei genitricis Mariae imaginum miraculosarum origines duodecim historiarum centuriis explicantur*, Munich, Johan Jaecklin, 1672, p. 155-156.

167 AIMONT P., *Aqualia ...*, op. cit., p. 239.

à sa place et s'empresse d'aller raconter cette découverte. Après avoir appris la nouvelle, les premiers pèlerins vont porter leur dévotion à la Sarte¹⁶⁸. La même année, sans doute, survient la première guérison miraculeuse attribuée à la Vierge de la Sarte, mais dont la bénéficiaire n'en fera relation qu'en 1624. C'est Anne de Nandren (s.d.), une sage-femme originaire de Huy âgée de cinquante-huit ans, qui vient faire ses prières dans l'espoir d'obtenir la guérison d'une fracture et d'une colique¹⁶⁹.



Fig. 14. Notre-Dame de la Sarte nue (à gauche) et vêtue d'une robe (à droite).
Notre-Dame de la Sarte, chêne, ca. 1450-ca. 1475, 83 cm, Huy, Église Notre-Dame de la Sarte. Je remercie Madame Carine Boehmer de m'avoir fait parvenir ce cliché.

Ce n'est ni le miracle « du fagot », ni la guérison d'Anne de Nandren qui va faire connaître le sanctuaire hutois dans la principauté de Liège, mais celle de Marie de Maecht (s.d.), survenue le 29 août 1624. Cette jeune fille de vingt-deux ans est originaire de Gand et connaît des difficultés à marcher en raison d'une contraction des nerfs de sa jambe droite survenue trois ans plus tôt. Après avoir fait dévotion à deux reprises à Notre-Dame de la Sarte et fait trois tours de la chapelle, la jeune Marie se voit subitement guérie et laisse ses deux potences en remerciement. Ce miracle va connaître un grand retentissement grâce à l'action des jésuites de Huy qui s'empressent d'envoyer une relation à Rome. Après quoi, les

168 GRÉGOIRE Ch., « Les origines et les premiers développements du culte de Notre-Dame de la Sarte (1621-1676) », in *Notre-Dame de la Sarte. Culte et trésor*, Huy, Commission des fêtes septennales, 1991, p. 9. Cet article est une version remaniée de ID., « Notre-Dame de la Sarte. Naissance d'un culte », in *A. C. H. S. B. A.*, 38/109 (1984), p. 201-301.

169 GRÉGOIRE Ch., « Les origines et les premiers développements ... », art. cit., p. 10-11.

chanoines de la collégiale Notre-Dame, détenteurs du pouvoir archidiaconal, lancent une enquête afin de vérifier l'authenticité des miracles survenus depuis 1621 à La Sarte¹⁷⁰. Le temps de l'enquête, d'autres guérisons surviennent dans ce nouveau sanctuaire et sont directement prises en compte par les enquêteurs. Ces derniers miracles, ainsi que les circonstances liées à l'authentification de la guérison de Marie de Maecht entre le Magistrat de Gand et le chapitre de la cathédrale Saint-Lambert à Liège, font que l'enquête aboutit seulement en 1656. L'année suivante, le 20 juillet, le baron de Surlet, Jean-Ernest de Chokier († 1701), vicaire-général de Liège, consent finalement à la publication du miracle de Marie de Maecht, et par conséquent à la reconnaissance officielle du sanctuaire hutois¹⁷¹.

3. Les sanctuaires liégeois.

C'est dans cette dernière catégorie que s'insère le sanctuaire de Saint-Séverin à Liège. En effet, les pèlerins qui viennent porter leur dévotion à la Vierge éponyme sont pour la grande majorité originaires de Liège et de ses alentours. La raison pour laquelle ce genre de pèlerinage très local connaît un rayonnement limité est l'existence probable d'un réseau étroit de sanctuaires au sein de la localité où il se trouve et dans lequel les différents lieux de culte sont en concurrence directe¹⁷².

Cette concurrence est implicitement créée par les miraculés : une fois la guérison accordée, l'heureux élu va s'empresse de la raconter à quiconque veut bien l'entendre. La renommée d'un sanctuaire est donc avant tout fondée sur le colportage¹⁷³. En effet, dans presque tous les livrets de pèlerinage, chaque récit de miracles raconte comment l'existence du sanctuaire est venue à la connaissance du futur miraculé. Voici par exemple le cas de Madeleine Tourment (s.d.), habitante de la paroisse Saint-Christophe qui a perdu l'usage d'un bras et qui souffre de l'incapacité des médecins et chirurgiens à trouver un remède efficace :

« Cet accident si inopiné et si étrange la fit d'abord recourir aux Chirurgiens et aux
Medecins, qui la jugerent incurable et lui dirent qu'il étoit autant possible de lui guerir le

¹⁷⁰ *Idem*, p. 15-16.

¹⁷¹ *Idem*, p. 16-18.

¹⁷² SIGAL P.-A., « L'apogée du pèlerinage médiéval : les XI^e, XII^e et XIII^e siècles », in CHÉLINI J. et BRANTHOMME H. (dir.), *Les chemins de Dieu ...*, op. cit., p. 179.

¹⁷³ BALZAMO N., *Les miracles dans la France du XVI^e siècle ...*, op. cit., p. 206.

bras et le retablir en son pristin état, comme de rejoindre ensemble deux bouts coupez d'une paille qui croîtroit encore au champ. Nonobstant ce que l'on pût faire pour elle, fût de lui guerir sa playe mais non pas sa douleur ni sa tristesse, qui lui durerent trois ans entiers ; jusqu'à ce qu'ayant ouï dire que la sainte Vierge avoit fait un Miracle dans l'Église de // S. Severin, faisant reverdir et reflleurir des rameaux déjà secs et arides, attaché aux pieds de son Image »¹⁷⁴.

On voit donc que c'est le bouche à oreille, le « ouï dire », qui fait diffuser la nouvelle des miracles octroyés par la Vierge à Saint-Séverin. Ceci rappelle, comme il a déjà été vu, le fait que les petits sanctuaires locaux se fondent surtout sur une culture orale, et que certains d'entre eux ne publient pas de livret de pèlerinage, se contentant pour leurs dévots d'ouvrages de dévotion mariale plus généraux¹⁷⁵. Ayant pris connaissance des multiples lieux de culte où la Vierge accorde ses faveurs, les pèlerins n'ont plus qu'à choisir lequel ils souhaitent visiter. Le choix se fait généralement selon plusieurs critères : la spécialité thaumaturgique, la distance à parcourir à pied ainsi que les différents obstacles sur la route (colline, ravin, cours d'eau, etc.) ; le légendaire, qui peut donner des origines anciennes au sanctuaire mais surtout décrit des événements considérés comme irréversibles (l'exemple ci-dessus montre que les rameaux reverdis font partie intégrante de la tradition) ; et enfin les aspects de la statue miraculeuse permettant un accès avec le divin¹⁷⁶.

3.1. Les sanctuaires mariaux.

Quels sont alors les sanctuaires que les pèlerins peuvent choisir à Liège, à part celui de Saint-Séverin ? Auguste de Reume (1807-1865), militaire et bibliophile belge qui a réussi à rassembler une impressionnante bibliothèque d'ouvrages rares et de gravures relatives au culte de la Vierge et aux images miraculeuses en Belgique¹⁷⁷, publie en 1856 un ouvrage intitulé *Les vierges miraculeuses de la Belgique*¹⁷⁸. Forte de sent-six notices et de quarante gravures, l'œuvre d'Auguste de Reume s'inscrit dans la continuité des topographies mariales

174 *Les merveilles de la glorieuse Vierge* ..., *op. cit.*, p. 9-10.

175 Voir introduction.

176 BALZAMO N., *Les miracles dans la France du XVI^e siècle* ..., *op. cit.*, p. 209. MAES Br., « Les conditions de voyage des pèlerins sous l'Ancien Régime », in *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 121/3 (2014), p. 81-84.

177 BERGMANS P., « Reume (Auguste-Joseph de) », in *B. N.*, t. 19, Bruxelles, Émile Bruylant, 1907, col. 178-182.

du XVII^e siècle, dont celle de Gumpenberg¹⁷⁹. Il ne donne ainsi que deux sanctuaires liégeois : la Vierge de Saint-Séverin¹⁸⁰, et la Vierge de Saint-Rémy¹⁸¹. Comme on le verra au cours du chapitre suivant, c'est avec ce dernier sanctuaire que Notre-Dame de Saint-Séverin sera en concurrence directe.

Dans un article un peu plus récent, Jean Lechanteur révèle l'existence d'autres sanctuaires mariaux à Liège, essentiellement des sanctuaires « à répit ». En plus de Saint-Séverin et Saint-Rémy, il parle ainsi de la Vierge de Sainte-Foy, dans le faubourg Saint-Léonard, qui, entre 1657 et 1663, dont on lui attribue huit miracles¹⁸², et de la Vierge conservée dans le cloître de la cathédrale Saint-Lambert, à qui on attribue au moins deux miracles : le premier en 1673, le second l'année suivante¹⁸³. Cependant, ces deux images mariales n'ont été l'objet d'aucun livret de pèlerinage et semblent d'avoir accordé leurs bienfaits que très occasionnellement. En effet, après un long dépouillement des archives de notaires liégeois des XVII^e et XVIII^e siècles, Jean Lechanteur ne trouve que douze événements miraculeux répartis entre 1657 et 1705¹⁸⁴.

3.2. *Les saints thaumaturges et leur culte à Liège.*

Le culte marial n'est évidemment pas le seul à faire l'objet d'un pèlerinage à Liège. Il ne faut pas oublier le patron de la ville : saint Lambert, ancien évêque de Tongres-Maastricht mort en martyr vers le 17 septembre 705. Le culte de celui-ci est d'ailleurs étroitement lié à celui de la Vierge. En effet, depuis 1277 cette dernière apparaît dans les représentations du martyre de saint Lambert. Au XVII^e siècle, le Chapitre cathédral commande au célèbre peintre Bertholet Flémal (1614-1675) un grand retable pour orner le maître-autel de la cathédrale Saint-Lambert. Achevée en 1657, mais seulement placée trente ans plus tard, cette œuvre est aujourd'hui disparue. On peut toutefois avoir une idée de ce à quoi elle ressemblait grâce à

178 DE REUME A., *Les vierges miraculeuses de la Belgique, histoire des sanctuaires où elles sont vénérées ; légendes, pèlerinages, confréries, bibliographie*, Bruxelles, Parent, 1856.

179 *Idem*, p. VI.

180 *Idem*, p. 46-47.

181 *Idem*, p. 25-27.

182 LECHANTEUR J., « Résurrections d'enfants mort-nés (quelques cas liégeois) », in *Enquêtes du Musée de la Vie wallonne*, 15/177-180 (1984-1985), p. 356.

183 *Idem*, p. 361-362.

184 *Idem*, p. 355.

des œuvres postérieures qui s'en inspirent fortement. Élève de Flémal, Englebert Fisen (1655-1733) produit deux *Martyre de saint Lambert* proches de la peinture de son maître : le premier daterait de 1679 (Fig. 15), tandis que le second, qui date de 1693, Fisen l'a réalisé pour sa tante (Annexe 4). Une autre réalisation, plus ou moins contemporaine que celles de Fisen, est la gravure d'Hubert Spiesz (s.d.) sur laquelle on peut voir les armes de Maximilien-Henri de Bavière (Fig. 16). Sur cette dernière on peut voir Lambert en train d'être attaqué par une troupe armée au pied d'un autel et, levant les yeux au ciel, il aperçoit la Vierge, entourée d'ange, lui offrant l'accueil au paradis. L'œuvre de Flémal, du moins de ce que l'on peut voir des versions de Fisen et Spiesz, démontre ainsi le double patronage de la cathédrale de Liège : saint Lambert et Marie¹⁸⁵.

Le culte de saint Lambert se développe très vite après sa mort et, dès le VIII^e siècle, dépasse les frontières du diocèse de Tongres-Maastricht-Liège. Il apparaît à Liège, à l'endroit où le martyr s'est fait assassiné, et des premiers miracles lui sont attribués : deux hommes recouvrent la vue et Ode, femme aveugle qui avait aussi reçu les mêmes faveurs, fait construire une basilique à l'emplacement du prodige. L'évêque Hubert († 727) fait ensuite transférer les reliques de son prédécesseur à Liège qui devient alors le nouveau siège du diocèse. Le culte de saint Lambert atteint son point culminant vers l'an mil avant de tomber peu à peu dans l'oubli. Au XII^e siècle, le prince-évêque Henri de Leez (r. 1145-1164), désirent rendre l'éclat que son Église a perdu après la Querelle des Investitures, fait stimuler le pèlerinage de saint Lambert, notamment par la promotion de la vénération de ses reliques et la diffusion de nouveaux textes hagiographiques. Le culte du patron de Liège s'exporte alors en Allemagne du Sud, en Autriche et en France à travers plusieurs ordres religieux comme les bénédictins. Le pèlerinage connaît cependant un ralentissement à partir de la seconde moitié du XV^e siècle, à cause de la guerre contre le duc de Bourgogne menant au sac de Liège de 1468 et de la guerre civile qui déchire la ville à partir de 1489¹⁸⁶.

185 KUPPER J.-L., et GEORGE Ph., *Saint Lambert, de l'histoire à la légende*, Bruxelles, Luc Pire, 2006, p. 70-73.
KAIRIS P.-Y., *Bertholet Flémal (1614-1675). Le « Raphaël des Pays-Bas » au carrefour de Liège et de Paris*, Paris, Arthena, 2015, p. 164-165. ID., « Bertholet Flémal et le maître-autel de la cathédrale Saint-Lambert », in *Bulletin de la Société royale « Le Vieux-Liège »*, 13/274 (1996), p. 520-525.

186 BERTRAND P., « Lambert (Saint) de Tongres-Maastricht », in AUBERT R. et COURTOIS L. (dir.), *D. H. G. E.*, t. 30, Paris, Letouzey et Ané, 2010, col. 49-51.



Fig. 15. FISEN E., *Martyre de saint Lambert*, huile/toile, ca. 1679, 129 x 89 cm, Liège, Musée de La Boverie, inv. 313. © KIK-IRPA, Bruxelles, cliché X071465.



Fig. 16. SPIESZ H., *Martyre de saint Lambert*, taille-douce, ca. 1680, 63.1 x 43.1 cm, Liège, ULiège, Musée Wittert, inv. 2031. © KIK-IRPA, Bruxelles, cliché M036570.

C'est le prince-évêque Érard de la Marck (r. 1506-1538), véritable prince de la Renaissance, qui va raviver la flamme du culte de saint Lambert à Liège. Le jour même de son élection, le 30 décembre 1505, il lance le projet de faire réaliser le célèbre buste-reliquaire de plus d'un mètre cinquante de hauteur, aujourd'hui conservé au Trésor de Liège. Cette importante œuvre d'orfèvrerie est inaugurée le 28 avril 1512 lors de la procession solennelle qui commémore le translation des reliques du saint de Maastricht à Liège par saint Hubert. Le prince-évêque fait donc de cette procession une des principales solennités de la ville liégeoise dont le cortège s'achève avec la statue de la Vierge Marie, rappelant encore une fois la proximité entre les deux intercesseurs. Le 4 mai 1526, Érard de la Marck, devenu depuis peu cardinal, rénove la procession et la proclame comme « perpétuelle »¹⁸⁷.

Au siècle suivant, le culte de saint Lambert est réaffirmé par le prince-évêque Ferdinand de Bavière. En 1642, le pape Urbain VIII impose une réforme du calendrier dans tous les diocèses afin de l'universaliser et de diminuer le nombre de fêtes de précepte. Avec cette réforme, les fêtes de saint Lambert, mais aussi celles de saint Hubert, deux figures centrales des traditions culturelles liégeoises, sont vouées à disparaître. Cependant le pape permet à chaque diocèse de conserver une fête patronale et, par un habile tour de passe-passe, Ferdinand de Bavière réintègre les fêtes supprimées dans le calendrier liégeois. Le prince-évêque, par un mandement du 12 avril 1643, propose en effet de faire de saint Lambert le patron de la principauté et de saint Hubert le patron de la cité de Liège¹⁸⁸.

Ce dernier, successeur de saint Lambert, est donc lui aussi l'objet d'un culte et d'un pèlerinage. Ce n'est qu'à partir du X^e siècle que saint Hubert devient le patron des chasseurs dont le culte est pratiqué au monastère d'Andage dans les Ardennes. On lui prête également le pouvoir de guérir la rage, qui est surtout transmise par les chiens. Le culte commence à se diffuser à partir du XIII^e siècle, grâce aux ducs de Brabant qui construisent près de Bruxelles une chapelle consacrée à ce saint à Boisfort. Deux siècles plus tard, un nouveau récit légendaire est ajouté à la tradition de saint Hubert : celui de sa conversion, qui raconte sa rencontre, en pleine partie de chasse, avec un cerf portant une croix dans sa ramure qui l'enjoint à se convertir et à se confier à l'évêque Lambert de Tongres-Maastricht. Cette

187 BRUYÈRE P., « Érard de la Marck, promoteur en 1512 de la procession de la translation de saint Lambert », in *Bulletin de la Société royale « Le Vieux-Liège »*, 16/336 (2012), p. 129-152.

188 DELFOSSE A., « La Congrégation des Rites et la sainteté antique », in DOMPNIER B. et NANNI St. (éd.), *La mémoire des saints originels entre XVI^e et XVIII^e siècle*, Rome, École française de Rome, 2019, p. 139-140.

légende du cerf crucifère va se diffuser avec la création de deux ordres laïcs : l'Ordre Noble de Saint-Hubert de Lorraine et du Barrois, fondé en 1416, et l'Ordre de Saint-Hubert, fondé en 1444 par le duc Gérard II de Juliers (1416-1475)¹⁸⁹.

À Liège, saint Hubert n'est pas tant vénéré pour ses talents de guérisseur ou comme patron des chasseurs, mais bien comme le saint évêque qui, par sa décision d'y emmener les restes de saint Lambert, a fait de Liège le siège de son diocèse et une ville importante du nord de l'Europe. Considéré comme le fondateur de la ville, le patron des Ardennes, du moins à Liège, est étroitement associé à saint Lambert. Il est d'ailleurs représenté dans les saynètes qui contournent le fameux buste-reliquaire de ce dernier réalisé en 1512¹⁹⁰. Bien que Liège ne soit pas le centre du pèlerinage, une archiconfrérie installée dans l'église Saint-Hubert de Liège depuis 1640 à la suite d'une épidémie de rage dans la cité instaure une procession en mémoire de saint Hubert et organise régulièrement des pèlerinages vers le monastère des Ardennes – qui a entre-temps échangé son nom pour celui de son saint tutélaire – depuis la cité liégeoise¹⁹¹. Ainsi, l'église Saint-Hubert devient le centre du culte de ce même saint à Liège et le point de départ pour les Liégeois qui voudraient faire le pèlerinage vers son grand sanctuaire des Ardennes.

Aux côtés de ces deux grandes figures liégeoises, il existe d'autres saints thaumaturges à qui des miracles ont été attribués à Liège mais dont leurs sanctuaires n'ont pas connu un grand rayonnement. Depuis le XII^e siècle au moins, des miracles sont périodiquement attestés dans la chapelle Saint-Léonard située dans le faubourg du même nom aux portes de la ville. Construite vers 1193-1194 et dédiée à saint Léonard de Noblat († *ca.* 559), patron des prisonniers, la chapelle abrite une statue du saint, qui a été depuis transférée dans l'église voisine de Sainte-Foy avant d'être l'objet d'un vol au cours du XX^e siècle¹⁹². Son culte se réactive dès le tout début du XVII^e siècle : l'historien liégeois Théodose Bouille († 1743)

189 BERTRAND P., « Hubert (Saint) de Tongres-Maastricht », in AUBERT R. (dir.), *D. H. G. E.*, t. 25, Paris, Letouzey et Ané, 1995, col. 22-23.

190 DIERKENS A., « Propos sur le culte de saint Hubert au pays de Liège. En guise d'introduction », in DIERKENS A. et DUVOSQUEL J.-M. (éd.), *Le culte de saint Hubert au Pays de Liège*, Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, 1991, p. 53-54.

191 MARQUET L., « La confrérie du Grand Saint-Hubert aux Ardennes et le pèlerinage des Liégeois à Saint-Hubert », in *Tradition wallonne*, 5 (1988), p. 325-374.

192 GEORGE Ph., *Reliques et arts précieux en pays mosan. Du haut Moyen Âge à l'époque contemporaine*, Liège, Éd. du Céfal, 2002, p. 235.

rapporte dans sa célèbre *Histoire de la ville et du pays de Liège*¹⁹³ qu'en 1604, un jeune garçon de dix ans originaire de la paroisse de Sainte-Marguerite, devenu impotent à cause d'un crachement de sang qui a duré six mois, a été miraculeusement guéri après avoir prié dans la chapelle Saint-Léonard, où il s'était rendu accompagné de sa sœur. Quelques jours plus tard, on décide d'organiser une procession allant de la paroisse Sainte-Marguerite jusqu'à la chapelle Saint-Léonard, au cours de laquelle le jeune miraculé était mis en valeur dans le cortège, vêtu d'une robe blanche, marchant à pieds nus et tenant un cierge à la main¹⁹⁴. L'historien s'inspire en vérité de la relation faite par Gilles Guillion (ca. 1575-1620), curé de la paroisse Sainte-Marguerite, dans sa *Vie de saint Léonard avec les miracles advenus par ses mérites au fauxbourg de la cité de Liège*, publiée l'année suivant l'événement¹⁹⁵. Quelques décennies plus tard, en 1634, la chapelle est à nouveau le théâtre d'un exorcisme et de la guérison miraculeuse du brodeur Henri Le Rond (s.d.). En remerciement, ce dernier décide en 1642 de partir en Sardaigne pour y chercher des reliques pour le prieuré dont dépend la chapelle.¹⁹⁶

En janvier 1648, un autre saint thaumaturge est à l'origine d'une guérison miraculeuse. Marie Ook (s.d.), fille de Philippe Ook (s.d.) et de Marie du Faïs (s.d.), tous deux bourgeois de Liège, est guérie de son ulcère au foie qui l'a fait souffrir depuis trois ans après avoir fait une neuvaine et utiliser de l'eau qui a été bénite par le contact avec les reliques de saint Albert, confesseur de l'ordre du Carmel¹⁹⁷. À cette occasion, le carme Mathias à Corona († 1676) publie une vie du saint guérisseur afin de le faire entrer dans la postérité¹⁹⁸. Toutefois, il

193 Carme chaussé, historien et théologien, Théodose Bouille a eu une très longue vie. On ignore sa date de naissance exacte mais il a fait son noviciat en France en 1649, avant d'accéder au titre de bachelier à la Sorbonne. Entre 1725 et 1732, fort de son expérience, il publie sa célèbre histoire de Liège en trois volumes qui demeure une précieuse de sources d'informations pour les XVII^e et XVIII^e siècles. THIELENS J., « Bouille (Théodose) », in *B. N.*, t. 38, Bruxelles, Émile Bruylant, 1973, col. 36-37.

194 BOUILLE Th., *Histoire de la ville et du pays de Liège*, t. 3, Liège, Guillaume Barnabé, 1732, p. 103-104.

195 Cette œuvre est toutefois introuvable. GUILLION G., *Vie de saint Léonard avec les miracles advenus par ses mérites au fauxbourg de la cité de Liège*, Liège, [s.n.], 1605.

196 GEORGE Ph., « Revenant et exorcisme à Liège. Quête de reliques en Sardaigne (1634-1652) », in *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, 167 (2001), p. 253-256 et p. 265.

197 À CORONA M., *Tableau de la vie et miracles de saint Albert confesseur, religieux de l'Ordre de notre Dame du Mont Carmel, représentant avec quelques traits ou discours pieux sa vie au monde, sa vie en religion, quelques miracles qu'il a fait en sa vie, ceux qu'il a opérés après sa mort*, Liège, Léonard Streel, 1648, p. 560-564.

198 « Un miracle opéré cete année par les merites du glorieux saint Albert et approuvé depuis trois mois, joint à votre devition, m'a donné sujet de donner au public sa vie et la représenter en un tableau afin d'être presentement veue et admirée de tous, ou en un mausolée afin que ce saint soit honoré de la posterité ». *Idem*, f. [*]6^ro.

semble qu'aucun de ces deux saints thaumaturges, que ce soit saint Léonard ou saint Albert, n'aient bénéficié d'un pèlerinage dépassant les limites de Liège et de ses faubourgs.

Chapitre II : Saint-Séverin au « temps des miracles » (1631-1681).

Dans un article qui fait aujourd'hui référence, Jean de Viguerie démontre l'existence d'un « temps des miracles » dans la France du XVII^e siècle qui commence après l'assassinat du roi Henri IV (r. 1589-1610) en 1610. Jusqu'en 1640, le nombre de miracles ne cesse de d'augmenter, avant de connaître une stagnation au milieu du siècle et une forte diminution à partir de 1660. Dès les années 1680, le miracle devient chose rare¹⁹⁹. Or, force est de constater que les miracles connus de Notre-Dame de Saint-Séverin à Liège reprennent en partie seulement ce schéma : comme on va le voir, le premier miracle qui lui est attribué date de 1631 et le dernier de 1681. Le chapitre suivant propose donc d'étudier ces cinquante années d'événements miraculeux et d'en dégager les circonstances.

1. Naissance du sanctuaire en des temps troublés.

Le 1^{er} juillet 1631, à la veille de la fête de la Visitation de la Vierge, alors que l'on se prépare à la célébration en débarrassant l'église de Saint-Séverin des « mays »²⁰⁰ qui ont été placés là pour la fête paroissiale, on remarque qu'il n'est pas nécessaire de remplacer ceux qui se trouvent de part et d'autre de l'image de la Vierge, « car l'on vit qu'ils étoient recouverts de nouvelles feuilles et fleurissoient // comme au commencement du Printemps ; nonobstant qu'ils eussent été secs et morts depuis plusieurs jours, pendant lesquels ils avoient été exposez sans eau aux pieds de la sainte Vierge »²⁰¹. Très vite, la nouvelle se répand et fait venir à l'église un nombre important de curieux qui, une fois arrivés, se disputent les rameaux reflouris au point qu'il n'en reste seulement quelques feuilles et brindilles. L'événement attire également des

199 DE VIGUERIE J., « Le miracle dans la France du XVII^e siècle », in *Dix-Septième Siècle*, 140/3 (1983), p. 318.

200 Branchages verts, généralement de hêtre ou de houx, que l'on dépose ou que l'on offre le 1^{er} mai. MARTIN R., « Mai », in ATILF, *D. M. F.*, [en ligne], <http://zeus.atilf.fr/dmf/> (page consultée le 29/03/2021 ; mise à jour en 2015).

201 *Les merveilles de la glorieuse Vierge ...*, op. cit., p. 46-47.

étrangers et des personnes de marque venus faire de riches offrandes à la Vierge qui vient, dit-on, d'octroyer son tout premier miracle²⁰².

C'est donc en ce jour de fête que le premier miracle attribué à la Vierge de Saint-Séverin a été réalisé. Le temps à Liège n'est pourtant pas aux festivités. La ville est en effet en ce moment frappée par une série de troubles qui soulignent le contexte d'apparition du sanctuaire. On sait, depuis les travaux de Jean Delumeau, que les épisodes de troubles sont des moments propices à la ferveur dévotionnelle²⁰³. La peur que la guerre ne s'introduise au sein de la ville peut effectivement conduire des populations terrifiées à augmenter leurs prières auprès de la Vierge et des saints dans différents sanctuaires afin d'implorer leur protection²⁰⁴. De plus, indépendamment des formes qu'il peut prendre, un miracle est un révélateur des tensions, à la fois extérieures et intérieures, de la ville dans laquelle il s'est manifesté²⁰⁵. Le premier miracle de Saint-Séverin prend place dans un contexte liégeois de grande tension, marqué autant par les événements internationaux de la guerre de Trente Ans que par le conflit interne opposant les Chiroux et les Grignoux qui excite les passions.

1.1. À l'extérieur de la ville : les passages de troupes étrangères.

En cette période, la principauté de Liège est incessamment traversée par des troupes étrangères qui sévissent dans les campagnes. Un mandement du prince-évêque Ferdinand de Bavière datant de quelques jours seulement après le miracle de juillet met en garde ces troupes armées contre les exactions qu'ils pourraient commettre sur la population liégeoise et leur fait savoir que :

« tous officiers et ministres de leurs armées debvront avoir très-soigneuse garde à ce que les soldats qui sont sous leur commandement ne chargent ni infestent aucunement les sujets // de nostre pays de Liège, par injures, vexations, molestations ou exactions, ainsi

202 *Idem*, p. 47. Il faut noter ici qu'au contraire de Montaigu, Foy ou encore La Sarte, la légende de fondation du sanctuaire Saint-Séverin n'est pas de type hiérophanique, mais celui de l'image dite activée : il ne met pas l'accent sur l'origine de l'objet, « mais sur un événement teinté de surnaturel qui l'extrait de la masse des images anonymes pour le doter d'un statut exceptionnel ». BALZAMO N., « Les légendes de fondation ... », art. cit., p. 219.

203 DELUMEAU J., *Rassurer et protéger. Le sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois*, Paris, Fayard, 1989.

204 DELFOSSE A., *La « Protectrice du Pays-Bas » ...*, op. cit., p. 55.

205 JULIA D., « Un miracle à Paris en 1725 », in JULIA D. *Réforme catholique, religion des prêtres et « foi des simples »*. *Études d'anthropologie religieuse (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Genève, Droz, 2014, p. 353-354.

qu'ils pourvoient à leur support et exemption de toute charge, et que les soldats passans et repassans paient leurs frais et despens à quelque prix tolérable, et que ceux qui contreviendront et feront des exactions, injures, voleries, larcins, meurtres et autres hostilités aux manans et surcéans de nostredit pays ou à leurs biens, seront laissés à nostre libre correction et chastoi de nostre haute justice de Liège »²⁰⁶.

Dans un autre mandement qui date du 23 juillet, il est rappelé qu'afin de lutter contre « l'extrême nécessité de noz Pays et les tres-apparens dangers », le prince-évêque prend la décision de convoquer une assemblée des États à Huy, pour une levée d'impôts sur les « aix et estocquages » : c'est-à-dire « tous fours, fourneaux, forges, fenderies, usines de fer, d'alun, souffres, coperose, salpêtre, brassines, chaffours, terres à seischer grains, estuves, sans comprendre celles que des particulieres usent pour leur propre en leur maison, et autres semblables »²⁰⁷. On voit donc, qu'en plus du passage de troupes étrangères, les pertes financières dues aux circonstances de guerre retombent en partie sur les épaules du peuple liégeois. En outre, le fait que l'assemblée d'une des grandes institutions liégeoises soit convoquée à Huy et non dans la capitale montre la situation critique dans laquelle se trouve cette dernière. En effet, pour échapper aux persécutions des troupes étrangères, les chanoines peuvent exceptionnellement se réfugier dans une des Bonnes Villes de la principauté²⁰⁸.

Pourquoi ces troupes traversent-elles le territoire liégeois ? En réalité, depuis la fin du XV^e siècle, la principauté de Liège jouit d'une certaine neutralité. Lors de la seconde moitié du siècle suivant, la situation internationale liée à la guerre de Quatre-Vingt Ans, ainsi que les affrontements religieux qui éclatent dans tous les Pays-Bas méridionaux, poussent le Chapitre cathédral de Saint-Lambert à choisir en 1581 Ernest de Bavière (r. 1581-1612) comme prince-évêque. Issu de la famille bavaroise des Wittelsbach, ce dernier est le candidat du roi d'Espagne Philippe II pour le siège épiscopal liégeois et s'oppose à Matthias d'Autriche (1557-1619), le candidat des Provinces-Unies et de leurs alliés français²⁰⁹. Et donc, en raison de cette accointance avec la couronne espagnole, le nouveau prince-évêque instaure une

206 DE BAVIÈRE F., « Mandement pour le maintien de la neutralité. À Bonn, 7 juillet 1631, mis en garde de loi le 14 août suivant », in POLAIN L. et BORMANS St. (éd.), *R. O. P. L.*, t. 2, 1507-1684, vol. 3, *Contenant les ordonnances du 18 janvier 1621 au 24 novembre 1684*, Bruxelles, Fr. Gobbaerts, 1872, p. 99-100.

207 DE BAVIÈRE F., *Mandement publié au Peron de Liege, au son de trompette, [et] mis en garde de loy l'an 1631 le 24 de juillet... Donné sous nostre seel secret en nostre cité de Liege ce 23 de juillet 1631*, Liège, ULiège, Réseau des bibliothèques, Placards, R00177E.

208 DUBOIS A., *Le Chapitre cathédral de Saint-Lambert à Liège au XVII^e siècle*, Liège, ULiège, Faculté de Philosophie et Lettres, 1949, p. 271-272.

neutralité souple et perméable en faveur des armées de Philippe II. Ainsi, troupes espagnoles et néerlandaises s'affrontent librement sur le territoire de la principauté, en commettant toutes sortes de vexations parmi le peuple²¹⁰.

Le prince-évêque suivant, Ferdinand de Bavière, va quant à lui se rapprocher de la France. En 1606, alors qu'il n'était encore que coadjuteur, il reçoit une importante pension d'Henri IV, qui désirait étendre son influence sur le Rhin²¹¹. Cependant, ce type de pension – pratique assez commune dans la politique étrangère française de l'époque – ne demeure qu'un subside, un moyen d'influence indirecte qui n'assure pas forcément l'appui du prince qui en bénéficie²¹². De plus, Ferdinand de Bavière reste loyal envers l'Espagne : il inaugure son règne en faisant prêter serment de fidélité à Philippe III (r. 1598-1621) au commandant de la place forte de Huy. Le cardinal Richelieu (1585-1642), ministre français des Affaires étrangères, désire alors soustraire Liège de l'influence espagnole et établir l'autorité de Louis XIII (r. 1610-1643) sur le pays²¹³. Une première mission française est donc envoyée en avril-mai 1624, suivie d'une seconde en décembre de la même année, afin de se rapprocher encore plus du prince-évêque et remporter la sympathie du peuple liégeois. En 1627, les liens avec la France sont renforcés avec l'admission dans la bourgeoisie de la Cité de Liège de l'ambassadeur René-Louis de Ficquelmont (1589-1654), abbé de Mouzon²¹⁴. Au début des années 1630, les Liégeois ne peuvent plus supporter les exactions commises par les Espagnols et les Néerlandais se tournent vers l'aide salutaire de la France. Richelieu envoie alors un nouvel ambassadeur, Pierre de Cadenet (s.d.). Sa mission est de recruter de nouveaux partisans au sein de la bourgeoisie liégeoise, d'empêcher des levées de troupes parmi le peuple liégeois au profit de l'Espagne et, au contraire, de procéder à des levées au profit de la France. L'œuvre de Cadenet connaît un franc succès et permet même aux institutions liégeoises d'exercer leur droit de justice sur les soldats étrangers et ainsi punir leurs excès.

209 XHAYET G., « Ernest de Bavière et la principauté de Liège. Le grand prince d'un petit État », in XHAYET G. et HALLEUX R. (éd.), *Ernest de Bavière (1554-1612) et son temps. L'automne flamboyant de la Renaissance entre Meuse et Rhin*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 19.

210 DEMOULIN Br., « La principauté de Liège. Champ clos des rivalités franco-espagnoles (1595-1648) », in *Revue du Nord*, 377/4 (2008), p. 718.

211 HARSIN P., *Études critiques sur l'histoire de la principauté de Liège, 1477-1795*, t. 3, *Politique extérieure et défense nationale au XVI^e siècle (1538-1610)*, Liège, Sciences et Lettres, 1959, p. 395-396.

212 HAEHL M., *Les Affaires étrangères au temps de Richelieu. Le secrétariat d'État, les agents diplomatiques (1624-1642)*, Bruxelles, Peter Lang, 2006, p. 296-297.

213 DEMOULIN Br., « La principauté de Liège ... », art. cit., p. 721-722.

214 *Idem*, p. 722-723.

Mais l'intervention française va aussi perturber la politique intérieure liégeoise, où partisans de la couronne d'Espagne et partisans de la couronne de France s'entre-déchirent dès février 1631, apportant son lot de désordres au cœur de la ville de Liège²¹⁵.

1.2. À l'intérieur de la ville : les Chiroux et les Grignoux.

Ces désordres, qui mèneront irrémédiablement à la guerre civile en 1633, opposent deux factions rivales : les « Chiroux », pro-espagnols, composés des riches bourgeois ayant fait leur fortune dans le commerce du drap, le clergé et une grande partie de la noblesse ; et leurs opposants pro-français, les « Grignoux », qui regroupent les artisans, la petite bourgeoisie, et les ouvriers²¹⁶. Ces derniers sont menés par Sébastien La Ruelle (1591-1637), le bourgmestre de Liège qui sera assassiné le 16 avril 1637, par le comte de Warfusée au cours d'un banquet²¹⁷. Les affaires franco-espagnoles ne sont pas la seule pomme de discorde entre les deux partis : ils se disputent également sur la façon dont les élections magistrales doivent être menées. Alors que les Grignoux militent pour une démocratie corporative dite « tempérée » plus favorable au pouvoir des magistrats liégeois, les Chiroux défendent le pouvoir du prince-évêque. En effet, en 1603, le prince-évêque Ernest de Bavière proclame un règlement électoral qui rend le vote obligatoire et instaure le suffrage universel pour tous les bourgeois de la ville. Cependant, son successeur voit en ce règlement un frein à son pouvoir, d'autant plus qu'il permet à l'État tiers de s'opposer sans cesse à ses propositions fiscales²¹⁸. Ainsi, en 1613, Ferdinand de Bavière obtient de l'empereur Mathias II (r. 1612-1619) un diplôme qui abolit le règlement de 1603 et rétablit le règlement de Heinsberg de 1424 qui octroie au prince une intervention plus large dans la désignation des magistrats. Évidemment, en voyant ainsi leurs privilèges bafoués, les Liégeois se soulèvent contre ce nouveau règlement et s'obstinent à mener les élections selon les anciennes règles abrogées²¹⁹.

215 *Idem*, p. 723-724. HARSIN P., « Esquisse de la politique de la France à l'égard de la principauté de Liège particulièrement au XVII^e siècle », in *R. H. M. C.*, 2/8 (1927), p. 105-106.

216 DEMOULIN Br. et KUPPER J.-L., *Histoire de la principauté de Liège. De l'an mille à la Révolution*, Toulouse, Privat, 2002, p. 158-159.

217 DEMOULIN Br., « La principauté de Liège ... », art. cit., p. 726.

218 DEMOULIN Br., « De 1505 à 1795. De la Renaissance à la Révolution », in DEMOULIN Br. (dir.), *Histoire de Liège. Une cité, une capitale, une métropole*, Bruxelles, Marot, 2017, p. 129.

219 VON HOFFMANN V., « La mémoire des Chiroux et Grignoux. Histoire d'une guerre civile liégeoise politisée », in *Tradition wallonne*, 22 (2005), p. 121.

Le 25 juillet 1629, deux nouveaux bourgmestres, des Chiroux, sont élus en vertu du règlement de 1613 : Érasme de Chokier (s.d.), qui avait déjà été élu en 1622, et Michel de Séllys (1581-1656), déjà élu en 1624. Les Grignoux, ne reconnaissant pas le nouveau règlement, provoquent une émeute devant l'Hôtel de Ville. Ne voulant pas être massacrés par la foule en colère, les deux bourgmestres élus n'ont d'autre choix que de fuir, laissant ainsi les Grignoux libres d'élire deux des leurs comme bourgmestres en fonction du règlement de 1603. Ces bourgmestres sont Guillaume de Beeckman († 1631) et Mathieu de La Haye (s.d.)²²⁰. L'année suivante, les Grignoux réussissent à nouveau à élire deux bourgmestres : Guillaume de Beeckman, encore lui, et Sébastien La Ruelle. L'empereur Ferdinand II (r. 1619-1637) avait pourtant envoyé un commissaire impérial à Liège pour veiller à ce que ces dernières élections se fassent dûment selon le règlement de 1613, mais les Grignoux ont réussi à corrompre celui-ci. Devant cette violation directe de son pouvoir, Ferdinand de Bavière demande à l'empereur d'annuler les élections par un mandement impérial daté du 12 novembre 1630, qui rétablit les deux bourgmestres chiroux chassés en 1629. Début février, le prince-évêque ordonne aux différents curés de la ville d'engager leurs paroissiens à se soumettre en recueillant leurs actes de soumission²²¹. En réponse, La Ruelle interdit aux curés de recueillir ces actes, et les Grignoux prennent les armes pour repousser chez eux les prêtres trop hardis. Ferdinand de Bavière ordonne alors aux deux bourgmestres grignoux de se soumettre au mandement impérial et organise de nouvelles élections faites selon le règlement de 1613. Le 2 mars 1631, le seigneur de Heers, Henri de Rivière († 1656), est ainsi élu bourgmestre après le décès de Guillaume de Beeckman. Mais La Ruelle refuse toujours de se soumettre, et le 17 mars, de nouvelles émeutes soutenues par les Grignoux éclatent en ville²²². Au fil des mois suivant, le prince-évêque ne va cesser de rappeler ses exigences aux Grignoux, sans que ceux-ci ne cèdent quoi que ce soit. Dans le but d'apaiser les conflits, il se décide enfin à trouver une entente avec ses adversaires : en échange de 150 000 thalers de la

220 DARIS J., *Histoire de la principauté de Liège pendant le XVII^e siècle*, t. 1, Liège, Imprimerie Demarteau, 1877, p. 54-55. ABRY L. et LOYENS J.-G., *Recueil héraldique des bourgmestres de la noble cité de Liège, où l'on voit la généalogie des évêques et princes, de la noblesse, et des principales familles de ce pays, avec leurs inscriptions et épitaphes. Le tout enrichi de leurs armes et blasons. On y a joint quelques petits traits d'histoire, rapportez selon le tems de leur événement, depuis l'an 1200 jusques en 1720*, Liège, Jean-Philippe Gramme, 1720, p. 388-389.

221 MASSEZ D., *La cité de Liège, libre et impériale sous l'Ancien Régime : utopie ou réalité ? (1566-1684)*, Mémoire de licence en Histoire, inédit, ULiège, année académique 2007-2008, p. 41-42.

222 DARIS J., *Histoire de la principauté ...*, *op. cit.*, t. 1, p. 72-77. ABRY L. et LOYENS J.-G., *Recueil héraldique des bourgmestres ...*, *op. cit.*, p. 390-391.

part des États, Ferdinand de Bavière promet de rétablir le règlement abrogé²²³. Et ainsi, par un édit daté à Bonn du 20 juin 1631, il consente à ce que « ladite reformation de l'an 1603 soit publiée et remise en pratique, voir à condition qu'elle devera estre observée en tous ses poincts sans fraude »²²⁴.

Le passage incessant des troupes espagnoles, hollandaises et bientôt françaises, et les nombreuses émeutes qui surviennent dans le cadre de la crise politique intérieure font de Liège, en cette année 1631, une ville sous tension. La configuration de la paroisse de Saint-Séverin, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'enceinte de la ville, la rend vulnérable à tous ces débordements. Il n'est donc pas étonnant que ce soit au cours de cette même année que la plupart des miracles attribués à la Vierge de Saint-Séverin se soient produits. En effet, sur trente-trois événements miraculeux en tout, seize se sont produits au cours de cette même année, soit près de quarante-sept pour cent. Comme le montre Denis Crouzet en analysant le refleurissement miraculeux des aubépines dans le cimetière des Saints-Innocents à Paris, le 24 août 1572, pendant la nuit de la Saint-Barthélemy, le miracle est à la fois un signe de rupture et de renouveau. Comme les aubépines parisiennes, les rameaux de l'église de Saint-Séverin secs et arides symbolisent « l'état de mort et de stérilité »²²⁵ dans lequel la principauté se trouve. À l'inverse, le « renouvellement ou plutôt changement des râmaux [...] verdoians et feuillez²²⁶ » pourrait annoncer la délivrance que la Vierge va apporter sur la ville²²⁷.

2. La concurrence avec Saint-Rémy.

Comme il vient d'être vu, l'année 1631 a été la plus prolifique en termes de miracles dans l'histoire du sanctuaire de Saint-Séverin. Ceux-ci sont constant jusqu'en 1634, avant qu'ils commencent à diminuer. En 1643, survient le dernier miracle avant une longue période

223 DEMOULIN Br., « Les évêques et princes de Liège contre la Cité ardente. Du XVI^e siècle à la Révolution », in PUCCIO L. (dir.), *Trésors de procédure. Les dossiers du tribunal de la Chambre impériale conservés aux Archives de l'État en Belgique (1495-1806)*, Bruxelles, Avant-Propos, 2019, p. 46-47.

224 DE BAVIÈRE F., *Mandement, edict et reglement publié au peron de Liège au son de trompette & mis en garde de Loy le deuxiesme de juin 1631 [relatif à l'élection magistrale]*, Liège, Christian Ouwerx, 1631, f. A₂v^o. Bien que la page de titre mentionne que le document date du 2 juin 1631, il s'agit sans doute d'une erreur de l'imprimeur puisqu'il est spécifié que l'édit a bien été « Donné sous nostre nom et seel secret en nostre ville de Bonne le 20 de juin 1631 ». *Idem*, f. A₃r^o.

225 CROUZET D., *La nuit de la Saint-Barthélemy. Un rêve perdu de la Renaissance*, Paris, Fayard, 1994, p. 528.

226 *Les merveilles de la glorieuse Vierge ...*, *op. cit.*, p. 46.

227 CROUZET D., *La nuit de la Saint-Barthélemy ...*, *op. cit.*, p. 527-528.

de pause. Cette année-là, Anne-Suzanne, fille de quatre ans d'une certaine Madame de Wagnée, habitante du monastère de Saint-Quirin à Huy, est guérie d'une « taye de la grosseur d'une pois sur la prunelle de l'œil qui lui causoit une grande difformité »²²⁸. Il faudra attendre ensuite 1680 pour qu'un nouveau miracle survienne à Saint-Séverin.

La date de 1643 coïncide en fait avec le moment où une nouvelle image miraculeuse de la Vierge va faire parler d'elle dans la cité ardente. En effet, des miracles commencent à survenir dans l'église de Saint-Rémy, où se développe un nouveau culte pour Notre-Dame Consolatrice des Affligés²²⁹. La paroisse de Saint-Rémy, à la collation de l'abbaye bénédictine de Saint-Jacques, est délimitée par les paroisses de Saint-Martin-en-Île au nord, et de Saint-Nicolas-au-Trez à l'est, le cours principal de la Meuse au sud, et le bras d'Avroy à l'ouest. Elle dispose d'une église éponyme, située à l'époque au coin de la rue du Vertbois et de la place Saint-Jacques, qui est reconstruite entre 1643 et 1653²³⁰. Selon l'abbé Louis Hendrix (1894-1930), vicaire de Saint-Jacques, ce sont les dons des pèlerins attirés par l'image miraculeuse qui ont permis la reconstruction de ce qui « sembloit plustost une grange qu'une église de Dieu »²³¹. Malheureusement, l'église est vendue et détruite en 1798, un an après la suppression de la paroisse²³². La statue miraculeuse à l'origine du culte n'est pas, comme à Saint-Séverin, une Vierge à l'Enfant, mais une *Pietà* (Fig. 17), c'est-à-dire une Vierge assise tenant le corps sans vie du Christ sur ses genoux, qui daterait d'environ 1475 et dont l'auteur est inconnu²³³.

228 *Les merveilles de la glorieuse Vierge ...*, op. cit., p. 65.

229 HENDRIX L., *Notre-Dame de Saint-Rémy, Consolatrice des Affligés. Son histoire et son culte*, Liège, École professionnelle Saint-Jean Berchmans, 1925, p. 7 et 20.

230 DURY J., « La paroisse de Saint-Rémy en Liège », in ALLART D., PIAVAUX M., VAN DEN BOSSCHE B. et WILKIN A. (dir.), *L'église Saint-Jacques à Liège. Templum pulcherrimum. Une histoire, un patrimoine*, Namur, I. P. W., 2016, p. 307.

231 HENDRIX L., « Un document concernant la réédification de l'église Saint-Rémy à Liège (1643-1653) », in *Leodium*, 23/7-9 (1930), p. 54-62. La citation provient de l'acte du notaire Jean Houssart enregistré le 23 décembre 1654, dont Louis Hendrix en propose l'édition dans son article. *Idem*, p. 56.

232 DURY J., « La paroisse de Saint-Rémy ... », art. cit., p. 307.

233 COLMAN P. et PAQUET P., *L'église Saint-Jacques à Liège*, Jambes, A. Wa. P., 2018, p. 34-35.



Fig. 17. *Pietà dite Notre-Dame de Saint-Rémy*, pierre polychrome, ca. 1475, 68 cm, Liège, Église Saint-Jacques. © KIK-IRPA, Bruxelles, cliché KM008433.

2.1. *Le manuscrit de Jean-Henri Manigart.*

On connaît surtout l'histoire de Notre-Dame de Saint-Rémy grâce aux œuvres de son pasteur le plus connu, Jean-Henri Manigart (1614-1682), qui, dès son accession à la cure de Saint-Rémy en 1641, va œuvrer au développement de son église et du culte marial qui y est porté²³⁴. On lui attribue un manuscrit, aujourd'hui conservé à la Bibliothèque du séminaire de Liège, intitulé *Miracles de Nostre Dame de Consolation à S. Remy en Liege*²³⁵. L'ouvrage, organisé en plusieurs parties, s'ouvre sur la retranscription de plusieurs actes des notaires Jean Houssart (s.d.) et Mathieu Dalcken (s.d.), contresignés par le notaire apostolique Jacques-Pascal Goffin (s.d.), racontant plusieurs miracles s'étant déroulés entre 1643 et 1645²³⁶.

Ces actes ont sans doute dû servir de sources pour la rédaction de la deuxième partie du manuscrit, intitulée « Miracles ou faveurs grandes qui se sont faicts par l'intercession de la tresglorieuse Vierge Marie honorée en son image sous le tiltre de Nostre Dame de Consolation en l'église paroissiale de Saint Remy en la Cité de Liege ». Au vu de la disposition de la première page de cette partie, ressemblant à la page de titre d'un imprimé, il semblerait qu'il s'agisse, sinon de la version manuscrite avant impression, du moins de la copie d'un livret de pèlerinage qui aurait été édité par Jean Tournay (s.d.) (Fig. 18). De plus, le reste du livret manuscrit est rédigé de manière à copier des caractères imprimés²³⁷. La première page ne présente pas de date d'impression, ce qui pousse dans le sens d'une version avant impression. Un chronogramme situé à la fin du livret donne néanmoins la date de 1647²³⁸. Ce livret est composé de deux récits de miracles inspirés des deux premiers actes

234 POCHET E., « Manigart (Jean-Henri) », in VILLER M., *et alii* (éd.), *D. S. A. M.*, t. 10, Paris, Beauchesne, 1980, col. 215-216.

235 [MANIGART J.-H.], *Miracles de Nostre Dame de Consolation à S. Remy en Liege*, Bibliothèque du Séminaire épiscopal de Liège, Ms. 32 d 10. Je remercie amplement ici Monsieur Yves Charlier pour son aide apportée, ainsi que pour la description (non publiée) de ce manuscrit qu'il a faite et a bien voulu me le fournir. Le paragraphe suivant s'inspire fortement de cette description.

236 *Idem*, f. 2r^o-17r^o.

237 *Idem*, f. 20r^o-47r^o.

238 « VoVs CItolens De LIEge, annonCez La gLoIre De La benIte VIERge : Chantez ses LoVanges en toVs LIeVX ». *Idem*, f. 45v^o. Dans son ouvrage sur la *Bibliographie liégeoise*, le chevalier de Theux de Montjardin ne reprend d'ailleurs pas ce livret pour l'année 1647. DE THEUX DE MONTJARDIN X., *Bibliographie liégeoise*, 2^e éd. aug., Bruges, Desclée, De Brouwer et Cie, 1885 [1867], col. 165-169.

notariés de la première partie du manuscrit, de trois oraisons à la Vierge, d'une litanie des douleurs de Notre-Dame, et de plusieurs chansons spirituelles²³⁹.

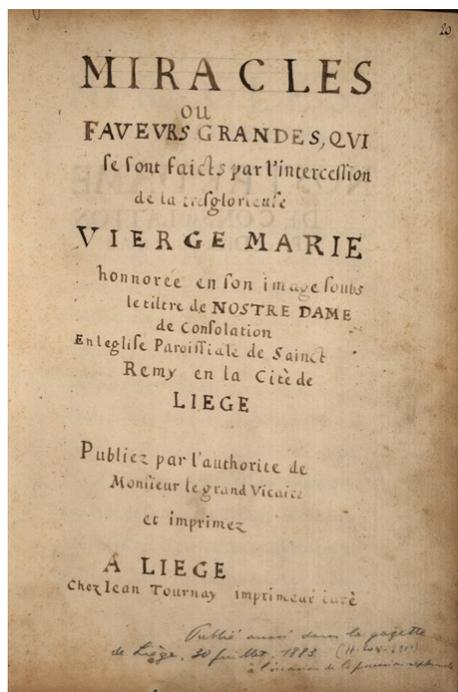


Fig. 18. [MANIGART J.-H.], *Miracles de Nostre Dame de Consolation à S. Remy en Liege*, Bibliothèque du Séminaire épiscopal de Liège, Ms. 32 d 10, f. 20r°. © Bibliothèque du Séminaire épiscopal de Liège.

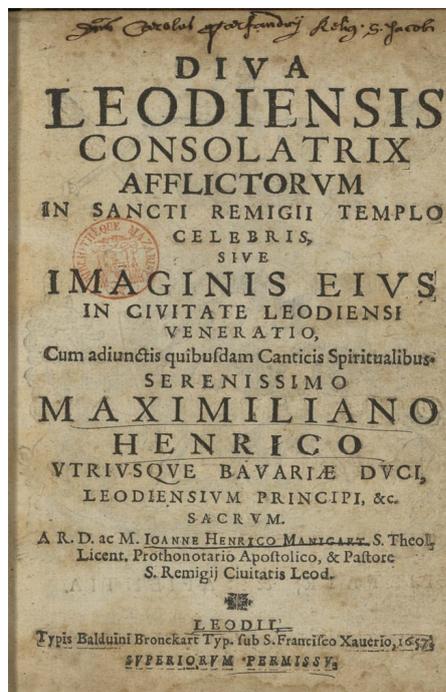


Fig. 19. Page de titre de MANIGART J.-H., *Diva Leodiensis consolatrix afflictorum, ...*, Liège, Bauduin Bronckart, 1657. © Bibliothèque Mazarine.

La troisième partie du manuscrit est constituée de deux nouveaux actes notariés de Jean Houssart, reprenant respectivement les guérisons de sœur Catherine de Saint-Dominique (s.d.), religieuse dominicaine du monastère de Glain, du 30 mars 1647 ; et celle du marchand Michel Magotteau (s.d.) du 14 juin 1647²⁴⁰. La quatrième partie, quant à elle, reprend d'autres récits de miracles rédigés en grande partie par Jean-Henri Manigart entre 1648 et 1656²⁴¹, comme il le dit lui-même en annonçant que « Les faveurs et benefices suivans, faicts par l'intercession de N. Dame de Consolation, m'ont esté attestez par les personnes (ou leurs

239 Certaines de ces chansons spirituelles ont tout de même été publiées par Jean Tournay sous forme de placards au cours de cette même année 1647. *Chanson spirituelle à l'honneur de la Glorieuse V. Marie, honorée en son Image Miraculeuse dans l'Église de N. Dame de S. Remy en Liege. [Suivi de] Douleurs et angoisses de la Sainte Vierge Mere de Consolation, sur la mort de son Fils*, ULiège, Réseau des bibliothèques, Placards, R00177E.

240 [MANIGART J.-H.], *Miracles de Nostre Dame ...*, *op. cit.*, f. 48r°-56v°.

241 *Idem*, f. 58r°-88r°.

parens) qui les ont reçu et obtenu »²⁴². Cet élément, ainsi que le fait qu'il se donne à voir lui-même dans plusieurs de ses récits de miracles, montrent que le curé de Saint-Rémy est vraisemblablement l'auteur de ce manuscrit, dont il se servira plus tard pour faire publier un nouveau livret de pèlerinage.

La dernière partie du manuscrit correspond en effet à la version manuscrite avant impression d'un autre livret de pèlerinage, cette fois-ci en latin, que Jean-Henri Manigart a probablement rédigé à l'aide des récits de miracles qu'il a enregistrés à partir de 1647²⁴³. Au contraire du premier livret, celui-ci a bien été publié en 1657 par Bauduin Bronckart²⁴⁴. Ce petit livre d'une nonantaine de pages est dédié au prince-évêque Maximilien-Henri de Bavière, et est en général accompagné d'un livre de chants en latin sans doute utilisés pour les solennités de la paroisse Saint-Rémy²⁴⁵.

2.2. L'intérêt porté par le pouvoir épiscopal.

C'est donc en 1643 que les premiers miracles surviennent à Saint-Rémy. On ne sait pas lequel a été le premier : le seul dont on connaît la date précise est celui du 17 novembre 1643, lorsque Marguerite Jardon dite Petri (s.d.), religieuse du couvent du Saint-Sépulchre à Liège, est guérie d'une paralysie des jambes et des bras²⁴⁶. Quoi qu'il en soit, le sanctuaire de Saint-Rémy suscite l'intérêt du pouvoir épiscopal dès l'année suivante. En effet, le 31 juillet 1644, Ferdinand de Bavière offre à la Vierge miraculeuse, par l'intermédiaire de son vicaire général Jean de Chokier (1571-1656), un cadeau de très grande valeur :

« Son Alteze Serenissime, l'Electeur de Coulogne, Evesque et Prince de Liege Ferdinand, entendant que Nostre Dame estoit beaucoup honorée en ladite Eglise // de Saint Remy en sa Cité, et que par son intercession elle faisoit beaucoup de merveille, envoya souventefois plusieurs pelerins pour prier à son intention, et en l'an mil six cent et

242 *Idem*, f. 57v°.

243 *Idem*, f. 88v°-107r°.

244 MANIGART J.-H., *Diva Leodiensis consolatrix afflictorum in Sancti Remigii templo celebris, sive imaginis eius in civitate Leodiense veneratio, cum adjunctis quibusdam Canticis Spiritualibus, Maximiliano Henrico utriusque Bavariae Duci, Leodiensium Principi, etc., sacrum*, Liège, Bauduin Bronckart, 1657. Voir page de titre en Fig. 19.

245 MANIGART J.-H., *Cantica spiritualia in notis Gregorianis. Quibus admodum excitatur fidelis populi devotio si tractim et bene canatur, ad Dei Beatissimaeque Virginis Mariae Consolatricis Afflictorum in S. Remigii templo Leodii honoratae gloriam*, Liège, Jean-Mathias Hovius, 1657.

246 [MANIGART J.-H.], *Miracles de Nostre Dame ...*, *op. cit.*, f. 14r°-15v°.

quarante quatre, il commanda (en estant supplié) de faire faire une grosse chandelle de grand prix pour estre posée devant l'Image Douleureuse de Nostre Dame en ladite Eglise afin d'augmenter la devotion de son peuple envers ladite Vierge. Ce qui fut fait le 31 de Juin [juillet] de l'an susdit auquel jour Monsieur le Grand Vicaire Chokier benit la chandelle au nom de Son Alteze et celebra la Messe, laquelle se chanta en Musique par les principaux musiciens de la Ville avec une grande affluence de peuple ne pouvant assez admirer la grandeur et la grosseur de ceste chandelle comme aussi la devotion de sadite Alteze Serenissime, qui est par tout merueilleusement portée à l'honneur de la Mere de Dieu et Royne des Anges »²⁴⁷.

Dans l'introduction de son livret de pèlerinage de 1657, Jean-Henri Manigart révèle plus de détails sur cette « grosse chandelle de grand prix » offerte par le prince-évêque. Outre la taille et le poids importants de l'objet, l'auteur mentionne la présence des insignes de Ferdinand de Bavière et d'une inscription²⁴⁸. C'est peut-être ce cierge que l'on voit sur la gravure représentant la Vierge de Saint-Rémy, réalisée par Michel Natalis (1610-1668) en 1645 d'après un dessin de Michel Ponceau (1583/4-1649)²⁴⁹. Sur cette iconographie (Fig. 20), on voit la *Piéta* miraculeuse posée sur le maître-autel situé dans le chœur de l'église. Au-dessus, se trouve une croix nue avec, sur la partie supérieure du poteau, un écriteau comprenant les initiales I. N. R. I., et flanquée de deux angelots portant des instruments de la Passion. Deux blasons sont situés de part et d'autre de l'abside : celui de gauche contient les armoiries du pape Innocent X (r. 1644-1655) ; celui de droite, les armoiries de Ferdinand de Bavière. Sous la corniche faisant le tour de l'abside, pendent différents ex-voto et une lampe,

247 *Idem*, f. 23v°-24r°.

248 *Ferdinandus utriusque Bavariae Dux, Episcopus et Princeps Leodiensis, etc. gloriosae memoriae Miraculorum, quae illic Virginis ope patrabantur fama permotus saepius personas religiosas et pias Bonna misit, ut nomine suo Consolatricem Afflictorum honorarent : et in signum sui amoris liberalitatisque in Divam anno millesimo sexcentesimo quadragesimo quarto, trigesima prima Julii // Cereum ingentem magni valoris et ponderis Beatae Virgini per Vicarium suum Generalem Dominum Ioannem à Chokier utriusque Iuris Doctorem offerri voluit ad eiusdem Virginis honorem cum suis insignibus et hac inscriptione : « Ferdinandus D. G. Archi. Col. Prin. Elect. Episc. et Prin. Leod. 31 Julii 1644. B. M. V. consecrat ».* MANIGART J.-H., *Diva Leodiensis consolatrix afflictorum ...*, *op. cit.*, f. A₃v°-A₄r°.

249 Michel Natalis est sans doute le graveur liégeois le plus célèbre du XVII^e siècle. En 1648, il devient en quelque sorte le graveur officiel du prince-évêque en obtenant le titre de « Chalcographe de S. A. S. Maximilien-Henri de Bavière ». DE LANNON G., *Les portraits de Michel Natalis, graveur liégeois du XVII^e siècle*, Mémoire de licence en Archéologie et Histoire de l'art, inédit, U. C. L., année académique 1992-1993, p. 23-30. Après un séjour à Rome, le peintre Michel Ponceau revient à Liège en 1614. En 1619, il s'est définitivement installé dans la paroisse de Saint-Rémy, où il exerce la fonction de mambour. KAIRIS P.-Y., « Entre Lambert Lombard et Gérard Douffet : la génération perdue. Les peintres à Liège autour du règne d'Ernest de Bavière », in XHAYET G. et HALLEUX R. (éd.), *Ernest de Bavière (1554-1612) et son temps ...*, *op. cit.*, p. 201-205. Je remercie Monsieur Pierre-Yves Kairis de m'avoir conseillé la lecture de cet article.

en haut à droite de l'autel. Ce dernier est cerné par deux évêques pointant la Vierge Marie de leur index. À gauche, est représenté saint Lambert, que l'on reconnaît grâce au rational qu'il porte sur la poitrine – ses traits sont d'ailleurs très similaires à ceux de la gravure du buste-reliquaire de saint Lambert (Annexe 5), également réalisée par Michel Natalis²⁵⁰. À droite, est représenté saint Rémy qui porte une croix d'archevêque, le pallium, ainsi qu'une ampoule apportée par une colombe. Deux séries de personnages sont agenouillées à droite et à gauche de l'autel : ceux devant la représentation de saint Lambert semblent être des hommes²⁵¹, et ceux devant la représentation de saint Rémy sont majoritairement des femmes. En face de l'autel, tournant le dos au spectateur, se trouvent deux enfants boiteux venus prier la Vierge pour qu'elle leur offre la guérison. Edmond Pochet voit en ces deux enfants, la représentation de deux miraculés. Le garçon, à gauche, serait Pierre du Chasteau (s.d.), âgé de six ans, fils du « soyetier » Jean du Chasteau (s.d.), guéri en février 1645. Tandis que la fille, à droite, serait la jeune Jeanne Ponsard (s.d.), âgée de sept ans, fille de David Ponsard (s.d.) et de Marguerite Belaire (s.d.), guérie en mai de la même année. Tous deux souffraient d'une paralysie des jambes²⁵². Ces deux miracles sont les seuls mentionnés dans le livret de 1647²⁵³, ce qui pourrait indiquer que celui-ci a bien été publié, comme le pense Edmond Pochet, pour qui la gravure de Michel Natalis en serait le frontispice²⁵⁴. Enfin, un immense cierge est placé à l'arrière-plan, derrière la figure de saint Lambert, sur lequel on peut voir à nouveau les armoiries du prince-évêque. Grâce aux indices donnés par Jean-Henri Manigart dans son livret de 1657, on peut dire qu'il s'agit certainement là du cierge votif que Ferdinand de Bavière a offert à Notre-Dame de Saint-Rémy en juillet 1644.

250 On voit notamment que les deux représentations du saint patron de la ville possèdent le même nez aquilin et les mêmes lèvres charnues. COLMAN P., « La gravure de Michel Natalis d'après le buste de saint Lambert », in *Bulletin de la Société royale "Le Vieux-Liège"*, 6/150 (1965), p. 488.

251 Pour Edmond Pochet, le deuxième homme, celui qui est en train de montrer du doigt la statue de la Vierge, serait Jean-Henri Manigart lui-même, qui en 1645 n'est alors âgé que de trente-et-un ans. POCHET E., « Une gravure rare de Notre-Dame de Saint-Rémy à Liège », in *Bulletin de la Société royale "Le Vieux-Liège"*, 9/196 (1977), p. 126.

252 *Idem*, p. 125.

253 [MANIGART J.-H.], *Miracles de Nostre Dame ...*, *op. cit.*, f. 25r°-28v°.

254 POCHET E., « Une gravure rare de Notre-Dame ... », *art. cit.*, p. 126.



Fig. 20. NATALIS M., *Notre-Dame de Saint-Rémy*, taille-douce, 1645, 130 x 170 mm, Liège, Trésor de la Cathédrale de Liège. © Trésor de la Cathédrale de Liège. Je remercie l'équipe du Trésor de Liège de m'avoir fait parvenir ce cliché.

La richesse manifeste de ce cierge, offert un an seulement après l'ouverture du sanctuaire de Saint-Rémy, montre l'intérêt quasi immédiat et l'importance que le pouvoir épiscopal a portés à ce lieu de culte. L'offrande de cierge est une pratique très courante dans le christianisme occidental. Cette pratique n'est pas spécifique aux sanctuaires, tous les édifices religieux se voient régulièrement offrir des cierges de tailles et de poids variés par des fidèles. Le dépôt d'un cierge auprès d'une image vénérée du Christ, d'un saint ou de la Vierge, ou encore auprès de reliques, est en effet, selon l'expression de Catherine Vincent, un des signes les plus simples de la « quête de protection ». C'est-à-dire, le don par un dévot, en échange duquel il attend un contre-don, une faveur, ou un don fait en retour d'un bénéfice déjà obtenu²⁵⁵. C'est ce que font, par exemple, les bourgeois de Valenciennes lorsqu'ils offrent en 1647, à la Vierge Marie, Consolatrice des Affligés, un cierge accompagné d'un poème dont voici les deux dernières strophes :

« Jetez, Vierge, voz yeux sur vostre Valenciennes, / Consolez puissamment tant de cœurs
angoissés ; / Renouvellez sur nous vos faveurs anciennes, / Entourez ceste Ville ainsi
qu'aux temps passés. / Que Mars chassé d'icy aille fondre en la Thrace, / Pour y faire
eclipser le Turquesque croissant. / La paix, Vierge, la paix ; faites nous en la grace : / Et
qu' en paix vostre honneur puisse aller en croissant »²⁵⁶.

Dans le cas d'une ville menacée par des ennemis extérieurs et/ou intérieurs, on voit donc que l'offrande d'un cierge peut être utilisée comme palliatif contre la peur et pour demander solennellement la fin des conflits. En effet, à partir de 1635, la ville de Valenciennes, qui fait alors partie des Pays-Bas méridionaux, se trouve au cœur du conflit franco-espagnol. En 1646, le Magistrat de la ville ne peut empêcher les différents soldats étrangers de loger chez les habitants, notamment pour leurs quartiers d'hiver. Il décide alors de dépenser cinquante mille florins dans le but de construire des maisons destinées à ces soldats, permettant ainsi de libérer les Valenciennois de leurs exactions²⁵⁷. Il faut dire aussi que, tout comme Liège, la ville de Valenciennes jouit de nombreux privilèges qui, depuis le

255 VINCENT C., « "Protection spirituelle" ou "vigilance spirituelle" ? Le témoignage de quelques pratiques religieuses des XIII^e-XV^e siècles », in *C. R. M. H.*, 8 (2001), § 19-21, [en ligne], <https://journals.openedition.org/crm/402> (page consultée le 12/02/2022 ; mise en ligne le 13/03/2008).

256 *À la glorieuse Vierge, Marie Consolatrice des Affligés. La sodalité des bourgeois de Valenciennes erigée sous le titre de l'Annonciation offre un cierge, et ces stances*, ULiège, Réseau des bibliothèques, Placards, R00177E.

257 LOTTIN A., « Des Archiducs à la reconquête française (1599-1677) », in PLATELLE H. (dir.), *Histoire de Valenciennes*, préface de CAROUS P., Lille, Presses Universitaires de Lille, 1982, p. 127-128.

XII^e siècle et jusqu'à son annexion à la France en 1677, donnent au pouvoir municipal valenciennois une solide autonomie par rapport au pouvoir du roi d'Espagne²⁵⁸. Lorsque ce dernier tente de s'en prendre à ces privilèges, les bourgeois de la ville – dont des compagnies militaires sont créées en 1564 –, n'hésitent d'ailleurs pas à entrer en rébellion contre l'autorité royale, ce qui peut créer un climat de guerre civile²⁵⁹.

À l'instar des bourgeois valenciennois, Ferdinand de Bavière a probablement voulu requérir la Vierge de Saint-Rémy pour mettre fin aux troubles qui bouleversent la cité ardente en lui offrant un cierge majestueux. Ceci n'est pas le seul bienfait que le pouvoir épiscopal présente à cette Vierge. Maximilien-Henri de Bavière, le successeur et neveu de Ferdinand, dès le lendemain de son sacre, vient dire la messe devant la Vierge miraculeuse et distribuer la communion aux nobles, aux courtisans et à une grande partie du peuple²⁶⁰. Il compte aussi parmi les principaux donateurs pour la reconstruction de l'église Saint-Rémy dès 1653, et il fait en outre réaliser les vitraux du chœur en honneur de Notre-Dame de Consolation²⁶¹. Mais pourquoi le sanctuaire de Saint-Séverin n'a pas joui d'un tel traitement de faveur lors de son ouverture ? Deux hypothèses sont proposées. D'abord, le succès de Saint-Rémy est peut-être lié à son curé de l'époque : Jean-Henri Manigart. Ensuite, la situation topographique du sanctuaire dans la cité peut aussi expliquer cette réussite.

2.3. *Les raisons de cet intérêt : le curé de Saint-Rémy et la situation topographique.*

Le curé de Saint-Rémy est un clerc jouissant d'une plus grande renommée et de meilleures relations que Noël Jacquemart, son homologue de Saint-Séverin. Avant d'obtenir la cure de Saint-Rémy en 1641, Jean-Henri Manigart obtient une licence en théologie à l'Université de Louvain. Il devient ensuite examinateur synodal, protonotaire apostolique et chanoine de la collégiale Saint-Barthélemy. Manigart est également une personnalité proche

258 JUNOT Y., *Les bourgeois de Valenciennes. Anatomie d'une élite dans la ville (1500-1630)*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2009, p. 63.

259 *Idem*, p. 41.

260 HENDRIX L., *Notre-Dame de Saint-Rémy ...*, *op. cit.*, p. 23.

261 HENDRIX L., « Un document concernant la réédification ... », *art. cit.*, p. 56-57. Selon l'abbé Louis Hendrix, Manigart aurait dédié son livret de 1657 à Maximilien-Henri de Bavière pour lui remercier de ses présents. *Idem*, p. 57. En effet, dans son épître dédicatoire, le curé de Saint-Rémy déclare au prince-évêque que « Toi seul, Prince sérénissime, est allé à ma rencontre ». *Tu solus Serenissime Princeps mihi occurristi*. MANIGART J.-H., *Diva Leodiensis consolatrix afflictorum ...*, *op. cit.*, f. a₂v^o.

du pouvoir épiscopal, puisqu'il est aumônier du prince-évêque Maximilien-Henri de Bavière. Il est aussi un auteur à succès, puisqu'il va rédiger au cours de sa vie de nombreux ouvrages de dévotion et de théologie²⁶². En 1656, il publie un premier florilège d'exercices spirituels pour aider les prêtres à la célébration de la messe²⁶³. Quatre ans plus tard, il publie son œuvre maîtresse : le *Manipulus theologiae moralis*²⁶⁴. Il s'agit d'un manuel pratique destiné aux pasteurs, prêtres, confesseurs et autres ordinants qui parcourt les différentes questions relatives à la direction des âmes et à l'administration spirituelle et temporelle d'une paroisse. Mais ce sont surtout ses continuations, éditées en 1664 et 1674 sous le titre de *Praxis patoralis*, qui rencontreront un grand succès auprès du clergé liégeois. Au XVIII^e siècle, Jean-Théodore de Bavière (r. 1744-1763) autorise sa réédition en trois volumes, enrichie de la publication de nombreux textes officiels et qui sera publiée en 1754²⁶⁵. Théologien prenant régulièrement la plume et clerc fréquentant les milieux proches du pouvoir diocésain, il n'a sans doute pas été difficile pour Jean-Henri Manigart d'attirer l'attention des tenants de ce dernier sur ce qui se passe dans l'église dont il a la charge.

Par ailleurs, l'église de Saint-Rémy bénéficie d'une situation topographique avantageuse au sein de la cité ardente. Dans son ouvrage de 1657, Jean-Henri Manigart met effectivement en avant les avantages spirituels qu'apportent le quartier de l'Île, là où se trouve son église :

« Cette église est située dans le quartier de l'Île à Liège, un lieu sain et agréable dans lequel se trouvent deux remarquables collégiales, Saint-Paul et Saint-Jean l'Évangéliste, quatre paroisses, ainsi que de nombreux monastères de chacun des deux sexes, et qui est un endroit pieu »²⁶⁶.

262 SCHOOLMEESTERS E., « Manigart (Jean-Henri) », in *B. N.*, t. 13, Bruxelles, Émile Bruylant, 1894-1895, col. 326-327.

263 MANIGART J.-H., *Flores selecti seu exercitia spiritualia ad sacro-sanctum missae sacrificium pie celebrandum. Cum quibusdam resolutionibus moralibus in gratiam Christi sacerdotum*, Liège, Jean Mottet, 1656.

264 MANIGART J.-H., *Manipulus theologiae moralis. De sacramentis, cum resolutione difficultatum circa illa in praxi occurrentium, de censuris, casibus papae, et episcopo reservatis, cum dilucida eorum explicatione. De peccatis, et Dei praeceptis. Confessariis, pastoribus et ordinandis, non solum dioecesis Leodiensis, sed et Coloniensis, Trevirensis, Rhemensis, Mechliniensis, Namurcensis, Ruremundensis, etc. Opus multum utile. In duas partes divisus. Accessit brevis, et facilis methodus, de quacumque materia cum fructu concionandi*, Liège, Baudoïn Bronckart, 1660.

265 HENNEAU M.-É., « Jean-Henri Manigart, *Manipulus theologiae moralis* », in BRUYÈRE P. et MARCHANDISSE A., (dir.), *Florilège du livre ..., op. cit.*, p. 281.

266 *Si quid ad cultum, Religionemque Imaginum addat temporis antiquitas, referunt Viri antiquitate et scientia praediti (et est talis traditio) Virginem Mariam aliquoi retro saeculis honoratam in Sancti Remigii Templo,*

L'Île est en effet le quartier de la Cité de Liège qui concentre le plus d'institutions religieuses. Au fur et à mesure de leurs constructions tout au long du Moyen Âge, ces institutions ont fortement favorisé le peuplement du quartier. Alors que le site primitif était à l'origine inhabitable à cause des trop fréquentes crues de la Meuse, les fondations des premières collégiales – Saint-Paul par l'évêque Éracle vers 965/6, et Saint-Jean l'Évangéliste par son successeur Notger (r. 980-1008) vers 990 – ont attirés les premiers habitants du quartier qui désiraient leur protection. Au début du XII^e siècle, l'afflux de population dans cette zone force le développement d'un réseau paroissial. Au XIII^e siècle, une enceinte est construite tout autour du quartier. C'est aussi durant ce siècle que les premiers ordres religieux se sont installés sur l'Île, dont les Frères Mineurs, les chevaliers de l'Ordre Teutonique, les Prémontrés à Beurepart, le couvent des Carmes et celui des Croisiers²⁶⁷. Aux Temps Modernes, cependant, les institutions religieuses de l'Île ne représentent plus des stimulants de peuplement. Bien au contraire, les immunités des collégiales et les cloîtres des couvents sont devenus de véritables obstacles à la construction d'habitations laïques²⁶⁸. Malgré cela, il est indéniable que la vie religieuse dans ce quartier devait rester dynamique. Les membres du clergé logeant dans la paroisse Saint-Rémy sont d'ailleurs très nombreux : en 1740, ils reprennent près de 15 % de la population adulte, et leur profession est la mieux représentée de toute la paroisse²⁶⁹.

C'est peut-être grâce à cet intérêt du pouvoir épiscopal que le pèlerinage de Saint-Rémy va connaître un rayonnement plus important que celui de Saint-Séverin. Parmi les trente-deux pèlerins de ce dernier, dix-huit proviennent des paroisses et des faubourgs de la ville de Liège, six sont originaires des villages situés aux alentours et trois proviennent de la ville de Huy. Pour les cinq derniers, leur provenance n'est pas précisée. Par comparaison, sur les cinquante-cinq pèlerins de Saint-Rémy, vingt-neuf proviennent de paroisses et de

quod situm est in Insula Leodiensi loco salubri et amoeno : in qua duae insignes Collegiatae Sancti Pauli et Sancti Joannis Evangelistae, quatuor Paroeciae, plurimae Monasteria utriusque sexus, et loca pia.
MANIGART J.-H., *Diva Leodiensis consolatrix afflictorum ...*, op. cit., p. 4.

267 LEMOINE C., *Le quartier de l'Île à Liège. Évolution d'un espace urbain du X^e au XV^e siècle*, Mémoire de licence en Histoire, inédit, ULiège, année académique 2003-2004, p. 127-128.

268 JOSSE M., « Aux origines : l'Île de la Cité ; son peuplement », in DECKERS J. (dir.), *La collégiale Saint-Jean de Liège. Mille ans d'art et d'histoire*, Liège, Pierre Mardaga, 1981, p. 11. HÉLIN É., *Le paysage urbain de Liège avant la révolution industrielle*, Liège, Éd. de la Commission communale de l'Histoire de l'ancien Pays de Liège, 1963, p. 163.

269 HÉLIN É., « La population de l'ancienne paroisse Saint-Rémy à Liège », in *Bulletin de la Société royale "Le Vieux-Liège"*, 4/101 (1953), p. 217-225.

faubourgs liégeois, soit près de cinquante-trois pourcents, dix-huit ont une origine inconnue, et huit proviennent d'autres localités. Parmi ces derniers, on remarque cependant qu'ils ne proviennent pas tous de villages alentours. En classant de la localité la plus proche à la plus éloignée, les pèlerins de Saint-Rémy proviennent de Glain (2 km), Vivegnis (9 km), Esneux (16 km), Malmedy (50 km), Ciney (55 km), Maaseik (58 km), Salms (peut-être Vielsalm ou Salm-Château ; 60 km) et Valenciennes (165 km). Pour cette dernière ville, le cas est particulier : le capitaine de Méan, mobilisé dans l'armée espagnole lors du siège de Valenciennes de 1656 par les Français, reçoit une blessure mortelle au cou et prie la Vierge de Saint-Rémy de lui venir en aide avant de promettre d'aller faire une messe dans son église s'il survit²⁷⁰. La famille de Méan étant des représentants importants de la noblesse liégeoise, le capitaine en détresse a certainement invoqué une Vierge miraculeuse dont il connaissait les bienfaits ; cela ne veut pas forcément dire que le pèlerinage de Saint-Rémy était connu à Valenciennes. Outre ce dernier exemple, on voit que le succès de la Vierge de Saint-Rémy dépasse de loin les frontières de la cité liégeoise et s'étend dans plusieurs villes de la principauté et au-delà. Ainsi, on peut dire que par rapport à Saint-Séverin, le sanctuaire de Saint-Rémy connaît une renommée régionale.

3. Le retour du miracle en 1680 : l'œuvre de Noël Jacquemart.

De 1643 à 1660, le sanctuaire de Saint-Rémy a accueilli bien plus d'affligés que Saint-Séverin sur tout le XVII^e siècle. On compte cinquante-six miracles à Saint-Rémy dans cet intervalle de temps pour trente-quatre à Saint-Séverin entre 1631 et 1681. En outre, aucun miracle n'a été enregistré dans ce dernier sanctuaire entre 1643 et 1680. La Vierge miraculeuse du quartier de l'Île a donc connu une plus grande notoriété et on pourrait croire qu'il a absorbé complètement les pèlerins de Saint-Séverin. Pourtant, un événement miraculeux inattendu survient dans cette paroisse en juillet 1680. Le jeune Jean-Pascal, âgé de cinq à six ans, fils de Gilles Latour (s.d.), procureur de la Cour de Liège, et d'Élisabeth de Chaisne (s.d.), est alors guéri d'une malformation des jambes. Le petit garçon est venu au monde avec les genoux de travers, lui causant une grande difformité qui l'a empêché de marcher jusqu'à l'âge de trois ans. Sa mère décide de faire une neuvaine auprès de la Vierge

270 [MANIGART J.-H.], *Miracles de Nostre Dame ...*, *op. cit.*, f. 87 r^o-v^o.

de Saint-Séverin, qui avait été descendue de son lieu d'exposition habituel pour être placée sur un autel au milieu de l'église en prévision de la procession prévue très prochainement, espérant ainsi obtenir la grâce de la Mère de Dieu pour son fils. Jean-Pascal, qui se déplaçait alors à l'aide de béquilles, voit ses jambes se redresser soudainement, ce qui lui permet de courir et jouer avec les autres enfants de son âge²⁷¹.

Le curé Noël Jacquemart, opportuniste, se saisit de l'occasion pour faire publier un livret de pèlerinage afin de mieux faire connaître la Vierge miraculeuse de son église. L'année suivante, un nouveau miracle survient que le pasteur s'empresse de rajouter dans son livret : le 25 mai 1681, jour de la Pentecôte, une jeune fille de douze ans, Catherine, fille de Michel Renard (s.d.) et de Marie Coutys (s.d.), est guérie d'une rétraction des nerfs du cou qui faisait que sa tête était entièrement courbée sur son épaule droite²⁷².

Dans son épître dédicatoire, Noël Jacquemart rapporte comment le livret a été constitué :

« C'est pour cela qu'ayant prié un religieux de vouloir deduire en abregé les Miracles que la S. Vierge a daigné d'operer dans notre Eglise ce siecle ici en faveur des affligez et des miserables, et l'ayant fait sur les memoires que je lui ai donné et [que j'ai] tiré de nos archives, je n'ai osé le donner au public qu'aparavant je ne l'eus remis entre les mains de vos Seigneuries pour vous le faire agréer et recevoir »²⁷³.

On ignore quel est ce « religieux » à qui il a confié la rédaction du livret ni depuis quand celui-ci s'était mis au travail. Toujours est-il que c'est à l'occasion de ces nouveaux miracles que le livret est publié à l'initiative de Noël Jacquemart, promoteur de cette entreprise.

271 *Les merveilles de la glorieuse Vierge ...*, op. cit., p. 22-24.

272 *Idem*, p. 61-62.

273 *Idem*, f. 1v°.



Fig. 21. SPIESZ H., *Effigie de l'image miraculeuse de la Vierge honorée en l'église de saint Séverin en Liège sous le titre de Mère de Tous*, taille-douce, 1681, 17 cm, frontispice de *Les merveilles de la glorieuse Vierge Marie honorée en l'église de la paroisse de St-Séverin, à Liège, où l'éloge des miracles qu'elle y a opérés déduit en abrégé, avec quelques prières particulières qu'on peut réciter à son honneur et plusieurs aspirations dévotes tirées des SS. Peres à cette mère toute admirable*, Liège, Anthoine Le Noir, 1681. © ULiège, Réseau des bibliothèques.



Fig. 22. SPIESZ H., *Effigie de l'image miraculeuse de la Vierge honorée en l'église de saint Séverin en Liège sous le titre de Mère de Tous*, dessin/papier, [ca. 1680], dimensions inconnues, Liège, Trésor de Liège, fonds du Val-Dieu, inv. 13 872. © Trésor de la Cathédrale de Liège. Je remercie Monsieur Julien Maquet de m'avoir fait parvenir ce cliché par l'intermédiaire de Madame Annick Delfosse.

3.1. Les personnalités autour du livret : les dédicataires, le graveur et la confrérie.

Le curé de Saint-Séverin fait dédier l'ouvrage à trois « nobles et trez-honorés seigneurs » : Conrard van der Heyden a Blisia († 1683), Pierre de Méan († 1703), et Philippe de Billefontius (s.d.)²⁷⁴. Ces trois personnes siègent à la cour des tenants de l'église paroissiale de Saint-Séverin. Cette cour a pour vocation de s'occuper des biens fonciers de l'église et est composée de sept membres provenant de l'élite urbaine²⁷⁵. Dans le cas d'une paroisse, ces membres sont personnellement choisis par le curé²⁷⁶. Noël Jacquemart adresse donc sa dédicace à des membres de son entourage proche, qu'il connaît bien. Cependant, il espère aussi que leur notoriété attirera de nombreux pèlerins dans son sanctuaire :

« J'ai assez de presumption, Messieurs, pour croire que la lecture de ce petit livre sera utile et fructueuse ; pour se qu'il engagera sans doute bien des gens à venir honorer et invoquer cette Reine Auguste du Ciel et de la Terre en ce saint lieu, particulièrement lorsqu'il y veront au commencement vos noms écrits, et qu'ils apprendront tout d'un même tems que vous en êtes les serviteurs les plus devots »²⁷⁷.

En effet, ces trois individus sont également des personnalités importantes de la société urbaine liégeoise. Conrard van der Heyden a Blisia, licencié en droit, est conseiller des États réviseurs, soit l'organe d'appel du tribunal des XXII, membre du Conseil ordinaire dont il devient le président en 1654. Il est également membre du Conseil aulique et a été élu bourgmestre de la Cité de Liège à six reprises : en 1640, 1645, 1659, 1664, 1670, et 1675²⁷⁸. Pierre de Méan, seigneur d'Atrin et haut-avoué de Xhosse, aussi licencié en droit, est membre du Conseil ordinaire, lui aussi député des États réviseurs et commissaire décideur de

²⁷⁴ *Idem*, f. 1r°.

²⁷⁵ En principe, les cours de tenants ne sont pas limitées aux paroisses : tout bourgeois de Liège étant propriétaire foncier peut instituer sa propre cour. CARRÉ P., « Cours des tenants et cours des jurés », in DUBOIS S., DEMOULIN Br. et KUPPER J.-L. (dir.), *Les institutions publiques de la principauté de Liège (980-1794)*, t. 2, Bruxelles, A. G. R., 2012, p. 1230. Cependant, à partir d'un mandement épiscopal daté du 6 juillet 1551, les cours de particuliers ont tendance à se faire de plus en plus rares jusqu'à leur disparition à la fin du XVIII^e siècle. HANSOTTE G., *Les institutions politiques et judiciaires de la principauté de Liège aux Temps modernes*, Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, 1987, p. 164.

²⁷⁶ LAHAYE L., « Les paroisses de Liège ... », art. cit., p. 166.

²⁷⁷ *Les merveilles de la glorieuse Vierge ...*, op. cit., f. 2r°.

²⁷⁸ ABRY L. et ABRY S.-J., *Recueil héraldique des membres du Conseil ordinaire de la principauté de Liège (1735-1737)*, édition et continuation de POSWICK E., Liège, Imprimerie L. Grandmont-Donders, 1884, p. 64-65.

Maastricht²⁷⁹. Philippe de Billefontius, quant à lui, est un des deux avocats fiscaux de l'Officialité, principal tribunal ecclésiastique liégeois²⁸⁰.

C'est aussi probablement dans cette optique de promotion du sanctuaire que Noël Jacquemart a demandé à Hubert Spiesz d'illustrer la page de titre avec une représentation de la Vierge miraculeuse (Fig. 21). La vie de cet artiste demeure pour l'instant assez obscure, mais contrairement à ce qu'affirme René Tonus dans son catalogue d'exposition sur les gravures liégeoises, il n'était certainement pas un graveur de second plan²⁸¹. De fait, cet artiste a réalisé plusieurs autres œuvres importantes : on le retrouve notamment à l'origine du frontispice de *L'Ange gardien protecteur des mourans* du jésuite Jacques Coret (1631-1721)²⁸², connu pour être l'auteur de *L'Ange conducteur* (1683), véritable best-seller de la littérature dévote jusqu'au XIX^e siècle²⁸³. Mais surtout, comme le signale Jean-Patrick Duchesne, il a vraisemblablement réalisé la majeure partie de son œuvre au service de la cour bavaroise²⁸⁴. Ainsi, à une date inconnue, il produit le portrait gravé du prince-électeur Maximilien-Emmanuel de Bavière (1662-1726) (Annexe 7). De toute évidence, Hubert Spiesz était un graveur très demandé à l'époque. En revanche, au contraire de Michel Ponceau, le

279 *Idem*, p. 79-80. Pour rappel, Pierre de Méan est le fils du célèbre juriconsulte Charles de Méan, dit le « Papinien » en référence à un des plus célèbres juriconsultes romains. LAGASSE B., *Charles de Méan, le Papinien liégeois*, Thèse de doctorat en Sciences juridiques, inédit, ULiège, année académique 2017-2018, p. 95.

280 Au sein de l'Officialité, les avocats fiscaux, au nombre de deux, assistent l'official, le juge ecclésiastique, dans un rôle de commissaire ou d'assesseurs. Ils ont pour tâche de surveiller et contrôler les procureurs fiscaux et de rendre compte de leur conduite devant l'official et le vicaire général. JEURIS Fr., « Officialité », in DUBOIS S., DEMOULIN Br. et KUPPER J.-L. (dir.), *Les institutions publiques ...*, op. cit., t. 1, p. 490. Philippe de Billefontius est admis au sein de l'Officialité le 18 octobre 1645. DE BORMAN C., « Les avocats de la Cour spirituelle de Liège de 1604 à 1794 », in *B. I. A. L.*, 21 (1888), p. 169.

281 TONUS R., *Exposition de la gravure liégeoise. Ville de Liège, Musée des Beaux-Arts, juillet-septembre 1939*, préface de BUISSET A., Liège, Imprimerie Dupont, 1939, p. 27-28.

282 CORET J., *L'Ange gardien protecteur des mourans*, Liège, Pierre Danthez, 1686. La gravure d'Hubert Spiesz représente un mourant à l'agonie dans son lit de mort accompagné de son ange gardien (Annexe 6).

283 DELFOSSE A., « Jacques Coret, *L'ange conducteur dans la dévotion chrétienne réduite en pratique en faveur des âmes dévotes, avec l'instruction des riches indulgences, dont jouissent les personnes congrégées dans la confrérie de l'Ange Gardien, érigée en la chapelle des religieuses de S. Ursule*, Liège, Gérard Grison, [1683], 12° (Liège, Bibliothèque Alpha, R2686A) », in *Arm@rium Universitatis Leodiensis. La bibliothèque virtuelle du Moyen Âge et de la première Modernité de l'Université de Liège*, [en ligne], <http://hdl.handle.net/2268.1/2873> (page consultée le 31/03/2022, mise en ligne en mars 2017). VERNUS M., « Un best-seller de la littérature religieuse : *L'Ange conducteur* (du XVII^e au XIX^e siècles) », in *Transmettre la foi : XVI^e-XX^e siècles. Actes du 109^e Congrès national des sociétés savantes. Dijon, 1984*, t. 1, *Pastorale et prédication en France*, Paris, C. T. H. S., 1984, p. 231-243.

284 DUCHESNE J.-P., « Hubert Spiesz, *Le Martyre de saint Lambert*, signé en bas à droite "Hubertus Spiesz", s. d. (avant 1688). Burin, 649 x 430 mm. Legs Wittert. Univ. Liège, Coll. Art. 2031 », in ALEXANDRE S. et alii (éd.), *Livres d'images, Images du livre. L'illustration du livre de 1501 à 1831 dans les Collections de l'Université de Liège*, Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, 1998, p. 30.

mambour de Saint-Rémy qui a dessiné la Vierge miraculeuse de son église paroissiale, on ne sait pas si Hubert Spiesz avait un quelconque lien avec la paroisse de Saint-Séverin. Tout au plus, on peut conclure que Noël Jacquemart a choisi une personne relativement importante pour illustrer le livret de pèlerinage de son sanctuaire.

Hubert Spiesz crée ainsi sa gravure à partir d'un dessin qu'il a sans doute réalisé lui-même, conservé aujourd'hui dans les fonds du Val-Dieu du Trésor de Liège (Fig. 22). La Vierge est représentée sur un socle vêtue d'une longue robe aux motifs floraux qui ne laisse pas entrevoir ses pieds. Elle porte également un voile qui tombe sur ses talons et qui est maintenu sur sa tête par une couronne richement décorée. Sa tête est auréolée de rayons qui semblent former un soleil. Il s'agit en réalité d'une référence à la Bien-aimée du Cantique des Cantiques qui, annonçant la venue de Marie, apparaît « belle comme la lune, resplendissante comme le soleil » (Ct. : 6, 10)²⁸⁵. Le livret de Saint-Séverin fait exactement allusion à ce passage :

« Et c'est de la manière aussi que l'admirable Marie, appelée par l'époux des Cantiques, choisie comme le Soleil (*electa ut Sol*) en a usé [des miracles] souvent en faveur de ses devots. Car quoi que ce Soleil de l'Eglise (c'est ainsi que les Peres la nomment) puisse porter les rayons de sa charité et de sa miséricorde par toute la terre ; elle les a arrêté cependant quelque fois (comme on a vu en plusieurs endroits) en certains lieux, comme à des chapelles, à des autels et à des images, où elle a désiré d'être plus particulièrement honorée et s'est // volontairement déterminée de faire du bien aux hommes »²⁸⁶.

L'Enfant que la Vierge de la gravure porte dans ses bras est également vêtu d'une robe similaire et d'une couronne, il porte dans sa main gauche un sceptre et dans sa main droite une fleur, probablement en souvenir du miracle des rameaux reverdis.

285 L'édition utilisée de la Bible utilisée dans ce mémoire est celle de l'École biblique de Jérusalem : *La Bible de Jérusalem*, Paris, Éd. du Cerf, 2000.

286 « *Electa ut Sol* » est la version abrégée de la maxime « *pulchra ut luna, electa ut sol* ». *Les merveilles de la glorieuse Vierge ...*, op. cit., f. 3v^o-[†]1r^o.



Fig. 23. DEMEUSE G., *Effigie de l'image miraculeuse de Notre Dame de saint Séverin en Liège, honorée à laditte église sous le titre de Mère de Tous et si renommée par ses miracles*, taille-douce, 1746, dimensions inconnues, Liège, Trésor de Liège, fonds du Val-Dieu, inv. 13 873. © Trésor de la Cathédrale de Liège. Je remercie Monsieur Julien Maquet de m'avoir fait parvenir ce cliché par l'intermédiaire de Madame Annick Delfosse.

Sur l'inscription située en bas des deux œuvres – dessinée et gravée –, au-dessus de la signature de l'auteur, il est précisé que chaque image « at touché » la statue miraculeuse. Il ne s'agit donc pas d'une simple illustration, mais d'une image de dévotion : c'est-à-dire une image à caractère contemplatif qui instaure entre le spectateur et le personnage représenté une relation à caractère intime et empathique²⁸⁷. Ces images imprimées ont en outre la réputation de contenir une partie des pouvoirs miraculeux de la figure associée qui leur a certainement été transmise par attouchement avec cette dernière²⁸⁸. Ce type d'iconographie n'est pas uniquement produit pour illustrer un livre de piété : il peut être commercialisé indépendamment du volume. Il est vendu soit en permanence au sanctuaire, soit plus ponctuellement dans des foires ouvertes à l'occasion de fêtes²⁸⁹.

Hubert Spiesz n'est d'ailleurs pas le seul graveur à produire des images de dévotion pour Saint-Séverin : Gilles Demeuse (s.d.) – artiste du XVIII^e siècle connu notamment pour avoir réalisé des contrefaçons avec l'imprimeur Jean-François Bassompierre (1709-1776) dont il était le voisin en Neuvise²⁹⁰ – réalise en 1746 une iconographie de la Vierge de Saint-Séverin qui s'inspire fortement de l'œuvre d'Hubert Spiesz et sur laquelle il est aussi mentionné qu'elle « at touché à l'image miraculeuse » (Fig. 23). Les platines des gravures d'Hubert Spiesz et de Gilles Demeuse seraient par ailleurs la propriété de la confrérie de la Vierge miraculeuse érigée dans l'église de Saint-Séverin. C'est en tout cas ce que l'on peut interpréter de ces notes écrites dans un des registres de la confrérie qui ont été conservés :

287 HENDERIKS V., « Aura et standardisation des images flamandes de dévotion au tournant du XV^e siècle », in DIERKENS A., BARTHOLEYNS G. et GOLSENNE Th. (éd.), *La performance des images*, Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles, 2010, p. 101-102.

288 FAINI M., « Everyday Miracles and Supernatural Agency in Sixteenth-Century Italy. The Case of the Marche », in CARDARELLI S. et FENELLI L. (éd.), *Saints, Miracles and the Image. Healing Saints and Miraculous Images in the Renaissance*, Turnhout, Brepols, 2017, p. 170.

289 ROUSSEAU Cl., « Entre images de dévotion et gravures d'illustration : la série dominicaine de la famille Landry », in LERCH D., MITALAITÉ Kr., ROUSSEAU Cl. et SÉRUZIER I. (dir.), *Les images de dévotion en Europe, XVI^e-XXI^e siècle. Une précieuse histoire*, Paris, Beauchesne, 2021, p. 65. Les images de dévotion ne sont pas les seuls objets de piété à être vendus dans ces foires, ils sont en fait innombrables : médailles, chapelets, drapelets et livrets de pèlerinage, etc. MAES Br., « Artisans et commerçants des bourgs de pèlerinage : des structures de productions différenciées », in BURKARDT A. (dir.), *L'Économie des dévotions. Commerce, croyance et objets de piété à l'époque moderne*, Rennes, P. U. R., 2016, § 12 [en ligne], <https://books.openedition.org/pur/45353> (page consultée le 28/06/2022 ; mise en ligne le 24/08/2018).

290 DROIXHE D., « Signatures clandestines sur les contrefaçons de Liège et de Maastricht au XVIII^e siècle », in *Lettre Clandestine*, 8 (1999), p. 198-199. ID., *Une histoire des Lumières au pays de Liège. Livre, idées, société*, Liège, Éd. de l'ULiège, 2007, p. 40-41.

(1) « Que le 27 may 1754, l'on a eu remis en mains du reverend curé Monay la grande viele platinne et la petite, dont on imprime les images de la sainte Vierge ». (2) « Le 30 juin 1756, remys à mr. notre curé les platines dont on imprime les images pour la sainte Vierge »²⁹¹.

Il n'est pas surprenant que ces platines soient en leur possession. Le livret de pèlerinage déclare effectivement sur sa page de titre qu'il est distribué par les maîtres de la confrérie. Jean Cruls, fait remonter les premières traces de la présence d'une confrérie mariale dans l'église de Saint-Séverin jusqu'au XIV^e siècle, donc bien antérieure aux premiers miracles²⁹². Pour le XVII^e siècle, un registre reprend la liste des confrères pour l'année 1674, qui sont pour la plupart des notaires, des membres du clergé séculier et des marchands²⁹³. Observable dans toute l'Europe moderne, ce genre de confrérie connaît des occupations variées, mais leurs dépenses sont le plus régulièrement orientées vers les activités culturelles : achat de matériel liturgique, entretien du lieu de culte, rétribution des services effectués par le desservant, etc²⁹⁴. La confrérie de la Vierge de Saint-Séverin ne déroge pas à cette règle. Par exemple, le 11 mars 1761, c'est elle qui finance la réparation de la tour de l'église après que la foudre se soit abattue sur elle²⁹⁵. En juillet 1771, c'est encore elle qui prend la décision de repousser la procession qui se fait ordinairement le 2 juillet au dimanche 14 à cause des pluies torrentielles qui tombent alors sur la ville de Liège²⁹⁶. La bonne tenue des événements festifs

291 *Registre de la confrérie de la très sainte Vierge Miraculeuse erigée dans l'église paroissiale de saint Séverin en Liège, contenant tant le reces qu'exposez commençants l'an 1730 icnlus et finissant l'an 1763 le 7me décembre*, Liège, A. E. L., Paroisse et fabrique de l'église Saint-Séverin (Liège), n° 19, Confrérie de la Vierge Immaculée, Comptes 1730-1763, f. 2r°.

292 CRULS J., *Notre-Dame de Saint-Séverin ...*, *op. cit.*, p. 6.

293 Sur douze membres on retrouve cinq notaires (Philippe Coppin, procureur de la vénérable Cour de Liège ; Godefroid Cox, huissier du prince-évêque ; Laurent Borret, prélocuteur par-devant les échevins de Liège ; Guillaume Millemans et François Gouverneur), trois clercs (Théodore Gouverneur, doyen de la Haute-Chapelle de la Visitation de la Vierge, chanoine de Munsterbilzen et protonotaire apostolique ; Matthias Wilmart, prêtre séculier et Jean-Léonard Coppin, chanoine et écolâtre de Maaseik), deux marchands (Rémy Lambrexhe, le père et le fils) et deux personnes dont la profession est inconnue (Melchior Termonia et Jacques Jennet). *Registre appartenant à la confrerie de la Glorieuse Visitation Notre Dame, erigée en la haute chapelle de l'église paroissiale de Saint Severin en Liege du temps [du] venerable Mathias Wilmart, maistre et recepveur de laditte confrerie, anno 1674*, Liège, A. E. L., Paroisse et fabrique de l'église Saint-Séverin (Liège), n° 18, Confrérie de la Visitation, Comptes 1669-1808, f. 1r°.

294 CROQ L., « L'argent des confrères et des confréries en Europe, XVI^e-XVIII^e siècles », in *A. S. S. R.*, 191/4 (2020), p. 102.

295 *Exposé des recès de la confrérie de la Visitation de la Vierge dite de Gonfanon, commençant en janvier 1669*, Liège, A. E. L., Paroisse et fabrique de l'église Saint-Séverin (Liège), n° 25, Confrérie de la Visitation, Comptes, recès, 1669-1789, f. 66r°-v°.

296 *Idem*, f. 96v°-97v°.

de la paroisse est en effet important pour la confrérie, car les fêtes représentent le principal moment de sociabilité des confrères²⁹⁷.

3.2. Les objectifs de Noël Jacquemart.

On vient de le voir, le premier objectif de Noël Jacquemart – comme tout auteur de livret de pèlerinage – est de mettre son sanctuaire à la connaissance du plus grand nombre. Mais les raisons qui poussent un auteur à écrire un livret de pèlerinage peuvent être nombreuses²⁹⁸. L'une de ces raisons est la conversion. En effet, l'auteur du livret de Saint-Séverin mentionne que la société liégeoise est alors divisée en « des bons et des mauvais sujets : c'est-à-dire des bons et des mauvais chrétiens »²⁹⁹. À qui fait-il ici référence ? Séparer les fidèles en bons et mauvais chrétiens n'est pas chose nouvelle. Cette tendance remonte au moins jusqu'à saint Augustin (354-430). L'auteur du livret se réfère d'ailleurs au commentaire que fait ce dernier sur le verset 3 du Psaume 47. Dans son commentaire, l'ancien évêque d'Hippone divise le peuple de la montagne de Sion en deux catégories vivant chacune sur un des flancs de la montagne : les « Gentils » et les « Juifs »³⁰⁰. Ces derniers, pour saint Augustin, sont de mauvais chrétiens, comme il le dit dans sa *Lettre 196*, dans laquelle il rapporte que les juifs, tout en se prétendant chrétiens, s'opposent à la grâce du Christ³⁰¹. Cette répartition augustinienne entre bons et mauvais chrétiens est également reprise par François Bonal († 1666), auteur franciscain profondément antijanséniste, dans son *Chrestien du temps*, lorsqu'il critique de manière acerbe les fidèles qui n'observent pas scrupuleusement tous les préceptes de l'Église³⁰².

297 FROESCHLÉ-CHOPARD M.-H., *Dieu pour tous et Dieu pour soi. Histoire des confréries et de leurs images à l'époque moderne*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 293-297.

298 MAES Br., *Les livrets de pèlerinage ...*, op. cit., p. 122-132.

299 *Les merveilles de la glorieuse Vierge ...*, op. cit., f. [†]₄ r^o-v^o.

300 « Il n'y a qu'une seule montagne de Sion : pourquoi est-il dit : "Les montagnes" ? Serait-ce parce que ceux-là aussi appartiennent à Sion, qui sont venus d'un côté différent, de manière à se rencontrer dans la pierre de l'angle, et à former deux murs, comme deux montagnes dont l'une viendrait des circoncis, l'autre des incirconcis, l'une des Juifs, l'autre des Gentils, et qui dès lors ne sont plus séparés ? S'il y a une divergence parce qu'ils viennent de directions différentes, ils ne sont plus différents dans l'angle qui les unit ». AUGUSTIN SAINT, *Discours sur les Psaumes*, t. 1, *Du psaume 1 au psaume 80*, introduction de CHRÉTIEN J.-L., Paris, Éd. du Cerf, 2007, p. 751.

301 Cette lettre est la réponse à Asellicus (s.d.), évêque de Tozeur, qui s'inquiétait de voir certains de ses fidèles être tentés de recourir à d'anciennes lois judaïques comme la circoncision. MASSIE A., « Le peuple témoin. Saint Augustin et les juifs », in *Le Genre humain*, 56-57/1 (2016), p. 560-561.

302 François Bonal ne reprend pas ici le *Psaume 47*, mais le *Sermon 5* de saint Augustin : « Par là, on voit qu'il n'est que trop vrai, comme dit Saint Augustin, qu'il se trouve des mauvais Chrétiens qui s'appellent fidelles,

Peut-être que les mauvais chrétiens auxquels l'auteur du livret fait référence sont des jansénistes ? Il faut dire que les Pays-Bas méridionaux sont le berceau de ce mouvement religieux : Corneille Jansen, dit Jansénius (1585-1638), auteur de l'*Augustinus* (1640), a fait presque toute sa carrière dans ces régions. Né en Hollande, il obtient en octobre 1617 un doctorat en théologie à l'Université de Louvain, où il est la tête d'une chaire ordinaire à partir du 21 mai 1618. Le 10 octobre 1635, il remporte son élection au siège épiscopal d'Ypres, qui est confirmée par Rome l'année suivante³⁰³. Ainsi, à partir de 1640, mais surtout entre 1660 et 1690, l'Université de Louvain devient, avec l'abbaye de Port-Royal à Paris, un des centres les plus importants du jansénisme en Europe³⁰⁴. C'est donc par le biais des Liégeois partis faire leurs études à la faculté de théologie de Louvain que les thèses de Jansénius arrivent dans la cité ardente³⁰⁵. De plus, certains professeurs du Séminaire de Liège – là où sont formés la plupart des prêtres du diocèse – ont déjà enseigné à Louvain³⁰⁶. Très rapidement, la lutte antijanséniste s'organise. Sous la pression de la Sorbonne, mais aussi de Mazarin (1602-1661) à travers la plume du jeune Louis XIV (r. 1643-1715), le pape Innocent X promulgue le 31 mai 1653 la bulle *Cum occasione* qui condamne cinq propositions attribuées à Jansénius comme hérétiques³⁰⁷. Cette bulle est ensuite publiée et mise en garde de loi par Maximilien-Henri de Bavière le 23 septembre 1653³⁰⁸. Malgré cela, Liège devient une « plaque tournante du jansénisme », notamment grâce au rattachement en 1667 de l'abbaye du Val-des-Écoliers à

et qui ne le sont pas, dans lesquels les sacrements de Jésus-Christ souffrent injure, qui vivent à eux-mêmes pour périr en Jésus-Christ, et pour perdre les autres, d'autant qu'ils périssent en vivant mal et qu'ils perdent les autres en leur donnant l'exemple de mal vivre ». BONAL Fr., *Le Chrestien du temps*, t. 4, *Du relâchement des Chrestiens*, Lyon, François Comba, 1672, p. 4. Hormis cette œuvre qu'il a composée en 1655 et publiée une première fois à Toulouse en 1667 à titre posthume, on ne sait pas grand-chose de la vie de cet auteur. VILLER M., « Bonal (François), franciscain français du XVII^e siècle », in VILLER M., *et alii* (éd.), *D. S. A. M.*, t. 1, Paris, Beauchesne, 1937, col. 1768.

303 CEYSSENS L., « Jansénius (Corneille) », in *B. N.*, t. 34, Bruxelles, Émile Bruylant, 1967 col. 459-476.

304 AGTEN E., *The Catholic Church and the Dutch Bible. From the Council of Trent to the Jansenist Controversy (1564–1733)*, Leiden, Brill, 2020, p. 39.

305 DUCHESNE E., *Contribution à la définition du jansénisme à Liège : les réseaux jansénistes liégeois de la fin du XVII^e siècle au début du XVIII^e. De la lumière à l'ombre*, Mémoire de licence en Histoire, inédit, ULiège, année académique 1998-1999, p. 91-92.

306 VAN MEERBEECK M., « "L'affaire du Séminaire" dans les luttes entre jansénistes et anti-jansénistes, 1697-1700 », in CHARLIER Y., FONTAINE P. et LAFFINEUR-CRÉPIN M. (dir.), *Le Grand Séminaire de Liège, 1592-1992*, Liège, Bibliothèque du Grand Séminaire, 1992, p. 69-70.

307 COTTRET M., *Histoire du jansénisme, XVII^e – XIX^e siècle*, Paris, Perrin, 2016, p. 49-52.

308 DE BAVIÈRE M.-H., *Promulgation de la condamnation des cinq propositions de Jansénius par le pape Innocent X, le 23 septembre 1653*, Liège, A. Év. L., Mandements des princes-évêques de Liège, I, 16. La bulle *Cum occasione* n'est pas la première condamnation papale du jansénisme. En 1641, Urbain VIII avait promulgué la bulle *In eminenti*, mais le Conseil privé du prince-évêque de Liège en a différé la publication. DUCHESNE E., *Contribution à la définition du jansénisme à Liège ...*, op. cit., p. 92.

la congrégation de Sainte-Geneviève, qui établit ainsi des liens avec les milieux jansénistes parisiens. Au cours des décennies 1670 et 1680, de nombreuses œuvres de ce mouvement paraissent à Liège, dont les écrits d'Antoine Arnauld (1612-1694)³⁰⁹.

Noël Jacquemart, en tant que desservant d'un sanctuaire, a des raisons de se méfier des jansénistes. Ce n'est pas que ceux-ci ne croient pas aux miracles : Blaise Pascal (1623-1662), autre grand penseur de ce courant, voit en mars 1656 sa nièce, Marguerite Périer (1646-1733), être guérie d'une fistule lacrymale après avoir été en prière devant des épines de la couronne du Christ conservées à Port-Royal³¹⁰. Ce « miracle de la Sainte-Épine » est en vérité très important pour la communauté de ce monastère, car il est vu comme la preuve avancée par Dieu pour démontrer l'orthodoxie de leur foi³¹¹. En cela, les jansénistes ne sont pas calvinistes, auxquels leurs adversaires les assimilent trop souvent à cause de leur strict augustinisme³¹². Cependant, bien qu'ils croient aux événements miraculeux, les jansénistes n'en acceptent pas toute ses formes. En fait, ils ont une aversion particulière pour les répits : dans les années 1670-1680, certains prélats séduits par le jansénisme, comme l'archevêque de Sens Louis-Henri de Pardaillon de Gondrin (1620-1674), interdisent tout simplement les expositions d'enfants mort-nés dans les églises et menacent même de poursuivre les curés qui refusent de se soumettre à l'interdit³¹³. Or, bien qu'ils soient peu nombreux, on compte quelques répits à Saint-Séverin. De plus, Maximilien-Henri de Bavière se laisse alors influencer par des jansénistes ou des personnalités qui ne leur sont pas défavorables, tel que le vicaire général Jean-Ernest de Surllet (1620-1701), notamment dans la fondation d'un Hôpital général à Liège³¹⁴.

Par son livret, le curé de Saint-Séverin émet peut-être une mise en garde discrète contre le jansénisme naissant à Liège. Sa paroisse devient d'ailleurs un véritable milieu antijanséniste au cours des années suivantes. En faisant la prosopographie de la paroisse, on remarque effectivement la présence de plusieurs penseurs opposés aux thèses de Jansénius. On y retrouve entre autres Guillaume-Bernard de Hinnisdael († 1709), qui devient bénéficiaire

309 HENNEAU M.-É. et DONNEAU O., « Les livres religieux ... », art. cit., p. 264.

310 COTTRET M., *Histoire du jansénisme ...*, op. cit., p. 70-71.

311 SHIOKAWA T., *Pascal et les miracles*, préface de MESNARD J., Paris, Éd. A.-G. Nizet, 1977, p. 136.

312 COTTRET M., *Histoire du jansénisme ...*, op. cit., p. 71-72.

313 GÉLIS J., *Les enfants des limbes ...*, op. cit., p. 183-185.

314 DEMOULIN Br., *Politique et croyances religieuses d'un évêque et prince de Liège. Joseph-Clément de Bavière (1694-1723)*, Liège, Société des Bibliophiles liégeois, 1983, p. 35-37.

de Saint-Séverin le 14 septembre 1676³¹⁵. Il est aussi depuis le 21 mars 1667 prévôt de la collégiale Sainte-Croix dont dépend l'église paroissiale³¹⁶. Il deviendra même à partir du 16 juillet 1695 vicaire général de l'évêché de Liège³¹⁷. Guillaume-Bernard de Hinnisdael est un des fers de lance de l'antijansénisme liégeois de la fin du XVII^e siècle et du début du XVIII^e siècle. Il ordonne ainsi aux curés du diocèse de s'éloigner de la doctrine de Jansénius, instaure une forte censure contre les écrits jansénistes, et se lance à la poursuite de grands penseurs de ce mouvement dont Pasquier Quesnel (1634-1719) et Ernest Ruth d'Ans (1653-1728)³¹⁸. Le curé de Saint-Séverin lui-même semble être antijanséniste : le 21 mars 1699, le prince-évêque Joseph-Clément de Bavière (r. 1694-1723), destitue les professeurs jansénistes du séminaire de Liège. Ils sont alors remplacés par plusieurs prélats proches du pouvoir épiscopal, dont le père jésuite anglais Henri Robert Stéphani (1665-1723) et Jean Jacquemart († 1723), le neveu de Noël Jacquemart, qui est nommé personnellement par le vicaire-général et prévôt de Sainte-Croix³¹⁹.

Cependant, l'appellation de « mauvais chrétien » n'est pas seulement utilisée pour désigner l'altérité religieuse. Derrière cette appellation, on peut trouver tout simplement des fidèles qui ne suivent pas avec assiduité les préceptes de l'Église ou dont le comportement n'est pas en phase avec la morale chrétienne. Il faut dire qu'au moment de la rédaction du livret, la cité liégeoise se retrouve de nouveau dans le tumulte de la guerre civile. Le 31 août 1649, Maximilien-Henri de Bavière, alors coadjuteur, a réussi reprendre la ville aux

315 *Presentatio ad beneficium domini Guillelmi Bernardi de Hinnisdael situm in ecclesia Sancti Severini, le 14 septembre 1676*, Liège, A. E. L., Paroisse et fabrique de l'église Saint-Séverin (Liège), n° 1, Histoire et administration, Bénéfices, f. 1v°.

316 PONCELET É., *Inventaire analytique des chartes de la collégiale de Sainte-Croix à Liège*, t. 1, Bruxelles, Weissenbruch, 1911, p. LVI-LVII.

317 PONCELET É., *Les vicaires généraux et les scelleurs de l'évêché de Liège*, Gembloux, J. Duculot, 1940, p. 130.

318 DEMOULIN Br., « Hinnisdael (Guillaume-Bernard de) », in AUBERT R. (dir.), *D. H. G. E.*, t. 24, Paris, Letouzey et Ané, 1993, col. 607. Arrivé en principauté de Liège à la fin du XVII^e siècle, Pasquier Quesnel se réfugie d'abord à Jehay-Bodegnée avant de partir chez Marguerite Bouxhon (s.d.), supérieure des célestines, dans le quartier d'Avroy. Il est finalement arrêté à Bruxelles le 30 mai 1703. Mais il parvient à s'évader en décembre, pour ensuite finir ses jours à Amsterdam après un dernier passage à Liège. DEMOULIN Br., *Politique et croyances religieuses ...*, op. cit., p. 47 et 127-128. Ancien secrétaire d'Antoine Arnauld, Ernest Ruth d'Ans, alors condamné à l'exil, vient se réfugier à Liège de 1704 à 1706. C'est la politique antijanséniste de Guillaume-Bernard de Hinnisdael qui le pousse finalement à retourner à Bruxelles. VAN MEERBEECK M., *Ernest Ruth d'Ans, « patriarches des jansénistes » (1653-1728). Une biographie*, Louvain-la-Neuve, Collège Érasme, Louvain, Universiteitsbibliotheek, Bruxelles, Nauwelaerts, 2006, p. 354-369.

319 DEMOULIN Br., *Politique et croyances religieuses ...*, op. cit., p. 102. FONTAINE P., « Les professeurs du Séminaire (1592-1974) », in CHARLIER Y., FONTAINE P. et LAFFINEUR-CRÉPIN M. (dir.), *Le Grand Séminaire de Liège ...*, op. cit., p. 359.

Grignoux, mettant un terme au conflit qui avait éclaté en 1633. Une fois monté sur le trône épiscopal, il impose un tout nouveau règlement électoral qui retire tout pouvoir politique aux métiers. Il continue ensuite d'asseoir son autorité en faisant construire en 1650 la citadelle de la Chartreuse, qui devient un véritable symbole du joug épiscopal sur la population liégeoise. L'année suivante, il fait exécuter Pierre de Bex († 1651), un des derniers leaders grignoux encore en vie. Maximilien-Henri de Bavière semble alors régner en maître absolu sur la cité ardente. Cependant, la situation internationale va faire ébranler sa domination. Lors de la guerre de Hollande, le prince-évêque, pourtant allié de Louis XIV, signe une paix séparée avec les Provinces-Unies en qualité de prince-électeur de Cologne. En répercussion, les Français s'emparent de la citadelle en 1675 avant de la faire sauter³²⁰.

La destruction de la citadelle marque le retour de l'insurrection à Liège. Le 31 mars 1676, de nouvelles élections magistrales élisent au pouvoir les bourgmestres Charles d'Ans († 1690) et Nicolas de Plainevaux (s.d.) selon les règlements de 1603 et 1631. Le 28 avril, les métiers voient leurs privilèges être symboliquement rétablis par leur participation à la procession de la translation de saint Lambert³²¹. Si cette nouvelle révolte éclate pour les mêmes causes que celle qui avait éclaté une quarantaine d'années plus tôt, cette fois-ci les rebelles peuvent compter sur le soutien du Chapitre cathédral³²². C'est celui-ci qui a notamment permis aux métiers de participer à la procession du 28 avril, et c'est le grand doyen lui-même qui remet les clés de la ville aux bourgmestres dernièrement élus. Comme le dit Michel Huisman : « ce qui assurait le triomphe et fortifiait la victoire du parti populaire, c'était l'union étroite du Chapitre et des bons métiers »³²³. Évidemment, en pleine guerre de Hollande, la situation internationale va jouer un rôle au sein de la cité ardente. Tout d'abord, il y a l'empereur Léopold I^{er} (r. 1658-1705), soutenu par l'Espagne des Habsbourg, qui refuse de reconnaître la neutralité liégeoise et exige que le règlement électoral rétabli par le prince-évêque en 1649 soit respecté. Ensuite, il y a la France de Louis XIV qui veut conserver son influence sur la principauté, couloir idéal pour atteindre les Provinces-Unies³²⁴. Ces dernières,

320 DEMOULIN Br., « Les évêques et princes de Liège ... », art. cit., p. 50.

321 MASSEZ D., *La cité de Liège, libre et impériale ...*, op. cit., p. 65.

322 *Idem*, p. 67.

323 HUISMAN M., *Essai sur le règne du prince-évêque de Liège Maximilien-Henri de Bavière*, Bruxelles, F. Hayez, 1899, p. 120-121.

324 L'ingérence française à Liège est même à l'origine de ce soulèvement. C'est en effet Louis Bruant des Carrières (1621-1689), principal représentant de la France dans la cité ardente, qui a réussi à persuader le gouverneur de la citadelle de l'abandonner aux troupes françaises. Il a ainsi profité de l'absence du prince-

enfin, tentent de convaincre les Liégeois d'accepter l'installation d'une garnison hollandaise dans le pays pour se défendre contre les troupes françaises³²⁵. Après les traités de Nimègue signés en 1678, Liège est à nouveau déchirée entre deux factions adverses : ceux qui soutiennent la liberté corporative, les héritiers des Grignoux, qui se font appeler les « Éburons liégeois » ; et ceux, héritiers des Chiroux, qui défendent l'autorité du prince-évêque, et qui se revendiquent être de la « Vérité attitrée »³²⁶.

À partir des années 1680, la situation devient de plus en plus critique. La délégation de la Cité envoyée aux pourparlers de Nimègue ne reçoit pas satisfaction aux revendications liégeoises, à savoir la reconnaissance de Liège comme ville libre et indépendante. Ce refus va semer la discorde parmi les rebelles. Certains optent pour un compromis avec Maximilien-Henri de Bavière, mais la grande majorité s'y oppose³²⁷. Les métiers, pourtant grands bénéficiaires de la révolte, se divisent : certains, très riches, comme les merciers, sont indécrottables sur la question des libertés corporatives, tandis que d'autres, comme les houilleurs, sont favorables à la paix avec le prince³²⁸. Le Chapitre, alors qu'il avait au départ soutenu l'insurrection, se rétracte et envoie une lettre de soumission au prince-évêque rédigée à la demande du grand-doyen Jean-Louis d'Elderren après une réunion à laquelle quelques anciens bourgmestres participaient³²⁹. La suite des événements va entamer la rupture complète entre Maximilien-Henri de Bavière et les Liégeois. En juin 1680, pour pouvoir éponger les dettes énormes engendrées par la principauté au cours de la guerre de Hollande, le prince-évêque ordonne, sans avoir préalablement consulté les États, le prélèvement du soixantième,

évêque qui s'était exilé à l'abbaye de Saint-Pantaléon à Cologne. DEMOULIN Br., « De 1505 à 1795 ... », art. cit., p. 132. Sur le rôle de Louis Bruant des Carrières à Liège, lire ROBINET O., *L'étude de l'action d'un agent diplomatique français au cœur de la principauté de Liège en temps de guerre : Louis Bruant des Carrières (1673-1676)*, Mémoire de licence en histoire, inédit, ULiège, année académique 2020-2021.

325 BOGAERTS Q., *Contribution aux relations internationales de la principauté de Liège sous Maximilien-Henri de Bavière (1650-1688)*, Mémoire de licence en histoire, inédit, ULiège, année académique 2009-2010, p. 99-100.

326 Ces deux surnoms proviennent en réalité de deux pamphlets : le premier, *Les Éburons liégeois*, publié en 1678 afin d'affirmer le retour des libertés et franchises ; le second, *La Vérité attitrée*, publié en 1679 en réponse au premier. *Idem*, p. 106-107. En outre chaque camp qualifie son adversaire d'un sobriquet dénigrant : les premiers qualifient les seconds de « mangeurs de tarte aux pommes », qui en retour qualifient les premiers de « mangeurs de boudin ». HUISMAN M., *Essai sur le règne du prince-évêque ...*, op. cit., p. 132.

327 DEMOULIN Br., « Les évêques et princes de Liège ... », art. cit., p. 50-51. En réalité, le maintien des deux parties sur la question des élections magistrales entérinent toute possibilité d'accommodement. MASSEZ D., *La cité de Liège, libre et impériale ...*, op. cit., p. 77-78.

328 PONCELET É., « Les bons métiers de la cité de Liège », in *B. I. A. L.*, 28 (1899), p. 14.

329 MASSEZ D., *La cité de Liège, libre et impériale ...*, op. cit., p. 79.

taxe qui a pourtant été supprimée par la Cité en 1676. Face à cette mesure jugée illégale, les Liégeois se soulèvent à nouveau et détruisent les bureaux de taxe. Cette fois-ci, s'en est trop : Maximilien-Henri de Bavière décide de marcher sur le pays de Liège à la tête d'un détachement bavarois³³⁰. La guerre contre les Provinces-Unies étant achevée, Louis XIV n'a plus intérêt à soutenir les rebelles et envoie ses troupes aider le prince-évêque à mater la révolte. En 1684, Liège est ainsi reprise par ce dernier, qui impose le 28 novembre un nouveau règlement électoral qui traduit ses ambitions, ainsi que celles du Chapitre cathédral qui s'est à présent rangée complètement à ses côtés, au service d'une aristocratisation de la gestion de la Cité³³¹.

Le livret de pèlerinage de Saint-Séverin a donc été rédigé au moment où il devenait clair que la guerre civile allait une nouvelle fois échouée. En 1681, les rebelles semblent effectivement être divisés, et les chanoines de Saint-Lambert ont rejoint en grande partie le parti du prince-évêque. Difficile de dire quelle était la position de Noël Jacquemart et du clergé de Saint-Séverin à cette époque, mais comme la paroisse est proche de certaines personnes proches du pouvoir épiscopal (Guillaume-Bernard de Hinnisdael, Conrard Van der Heyden à Blisia, et Pierre de Méan), on peut penser que le curé de Saint-Séverin s'opposait à la rébellion.

330 BOGAERTS Q., *Contribution aux relations internationales ...*, *op. cit.*, p. 110-111.

331 DEMOULIN Br., « Les évêques et princes de Liège ... », *art. cit.*, p. 51.

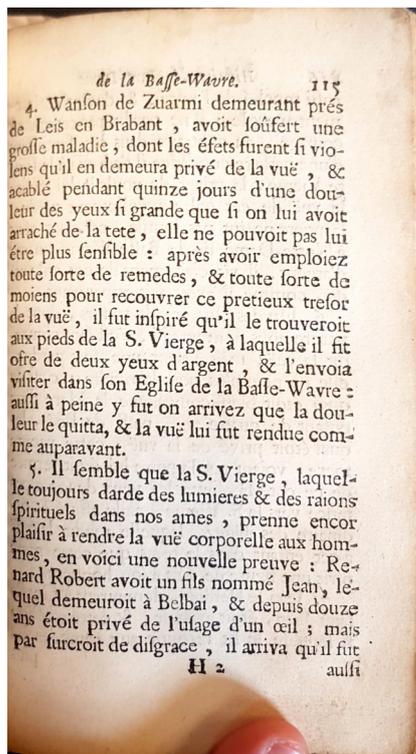
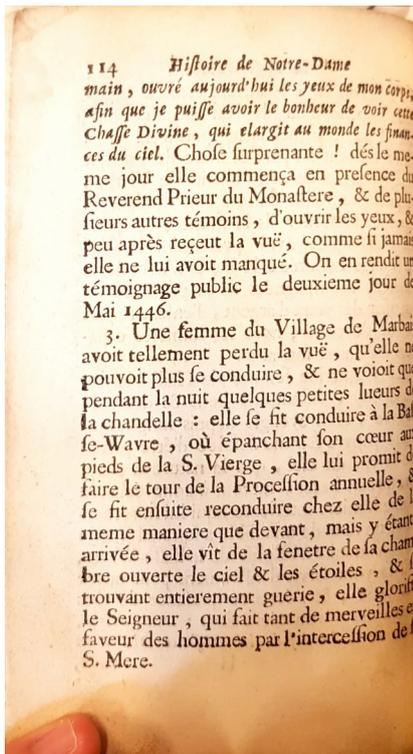
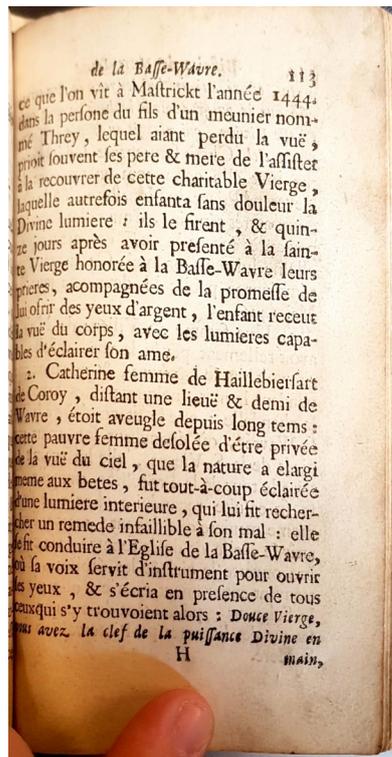
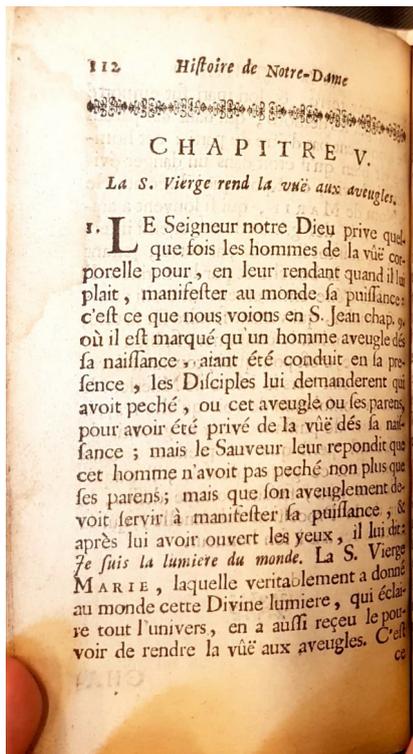


Fig. 24. RUTEAU A., *L'Arche d'alliance du Nouveau Testament ou l'histoire de Notre-Dame de la Basse Wavre*, Bruxelles, Jacques Vandevelde, 1721, p. 112-115. © Amauri Simon.

3.3. *Le plan du livret.*

Dans son travail de fin d'études, Solange T'Kint donne une description générale de la composition des livrets de pèlerinage en région liégeoise. Elle propose ainsi une trame qu'elle définit comme immuable : la majorité des livrets s'ouvre sur une image imprimée, unique illustration du document ; le livret se poursuit par une dédicace, avant de continuer sur l'historique du sanctuaire, de l'image miraculeuse lorsqu'il s'agit de la Vierge ou de la vie du saint. L'énumération des miracles accordés par le titulaire du sanctuaire constitue le cœur des livrets et se termine généralement par différentes prières, exercices de dévotion et méthodes d'invocation du saint ou de la Vierge. Enfin, comme tout livre imprimé à l'époque moderne, les livrets de pèlerinage s'achèvent sur l'approbation du pouvoir ecclésiastique en place³³².

Le livret réalisé sous l'égide de Noël Jacquemart correspond en grande partie au tableau dressé par Solange T'Kint, mais sa particularité réside dans la manière choisie par l'auteur pour classer les différents miracles. Dans la plupart des livrets de pèlerinage, le plan choisi par les auteurs est chronologique : du premier miracle connu, qu'il soit historique ou légendaire, au dernier miracle survenu. Ce plan permet surtout de démontrer l'ancienneté et la légitimité du sanctuaire³³³. Les auteurs ne se limitent pas qu'aux premiers miracles qui se sont produits sur le lieu, mais tentent de placer les événements de leur sanctuaire dans un temps long. Par exemple, l'auteur capucin anonyme du livret de pèlerinage de la Sarte place son histoire à la suite de miracles survenus dans d'autres sanctuaires, comme-ci tous les lieux où la Vierge a octroyé ses grâces faisaient partie d'un même récit continu :

« Je dis donc après docte authœur que si les saints ont esté renommez par leurs miracles, ç'a esté seulement en certains lieux et temps, mais [lors] qu'on lise les annales de l'univers, on ne remarquera jamais que la Vierge ayt cessé d'en opérer, on verra plutost leur continuation en tous les siècles jusques au nostre et que ces merveilles éclatent en tous les endroits de la terre »³³⁴.

332 T'KINT S., *Maladie, guérison, dévotion populaire ...*, *op. cit.*, p. 11-24. Contrairement à Solange T'Kint, Bruno Maes remarque pour la France, plus ou moins à la même période, que l'histoire du sanctuaire et du pèlerinage représente une partie plus importante que les récits de miracles. MAES Br., *Les livrets de pèlerinage ...*, *op. cit.*, p. 243.

333 DELFOSSE A., *La « Protectrice du País-Bas » ...*, *op. cit.*, p. 30-31.

334 *Recueil des grâces et faveurs accordées à grand nombre de personnes par l'intercession de la Vierge, Mère de Dieu, en son eglise du Sart lez la ville de Huy*, Liège, Guillaume-Henri Streel, 1666, p. 6.

D'autres auteurs font remonter l'histoire de leur sanctuaire jusqu'aux temps bibliques. On a déjà vu l'exemple de Notre-Dame de Lorette, dont l'édifice serait la maison dans laquelle Marie vivait à Nazareth qui se serait miraculeusement déplacée en Italie. Philippe Numan, auteur du livret sur Montaigu, remonte encore plus loin en faisant débiter son histoire dès l'Ancien Testament. En effet, le greffier de Bruxelles fait une analogie entre la ville brabançonne de Zichem et la ville palestinienne de Sichem, où, selon la Genèse, se trouvait un chêne sous lequel Jacob avait fait enterrer les idoles des anciens dieux (Gn. : 35, 2-4)³³⁵. Dans une Église post-tridentine, démontrer des récits de miracles comme la poursuite des Écritures saintes est un moyen de répondre au refus des miracles contemporains par les luthériens et les calvinistes, pour qui les faits miraculeux relatés dans la Bible sont limités dans le temps. Ainsi, l'époque tridentine est présentée comme la suite logique des époques vétéro- et néo-testamentaires³³⁶.

D'autres auteurs préfèrent un plan thématique. C'est notamment le cas des personnes ayant réédité en 1721 le livret d'Antoine Ruteau sur l'histoire de la Basse-Wavre. Alors que l'œuvre publiée en 1642 par ce dernier reprenait un plan chronologique pour les mêmes raisons qui viennent d'être évoquées, les éditeurs du premier quart du XVIII^e siècle optent pour une présentation des miracles en vertu des maux qui y sont guéris. Ainsi, le premier chapitre qui s'intitule « La Sainte Vierge ressuscite les morts » ne reprend que des miracles à répit³³⁷. Le deuxième chapitre, intitulé « La Sainte Vierge délivre du peril de la Mort », ne reprend que des personnes ayant « miraculeusement » survécu à des accidents censés être mortels³³⁸. Un plan similaire est privilégié par l'éditeur du livret de Notre-Dame des Récollets à Verviers de 1740, ce qui fait penser que ce découpage serait propre au XVIII^e siècle³³⁹. En tout cas, aucun des éditeurs ne donne les raisons qui les ont poussés à faire un tel classement. En réalité, les

335 « L'Écriture sainte fait mention d'ung Chesne qui estoit derriere la Cité de Sichem en Palestine, soubz lequel Jacob ensepvelist les idoles et pendants d'oreilles de ses gens ». NUMAN Ph., *Histoire des miracles ...*, op. cit., p. 1.

336 GUILLAUSSEAU A., « Les récits des miracles d'Ignace de Loyola. Un exemple du renouvellement des pratiques hagiographiques à la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle », in *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 36/2 (2006), p. 241.

337 RUTEAU A., *L'Arche d'alliance du Nouveau Testament ou l'histoire de Notre-Dame de la Basse Wavre*, Bruxelles, Jacques Vandeveld, 1721, p. 88-95.

338 *Idem*, p. 95-102.

339 *Abrégé des changemens miraculeux arrivés l'an 1692, le 18 septembre, dans l'image de la sainte Vierge Marie et de son fils Jésus, honorée chez les Pères Récollets de la ville de Vervier. Seconde édition augmentée d'une Instruction touchant la Confrérie érigée en l'honneur de ladite Vierge sous le titre de Mère de Miséricorde, dans l'église desdits Pères Récollets l'an 1698*, Liège, Barthélemy Collette, 1740.

livrets de pèlerinage ne sont pas nécessairement lus du début à la fin. Comme l'explique Roger Chartier, ces documents faisant partie de la littérature dite partagée, « leur lecture exige des séquences brèves, séparées les unes des autres, closes sur elles-mêmes »³⁴⁰. On le voit bien dans le livret de 1721 : dans chaque chapitre, les récits de miracles sont répartis en paragraphes dûment numérotés (Fig. 24). Ce découpage en chapitres et en paragraphes, accompagné d'une table des matières située en fin du volume pour aider le lecteur à se repérer dans le texte, permettrait au pèlerin de choisir le récit qui lui correspond le mieux avant de prier la Vierge car, comme le mentionne Bruno Maes, « la lecture des miracles participe à la guérison »³⁴¹. Ainsi, si le plan chronologique répond à une optique de légitimation du pèlerinage dans le temps, le plan thématique vise à une utilisation plus pragmatique du livret.

Le livret de Saint-Séverin ne correspond néanmoins à aucun de ces deux plans. L'auteur du livret a opté pour un classement des miracles en fonction de leur degré d'authenticité. Les miracles sont en effet considérés comme des événements vrais qui doivent être crus et, depuis le concile de Trente qui impose un contrôle du miraculeux, ils doivent s'appuyer sur différentes marques de véridicité parmi lesquelles le témoin oculaire occupe une place prépondérante³⁴². L'auteur du livret distingue donc, dans un premier temps, deux types de miracles : les miracles « approuvez et autorisez » et les miracles « reconnus et averez ». Les premiers sont définis comme « ceux [...] ayant été examinés et disputés par ceux à qui il convient, [qui] ont été avoués et publiés tels par l'Ordinaire »³⁴³. Il s'agit donc de ceux qui jouissent du plus haut degré d'accréditation. Les différents récits de miracles classés sous cette appellation s'appuient sur des éléments de preuve variés : liste des médecins ayant ausculté le miraculé, liste des théologiens ayant reconnu la nature divine de la guérison, liste des différents témoins oculaires et permission de publication du miracle par le vicaire général.

340 CHARTIER R., « Lectures et lecteurs "populaires" de la Renaissance à l'âge classique », in CAVALLO G. et CHARTIER R. (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, traduit de l'italien et de l'anglais par BARDOS J.-P., traduit de l'allemand par AUGER M.-C., Paris, Éd. du Seuil, 1997 [1995], p. 325.

341 MAES Br., *Les livrets de pèlerinage ...*, *op. cit.*, p. 146.

342 Par événement vrai, l'historien allemand Stefan Benz entend « toute forme de transformation du monde sensible, qu'il s'agisse d'une action banale à laquelle personne ne prête attention [...] ou [...] d'un prodige totalement exclu par la science et les connaissances humaines [...], que nul ne croirait aujourd'hui sans en être le témoin oculaire ». BENZ St., « L'histoire ou l'art de vérifier les miracles », in CHRISTIN O., FLÜCKIGER F. et GHERMANI N. (dir.), *Marie mondialisée ...*, *op. cit.*, p. 75. Michèle Bokobza Kahan met également en lumière, qu'à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle, la contemporanéité temporelle et physique du témoin devient un des principaux critères d'accréditation d'un témoignage. BOKOBZA KAHAN M., *Témoigner des miracles au siècle des Lumières. Récits et discours de Saint-Médard*, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 41-42.

343 *Les merveilles de la glorieuse Vierge ...*, *op. cit.*, p. 1.

Ces différents éléments ne sont pas tous systématiquement repris dans les récits ; ce qui marque la légitimité du miracle, c'est évidemment la permission du vicaire général, habituellement mise en évidence en italique à la fin du texte, qui représente la reconnaissance officielle du pouvoir épiscopal, de l'Ordinaire.

Quant aux seconds, ils sont définis par l'auteur comme « ceux qui sont attestés par serment des gens de bien qui les ont vu ou en faveur desquels ils ont été faits et ensuite ont été avérés par acte juridique »³⁴⁴. Les récits de miracles repris sous cette catégorie comprennent à la fin la mention des personnes qui ont témoigné sous serment et le nom des notaires qui ont enregistré leurs témoignages. Parmi ces témoins, l'auteur met surtout en avant une ou plusieurs figures relativement importantes. Par exemple, lors de la guérison de Jeanne de Strivai (s.d.), jeune fille qui souffrait d'un mal des genoux l'ayant rendue boiteuse, le père augustin Éloy Henri (s.d.), qui « fut témoin et entendit la confession de cette fille impotente » a remis au clergé de Saint-Séverin une attestation en latin que l'auteur recopie dans son récit en la mettant en évidence en italique³⁴⁵. Ce dernier est ce qu'on appelle un « témoin éthique », c'est-à-dire un témoin dont la crédibilité repose uniquement sur son statut social et que l'auteur intègre parmi les « gens de bien ». On l'oppose généralement à ce qu'Andréa Frish appelle le « témoin épistémologique », autrement dit « celui dont l'expérience vécue légitime son témoignage et assure la véracité de ses dires »³⁴⁶. Les miracles repris dans cette partie ont été enregistrés par deux notaires, Léonard Schuyl (s.d.) et Léonard Rorive (s.d.), qui, sous la demande du curé de Saint-Séverin, ont reçu de la part du vicaire général la permission de coucher les différents témoignages sur papier. Voici cette autorisation reprise dans le livret qui date du 3 novembre 1636 :

« Nous sous-escrits autorisons pour ouïr les témoins sur les guerisons miraculeuses [faites] par l'intercession de la bien-heureuse Vierge Marie honorée en l'église paroissiale de saint Severin en Liege les sieurs Leonard Schuyl et Leonard Rorive, notaires de la venerable Cour de Liege. Donné en notre maison claustrale à Liege ce 3^e de novembre 1636. Signé Jean de Chokier, Vicaire general de Liege »³⁴⁷.

344 *Ibidem*.

345 *Idem*, p. 37-38.

346 FRISH A., *The Invention of the Eyewitness. Witnessing and Testimony in Early Modern France*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2004. Cité dans BOKOBZA KAHAN M., *Témoigner des miracles ...*, *op. cit.*, p. 51.

347 *Les merveilles de la glorieuse Vierge ...*, *op. cit.*, p. 29.

Cette autorisation est rétroactive puisqu'on retrouve dans cette partie des miracles qui sont antérieurs à cette date de 1636. D'où l'importance du témoin oculaire éthique car, dans le cas d'un témoignage *a posteriori*, sa parole a plus de valeur que celle d'un autre.

Ces miracles « approuvez et autorisez » et ces miracles « reconnus et averez » se rapportent à ce que Bruno Maes a mis en évidence dans les livrets de pèlerinage en France : les miracles dits « historiques » ou les « merveilles démontrées ». Le miracle étant devenu un objet politisé, un outil de controverse contre le protestantisme, les récits de miracles doivent s'appuyer sur des sources fiables et si possible récentes. Ainsi, « dans les temps des controverses, le souci de la preuve est essentiel. Le miracle ne va plus de soi. On entre dans une époque de raisonnements logiques où le fait positif est nécessaire à la croyance »³⁴⁸.

Le livret de 1681 comprend cependant d'autres miracles qui ne rentrent dans aucune des catégories susmentionnées. Après son chapitre sur les miracles « reconnus et averez », l'auteur présente une troisième catégorie de récits de miracles qui brillent par leur absence de permission épiscopale et d'actes notariés. Voici comment l'auteur justifie cette absence :

« Le malheur est ici qu'on a manqué de diligence pour en faire une exacte recherche et pour en tenir des sérieuses notices à la gloire de Dieu, à // l'honneur de sa Mere et la consolation de la postérité, et que l'on s'est contenté d'en avoir reçu seulement les memoires des gens en faveur desquels cette Mere toujours et par tout admirable a daigné de les operer »³⁴⁹.

Il faut dire que Noël Jacquemart prévient dans son avertissement aux lecteurs des limites de l'œuvre et, « si par hasard [ils trouvaient] quelque faute en parcourant ce petit ouvrage [...] », il leur demande d'avoir « la bonté de les excuser » car ils ont été « assez pressé de l'achever »³⁵⁰. Les promoteurs du pèlerinage de Saint-Séverin avouent donc qu'ils ont eu un certain empressement d'achever le livret, peut-être pour pouvoir enregistrer le plus vite possible le miracle de 1681 qui est sans doute survenu en pleine rédaction de l'ouvrage³⁵¹.

348 MAES Br., *Les livrets de pèlerinage ...*, *op. cit.*, p. 194-198 ; p. 197 pour la citation.

349 *Les merveilles de la glorieuse Vierge Marie ...*, *op. cit.*, p. 44-45.

350 *Idem*, f. 2v°.

351 Il faut rappeler que le projet d'écrire un livret de pèlerinage est lancé à l'occasion de la guérison de Jean-Pascal Latour de 1680. Le récit de la guérison de Catherine Renard du 25 mai 1681 est d'ailleurs classé dans cette troisième partie, ce qui montre que les promoteurs n'ont pas attendu la fin de l'enquête épiscopale pour le publier. Ils mentionnent néanmoins l'existence d'un acte du notaire Lambert Arnoldi qui a entendu les différents témoins du miracle, mais cet acte n'est pas recopié dans le livret. *Idem*, p. 61-63.

Comme l'auteur le dit dans ce qui suit, les récits de cette troisième partie s'appuient essentiellement sur des témoins oculaires toujours vivants au moment de la mise par écrit :

« Il seroit à souhaiter qu'on remediât à ce défaut et on le pourroit aisement puisque n'étant pas bien anciens on trouveroit encore suffisamment des témoins en vie, qui assurément pourroient et voudroient les attester ; ce que je dis d'autant plus raisonnablement que, moi en aiant trouvé pour le premier Miracle de tous ceux qu'elle a opéré ce siècle ici, je soutiens qu'on en trouveroit bien aussi pour ceux-ci et pour le reste des autres qui ont été opéré après et dont on a point pris information entiere »³⁵².

On voit ici que cette partie du livret est le fruit d'une importante enquête orale menée par le clergé de Saint-Séverin. En outre l'auteur enjoint régulièrement les lecteurs, s'ils nourrissent quelques doutes quant à la véracité de ces miracles, de se rendre dans la paroisse et de questionner les témoins encore en vie. Par exemple, pour le miracle des rameaux reverdis du 1^{er} juillet 1631, il prévient « ceux qui voudroient soupçonner de la vérité [qu'ils] peuvent approcher le Sieur Jean de Rocour, Cornele de Rocour, sa sœur, et les demoiselles Anne, Françoise, Margueritte et Jeanne Gilkin, sœurs »³⁵³. Les récits de miracles sont ici beaucoup plus courts et moins détaillés, mais pour certains ils sont beaucoup plus personnels pour l'auteur, qui n'hésite pas à s'intégrer dans son texte en utilisant la première personne, comme dans ce passage :

« J'en avois déjà été instruit [du miracle des rameaux reverdis] de mes parens qui en pourroient bien aussi rendre quelque témoignage [...]. Il n'y a pas encore sept semaines // que Monsieur Alexandri, homme assez connu dans la paroisse, de bonne foi et irréprochable, le racontoit aussi comme témoin dans la sacristie ; ce que m'a assuré d'avoir ouï le sieur d'Amblève, beneficiier de saint Martin et chapelain de la paroisse : on peut interroger l'un et l'autre »³⁵⁴.

Comme les récits de miracles ne reposent pas ici sur des documents officiels mais sur de simples témoins oculaires dont la valeur de leur témoignage est forcément moindre, l'auteur ne parle pas de miracles mais de « faveurs connues et non pas reconnues ni

352 *Idem*, p. 45.

353 *Idem*, p. 49.

354 *Idem*, p. 49-50.

averées »³⁵⁵. Faveur ou grâce sont des substantifs faisant partie du champ lexical du don. En effet, bien que le principe au cœur du miracle soit l'échange, la guérison demeure gratuite car Dieu n'a aucune obligation d'accéder aux prières des pèlerins. Le vœu d'un miraculé est une demande qui n'engage qu'une seule des parties³⁵⁶. En utilisant un terme beaucoup plus général, l'auteur du livret tente peut être ici de contourner le contrôle des miracles³⁵⁷.

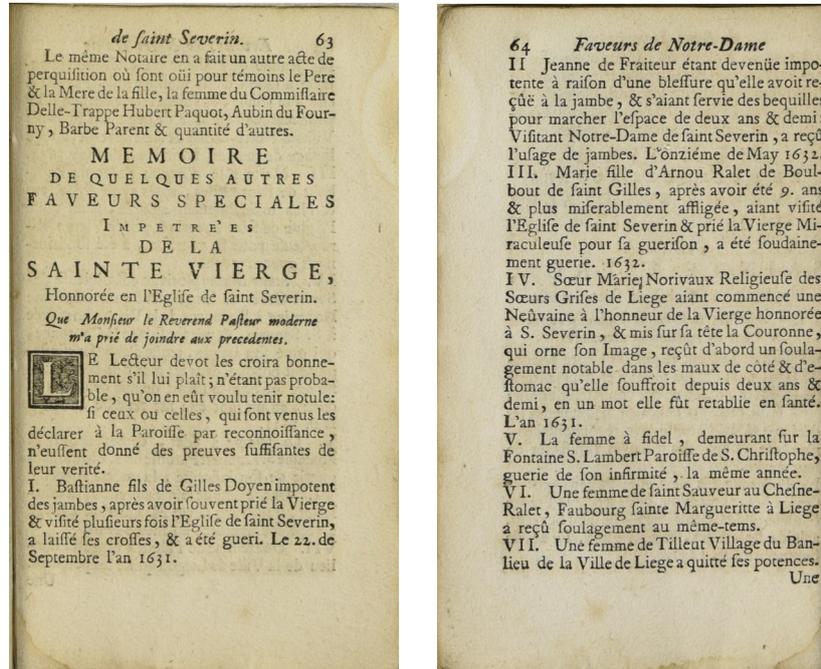


Fig. 25. *Les merveilles de la glorieuse Vierge ...*, op. cit., p. 63-64. © ULiège, Réseau des bibliothèques.

Il ne s'agit pas de l'unique moment du livret où on peut voir cette tentative de contournement. Il existe une quatrième et dernière catégorie de miracles que l'auteur désigne comme des « autres faveurs spéciales ». Il ne s'agit ici que d'une liste numérotée d'événements avec très peu de détails (Fig. 25, image de droite). La plupart ne comprend que l'identité du miraculé – qui se limite pour la plus grande partie au sexe et à l'origine géographique de la personne – et la date. Très peu mentionnent les symptômes guéris et les pratiques d'invocation sont quasi inexistantes. Une écriture en italique avertit le lecteur, aussitôt après le titre de cette partie, que l'ajout de ces « autres faveurs spéciales » a été fait à la demande de Noël Jacquemart (Fig. 25, image de gauche). La personne qui écrit ici est sans

355 *Idem*, p. 45.

356 BALZAMO N., *Les miracles dans la France du XVI^e siècle ...*, op. cit., p. 241.

357 Il faut également noter que le choix d'intituler son livret *Les merveilles* répond peut-être à cette volonté de contournement puisque, comme on la vu lors de l'introduction, « merveille » est un terme attrape-tout permettant de joindre les miracles de la nature et ceux de Dieu.

doute le religieux à qui on a confié l'écriture du livret, comme s'il voulait à partir de là se désolidariser du curé de Saint-Séverin. Peut-être que l'auteur craignait être poursuivi à cause de ce qui lui paraissait être une entorse aux règles du contrôle des miracles. De plus, il prévient de la non-fiabilité de ces énoncés de miracles :

« Le lecteur devot les croira bonnement s'il lui plaît, n'étant pas probable, qu'on n'en eût voulu tenir notule : si ceux ou celles qui sont venus les déclarer à la paroisse par reconnaissance n'eussent donné des preuves suffisantes de leur vérité »³⁵⁸.

Toutefois, Noël Jacquemart avait déjà prévenu de l'incertitude de certains miracles dans son avis au lecteur :

« Vous, charitable lecteur, interpretez, s'il vous plaît, toutes choses en un bon sens et croyez que nous n'avancons rien touchant la vérité des miracles que nous rapportons, que nous n'ayons recueilli des memoire autentiques qui nous ont été fournis de la paroisse »³⁵⁹.

En changeant de sémantique pour définir les prodiges du sanctuaire de Saint-Séverin et en prévenant le lecteur de l'imprécision de certains témoignages les promoteurs ne contreviennent finalement pas au contrôle épiscopal. Il est vrai que, par un décret du Saint-Office du 13 mars 1625 qui interdit le culte des saints qui n'ont pas encore été canonisés par le Saint-Siège, ensuite renforcé par le bref *Caelestis Hierusalem* du 5 juillet 1634, le pape Urbain VIII impose aux auteurs de livres traitant de pèlerinages et de miracles la *Protestatio auctoris*, c'est-à-dire une déclaration par laquelle ils rappellent que les récits ne sont le fruit que de témoignages humains et, par conséquent, ne sont pas preuves de vérité absolue³⁶⁰. Ainsi, Noël Jacquemart et le religieux copiste joueraient des différentes législations ecclésiastiques existantes sur les miracles pour pouvoir mettre dans leur ouvrage le plus d'événements miraculeux possible.

³⁵⁸ *Les merveilles de la glorieuse Vierge ...*, op. cit., p. 63.

³⁵⁹ *Idem*, f. 2v°.

³⁶⁰ GOTOR M., « La fabbrica dei santi : la riforma urbaniana e il modello tridentino », in FIORANI L. et PROSPERI A. (dir.), *Roma, la città del papa. Vita civile e religiosa dal giubileo di Bonifacio VIII al giubileo di papa Wojtyła*, Turin, Giulio Einaudi, 2000, p. 679-680. BENZ St., « L'histoire ou l'art de vérifier ... », art. cit., p. 76. Ces différentes mesures, auxquelles on peut ajouter le décret *Contra abusus* du 8 avril 1628 qui réduit drastiquement le nombre d'offices particuliers, s'inscrivent dans un contexte où le pouvoir pontifical tente de mettre sa main-mise sur le culte des saints, limitant ainsi de manière significative le pouvoir que la 25^e session du concile de Trente a confié aux évêques au sujet des reliques et des images. DELFOSSE A., « La Congrégation des Rites ... », art. cit., p. 133-135.

Il faut enfin préciser que quelques années plus tôt, Jean-Henri Manigart a utilisé une division fort similaire à celle de Noël Jacquemart dans sa *Diva Leodiensis* de 1657. Les deux premiers miracles du livret sont ceux de Pierre du Chateau et de Jeanne Ponsard – déjà présents dans le livret non publié de 1647 – dont le curé de Saint-Rémy précise qu'ils ont été reconnus par le vicaire général Jean de Chokier. Ces récits de miracles sont précédés par une liste de théologiens et de médecins ayant vérifié l'authenticité des prodiges³⁶¹. Viennent ensuite les miracles qui ont été rapportés le plus fidèlement par un notaire³⁶². On y retrouve notamment les miracles enregistrés par Jean Houssart et Mathieu Dalcken qui se trouvent au début du manuscrit conservé au séminaire de Liège. La dernière est plus longue partie reprend quant à elle les événements relevés par Jean-Henri Manigart lui-même ou par certains de ses paroissiens qu'il considère comme les plus dignes de foi³⁶³. La question est donc de savoir si cette répartition des miracles par leur authenticité est une particularité liégeoise – ce qui est difficile à mesurer puisque Saint-Séverin et Saint-Rémy sont les deux seuls sanctuaires dont on a conservé au moins un livret de pèlerinage – ou s'il s'agit d'une particularité propre aux sanctuaires urbains ayant un rayonnement modeste. La réponse à cette question incombera toutefois à une autre recherche, car elle dépasse largement le cadre de ce mémoire.

4. Les miracles à Saint-Séverin après 1681.

Il a donc fallu attendre 1681 pour que le sanctuaire marial de Saint-Séverin voie son premier livret de pèlerinage être publié. Profitant alors d'un miracle qui faisait grand bruit et du fait que la Vierge de Saint-Rémy n'avait plus octroyé de miracles depuis une vingtaine d'années, Noël Jacquemart a lancé son entreprise de rédaction afin, évidemment, d'attirer de nouveaux pèlerins devant l'image miraculeuse de son église. Mais cette entreprise a-t-elle porté ses fruits ? Pour répondre à cette question, quelques indices sont dissimulés dans plusieurs éléments.

361 MANIGART J.-H., *Diva Leodiensis consolatrix afflictorum ...*, op. cit., p. 8-10.

362 *Sequuntur favores seu beneficia, quae fide digni se Beatae Mariae Virginis ope credunt obtinuisse, notario fideliter relata. Idem*, p. 14.

363 *Sequuntur favores seu beneficia, quae fide digni se Beatae Mariae Virginis ope credunt obtinuisse, D. Pastori ab eisdem vel parentibus fideliter relata. Idem*, p. 21.

Une quinzaine d'années après la publication du livret, Noël Jacquemart rédige un rapport d'une visite pastorale faite le 26 octobre 1696 : seule la minute de ce rapport est conservée dans les archives de la paroisse Saint-Séverin. Ces visites, instruments essentiels du contrôle ecclésiastique au niveau paroissial, sont de véritables mines d'informations sur la vie religieuse locale³⁶⁴. Ainsi, le rapport révèle la présence devant l'image miraculeuse de la Vierge de plusieurs objets donnés en offrande parmi lesquels se trouvent un tibia et des pieds en argent³⁶⁵. Il s'agit plus que vraisemblablement d'ex-voto, indissociables d'une guérison miraculeuse puisque ce type de don est offert à la Vierge ou à un saint thaumaturge uniquement en remerciement de la grâce reçue par le miraculé³⁶⁶. Ces offrandes répondent à une logique de remplacement : en échange d'un membre guéri, les miraculés offrent à l'image miraculeuse une réplique métallique de ce membre. Il arrivait aussi, dans d'autres sanctuaires, que les miraculés offrent l'équivalent en cire de son poids et, dans le cas d'enfants sauvés, de véritables bambins de cire³⁶⁷. Outre ce tibia et ces pieds, Noël Jacquemart relève la présence d'un cœur en argent et d'une croix en or. Mais ces objets ont pu être offerts à la Vierge pour une occasion différente que celle d'un miracle. Les archives de la paroisses de Saint-Séverin reprennent en effet plusieurs testaments dans lesquels les testateurs peuvent léguer à la Vierge différents dons que ce soit des objets de valeur ou des legs de type fiscal. Ainsi, le 10 novembre 1634, Catherine Rouffart (s.d.), veuve de Jean Lintermans (1566-1634), procureur de la Cour de Liège, lui fait don de cadeaux de grandes richesses :

« Item laisse laditte testatrice à la Vierge Marie de saint Severin en Liege sa chaine d'or, un chapelet de corail avec une medaille d'or, où est d'un coste l'effigie de laditte Vierge, et l'autre coste les armoiries du saint Pere le Pape, item ses brasselets d'or, ung reliquaire d'or, et ung autre d'argent doré, et ce pour orner laditte Vierge le jour du saint sacrement et de saint Severin, et quand il plairat à monseigneur le pasteur et les mambours »³⁶⁸.

364 DEBLON A., « La visite des paroisses dans le diocèse de Liège aux 17^e et 18^e siècles : un instrument de réforme ? », in MASSAUT J.-P. et HENNEAU M.-É. (éd.), *La christianisation des campagnes. Actes du colloque du C. I. H. E. C. (25-27 août 1994)*, t. 2, Bruxelles, Rome, Institut Historique Belge de Rome, 1996, p. 445-455.

365 JACQUEMART N., *Rapport (en latin) de la visite faite dans l'église de Saint-Séverin à Liège le 26 octobre 1696*, Liège, A. E. L., Paroisse et fabrique de l'église Saint-Séverin (Liège), n° 1, Histoire et administration, Visitations 1696-1716, n° 1, f. 4r°.

366 BERTHOD B. et HARDOUIN-FUGIER É., « Ex-voto », in BERTHOD B. et HARDOUIN-FUGIER É., *Dictionnaire des objets de dévotion dans l'Europe catholique*, Paris, Éd. de l'Amateur, 2006, p. 159.

367 MARTIN Ph., « Ex-voto », in HENRYOT F. et MARTIN Ph. (dir.), *Dictionnaire historique de la Vierge Marie ...*, op. cit., p. 151.

Même si tous les objets retrouvés devant l'image de la Vierge en 1696 ne sont pas forcément des traces d'un miracle, il est indéniable que les pieds et le tibia soient des ex-voto, ce qui montre le maintien d'une certaine dynamique miraculeuse à Saint-Séverin après 1681.

D'autres indices peuvent être trouvés au cours du siècle des Lumières. Dans le premier volume des *Délices du pays de Liège* publié en 1738 – œuvre composée de descriptions flatteuses des différents sites, monuments et autres lieux pittoresques de la région³⁶⁹ –, Pierre-Lambert de Saumery (1690-1767) rédige une notice sur l'église de Saint-Séverin et souligne le caractère toujours miraculeux de l'image mariale. Il a en outre la particularité de présenter l'église comme un sanctuaire à répits :

« Elle n'a rien qui la distingue que l'image miraculeuse de la Vierge, exposée à la vénération des fidèles, dont le concours y est grand pour implorer son intercession en faveur des enfans morts nés qui donnent des signes de vie suffisans pour recevoir le batême »³⁷⁰.

Hélas, le dépouillement des registres de la paroisse de Saint-Séverin à Liège, dans lesquelles les desservants de sanctuaire auraient pu mentionner le retour d'un mort-né à la vie entre deux inscriptions de baptême ou de décès³⁷¹, s'est avéré infructueux ; il est donc impossible de connaître l'existence de répits hormis ceux déjà présent dans le livret de pèlerinage. Mais ce qu'on remarque surtout pour le XVIII^e siècle à Saint-Séverin, c'est l'absence totale de récits de miracle sous format imprimé ou manuscrit. Deux hypothèses sont alors proposées. D'abord, si ce que dit Pierre-Lambert de Saumery s'avère être vrai et que le sanctuaire liégeois s'est spécialisé dans les répits, il faut noter que les réanimations temporelles d'un enfant mort-né pour recevoir le baptême sont fortement critiquées au siècle des Lumières. Ensuite, deux autres sanctuaires d'importance régionale faisant leur apparition au tournant de ce siècle vont concurrencer le pèlerinage de Saint-Séverin.

368 *Testament de damoiselle Catherine Rouffart, relicte de feu honorable Jan Lintermans, le 10 novembre 1634*, Liège, A. E. L., Paroisse et fabrique de l'église Saint-Séverin (Liège), n° 1, Histoire et administration, f. 2v°.

369 GOSSIAUX P. P. « Pierre-Lambert de Saumery, *Les Délices du pays de Liège* », in BRUYÈRE P. et MARCHANDISSE A., (dir.), *Florilège du livre ...*, op. cit., p. 243.

370 DE SAUMERY P.-L., *Les Délices du pays de Liège, ou description géographique, topographique et chorographique des monumens sacrés et profanes de cet évêché-principauté et de ses limites. Ouvrage orné d'une carte générale et de quantité de planches en taille-douce, contenant les vues de toutes les villes, églises, monastères, édifices publics, châteaux et maisons de campagne de ce pays, avec des notes pour l'éclaircissement de plusieurs faits*, t. 1, vol. 1, Liège, Everard Kints, 1738, p. 158.

371 GÉLIS J., *Les enfans des limbes ...*, op. cit., p. 68.



Fig. 26. Image de Notre Dame honorée aux Pères Récolets de la ville de Verviers avant le changement, taille-douce, 1740, dimensions inconnues, gravure dans *Abrégé des changemens miraculeux arrivés l'an 1692 ...*, Liège, Barthélemi Collette, 1740. © Amauri Simon.



Fig. 27. Image de Notre Dame honorée sous le titre de Mère de Miséricorde aux Pères Récolets de la ville de Verviers après le changement arrivé le 18 septembre 1692, taille-douce, 1740, dimensions inconnues, gravure dans *Abrégé des changemens miraculeux arrivés l'an 1692 ...*, Liège, Barthélemi Collette, 1740. © Amauri Simon.

4.1. Critiques et condamnation du miracle dit « à répit ».

Si, au cours des deux siècles précédents, le répit était considéré comme le miracle par excellence, ce n'est plus du tout le cas au siècle des Lumières. Très tôt, les premières critiques fusent : en juin 1708, un théologien de Malines publie anonymement un libelle dans lequel il attaque violemment les pratiques de répit qui se font depuis peu dans l'église Notre-Dame du Rosaire à Moha en Hesbaye. L'auteur, que l'on identifie à un certain Pierre Landau (s.d.), y dénonce le « faux culte qui s'y étoit érigé en titre dévotion, au grand préjudice de la Religion » et juge les différents témoins comme « des femmelettes choisies et bien recordées ». Plus loin, il déclare que les fameux signes de vie utilisés comme preuves de la résurrection ne sont que « des effets naturels tout pur, provenant aisément de la putréfaction, altération, dissolution et résolution et de tout ce qui se fait dans un corps mort »³⁷².

Ce genre de critiques remonte jusqu'à Rome où, dans un premier temps, l'Église laisse aux évêques le choix d'adopter les mesures qui leur semblent adéquates dans leur propre diocèse. Mais des événements qui surviennent en Allemagne méridionale vont faire durcir, dans un second temps, la position du Saint-Siège envers la pratique du répit. Dans la région catholique du Souabe, des parents ont pris l'habitude de laisser mourir leurs nouveaux-nés lorsqu'ils estimaient que leur famille était assez pourvue et qu'ils n'avaient pas les moyens de subvenir aux besoins d'un nouvel enfant. Mais, pour ne pas les condamner à errer dans les limbes, ces mêmes parents n'hésitaient pas à mener leurs nourrissons morts au sanctuaire à répit d'Ursberg, près d'Augsbourg, afin qu'ils reçoivent le sacrement du baptême³⁷³. Entre 1686 et 1720, c'est près de 24 000 enfants qui sont ainsi exposés et baptisés dans l'église des prémontrés d'Ursberg. Ceci scandalise les cardinaux romains : le Saint-Office ouvre un procès et charge le chanoine munichois Eusebius Amort (1692-1775) de mener l'enquête sur

372 Réponse d'un théologien de Malines à un prestre de Liège qui le consulte, pour apprendre quel sentiment il doit avoir de la condamnation et censure qu'on à fait d'une lettre écrite de Liège, du premier de juin dernier, à Monsieur le curé de Moha, touchant des miracles qu'on disait avoir arrivé dans son église, Malines, Frédéric Jeune-homme, 1708, p. 3-4. Cité dans HENNEAU M.-É., « Un village hesbignon aux portes du Paradis : résurrections d'enfants morts-nés au sanctuaire à répit de Moha (1707-1733) », in *A. C. H. S. B. A.*, 40/111 (1986), p. 125. Il faut noter que Pierre Landau était sans doute imprégné des idées des jansénistes, qui, on l'a vu, avaient déjà dénoncé la pratique du répit au XVII^e siècle. *Ibidem*.

373 GÉLIS J., *Les enfants des limbes ...*, op. cit., p. 192.

place. De cette enquête résultent six décrets, publiés par le tribunal romain entre 1729 et 1751, qui condamnent fermement les expositions d'enfants mort-nés dans les églises³⁷⁴.

Ces nouvelles mesures pontificales s'appliquent toutefois difficilement dans les diocèses des Pays-Bas méridionaux. En effet, réguliers et séculiers se déchirent sur le maintien ou non de la pratique du répit. Par exemple : à partir de 1743, à Malmedy, les moines bénédictins, favorables aux répits, tentent de s'emparer du contrôle de la chapelle Notre-Dame des Malades en évinçant les curés des églises paroissiales. Les plus grands défenseurs de cette pratique sont cependant les tertiaires franciscains, dont la pastorale est très proche des populations locales. Dans le diocèse de Liège, le haut clergé a tout d'abord une attitude complaisante et ferme sciemment les yeux devant les expositions d'enfants, notamment dans les sanctuaires de la Sarte, Moha et Verviers³⁷⁵. On observe tout de même que, pour ce dernier, l'auteur du livret de 1740 décide de taire les nombreux répits qui se sont déroulés dans l'église des Récollets :

« Un grand nombre d'autres guérisons, comme de migraine, d'hydropisie, de maux de dents et d'autres prodigieuses faveurs ont été obtenues depuis lors par l'intercession de cette Mère de Miséricorde à quantité de personnes, dont plusieurs aiant même exposez devant son image leurs enfans venus morts au monde, ont eu la consolation de leur y voir donner de grands signes de vie et recevoir ensuite le sacré batême : ce que l'on passe sous silence »³⁷⁶.

L'auteur avait sûrement pris connaissances des critiques que l'on portait alors aux expositions d'enfants mort-nés et, pour éviter toute réprimande, a pris la décision de les omettre, bien qu'aucune condamnation officielle n'avait été encore proclamée dans le diocèse de Liège. C'est chose faite le 1^{er} septembre 1756 : par un mandement rappelant les principales lois ecclésiastiques, le prince-évêque Jean-Théodore de Bavière (r. 1744-1763) interdit cette pratique dans toutes les églises de son évêché³⁷⁷.

374 SEIDEL MENCHI S., « Les pèlerinages des enfants mort-nés. Des rituels correctifs pour un dogme impopulaire ? », in BOUTRY Ph., JULIA D., et FABRE P.-A. (dir.), *Rendre ses vœux ...*, op. cit., p. 146.

375 GÉLIS J., « Les pratiques de « répit » et l'attitude de l'Église en Belgique (XIV^e-XVIII^e siècles) », in *Sixième congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique et LIII^e congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique. Congrès de Mons. 24, 25, 26 et 27 août 2000. Actes*, t. 3, Mons, Imprimerie provinciale du Hainaut, 2002, p. 515-517.

376 Sur les soixante récits de miracles retranscrits dans ce livret de pèlerinage, il n'y a aucun répit. *Abrégé des changemens miraculeux ...*, op. cit., p. 133.

377 GÉLIS J., *Les petits innocents ...*, op. cit., p. 137-138.

4.2. La concurrence de deux nouveaux sanctuaires : Verviers et Moha.

Deux nouveaux concurrents à Saint-Séverin font donc leur apparition dans le diocèse de Liège. Le premier d'entre-eux est Notre-Dame des Récollets à Verviers. Le 18 septembre 1692 un tremblement de terre frappe la partie méridionale du duché de Limbourg et la principauté de Stavelot-Malmedy. La secousse se fait sentir jusqu'à Verviers et même à Liège. Bien que les dégâts soient très minimes pour ces deux villes – un chroniqueur verviétois contemporain ne constate que l'effondrement de quelques cheminées – l'évènement a un effet quelque peu étonnant dans l'église des Récollets de la cité³⁷⁸. Dans cette église, se tient une Vierge noire à l'Enfant et plusieurs témoins qui s'étaient alors réfugiés dans l'édifice rapportent que l'image s'est animée. Alors que les deux figures de la composition se tenaient droites, en majesté, l'Enfant Jésus s'est soudainement tourné vers sa mère qui a alors saisi la main de son fils comme pour l'apaiser de la secousse. Cet événement est sans aucun doute légendaire – le témoignage chronologiquement le plus proche du prodige date de 1697, donc cinq ans après les faits –, mais il n'empêche qu'il représente le miracle de fondation du sanctuaire³⁷⁹. Deux gravures du livret de pèlerinage de 1740 représentent ce changement miraculeux de l'image (Fig. 26 et 27). Ce nouveau culte reçoit rapidement la faveur des autorités épiscopale et pontificale : en 1694, le vicaire général Corneille Faes († 1694) fait bénir la statue le dimanche après Pâques ; en 1697, son successeur, Guillaume-Bernard de Hinnisdael autorise la célébration annuelle des miracles dans la ville ; l'année suivante, c'est le pape Innocent XII (r. 1691-1700) qui permet à la confrérie Notre-Dame de Miséricorde de s'installer dans l'église³⁸⁰. En 1700, des travaux d'agrandissement de l'église sont lancés afin d'accueillir les pèlerins qui arrivent de plus en plus nombreux³⁸¹. Le sanctuaire de Verviers va ensuite se spécialiser dans les miracles à répit : entre 1692 et 1732, on compte entre 26 et 396 enfants exposés annuellement devant l'image afin de recevoir le baptême³⁸².

378 ALEXANDRE P. et KUPPER J.-L., « Le tremblement de terre de 1692 et le miracle de Notre-Dame des Récollets à Verviers », in *Feuillets de la cathédrale de Liège*, 28-32 (1997), p. 6-8.

379 *Idem*, p. 21-23. Dans la typologie des légendes de fondation, comme pour Saint-Séverin, celle de Verviers fait partie des images activées. Cependant, elle reprend un sous-thème : celui de l'image qui s'anime. BALZAMO N., « Les légendes de fondation ... », art. cit., p. 219-220.

380 BODESON J., *Verviers. Notre-Dame des Récollets*, Couvin, [s.n.], 1992, p. 14.

381 *Idem*, p. 17.

382 Ces chiffres proviennent d'une liste d'enfants mort-nés portés devant la Vierge des Récollets tenue par le curé Laurent Le Moisne († 1732). Cette liste est en partie reproduite dans RENIER J.-S., *Historique du*

Quinze ans après l'ouverture de Notre-Dame des Récollets à Verviers, c'est Notre-Dame du Rosaire à Moha dont l'image de la Vierge commence à octroyer des miracles. C'est le 1^{er} mai 1707, lors des solennités organisées pour fêter l'anniversaire de l'érection de la confrérie du Sacré Rosaire que survient le premier phénomène miraculeux. Quelques jours plus tôt, le 21 avril, Gertrude Robert (s.n.), femme d'Henri Masson (s.n.), met au monde un enfant sans vie. Le couple endeuillé demande alors la permission au curé Melchior Lhoest (1671-1733) d'exposer leur bébé devant l'image de la Mère de Dieu exposée dans l'église du village. Ce dernier accepte et lui, ainsi que les parents et le reste des membres de la confrérie prient jour et nuit afin que Dieu autorise à ce que cet enfant reçoive le sacrement du baptême. Ce n'est que dix jours plus tard, le 1^{er} mai, que le nourrisson commence à donner des signes de vie. Au cours des semaines suivantes, de nombreux parents venus des villages alentour viennent également poser leurs enfants mort-nés devant la Vierge de Moha³⁸³.

L'année suivante, les autorités diocésaines liégeoises organisent une enquête afin de vérifier l'authenticité des faits reportés. C'est au cours de cette enquête qu'intervient le théologien malinois pour critiquer vivement les pratiques de répit. Cependant, le prince-évêque Joseph-Clément de Bavière met fin à toute contestation par la publication, le 28 janvier 1719, d'un mandement dans lequel ses représentants reconnaissent que « divers enfants mort-nés [...] ont recouvré la vie par des miracles évidents, et sont ainsi parvenus à la grâce du baptême par le secours de la très-heureuse Vierge, implorée avec ardeur et grande confiance en l'église de Moha »³⁸⁴.

Après que le culte de Notre-Dame du Rosaire à Moha soit officiellement reconnu, l'église de ce petit village hesbignon va devenir l'un des sanctuaires les plus fréquentés de la région liégeoise au cours de la première moitié du XVIII^e siècle. En vingt-cinq années seulement, de 1707 à 1732, c'est pas moins de 177 enfants mort-nés qui sont baptisés à Moha, alors qu'à Saint-Séverin en Liège seulement 33 événements miraculeux sont recensés sur une période deux fois plus longue. Le rayonnement du sanctuaire hesbignon s'étend surtout sur le sillon Sambre-et-Meuse, mais on retrouve aussi des pèlerins provenant de villages du Condroz

couvent, du collège et de l'église des Pères récollets à Verviers, aujourd'hui paroisse de Notre-Dame, Verviers, L.-J. Crouquet, 1862, p. 99-102.

383 HENNEAU M.-É., « Un village hesbignon aux portes du Paradis ... », art. cit., p. 116-121.

384 Texte reproduit dans IWEINS H.-M., *Histoire de la statue miraculeuse de Notre-Dame du Saint Rosaire à Moha, lez-Huy*, Huy, A. Dieudonné-Houbeau, 1874, p. 23-24.

(Anthisnes, Havelange, etc.) et des Ardennes (Barvaux-sur-Ourthe, Ochamps, etc.). Plusieurs citoyens viennent également y porter leur dévotion, venant notamment de Namur, Huy, et Liège³⁸⁵.

La condamnation du répit par le pape à partir de 1729, puis par le prince-évêque de Liège en 1756, et l'apparition de deux nouveaux sanctuaires d'étendue régionale – Notre-Dame des Récollets à Verviers en 1692 et Notre-Dame du Rosaire à Moha en 1707 – pouvant entrer en concurrence avec la Vierge de Saint-Séverin peuvent expliquer en partie l'absence de mention de miracles après 1681. Mais cela ne veut pas dire que la dévotion mariale s'est totalement arrêtée dans la paroisse liégeoise. En effet, un événement particulier dénonce un certain maintien de la dévotion au cours du dernier quart du XVIII^e siècle.

4.3. Une nouvelle couronne pour la Vierge.

Le 19 mars 1778, les membres de la confrérie de la Vierge de Saint-Séverin se réunissent avec le curé du moment Lambert Chession (s.d.) dans le but de discuter sur le remplacement de la couronne censée coiffer la tête de l'image de Marie. Les confrères décident ainsi de rassembler les différents bijoux présents dans les coffres de l'église, car ils « ne veulent aucunement faire des fraix inutiles à leure confrerie, puisqu'avec les matieres qui se trouvent attachés avec lesdits bijoux, il y at de suffisant pour les fraix à faire », et de les confier au joaillier Pascal Crenwick (s.d.) afin de les enchâsser dans une nouvelle couronne de sa confection³⁸⁶. Quelques jours plus tard, le 30 mars, à la demande des membres de la confrérie, le curé Chession rédige un inventaire des pièces à envoyer au joaillier. Il s'agit d'un document important qui consiste en une liste de quarante-huit artefacts précieux dont certains pourraient être des ex-voto de grande valeur. En prenant en compte les bijoux enchâssés dans les différentes pièces d'orfèvrerie présentes dans cette liste, le curé dénombre 235 diamants de

385 HENNEAU M.-É., « Un village hesbignion aux portes du Paradis ... », art. cit., p. 132-134.

386 *Touchant l'emploi des bijoux appartenant à la sainte Vierge, le 19 mars 1778*, Liège, A. E. L., Paroisse et fabrique de l'église Saint-Séverin (Liège), n° 1, Histoire et administration, f. 3r^o-v^o. Avant 1692, à Liège, il n'y avait pas de distinction faite entre orfèvre et jouailler. Mais à partir de cette date, seulement ceux qui s'attachent à la fabrication et à la vente de bijoux sont désignés comme joailliers. La joaillerie liégeoise connaît ainsi son âge d'or au XVIII^e siècle. BRENNET-DECKERS L., « Le bijou à Liège aux XVII^e et XVIII^e siècles », in *B. I. A. L.*, 93 (1981), p. 29-30.

tailles variées³⁸⁷. Le 6 avril suivant, le joaillier Pascal Crenwick renvoie un accusé de réception :

« Je sousigne d'avoir reçu des messieurs les maîtres de la Confrairie de la sainte Vierge de saint Severin, à sçavoir la vielle couronne d'argent de la Vierge pesant quarante once d'argent de porincon, item des vieux ouvrages en or lesquelles étant refondus, pèses dix once et un quarte d'or à cinquante huit florins l'once, item trois esterlin et demi de perlle pour dix florins dix sous, et trois once d'argent dans les vieux ouvrage pour douze florins, le tout pour refaire une neuve couronne à la Vierge guarnit avec les diamants que j'ai reçu et en ajoutant d'autre pierrie que je doit livrer, le tout plus amplement repris au répertoire de ses messieurs que je promet de livrer avant le mois de juillet prochain »³⁸⁸.

Le prix important de l'ouvrage montre à quel point la confrérie de la Vierge de Saint-Séverin est fortunée en cette fin du XVIII^e siècle, et ceci n'est pas possible sans la présence de revenus réguliers dans la paroisse. On ne peut cependant pas dire si ces derniers sont le fruits des dons de pèlerins venant faire dévotion devant la Vierge de Saint-Séverin, des biens légués par les paroissiens, ou des deux, mais il est certain que la paroisse connaît à cette période une pérennité financière non négligeable permettant de maintenir les différentes activités du culte marial à Saint-Séverin.

387 Voir la reproduction du document en annexe (Doc. 1). CHESSION L., *Répertoire des bijoux et pièces servants pour faire la nouvelle couronne à la Vierge, le 30 mars 1778*, Liège, A. E. L., Paroisse et fabrique de l'église Saint-Séverin (Liège), n° 1, Histoire et administration.

388 CRENWICK P., *Avis de réception de la vieille couronne en argent de la Vierge de Saint-Séverin, le 6 avril 1778*, Liège, A. E. L., Paroisse et fabrique de l'église Saint-Séverin (Liège), n° 1, Histoire et administration.

Conclusion.

Le 23 novembre 1803, l'église de Saint-Séverin est désaffectée avant d'être définitivement démolie dans le cadre de la réorganisation des paroisses voulue par le pouvoir français en place. Dans la nuit du 17 et 16 décembre, l'image miraculeuse est emmenée dans la collégiale Saint-Denis³⁸⁹. Mais la destruction de l'église ne représente pas pour autant la fin du culte de la Vierge de Saint-Séverin. Jean Cruls rapporte dans son ouvrage de 1876 que, selon un conte populaire, la Vierge miraculeuse, ne voulant pas être éloignée du lieu où elle avait fait tant de bienfaits, soit retournée par elle même dans son ancien sanctuaire. Peu de temps après, les autorités ecclésiastiques prennent la décision de déplacer la statue dans la collégiale Saint-Martin. Elle y est apportée au cours d'une translation le 29 août 1805, où elle siège encore aujourd'hui dans la chapelle qui lui est dédiée³⁹⁰. Il s'agit donc ici d'une nouvelle légende de fondation qui marque, non pas la fin du sanctuaire de Saint-Séverin, mais son renouveau. Avec son ouvrage, comme l'a fait Noël Jacquemart en 1681, le doyen de Saint-Martin espère donc que la Vierge miraculeuse retrouve le succès qu'elle a connu autrefois³⁹¹. Les volontés de Jean Cruls semblent être respectées, puisqu'en 1931 de grandes solennités sont organisées dans la nouvelle paroisse Saint-Martin pour le tricentenaire des miracles de Saint-Séverin³⁹². Un petit opuscule anonyme reprenant les différents miracles rapportés par Noël Jacquemart paraît en cette occasion³⁹³.

Il est difficile de dire si le pèlerinage de Saint-Séverin a connu aux XIX^e et XX^e siècles un succès similaire à celui des siècles précédents. De plus, il faut relativiser ce succès qui est grossi par les propos du doyen de Saint-Martin en 1876. On a vu en effet que le premier livret

389 LEESTMANS Ch.-J. A., « Rumeurs de quartier ... », art. cit., p. 524. CRULS J., *Notre-Dame de Saint-Séverin* ..., *op. cit.*, p. 31.

390 *Idem*, p. 31-32.

391 C'est avec ces mots que Jean Cruls l'annonce : « Espérons que nous serons assez heureux de voir la Mère de Tous aimée et honorée à Saint-Martin, comme elle le fut dans les siècles passés à Saint-Séverin. C'est notre désir le plus ardent et ce sera l'objet de tous nos efforts ». *Idem*, p. 36.

392 GEERKENS É., « La paroisse de Saint-Martin aux XIX^e et XX^e siècles », in LAFFINEUR-CRÉPIN M. (dir.), *Saint-Martin* ..., *op. cit.*, p. 246.

393 *Notre-Dame de Saint-Séverin honorée sous le titre de Mère de Tous en la Basilique Saint-Martin à Liège, 1631-1931*, Liège, [s.n.], 1931.

de pèlerinage n'est publié qu'en 1681, alors que la plupart des miracles se sont déjà déroulés ; ce qui montre que le sanctuaire n'a pas attiré tout de suite l'attention des pouvoirs épiscopaux. Cela s'explique notamment par le contexte dans lequel les premiers miracles attribués à la Vierge de Saint-Séverin apparaissent. En effet, à cette période, la ville de Liège est frappée par un double mal : le passage de troupes étrangères venant de France, d'Espagne et des Provinces-Unies dans le cadre des guerres de Trente et de Quatre-Vingt ans, et la guerre civile opposant les Chiroux, soutiens du pouvoir épiscopal, aux Grignoux, défenseurs d'une démocratie corporative tempérée, au sujet des élections magistrales. Il faut noter également qu'en cette époque de troubles, les autorités épiscopales, que ce soit le prince-évêque ou le Chapitre cathédral, se sont réfugiées dans des Bonnes Villes de la Principauté de Liège, et leur absence leur permet difficilement de soutenir le pèlerinage qui est alors en train de naître dans la cité ardente.

Alors que les tensions semblent se calmer à partir des années 1640, voilà que la Vierge de Saint-Séverin cessent d'octroyer des miracles. Cela peut s'expliquer par le fait que la Principauté de Liège et les Pays-Bas méridionaux, se situant dans la Dorsale catholique, représentent un terreau fertile pour l'apparition de nombreux sanctuaires. On a ainsi vu que des sanctuaires à succès international, régional et local, sont parsemés dans ces deux régions géographiques, créant ainsi un réseau étroit de pèlerinages dans lequel tous les lieux de culte sont en concurrence quasi-directe. À Liège, celui qui va impacter le plus le pèlerinage de Saint-Séverin est la Vierge de Saint-Rémy, située dans l'église du même nom. Des événements miraculeux sont attribués à cette nouvelle Vierge miraculeuse dès 1643. Contrairement à celui de Saint-Séverin, le sanctuaire de Saint-Rémy va rapidement recevoir l'approbation des autorités épiscopales : en 1645, Ferdinand de Bavière offre, par l'intermédiaire de son vicaire général Jean de Chokier un cierge majestueux à l'image de Notre-Dame, et en 1653, son neveu Maximilien-Henri de Bavière finance en partie la reconstruction de l'église de Saint-Rémy. Deux hypothèses ont été exposées pour expliquer cette attention particulière : d'abord, grâce à la personnalité du curé de l'époque, Jean-Henri Manigart, théologien brillant proche du pouvoir épiscopal ; ensuite, grâce à la position topographique du sanctuaire qui est situé dans le quartier de l'Île, là où de nombreuses institutions religieuses se sont installées depuis le Moyen Âge.

Observant l'absence de miracles dans sa paroisse de Saint-Séverin depuis une quarantaine d'années, le curé Noël Jacquemart décide à partir de 1680 de faire publier un livret de pèlerinage. Pour cela, il fait rassembler les différentes pièces d'archives disponibles dans son église et organise une enquête orale parmi tous ses paroissiens. Il s'associe également avec des personnes proches des pouvoirs central et épiscopal et avec la confrérie de la Sainte-Vierge siégeant dans la haute chapelle de l'église. L'objectif du curé est de faire raviver la flamme du culte marial à Saint-Séverin. Son entreprise semble avoir porté ses fruits dans un premier temps, comme le montre la présence d'ex-voto dans les visites pastorales. Cependant on n'a conservé aucun récit de miracle après 1681. Plusieurs raisons peuvent expliquer cet état de fait. Premièrement, si le sanctuaire de Saint-Séverin est bel et bien devenu un sanctuaire à répit au XVIII^e siècle, l'absence de recensement d'événement prodigieux est peut-être due aux critiques que l'on porte alors à la pratique de l'exposition d'un enfant mort-né sur un autel. Le scandale d'Ursberg en Allemagne amène les premières condamnations de cette pratique par le Saint-Siège en 1729, et il faut attendre 1756 pour que le prince-évêque de Liège applique cette législation dans son diocèse. Bien que la condamnation liégeoise a été tardive, les desservants de sanctuaires, comme celui de Notre-Dame des Récollets à Verviers, hésitent tout de même à inscrire les répits survenus dans leur livret de pèlerinage. Deuxièmement, deux nouveaux sanctuaires, celui qui vient d'être énoncé et Notre-Dame du Rosaire à Moha, font leur apparition au tournant du XVIII^e siècle et entrent en concurrence avec le pèlerinage de Saint-Séverin. Cependant, même si on ne peut pas affirmer qu'il y a eu des miracles à Saint-Séverin au siècle des Lumières, les différentes offrandes faites par les fidèles qui sont reprises dans la répertoire de 1778 dans le cadre de la conception d'une nouvelle couronne montrent que le culte de la Vierge miraculeuse est toujours bien vivant à cette période.

Il ne reste plus donc qu'à présenter quelques éléments qui n'ont pas pu être abordés dans le cadre de ce travail de fin d'études et présenter quelques pistes de recherche aux autres chercheurs et chercheuses.

Tout d'abord, ce qui surprend à la lecture du livret de pèlerinage c'est la grande représentation féminine parmi le peuple miraculé de Saint-Séverin. En effet, sur les trente-cinq personnes ayant bénéficié de la grâce de la Vierge de la paroisse, vingt-cinq sont des

femmes, soit un peu plus de septante-et-un pour cent. Ce chiffre ne doit pourtant pas étonner. On le retrouve notamment dans la population miraculée du principal concurrent de Saint-Séverin, le sanctuaire de Saint-Rémy. Pour ce dernier, il y a à peu près septante-trois pour cent de femmes qui ont été guéries par la Mère de Dieu³⁹⁴. Dans son étude sur la quête du miracle à travers les procès de canonisation du premier XVII^e siècle en France, Albrecht Burkardt observe effectivement une nette supériorité numérique de femmes, jeunes au demeurant, parmi les miraculés. Il explique d'ailleurs cette supériorité par une certaine sélection réalisée en amont par les enquêteurs et les auteurs des recueils de miracles³⁹⁵. Mais si on prend en compte l'âge des quelques individus masculins guéris à Saint-Séverin, il s'agit essentiellement d'enfants et leur guérison est en partie due à un pèlerinage par procuration réalisé par au moins un membre féminin de leur famille. Mais pour analyser cette grande population féminine, il faut comparer le sanctuaire de Saint-Séverin à un autre sanctuaire ayant les mêmes caractéristiques : c'est-à-dire un pèlerinage urbain de faible rayonnement. De plus, plusieurs chercheurs qui se sont déjà adonnés à l'étude de la population pèlerine féminine finissent par tomber dans une impasse³⁹⁶.

Toujours au sein de cette population féminine à Saint-Séverin, on remarque la présence de trois moniales : Barbe (s.d.) et Marie Norivaux (s.d.) du couvent des Sœurs grises de Huy, et Jeanne de Marche (s.d.) du couvent des Urbanistes de Sainte-Claire à Liège. À première vue, leurs présences peuvent sembler anodines, mais outre leur statut social ces trois femmes ont un autre point en commun : leur façon d'invoquer la Vierge. Le cas de Jeanne de Marche est particulièrement frappant : souffrant depuis plusieurs mois d'un catarrhe purulent lui ayant provoqué des ulcères à l'estomac, la religieuse demande à sa supérieure qu'on lui apporte la couronne ornant habituellement l'image miraculeuse, comme la Mère de Dieu lui a elle-même demandé en songe. Une fois l'artefact dans le couvent, la Mère supérieure décide d'organiser une procession autour du cloître pendant laquelle des hymnes à la Vierge seront chantés. Au cours de cette solennité, Jeanne de Marche est mise en valeur en portant sur sa tête la fameuse couronne. Une fois la procession finie, la malade se rend accompagnée de son infirmière dans la chapelle du cloître afin de poursuivre ses dévotions, jusqu'à ce qu'une

394 Soit quarante-et-une femmes sur une population de miraculés de cinquante-six individus.

395 BURKARDT A., *Les clients des saints ...*, op. cit., p. 178.

396 Lire par exemple DELFOSSE A., « Pèlerinages à la Vierge, pèlerinages de genre ? Le cas des Pays-Bas catholiques et de la Principauté de Liège au XVII^e siècle : tâtonnements et impasses », in DOR J. et HENNEAU M.-É. (éd.), *Femmes et pèlerinages. Women and Pilgrimages*, Lodz, V. C. T., 2007, p. 75-93.

grande douleur lui annonce sa guérison³⁹⁷. Les récits des miracles de Barbe et de Marie Norivaux sont fort similaires : les deux ont été guéries après l'apposition sur leur tête de la couronne de la Vierge. Ceci peut étonner tant on sait que l'accès aux objets sacrés pour les femmes est très restreint. Par exemple, en 1617, les jésuites de Dinant ont jugé indécent la procession mariale du 15 août car la statue de Notre-Dame de Foy y est généralement portée par des jeunes filles vierges³⁹⁸. Il est donc ici intéressant de se pencher sur la figure de la moniale dans les récits de miracle et de comparer les différentes pratiques d'invocation. Ceci demande donc un long dépouillement de livrets de pèlerinages qui n'était pas envisageable dans le cadre de ce travail.

On voit donc avec ces deux points qui n'ont pas été abordés (les pèlerines de Saint-Séverin et les pratiques d'invocation des religieuses) que le sanctuaire de Saint-Séverin, malgré le peu de sources disponibles, n'a pas fini de délivrer tous ses secrets. Des recherches de plus grande envergure peuvent également être menées. On a vu que les sanctuaires sont imbriqués dans des réseaux étroits de pèlerinages en perpétuelle concurrence. Il serait donc intéressant de se pencher sur comment les auteurs des livrets de pèlerinage font la promotion de leur sanctuaire. Cette étude paraît cependant difficile dans le cadre de la ville de Liège, car à l'exception de Saint-Séverin et de Saint-Rémy aucun autre sanctuaire marial liégeois n'a laissé de livret de pèlerinage. Mais ce travail pourrait être réalisé dans une autre région, comme le Brabant. En effet cette région comprend en son sein un grand nombre de sanctuaires mariaux. Cela a déjà été remarqué au XVII^e siècle : l'abbé de Tongerlo Augustin Wichmans (1596-1661) publie en 1632, après un dépouillement fastidieux des archives des différentes églises de la région, une topographie mariale reprenant les différents lieux brabançons où la Vierge serait à l'origine de miracles³⁹⁹. Pour mener à bien cette recherche, on peut utiliser la bibliographie rétrospective réalisée en 2008 par Karen L. Bowen qui reprend les différents livrets de pèlerinage marial brabançons parus entre 1600 et 1850⁴⁰⁰.

Ces différentes pistes de recherche montrent ainsi que l'étude des sanctuaires et des pèlerinages peut toujours apporter de nouvelles perspectives. Il n'y a plus qu'à espérer que ce

397 *Les merveilles de la glorieuse Vierge ...*, *op. cit.*, p. 12-16.

398 DELFOSSE A., « La Compagnie de Jésus et Notre-Dame de Foy ... », *art. cit.*, p. 154.

399 DELFOSSE A., *La « Protectrice du Païs-Bas » ...*, *op. cit.*, p. 41-43. La topographie mariale brabançonne s'intitule WICHMANS A., *Brabantia Mariana tripartita*, Anvers, Jean Cnobbaert, 1632.

400 BOWEN K. L., *Marian Pilgrimage Sites in Brabant. A Bibliography of Books printed between 1600-1850*, Louvain, Peeters, 2008.

modeste travail sur le sanctuaire de Saint-Séverin à Liège puisse donner à d'autres historiens et historiennes l'intérêt d'explorer le monde des miracles qui peut paraître insolite pour les non-initiés. Le territoire de la Belgique actuelle ayant été une région de prédilection pour la naissance de sanctuaires aux Temps modernes, peut-être que ce mémoire a permis de poser la première pierre pour l'élaboration d'une base de données similaire à celles qui ont été réalisés en France, en Italie et dans les Pays-Bas.

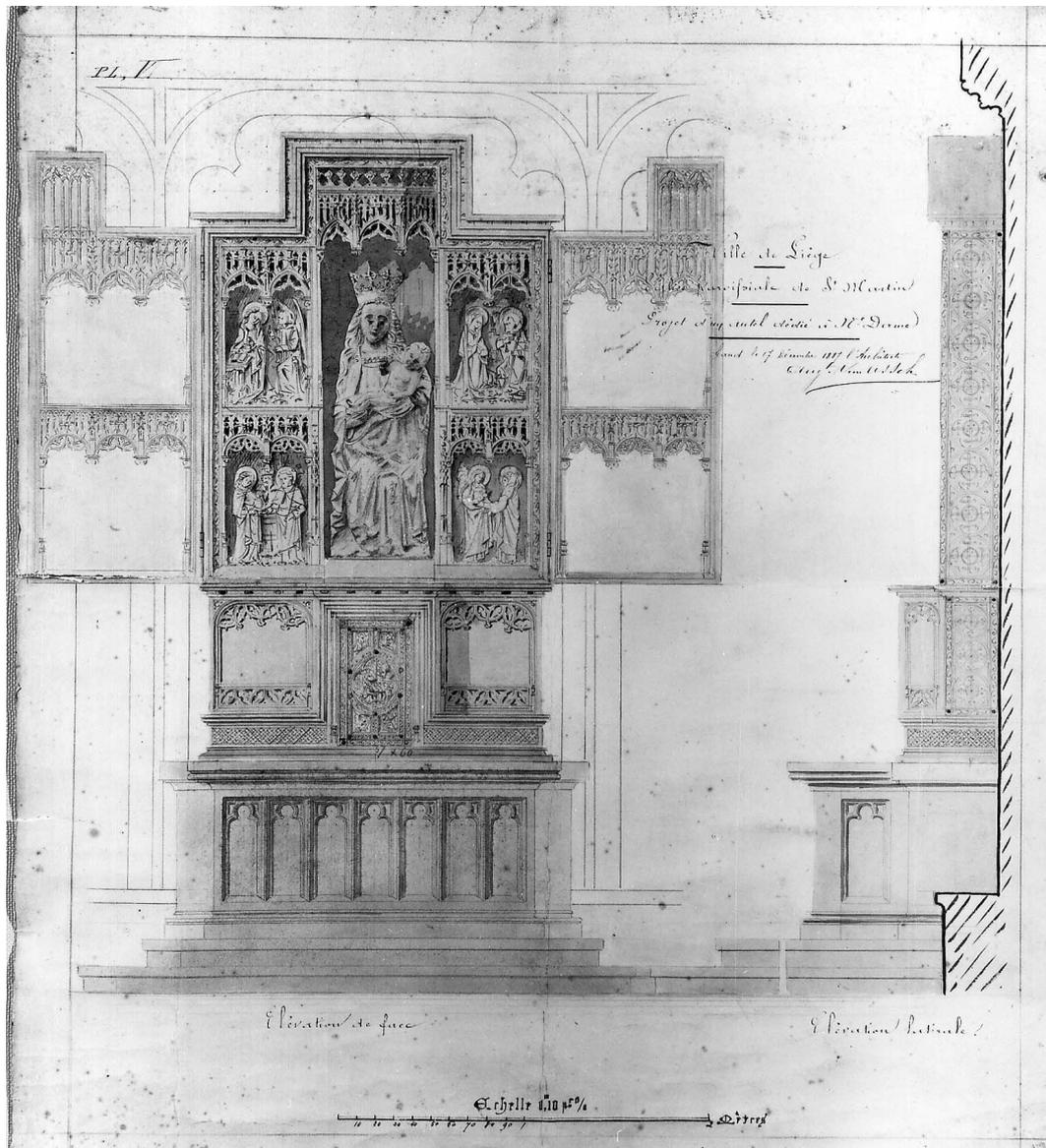
Annexes.



Annexe 1. MAÎTRE DU CALVAIRE DE FIZE-LE-MARSAL, *Vierge au Calvaire*, chêne polychrome, 1491-1510, 135 cm, Fize-le-Marsal, Église Saint-Martin. © KIK-IRPA, Bruxelles, cliché M083566.



Annexe 2. MAÎTRE DU CALVAIRE DE FIZE-LE-MARSAL, *Saint Jean au Calvaire*, chêne polychrome, 1491-1510, 136 cm, Fize-le-Marsal, Église Saint-Martin. © KIK-IRPA, Bruxelles, cliché M083565.



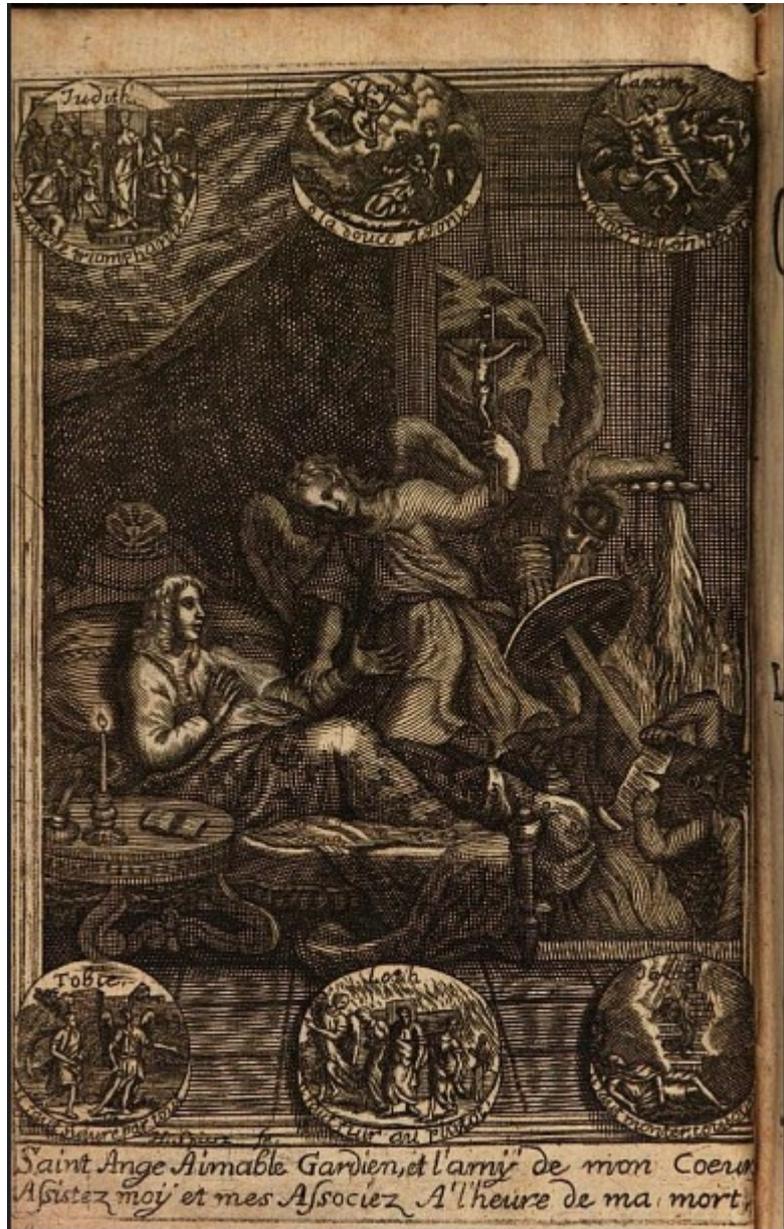
Annexe 3. VAN ASSCHE A., *Projet d'un autel dédié à Notre-Dame*, dessin/papier, 1887, 58 x 52 cm, Liège, Église Saint-Martin. © KIK-IRPA, Bruxelles, cliché M272037.



Annexe 4. FISEN E., *Martyre de saint Lambert*, huile/toile, 1693, 137 x 71 cm, Liège, Musée de La Boverie, inv. 130. © KIK-IRPA, Bruxelles, cliché X071469.



Annexe 5. NATALIS M., *Buste-reliquaire de saint Lambert*, taille-douce, 1653, 39.7 x 28.5 cm, Liège, Cabinet des estampes et des dessins de la ville de Liège, inv. IX 21. © KIK-IRPA, Bruxelles, cliché X071435.



Annexe 6. SPIESZ H., *Un ange gardien assistant un mourant sur son lit de mort*, taille-douce, 1686, dimensions inconnues, frontispice de CORET J., *L'Ange gardien protecteur des mourans*, Liège, Pierre Danthez, 1686.

© Österreichische Nationalbibliothek (Google Books).



Annexe 7. SPIESZ H., *Portrait de Maximilien-Emmanuel, prince-électeur de Bavière*, taille-douce, [s.d.], 67.9 x 52.1 cm, Paris, Musée du Louvre, Département des Arts graphiques, inv. L 285 LR/19 r°. © Tony Querrec (Musée du Louvre).

Documents.

Doc. 1. CHESSION L., *Répertoire des bijoux et pièces servants pour faire la nouvelle couronne à la Vierge, le 30 mars 1778*, Liège, A. E. L., Paroisse et fabrique de l'église Saint-Séverin (Liège), n° 1, Histoire et administration.

« Répertoire des bijoux et pièces servants pour faire la nouvelle couronne fait en présence du révérend sieur curé [L. Chession] et de messrs. les maîtres de la confrérie de la très sainte Vierge, ce 30 mars 1778. Ensuite de l'approbation du supérieur.

1. Une croix d'or de sept diamants avec noeud de quinze diamant enchassée en argent.
2. Une croix d'or avec six diamants trouvés tables enchassée en argent.
3. Une croix d'or avec six diamants enchassées en argent, et in diamant au coulant.
4. Quatre croix d'or avec six diamants chaque et un diamant au coulant et enchassées en argent.
5. Une autre croix d'or avec six gros diamants enchassée en argent.
6. Une autre croix d'or avec six diamants, un diamant au coulant, et quatre à l'entour de six diamants enchassés en argent.
7. Une croix à six diamants et un au coulant.
8. Une croix de six diamants.
9. Une rose de neuf diamants tables avec une perle pendant en bas et un noeud par le haut garnis de sept diamants, avec une petite roise plus haut emaillé avec un diamant au milieu. //
10. Une rose en or de dix-huit petits diamants avec une perle embas.
11. Un coeur d'or emaillé contenant huit diamant et une perle embas et une couronne au dessus contenant six diamants.
12. Une rose avec neuf diamants et une perle embas.
13. Une rose d'or avec neuf diamants emaillé gatée d'un coté.
14. Une petite croix d'or avec vingt un diamant table un perle en bas.

15. Une [croix] d'or emailée avec sept petits diamant a ne pouvoir servir sinon l'or.
16. Une roise d'or emailée avec cinq petits diamants.
17. Une petite croix avec cinq diamants, un diamant au coulant et un perle embas emailé.
18. Une croix d'argent avec cinq diamants enchassée en argent.
19. Un St Esprit d'emaille avec cinq diamants tables, un diamant au coulant et un perle embas.
20. Un autre St Esprit d'or avec cinq diamants tables, un perle embas.
21. Un St Esprit d'or avec cinq diamants petits, deux perles embas..
22. Une rose d'or avec six pierre, une au milieu et deux perles embas.
23. Deux pendants d'oreilles d'or avec deux perles embas, une pierre au milieu et une au noeud à chaque. //
24. Deux pendants d'oreilles avec chaque une pierre et six perles embas emailés.
25. Deux autres pendants d'oreilles pareilles emailés avec chaque une pierre au milieu et une au coulant, chaque l'un desquels à six perles embas et l'autre quattres.
26. Une medaille d'or avec un agneau paschal.
27. Un coeur d'or.
28. Un oeil d'or asser grand avec quantité des diamants pendants avec une chaine d'or.
29. Un soleil d'or.
30. Une medaille d'or assez grande sur laquelle est l'image de la visitation.
31. Une medaille d'or sur laquelle est l'image de l'Assomption.
32. Une medaille d'or sur laquelle est l'image de la ste Vierge et de st Lambert.
33. Un croissant d'or porté par deux petites chaines d'or et un perle embas dans le milieu.
34. Deux croix d'or assez grandes garnies sur le devant d'une croix de chriistalle, l'une desquelles contient au dedans l'image d'un crucific en emaille garnies de quattres perles aux quatres coins de laditte croix et l'autre ne contient rien au dedans ayant deux perles pendant embas de la croix, ayant toute les deux de l'emaille pour derrier. //
35. Cinq croix d'or de differentes grandeurs maillés garnis de plusieurs perles.

36. Une croix d'or un peu plus grande émaillée contenant des reliquaires couverte de petits cristaux et garni d'onze perles.
37. Une croix plus grande garnie dans le milieu d'une pierre rouge et de quatre jaunes dans les quatre bras, et quatre pierres vertes aux quatre extrémités de la croix garnie de quinze perles.
38. Une croix d'or avec six pierres bleues émaillées par derrière dont deux pierres de côtés sont gravées.
39. Cinq reliquaires de différente grandeur, deux en or, deux en argent et un en cuivre qu'on a laissé, et dans les quatre qu'on prend il y a deux chaînes.
40. Deux petits Christ en or.
41. Une croix d'or.
42. Une bague d'or avec une pierre de peu de valeur.
43. Une petite croix d'or.
44. Une petite croix ou Christ.
45. Un petit St Esprit avec un diamant.
46. Une croix à douze diamant.
47. Une croix à neuf diamant.
48. La vieille couronne d'argent de poinçon pesante aux environs de quarante onces. //

Ayant calculé les diamants, il s'y est trouvé deux cent et trente cinq diamants grands et petits, compris ceux qui sont attachés à l'oeil d'or.

Signés L. Chesson, curé de St Severin

Bibliographie.

Sources :

Archives.

À la glorieuse Vierge, Marie Consolatrice des Affligés. La sodalité des bourgeois de Valenciennes érigée sous le titre de l'Annonciation offre un cierge, et ces stances, ULiège, Réseau des bibliothèques, Placards, R00177E.

Chanson spirituelle a l'honneur de la Glorieuse V. Marie, honorée en son Image Miraculeuse dans l'Église de N. Dame de S. Remy en Liege. [Suivi de] Douleurs et angoisses de la Sainte Vierge Mere de Consolation, sur la mort de son Fils, ULiège, Réseau des bibliothèques, Placards, R00177E.

Exposé des recès de la confrérie de la Visitation de la Vierge dite de Gonfanon, commençant en janvier 1669, Liège, A. E. L., Paroisse et fabrique de l'église Saint-Séverin (Liège), n° 25, Confrérie de la Visitation, Comptes, recès, 1669-1789.

Extrait d'un registre in quarto couvert de cuir jaune. Titulus : Registrum bonorum et proventuum beneficii ad altare sub invocatione illustrissimis Trinitatis Beatae Mariae Virginis, Sanctae Catharinae, Sancti Joannis Baptistis et omnium Sanctorum in ecclesia Sancti Severini Leodii cujus rector est Hermannus Bex, Liège, A. E. L., Paroisse et fabrique de l'église Saint-Séverin (Liège), n° 1, Histoire et administration, Bénéfices, 3 f.

Presentatio ad beneficium domini Guillelmi Bernardi de Hinnisdael situm in ecclesia Sancti Severini, le 14 septembre 1676, Liège, A. E. L., Paroisse et fabrique de l'église Saint-Séverin (Liège), n° 1, Histoire et administration, Bénéfices, 2 f.

Registre appartenant à la confrerie de la Glorieuse Visitation Notre Dame, érigée en la haute chapelle de l'église paroissiale de Saint Severin en Liege du temps [du] venerable Mathias Wilmart, maistre et recepveur de laditte confrerie, anno 1674, Liège, A. E. L., Paroisse et fabrique de l'église Saint-Séverin (Liège), n° 18, Confrérie de la Visitation, Comptes 1669-1808.

Registre de la confraire de la très sainte Vierge Miraculeuse érigée dans l'église paroissiale de saint Séverin en Liège, contenant tant le receus qu'exposez commençants l'an 1730 icnlus et finissant l'an 1763 le 7me décembre, Liège, A. E. L., Paroisse et fabrique de l'église Saint-Séverin (Liège), n° 19, Confrérie de la Vierge Immaculée, Comptes 1730-1763.

Testament de damoiselle Catherine Rouffart, relicte de feu honorable Jan Lintermans, le 10 novembre 1634, Liège, A. E. L., Paroisse et fabrique de l'église Saint-Séverin (Liège), n° 1, Histoire et administration.

Touchant l'emploi des bijoux appartenant à la sainte Vierge, le 19 mars 1778, Liège, A. E. L., Paroisse et fabrique de l'église Saint-Séverin (Liège), n° 1, Histoire et administration.

DE BAVIÈRE F., *Mandement publié au Peron de Liege, au son de trompette, [et] mis en garde de loy l'an 1631 le 24 de juillet... Donné sous nostre seel secret en nostre cité de Liege ce 23 de juillet 1631*, Liège, ULiège, Réseau des bibliothèques, Placards, R00177E.

DE BAVIÈRE M.-H., *Promulgation de la condamnation des cinq propositions de Jansénius par le pape Innocent X, le 23 septembre 1653*, Liège, A. Év. L., Mandements des princes-évêques de Liège, I, 16.

CHESSION L., *Répertoire des bijoux et pièces servants pour faire la nouvelle couronne à la Vierge, le 30 mars 1778*, Liège, A. E. L., Paroisse et fabrique de l'église Saint-Séverin (Liège), n° 1, Histoire et administration.

CRENWICK P., *Avis de réception de la vieille couronne en argent de la Vierge de Saint-Séverin, le 6 avril 1778*, Liège, A. E. L., Paroisse et fabrique de l'église Saint-Séverin (Liège), n° 1, Histoire et administration.

JACQUEMART N., *Rapport (en latin) de la visite faite dans l'église de Saint-Séverin à Liège le 26 octobre 1696*, Liège, A. E. L., Paroisse et fabrique de l'église Saint-Séverin (Liège), n° 1, Histoire et administration, Visitations 1696-1716, n° 1, 8 f.

Sources manuscrites.

[MANIGART J.-H.], *Miracles de Nostre Dame de Consolation à S. Remy en Liege*, Bibliothèque du Séminaire épiscopal de Liège, Ms. 32 d 10.

Sources imprimées.

Abrégé des changemens miraculeux arrivés l'an 1692, le 18 septembre, dans l'image de la sainte Vierge Marie et de son fils Jésus, honorée chez les Pères Récolts de la ville de Vervier. Seconde édition augmentée d'une Instruction touchant la Confrérie érigée en l'honneur de ladite Vierge sous le titre de Mère de Miséricorde, dans l'église desdits Pères Récolts l'an 1698, Liège, Barthélemi Collette, 1740.

Les merveilles de la glorieuse Vierge Marie honorée en l'église de la paroisse de St-Séverin, à Liège, où l'éloge des miracles qu'elle y a opérés déduit en abrégé, avec quelques

prières particulières qu'on peut réciter à son honneur et plusieurs aspirations dévotes tirées des SS. Peres à cette mère toute admirable, Liège, Anthoine Le Noir, 1681.

Recueil des grâces et faveurs accordées à grand nombre de personnes par l'intercession de la Vierge, Mère de Dieu, en son eglise du Sart lez la ville de Huy, Liège, Guillaume-Henri Streel, 1666.

Réponse d'un théologien de Malines à un prestre de Liège qui le consulte, pour apprendre quel sentiment il doit avoir de la condamnation et censure qu'on a fait d'une lettre écrite de Liège, du premier de juin dernier, à Monsieur le curé de Moha, touchant des miracles qu'on disait avoir arrivé dans son église, Malines, Frédéric Jeune-homme, 1708.

ABRY L. et LOYENS J.-G., Recueil héraldique des bourgmestres de la noble cité de Liège, où l'on voit la généalogie des évêques et princes, de la noblesse, et des principales familles de ce païs, avec leurs inscriptions et épitaphes. Le tout enrichi de leurs armes et blasons. On y a joint quelques petits traits d'histoire, rapportez selon le tems de leur evenement, depuis l'an 1200 jusques en 1720, Liège, Jean-Philippe Gramme, 1720.

DE BAVIÈRE F., Mandement, edict et reglement publié au peron de Liège au son de trompette & mis en garde de Loy le deuxiesme de juin 1631 [relatif à l'élection magistrale], Liège, Christian Ouwerx, 1631.

BONAL Fr., Le Chrestien du temps, 4 t., Lyon, François Comba, 1672.

BOUCHY Ph., Diva Servia Hanno-Belgica sive miraculorum ab ea patratorum florilegium in sex areolas sev decades distributum serenissimo Maximiliano Henrico utiusque Bavariae duci, Eburonum principi sacrum, Liège, Bauduin Bronckart, 1654.

BOUCHY Ph., Diva Tungrensis Hanno-Belgica sive imaginis eius Tungros Hannoniae mira per angelos deportatio. Eius item beneficia et miracula fide atque ordine latine descripta, Liège, Bauduin Bronckart, 1651.

BOUILLE P., Brefve histoire de l'invention et miracles de l'image Notre Dame de Foy trouvée en un chesne à Foye lez Dinant l'an 1609, Liège, Jean Ouwerx, 1620.

BOUILLE Th., Histoire de la ville et du pays de Liège, 3 t. , Liège, Guillaume Barnabé, 1725-1732.

BROCQUART J., Grâces et guérisons miraculeuses que Notre-Dame de Consolation a élargies à plusieurs affligés en sa Chapelle lez Luxembourg, bastie et dédiée en son nom, par les PP. de la Compagnie de Jésus, depuis l'an 1624 jusqu'à l'entrée du présent 1648, Trêves, Reulandt Hubert, 1648.

CORET J., L'Ange gardien protecteur des mourans, Liège, Pierre Danthez, 1686.

- À CORONA M., *Tableau de la vie et miracles de saint Albert confesseur, religieux de l'Ordre de notre Dame du Mont Carmel, représentant avec quelques traits ou discours pieux sa vie au monde, sa vie en religion, quelques miracles qu'il a fait en sa vie, ceux qu'il a opérés après sa mort*, Liège, Léonard Streeel, 1648.
- GUILLION G., *Vie de saint Léonard avec les miracles advenus par ses mérites au fauxbourg de la cité de Liège*, Liège, [s.n.], 1605.
- GUMPPENBERG W., *Atlas Marianus quo sanctae Dei genitricis Mariae imaginum miraculosarum origines duodecim historiarum centuriis explicantur*, Munich, Johan Jaecklin, 1672.
- KNIPPENBERG J., *Historia ecclesiastica ducatus Geldriae, in qua catholicae fidei origo in eodem ducatu, eiusque propagatio, ac conservatio, episcoporum insuper succession, caetuum religiosorum initia etc. recensentur, insertis etiam, quae in regimine politico memoratu digna acciderunt a Christo nato usque ad annum MDCC*, Bruxelles, François Foppens, 1719.
- LIPSE J., *Diva Sichemiensis sive Aspricollis, nova eius beneficia et admiranda*, Anvers, Officine Plantin, Jean Moretus, 1605.
- LIPSE J., *Diva Virgo Hallensis. Beneficia eius et miracula fide atque ordine descripta*, Anvers, Officine Plantin, Jean Moretus, 1604.
- MAILLARD Cl., *Histoire de Nostre Dame de Hale. Divisée en trois parties. La première de la Ville, de l'Image et de l'Eglise. La seconde des merveilles et miracles. La troisième des honneurs deferez à nostre Dame de Hale*, Bruxelles, Hubert Anthoine Velpius, 1651.
- MANIGART J.-H., *Manipulus theologiae moralis. De sacramentis, cum resolutione difficultatum circa illa in praxi occurrentium, de censuris, casibus papae, et episcopo reservatis, cum dilucida eorum explicatione. De peccatis, et Dei praeceptis. Confessariis, pastoribus et ordinandis, non solum dioecesis Leodiensis, sed et Coloniensis, Trevirensis, Rhemensis, Mechliniensis, Namurcensis, Ruremundensis, etc. Opus multum utile. In duas partes divisus. Accessit brevis, et facilis methodus, de quacumque materia cum fructu concionandi*, Liège, Bauduin Bronckart, 1660.
- MANIGART J.-H., *Cantica spiritualia in notis Gregorianis. Quibus admodum excitatur fidelis populi devotio si tractim et bene canatur, ad Dei Beatissimaeque Virginis Mariae Consolatrix Afflictorum in S. Remigii templo Leodii honoratae gloriam*, Liège, Jean-Mathias Hovius, 1657.
- MANIGART J.-H., *Diva Leodiensis consolatrix afflictorum in Sancti Remigii templo celebris, sive imaginis eius in civitate Leodiense veneratio, cum adjunctis quibusdam Canticis Spiritualibus, Maximiliano Henrico utriusque Bavariae Duci, Leodiensium Principi, etc., sacrum*, Liège, Bauduin Bronckart, 1657.

MANIGART J.-H., *Flores selecti seu exercitia spiritualia ad sacro-sanctum missae sacrificium pie celebrandum. Cum quibusdam resolutionibus moralibus in gratiam Christi sacerdotum*, Liège, Jean Mottet, 1656.

[DU MOULIN G.], *Sacrarium augustissimae Deiparae V. Mariae patriae Leodiensis : duodecim duodenis velut totidem stellis seu localumentis concinnatum*, Liège, Jean Ouwerx, 1618.

NUMAN Ph., *Histoire des miracles advenus à l'intercession de la glorieuse Vierge Marie, au lieu dit Montaigu, pres la ville de Sichen, au duché du Brabant*, Bruxelles, Rutgeert Velpius et Hubert Anthoine Velpius, 1613.

RICHEOME L., *Trois discours pour la religion catholique, des miracles, des saints et des images*, Bordeaux, Simon Millanges, 1597.

RUTEAU A., *L'Arche d'alliance du Nouveau Testament ou l'histoire de Notre-Dame de la Basse Wavre*, Bruxelles, Jacques Vandeveldt, 1721.

RUTEAU A., *L'arche d'alliance ou l'Histoire de Nostre Dame de la Basse Wavre, dict nostre Dame de payx et concord*, Louvain, Everaerd de Witte, 1642.

DE SAUMERY P.-L., *Les Délices du païs de Liège, ou description géographique, topographique et chorographique des monumens sacrés et profanes de cet évêché-principauté et de ses limites. Ouvrage orné d'une carte générale et de quantité de planches en taille-douce, contenant les vues de toutes les villes, églises, monastères, édifices publics, châteaux et maisons de campagne de ce païs, avec des notes pour l'éclaircissement de plusieurs faits*, 5 t., Liège, Everard Kints, 1738-1744.

WICHMANS A., *Brabantia Mariana tripartita*, Anvers, Jean Cnobbaert, 1632.

Sources éditées.

ABRY L. et ABRY S.-J., *Recueil héraldique des membres du Conseil ordinaire de la principauté de Liège (1735-1737)*, éd. et cont. de POSWICK E., Liège, Imprimerie L. Grandmont-Donders, 1884.

AUGUSTIN SAINT, *Discours sur les Psaumes*, 2 t., intro. de CHRÉTIEN J.-L., Paris, Éd. du Cerf, 2007.

GUMPPENBERG W., *L'Atlas Marianus de Wilhelm Gumppenberg : édition et traduction (1657)*, éd. de BALZAMO N., CHRISTIN O. et FLÜCKIGER F., Neuchâtel, Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2015.

POLAIN L. et BORMANS St. (éd.), *Recueil des ordonnances de la principauté de Liège*, 3 t., 7 vol., Bruxelles, Fr. Gobbaerts, 1855-1878.

Sources iconographiques.

Consolatrix Afflictorum, taille-douce, 1640, 7.5 x 11 cm, Kevelaer, Gnadenkapelle.

Image de Notre Dame honorée aux Père Récolets de la ville de Veviers avant le changement, taille-douce, 1740, dimensions inconnues, gravure dans *Abrégé des changemens miraculeux arrivés l'an 1692, le 18 septembre, dans l'image de la sainte Vierge Marie et de son fils Jésus, honorée chez les Pères Récolets de la ville de Vervier. Seconde édition augmentée d'une Instruction touchant la Confrérie érigée en l'honneur de ladite Vierge sous le titre de Mère de Miséricorde, dans l'église desdits Pères Récolets l'an 1698*, Liège, Barthélemy Collette, 1740.

Image de Notre Dame honorée sous le titre de Mère de Miséricorde aux Pères Récolets de la ville de Verviers après le changement arrivé le 18 septembre 1692, taille-douce, 1740, dimensions inconnues, gravure dans *Abrégé des changemens miraculeux arrivés l'an 1692, le 18 septembre, dans l'image de la sainte Vierge Marie et de son fils Jésus, honorée chez les Pères Récolets de la ville de Vervier. Seconde édition augmentée d'une Instruction touchant la Confrérie érigée en l'honneur de ladite Vierge sous le titre de Mère de Miséricorde, dans l'église desdits Pères Récolets l'an 1698*, Liège, Barthélemy Collette, 1740.

Notre-Dame de Consolation, tilleul polychrome, XVII^e siècle, 74 cm, Luxembourg, Cathédrale Notre-Dame.

Notre-Dame de Foy, terre cuite, fin XVI^e-début XVII^e siècle, 22.4 cm, Foy-Notre-Dame, Église Notre-Dame.

Notre-Dame de Hal, noyer, 1201-1250, 92.5 x 26 cm, Hal, Kerk Sint-Martinus.

Notre-Dame de la Paix et de la Concorde, orfèvrerie en cuivre doré et argent, 1628, dimensions inconnues, Wavre, Basilique Notre-Dame de Basse-Wavre.

Notre-Dame de la Sarte, chêne, ca. 1450-ca. 1475, 83 cm, Huy, Église Notre-Dame de la Sarte.

Notre-Dame de Montaigu, vitrail en grisaille, XVII^e siècle, 23.7 x 19.3 cm, Bruxelles, Musées Royaux d'Art et d'Histoire, inv. MRAH I.A. 1600.

Pietà dite Notre-Dame de Saint-Rémy, pierre polychrome, ca. 1475, 68 cm, Liège, Église Saint-Jacques.

Vierge à l'Enfant couronnée, Notre-Dame de Dieupart, plomb, étain, argent, ca. 1654, 12 x 4 cm, Aywaille, Église Notre-Dame de Dieupart.

- DEMEUSE G., *Effigie de l'image miraculeuse de Notre Dame de saint Séverin en Liège, honorée à laditte église sous le titre de Mère de Tous et si renommée par ses miracles*, gravure, 1746, dimensions inconnues, Liège, Trésor de Liège, fonds du Val-Dieu, inv. 13 873.
- FISEN E., *Martyre de saint Lambert*, huile/toile, 1693, 137 x 71 cm, Liège, Musée de La Boverie, inv. 130.
- FISEN E., *Martyre de saint Lambert*, huile/toile, ca. 1679, 129 x 89 cm, Liège, Musée de La Boverie, inv. 313.
- MAÎTRE DU CALVAIRE DE FIZE-LE-MARSAL, *Saint Jean au Calvaire*, chêne polychrome, 1491-1510, 136 cm, Fize-le-Marsal, Église Saint-Martin.
- MAÎTRE DU CALVAIRE DE FIZE-LE-MARSAL, *Vierge au Calvaire*, chêne polychrome, 1491-1510, 135 cm, Fize-le-Marsal, Église Saint-Martin.
- [MAÎTRE DU CALVAIRE DE FIZE-LE-MARSAL ?], *Notre-Dame de Saint-Séverin dite Mère de Tous*, bois polychrome, ca. 1480, 154 x 54.5 cm, Liège, Église Saint-Martin.
- NATALIS M., *Buste-reliquaire de saint Lambert*, taille-douce, 1653, 39.7 x 28.5 cm, Liège, Cabinet des estampes et des dessins de la ville de Liège, inv. IX 21.
- NATALIS M., *Notre-Dame de Saint-Rémy*, taille-douce, 1645, 130 x 170 mm, Liège, Trésor de la Cathédrale de Liège.
- SPIESZ H., *Portrait de Maximilien-Emmanuel, prince-électeur de Bavière*, taille-douce, [s.d.], 67.9 x 52.1 cm, Paris, Musée du Louvre, Département des Arts graphiques, inv. L 285 LR/19 r°.
- SPIESZ H., *Un ange gardien assistant un mourant sur son lit de mort*, taille-douce, 1686, dimensions inconnues, frontispice de CORET J., *L'Ange gardien protecteur des mourans*, Liège, Pierre Danthez, 1686.
- SPIESZ H., *Effigie de l'image miraculeuse de la Vierge honorée en l'église de saint Séverin en Liège sous le titre de Mère de Tous*, taille-douce, 1681, 17 cm, frontispice de *Les merveilles de la glorieuse Vierge Marie honorée en l'église de la paroisse de St-Séverin, à Liège, où l'éloge des miracles qu'elle y a opérés déduit en abrégé, avec quelques prières particulières qu'on peut réciter à son honneur et plusieurs aspirations dévotes tirées des SS. Peres à cette mère toute admirable*, Liège, Anthoine Le Noir, 1681.
- SPIESZ H., *Effigie de l'image miraculeuse de la Vierge honorée en l'église de saint Séverin en Liège sous le titre de Mère de Tous*, dessin, [ca. 1680], dimensions inconnues, Liège, Trésor de Liège, fonds du Val-Dieu, inv. 13 872.

SPIESZ H., *Martyre de saint Lambert*, taille-douce, ca. 1680, 63.1 x 43.1 cm, Liège, ULiège, Musée Wittert, inv. 2031.

VAN ASSCHE A., *Projet d'un autel dédié à Notre-Dame*, dessin/papier, 1887, 58 x 52 cm, Liège, Église Saint-Martin.

Travaux :

Instruments de travail.

Arm@rium Universitatis Leodiensis. La bibliothèque virtuelle du Moyen Âge et de la première Modernité de l'Université de Liège, [en ligne], <http://web.philo.ulg.ac.be/armarium/>.

Biographie nationale de Belgique, 44 t., Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1866-1986.

Inventaire des sanctuaires et lieux de pèlerinage chrétiens en France, [en ligne], <https://sanctuaires.aibl.fr/>.

Neue Deutsche Biographie, 27 t., Berlin, Duncker und Humblot, 1953-.

ATILF, *D. M. F.* [en ligne], <http://zeus.atilf.fr/dmf/>.

AUBERT R. (dir.), *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, Paris, Letouzey et Ané, 33 t., 1912-.

BÄUMER R. et SCHEFFCZYK L. (dir.), *Marienlexikon*, 6 t., St. Ottilien, EOS, 1988-1994.

BERLIÈRE U. (dir.), *Monasticon belge*, 8 t., Maredsous/Liège, Centre National de Recherches d'Histoire Religieuse, 1890-1991.

BERTHOD B. et HARDOUIN-FUGIER É., *Dictionnaire des objets de dévotion dans l'Europe catholique*, Paris, Éd. de l'Amateur, 2006.

BOWEN K. L., *Marian Pilgrimage Sites in Brabant. A Bibliography of Books printed between 1600-1850*, Louvain, Peeters, 2008.

C. N. R. T. L., *Trésor de la Langue Française informatisé*, [en ligne], <https://www.cnrtl.fr/definition/>.

DUBOIS S., DEMOULIN Br. et KUPPER J.-L. (dir.), *Les institutions publiques de la principauté de Liège (980-1794)*, 2 t., Bruxelles, A. G. R., 2012.

ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, *Censimento santuari cristiani in Italia*, [en ligne], <http://www.santuaricristiani.iccd.beniculturali.it/>.

GOBERT T., *Liège à travers les âges. Les rues de Liège*, éd. anastatique, 12 t., Bruxelles, Éditions Culture et Civilisation, 1975-1978 [1924-1929].

HENRYOT F. et MARTIN Ph. (dir.), *Dictionnaire historique de la Vierge Marie. Sanctuaire et dévotions, XV^e-XXI^e siècle*, Paris, Perrin, 2017.

MARGRY P. J. et CASPERS Ch., *Bedevaartplaatsen in Nederland*, 4 t., Hilversum, Verloren, 1997-2000.

MEERTENS INSTITUT, *Bedevaart en bedevaartplaatsen in Nederland*, [en ligne], <https://www.meertens.knaw.nl/bedevaart/>.

PONCELET É., *Inventaire analytique des chartes de la collégiale de Sainte-Croix à Liège*, 2 t., Bruxelles, Weissenbruch, 1911-1922.

SBALCHIERO P. et LAURENTIN R. (dir.), *Dictionnaire des apparitions de la Vierge Marie. Inventaire des origines à nos jours : méthodologie, bilan interdisciplinaire, prospective*, Paris, Fayard, 2007.

SBALCHIERO P. et LAURENTIN R. (dir.), *Dictionnaire des miracles et de l'extraordinaire chrétiens*, Paris, Fayard, 2002.

DE THEUX DE MONTJARDIN X., *Bibliographie liégeoise*, 2^e éd., Bruges, Desclée, De Brouwer et Cie, 1885 [1867].

VILLER M., *et alii* (éd.), *Dictionnaire de spiritualité ascétique et mystique, doctrine et histoire*, 16 t., Paris, Beauchesne, 1937-1994.

Travaux.

Notre-Dame de Saint-Séverin honorée sous le titre de Mère de Tous en la Basilique Saint-Martin à Liège, 1631-1931, Liège, [s.n.], 1931.

AGTEN E., *The Catholic Church and the Dutch Bible. From the Council of Trent to the Jansenist Controversy (1564–1733)*, Leiden, Brill, 2020.

AIMONT P., *Aqualia. Histoire de la seigneurie d'Aywaille et de la basilique de Dieupart, Bomal-sur-Ourthe*, Jean Petitpas, 1975.

ALBERT-LLORCA M., *Les Vierges miraculeuses, légendes et rituels*, Paris, Gallimard, 2002.

ALEXANDRE P. et KUPPER J.-L., « Le tremblement de terre de 1692 et le miracle de Notre-Dame des Récollets à Verviers », in *Feuillets de la cathédrale de Liège*, 28-32 (1997), p. 1-34.

- ALEXANDRE S. *et alii* (éd.), *Livres d'images, Images du livre. L'illustration du livre de 1501 à 1831 dans les Collections de l'Université de Liège*, Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, 1998.
- ALLART D., PIAVAUX M, VAN DEN BOSSCHE B. et WILKIN A. (dir.), *L'église Saint-Jacques à Liège. Templum pulcherrimum. Une histoire, un patrimoine*, Namur, I. P. W., 2016.
- ANDRIANI G., « Notre-Dame de Luxembourg : le rayonnement d'un sanctuaire », in *Annales de l'Est*, n° spécial (2008), p. 145-160.
- ARICKX V., « Het Mariabeeld van Egem-kapeüe. Eerste devotietijd en mirakelen. 1638 », in *Biekorf*, 67 (1966), p. 349-351.
- BALZAMO N., « Les légendes de fondation des sanctuaires mariaux de l'espace lotharingien. Analyse comparée », in GUYON C., KRUMENACKER Y. et MAES Br. (dir.), *Une piété lotharingienne. Foi publique, foi intériorisée (XII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Classiques Garnier, 2022, p. 215-230.
- BALZAMO N., *Les êtres artificiels. Essai sur le culte des images en Occident (XIV^e-XVII^e siècle)*, préface de SCHMITT J.-Cl., Paris, Éd. du Cerf, 2021.
- BALZAMO N., « Image miraculeuse : le mot, le concept, et la chose », in BALZAMO N. et LEUTRAT E. (dir.), *L'image miraculeuse dans le christianisme occidental. Moyen Âge – Temps modernes*, Tours, P. U. F. R., 2020, p. 15-41.
- BALZAMO N., *Les miracles dans la France du XVI^e siècle. Métamorphoses du surnaturel*, Paris, Les Belles Lettres, 2014.
- BALZAMO N. et LEUTRAT E. (dir.), *L'image miraculeuse dans le christianisme occidental, Moyen Âge-Temps modernes*, Tours, P. U. F. R., 2020.
- BASTIAENSENS I., *De volksdevotie rond Onze Lieve Vrouw van Halle in de Middeleeuwen*, Mémoire de licence en Histoire, inédit, UGent, année académique 1992-1993.
- BAVAY G., « Les miracles de saint Christophe à Braine-le-Comte (1607-1626). Le traitement de l'information "miraculeuse" », in *Congrès de Nivelles. Actes*, t. 3, Nivelles, Fédération des Cercles d'Archéologie, 1984, p. 396-409.
- BAVAY G., « Les miracles de saint Vincent au XVII^e siècle. Une approche des mentalités populaires d'autrefois face au sacré », in *Annales du Cercle archéologique du Canton de Soignies*, 29 (1977-1979), p. 169-192.
- BENZ St., « L'histoire ou l'art de vérifier les miracles », in CHRISTIN O., FLÜCKIGER F. et GHERMANI N. (dir.), *Marie mondialisée. L'Atlas Marianus de Wilhelm Gumpenberg et*

- les topographies sacrées de l'époque moderne*, Neuchâtel, Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2014, p. 75-91.
- BERCÉ Y.-M., *Lorette aux XVI^e et XVII^e siècles. Histoire du plus grand pèlerinage des Temps modernes*, Paris, P. U. P. S., 2012.
- BERNARD-LESCEUX I., « Notre-Dame de Luxembourg, naissance et diffusion. XVII^e et XVIII^e siècles », in GUYON C., KRUMENACKER Y. et MAES Br. (dir.), *Une piété lotharingienne. Foi publique, foi intériorisée (XII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Classiques Garnier, 2022, p. 231-251.
- BERTRAND R. et CALAFAT G., « La microhistoire globale : affaire(s) à suivre », in *Annales H. S. S.*, 73/1 (2018), p. 3-18.
- BÉTHOUART Br. et LOTTIN A. (éd.), *La dévotion mariale de l'an mil à nos jours*, Arras, A. P. U., 2005.
- BODESON J., *Verviers. Notre-Dame des Récollets*, Couvin, [s.n.], 1992.
- BOGAERTS Q., *Contribution aux relations internationales de la principauté de Liège sous Maximilien-Henri de Bavière (1650-1688)*, Mémoire de licence en histoire, inédit, ULiège, année académique 2009-2010.
- BOILLET É. et RIDEAU G. (dir.), *Textes et pratiques religieuses dans l'espace urbain de l'Europe moderne*, Paris, Honoré Champion, 2020.
- BOKOBZA KAHAN M., *Témoigner des miracles au siècle des Lumières. Récits et discours de Saint-Médard*, Paris, Classiques Garnier, 2015.
- DE BORMAN C., « Les avocats de la Cour spirituelle de Liège de 1604 à 1794 », in *B. I. A. L.*, 21 (1888), p. 159-236.
- BOUCHAT M. et GOB A., « L'ancien cimetière et l'église Saint-Séverin à Liège », in *Activités 84 à 85 du S. O. S. Fouilles*, 4 (1986), p. 174-178.
- BOUTRY Ph., JULIA D., et FABRE P.-A. (dir.), *Rendre ses vœux. Les identités pèlerines dans l'Europe moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, E. H. E. S. S., 2000.
- BRENNET-DECKERS L., « Le bijou à Liège aux XVII^e et XVIII^e siècles », in *B. I. A. L.*, 93 (1981), p. 5-150.
- BROUQUET S. (éd.), *Sedes Spaientiae. Vierges noires, culte marial et pèlerinages en France méridionale*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2016.

- BROUQUET S., « Vierges noires du sud de la France : forme et diffusion d'un culte », in BROUQUET S. (éd.), *Sedes Spaientiae. Vierges noires, culte marial et pèlerinages en France méridionale*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2016, p. 1-15.
- BRUYÈRE P., « Érad de la Marck, promoteur en 1512 de la procession de la translation de saint Lambert », in *Bulletin de la Société royale « Le Vieux-Liège »*, 16/336 (2012), p. 129-176.
- BRUYÈRE P. et MARCHANDISSE A., (dir.), *Florilège du livre en principauté de Liège, du IX^e au XVIII^e siècle*, Liège, Société des Bibliophiles liégeois, 2009.
- BURKARDT A. (dir.), *L'Économie des dévotions. Commerce, croyance et objets de piété à l'époque moderne*, Rennes, P. U. R., 2016.
- BURKARDT A., *Les clients des saints. Maladie et quête du miracle à travers les procès de canonisation de la première moitié du XVII^e siècle en France*, Rome, École française de Rome, 2004.
- CARDARELLI S. et FENELLI L. (éd.), *Saints, Miracles and the Image. Healing Saints and Miraculous Images in the Renaissance*, Turnhout, Brepols, 2017.
- CAVALLO G. et CHARTIER R. (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, traduit de l'italien et de l'anglais par BARDOS J.-P., traduit de l'allemand par AUGER M.-C., Paris, Éd. du Seuil, 1997 [1995].
- CHANTRE L., D'HOLLANDER P. et GRÉVY J. (dir.), *Politiques du pèlerinage. Du XVII^e siècle à nos jours*, Rennes, P. U. R., 2014.
- CHARLIER Y., FONTAINE P. et LAFFINEUR-CRÉPIN M. (dir.), *Le Grand Séminaire de Liège, 1592-1992*, Liège, Bibliothèque du Grand Séminaire, 1992.
- CHARTIER R., « Lectures et lecteurs "populaires" de la Renaissance à l'âge classique », in CAVALLO G. et CHARTIER R. (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, traduit de l'italien et de l'anglais par BARDOS J.-P., traduit de l'allemand par AUGER M.-C., Paris, Éd. du Seuil, 1997 [1995], p. 315-330.
- CHÉLINI J. et BRANTHOMME H. (dir.), *Les chemins de Dieu. Histoire des pèlerinages chrétiens des origines à nos jours*, Paris, Hachette, 1982.
- CHRISTIN O. et FLÜCKIGER F., « Introduction. L'Atlas Marianus de Wilhelm Gumpfenberg : une topographie sacrée à l'âge de la science classique », in CHRISTIN O., FLÜCKIGER F. et GHERMANI N. (dir.), *Marie mondialisée. L'Atlas Marianus de Wilhelm Gumpfenberg et les topographies sacrées de l'époque moderne*, Neuchâtel, Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2014, p. 9-23.

- CHRISTIN O., FLÜCKIGER F. et GHERMANI N. (dir.), *Marie mondialisée. L'Atlas Marianus de Wilhelm Gumpfenberg et les topographies sacrées de l'époque moderne*, Neuchâtel, Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2014.
- CLAIR M., « Notre-Dame de Foy en Nouvelle-France (1669-1675) : histoire des statuettes de Foy et *wampum* des Hurons chrétiens », in *Annales de la Société archéologique de Namur*, 83 (2009), p. 167-192.
- COLMAN P., « La gravure de Michel Natalis d'après le buste de saint Lambert », in *Bulletin de la Société royale « Le Vieux-Liège »*, 6/150 (1965), p. 485-493.
- COLMAN P. et PAQUET P., *L'église Saint-Jacques à Liège*, Jambes, A. Wa. P., 2018.
- CONSTANT L., « "Cette vénérable et charmante petite statue". Les statues miraculeuses de la Vierge dans les anciens Pays-Bas », in *Histoire de l'art*, 77/2 (2016), p. 101-114.
- COTTRET M., *Histoire du jansénisme, XVII^e – XIX^e siècle*, Paris, Perrin, 2016.
- COUMANS V., « Notes sur l'ergotisme en Brabant au Moyen Âge, particulièrement à Oplinter », in *R. B. P. H.*, 80/4 (2002), p. 1125-1141.
- CROQ L., « L'argent des confrères et des confréries en Europe, XVI^e-XVIII^e siècles », in *A. S. S. R.*, 191/4 (2020), p. 89-111.
- CROUZET D., *La nuit de la Saint-Barthélemy. Un rêve perdu de la Renaissance*, Paris, Fayard, 1994.
- CRULS J., *Notre-Dame de Saint-Séverin, honorée sous le titre de Mère de Tous en l'église primaire de Saint-Martin à Liège*, Liège, Imprimerie Demarteau, 1876.
- DARIS J., *Histoire de la principauté de Liège pendant le XVII^e siècle*, 2 t., Liège, Imprimerie Demarteau, 1877.
- DEBLON A., « La visite des paroisses dans le diocèse de Liège aux 17^e et 18^e siècles : un instrument de réforme ? », in MASSAUT J.-P. et HENNEAU M.-É. (éd.), *La christianisation des campagnes. Actes du colloque du C. I. H. E. C. (25-27 août 1994)*, t. 2, Bruxelles, Rome, Institut Historique Belge de Rome, 1996, p. 445-455.
- DECKERS J. (dir.), *La collégiale Saint-Jean de Liège. Mille ans d'art et d'histoire*, Liège, Pierre Mardaga, 1981.
- DEKONINCK R., « Pathénogénèse iconique ou iconogénèse mariale. Les images translitées de Notre-Dame de Foy », in BALZAMO N. et LEUTRAT E. (dir.), *L'image miraculeuse dans le christianisme occidental, Moyen Âge-Temps modernes*, Tours, P. U. F. R., 2020, p. 149-164.

- DEKONINCK R., « Les Silènes de Gumpfenberg. L'Atlas Marianus et la matière des images miraculeuses de la Vierge au regard du culte marial dans les anciens Pays-Bas », in CHRISTIN O., FLÜCKIGER F. et GHERMANI N., *Marie mondialisée. L'Atlas Marianus de Wilhelm Gumpfenberg et les topographies sacrées de l'époque moderne*, Neuchâtel, Alphil-Presses universitaires suisses, 2014, p. 211-221.
- DELATTRE P., et LAMALLE E., « Jésuites wallons, flamands, français, missionnaires au Paraguay, 1608-1767 », in *Archivum Historicum Societatis Iesu*, 16 (1947), p. 98-176.
- DELBEKE M., « The Altar and the Idol : Housing Miracle Working Statues in the Southern Netherlands », in D'HAINAUT-ZVENY Br. et DEKONINCK R. (dir.), *Machinae spirituales : Les retables baroques dans les Pays-Bas méridionaux et en Europe: Contributions à une histoire formelle du sentiment religieux au XVII^e siècle*, Bruxelles, I. R. P. A., 2014, p. 213-230.
- DELFOSE A., « La Congrégation des Rites et la sainteté antique », in DOMPNIER B. et NANNI St. (éd.), *La mémoire des saints originels entre XVI^e et XVIII^e siècle*, Rome, École française de Rome, 2019, p. 127-141.
- DELFOSE A., « Notre-Dame de Consolation au Luxembourg. Naissance et essor d'un pèlerinage », in PIERRE S. (éd.), *Notre-Dame de Luxembourg. Dévotion et patrimoine*, Bastogne, Musée en Piconrue, 2016, p. 219-222.
- DELFOSE A., « L'Atlas Marianus, une entreprise collective », in CHRISTIN O., FLÜCKIGER F. et GHERMANI N. (dir.), *Marie mondialisée. L'Atlas Marianus de Wilhelm Gumpfenberg et les topographies sacrées de l'époque moderne*, Neuchâtel, Éditions Alphil-Presses universitaires suisses, 2014, p. 133-143.
- DELFOSE A., « La Compagnie de Jésus et Notre-Dame de Foy. Diffusion, appropriation, évangélisation », in *Annales de la Société archéologique de Namur*, 83 (2009), p. 153-166.
- DELFOSE A., *La « Protectrice du Païs-Bas ». Stratégies politiques et figures de la Vierge dans les Pays-Bas espagnols*, Turnhout, Brepols, 2009.
- DELFOSE A., « Pèlerinages à la Vierge, pèlerinages de genre ? Le cas des Pays-Bas catholiques et de la Principauté de Liège au XVII^e siècle : tâtonnements et impasses », in DOR J. et HENNEAU M.-É., (éd.), *Femmes et pèlerinages. Women and Pilgrimages*, Lodz, V. C. T., 2007, p. 75-93.
- DELFOSE A., DEKONINCK R. et PACCO Ch., « Foy Notre-Dame : art, politique et religion », in *Annales de la Société archéologique de Namur*, 83 (2009), p. 11-16.
- DELSALLE P., « La diffusion en Franche-Comté des statuette de la Vierge de Montaigu (Brabant) à l'époque des archiducs Albert et Isabelle (1598-1633) », in BÉTHOUART Br.

- et LOTTIN A. (éd.), *La dévotion mariale de l'an mil à nos jours*, Arras, A. P. U., 2005, p. 99-124.
- DELUMEAU J., *Rassurer et protéger. Le sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois*, Paris, Fayard, 1989.
- DEMOULIN Br., « Les évêques et princes de Liège contre la Cité ardente. Du XVI^e siècle à la Révolution », in PUCCIO L. (dir.), *Trésors de procédure. Les dossiers du tribunal de la Chambre impériale conservés aux Archives de l'État en Belgique (1495-1806)*, Bruxelles, Avant-Propos, 2019, p. 40-55.
- DEMOULIN Br., « De 1505 à 1795. De la Renaissance à la Révolution », in DEMOULIN Br. (dir.), *Histoire de Liège. Une cité, une capitale, une métropole*, Bruxelles, Marot, 2017, p. 109-151.
- DEMOULIN Br. (dir.), *Histoire de Liège. Une cité, une capitale, une métropole*, Bruxelles, Marot, 2017.
- DEMOULIN Br., « La principauté de Liège. Champ clos des rivalités franco-espagnoles (1595-1648) », in *Revue du Nord*, 377/4 (2008), p. 717-727.
- DEMOULIN Br., *Politique et croyances religieuses d'un évêque et prince de Liège. Joseph-Clément de Bavière (1694-1723)*, Liège, Société des Bibliophiles liégeois, 1983.
- DEMOULIN Br. et KUPPER J.-L., *Histoire de la principauté de Liège. De l'an mille à la Révolution*, Toulouse, Privat, 2002.
- DESMETTE Ph. et MARTIN Ph. (dir.), *Le miracle de guerre dans la chrétienté occidentale*, Lyon, Hémisphères, 2018.
- D'HAINAUT-ZVENY Br. et DEKONINCK R. (dir.), *Machinae spirituales. Les retables baroques dans les Pays-Bas méridionaux et en Europe. Contributions à une histoire formelle du sentiment religieux au XVII^e siècle*, Bruxelles, I. R. P. A., 2014.
- DIDIER R., « La sculpture gothique », in LAFFINEUR-CRÉPIN M. (dir.), *Saint-Martin. Mémoire de Liège. Catalogue d'exposition*, Liège, Éditions du Perron, 1990, p. 135-152.
- DI CAMPLI Fl., « Le mobilier néo-gothique de la basilique Saint-Martin », in LAFFINEUR-CRÉPIN M. (dir.), *Saint-Martin. Mémoire de Liège. Catalogue d'exposition*, Liège, Éditions du Perron, 1990, p. 271-274.
- DILLEN W., MACÉ C. et VAN HULLE D. (éd.), *Texts beyond Borders. Multilingualism and Textual Scholarship*, Amsterdam, Rodopi, 2012.

- DIERKENS A., « Propos sur le culte de saint Hubert au pays de Liège. En guise d'introduction », in DIERKENS A. et DUVOSQUEL J.-M. (éd.), *Le culte de saint Hubert au Pays de Liège*, Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, 1991, p. 53-64.
- DIERKENS A., BARTHOLEYNS G. et GOLSENNE Th. (éd.), *La performance des images*, Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles, 2010.
- DIERKENS A. et DUVOSQUEL J.-M. (éd.), *Le culte de saint Hubert au Pays de Liège*, Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, 1991.
- DOHMS P., « Die Geschichte der Wallfahrt nach Kevelaer », in HECKENS J. et SCHULTE STAARDE R. (éd.), *Consolatrix afflictorum. Das Marienbild zu Kevelaer. Botschaft, Geschichte, Gegenwart*, Kevelaer, Butzon & Bercker, 1992, p. 226-274.
- DOMPNIER B. et NANNI St. (éd.), *La mémoire des saints originels entre XVI^e et XVIII^e siècle*, Rome, École française de Rome, 2019.
- DOR J. et HENNEAU M.-E. (dir.), *Femmes et pèlerinages. Women and Pilgrimages*, Lodz, V.C.T., 2007.
- DROIXHE D., *Une histoire des Lumières au pays de Liège. Livre, idées, société*, Liège, Éd. de l'ULiège, 2007.
- DROIXHE D., « Signatures clandestines sur les contrefaçons de Liège et de Maastricht au XVIII^e siècle », in *Lettre Clandestine*, 8 (1999), p. 195-235.
- DUBOIS A., *Le Chapitre cathédral de Saint-Lambert à Liège au XVII^e siècle*, Liège, ULiège, Faculté de Philosophie et Lettres, 1949.
- DUCHESNE E., *Contribution à la définition du jansénisme à Liège : les réseaux jansénistes liégeois de la fin du XVII^e siècle au début du XVIII^e. De la lumière à l'ombre*, Mémoire de licence en Histoire, inédit, ULiège, année académique 1998-1999.
- DUERLOO L., « Scherpenheuvel-Montaigu. Un sanctuaire pour une politique emblématique », in *Dix-Septième Siècle*, 240/3 (2008), p. 423-439.
- DUERLOO L. et WINGENS M., *Scherpenheuvel. Het Jeruzalem van de Lage Landen*, Louvain, Davidsfonds, 2002.
- DUPRONT A., *L'image de religion dans l'Occident chrétien. D'une iconologie historique*, Paris, Gallimard, 2015.
- DUPRONT A., *Du sacré. Croisades et pèlerinages. Images et langages*, Paris, Gallimard, 1987.
- FABRE P.-A., *Décréter l'image ? La XXV^e session du Concile de Trente*, Paris, Les Belles Lettres, 2013.

- FAINI M., « Everyday Miracles and Supernatural Agency in Sixteenth-Century Italy. The Case of the Marche », in CARDARELLI S. et FENELLI L. (éd.), *Saints, Miracles and the Image. Healing Saints and Miraculous Images in the Renaissance*, Turnhout, Brepols, 2017, p. 169-187.
- FIORANI L. et PROSPERI A. (dir.), *Roma, la città del papa. Vita civile e religiosa dal giubileo di Bonifacio VIII al giubileo di papa Wojtyła*, Turin, Giulio Einaudi, 2000.
- FONTAINE P., « Les professeurs du Séminaire (1592-1974) », in CHARLIER Y., FONTAINE P. et LAFFINEUR-CRÉPIN M. (dir.), *Le Grand Séminaire de Liège, 1592-1992*, Liège, Bibliothèque du Grand Séminaire, 1992, p. 355-370.
- FRAÏSSE A., « La théologie du miracle dans la *Cité de Dieu* et le témoignage du *De miraculis sancti Stephani* », in LANCEL S., GUÉDON St. et MAURIN L. (dir.), *Saint Augustin. La Numidie et la société de son temps*, Pessac, Ausonius, 2005, p. 131-143.
- FROESCHLÉ-CHOPARD M.-H., *Dieu pour tous et Dieu pour soi. Histoire des confréries et de leurs images à l'époque moderne*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- GAULARD B., « Le culte et les images de Notre-Dame de Montaigu dans le Jura au XVII^e siècle », in *Travaux de la Société d'Émulation du Jura 2003*, Lons-le-Saunier, Société d'Émulation du Jura, 2004, p. 9-20.
- GÉLIS J., *Les enfants des limbes. Mort-nés et parents dans l'Europe chrétienne*, Paris, Audibert, 2006.
- GÉLIS J., *Les petits innocents. Les enfants mort-nés et le miracle de répit en Belgique*, Bruxelles, Tradition wallonne, 2004.
- GÉLIS J., « Les pratiques de « répit » et l'attitude de l'Église en Belgique (XIV^e-XVIII^e siècles) », in *Sixième congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique et LIII^e congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'Histoire de Belgique. Congrès de Mons. 24, 25, 26 et 27 août 2000. Actes*, t. 3, Mons, Imprimerie provinciale du Hainaut, 2002, p. 509-522.
- GEERKENS É., « La paroisse de Saint-Martin aux XIX^e et XX^e siècles », in LAFFINEUR-CRÉPIN M. (dir.), *Saint-Martin. Mémoire de Liège. Catalogue d'exposition*, Liège, Éditions du Perron, 1990, p. 243-250.
- GEORGE Ph., *Reliques et arts précieux en pays mosan. Du haut Moyen Âge à l'époque contemporaine*, Liège, Éd. du Céfal, 2002.
- GEORGE Ph., « Revenant et exorcisme à Liège. Quête de reliques en Sardaigne (1634-1652) », in *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, 167 (2001), p. 253-305.

- GEYBELS H., « Miraculen onlancx ghebeurt in Scherpenheuvel. De intellectuele elite over mirakels in de zeventiende eeuw », in *Volkskunde*, 115/2 (2014), p. 145-161.
- GINZBURG C. et PINO. C., « La micro-histoire », in *Le Débat*, 10/17 (1981), p. 133-136.
- GOTOR M., « La fabbrica dei santi : la riforma urbaniana e il modello tridentino », in FIORANI L. et PROSPERI A. (dir.), *Roma, la città del papa. Vita civile e religiosa dal giubileo di Bonifacio VIII al giubileo di papa Wojtyła*, Turin, Giulio Einaudi, 2000, p. 677-727.
- GRÉGOIRE Ch., « Les origines et les premiers développements du culte de Notre-Dame de la Sarte (1621-1676) », in *Notre-Dame de la Sarte. Culte et trésor*, Huy, Commission des fêtes septennales, 1991, p. 5-43.
- GRÉGOIRE Ch., « Notre-Dame de la Sarte. Naissance d'un culte », in *A. C. H. S. B. A.*, 38/109 (1984), p. 201-301.
- GUILLAUSSEAU A., « Les récits des miracles d'Ignace de Loyola. Un exemple du renouvellement des pratiques hagiographiques à la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle », in *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 36/2 (2006), p. 233-254.
- GUYON C., KRUMENACKER Y. et MAES Br. (dir.), *Une piété lotharingienne. Foi publique, foi intériorisée (XII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Classiques Garnier, 2022.
- GUYON C. et MAES Br., « Introduction. Une piété lotharingienne ? », in GUYON C., KRUMENACKER Y. et MAES Br. (dir.), *Une piété lotharingienne. Foi publique, foi intériorisée (XII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Classiques Garnier, 2022, p. 7-21.
- HAEHL M., *Les Affaires étrangères au temps de Richelieu. Le secrétariat d'État, les agents diplomatiques (1624-1642)*, Bruxelles, Peter Lang, 2006.
- HANON DE LOUVET R., « L'origine de l'église mariale et du prieuré bénédictin de Basse-Wavre à la fin du XI^e siècle », in *Wavriensa*, 1 (1952), p. 33-71.
- HANSOTTE G., *Les institutions politiques et judiciaires de la principauté de Liège aux Temps modernes*, Bruxelles, Crédit Communal de Belgique, 1987.
- HAQUIN A., « Invention et Miracles de l'Image de Notre-Dame de Foy selon P. Bouille s.j. (1620) : narration et interprétation », in *Annales de la Société archéologique de Namur*, 83 (2009), p. 215-239.
- HARSIN P., « Une éducation de prince à la fin du XVI^e siècle », in HARSIN P., *Recueil d'études*, Liège, Fernand Gothier, 1970, p. 170-195.
- HARSIN P., *Études critiques sur l'histoire de la principauté de Liège, 1477-1795*, t. 3, *Politique extérieure et défense nationale au XVI^e siècle (1538-1610)*, Liège, Sciences et Lettres, 1959.

- HARSIN P., « Esquisse de la politique de la France à l'égard de la principauté de Liège particulièrement au XVII^e siècle », in *R. H. M. C.*, 2/8 (1927), p. 99-128.
- HECKENS J. et SCHULTE STAADE R. (éd.), *Consolatrix afflictorum. Das Marienbild zu Kevelaer. Botschaft, Geschichte, Gegenwart*, Kevelaer, Butzon & Bercker, 1992.
- HÉLIN É., *Le paysage urbain de Liège avant la révolution industrielle*, Liège, Éd. de la Commission communale de l'Histoire de l'ancien Pays de Liège, 1963.
- HÉLIN É., *La population des paroisses liégeoises aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Liège, Éd. de la Commission communale de l'Histoire de l'ancien Pays de Liège, 1959.
- HÉLIN É., « La population de l'ancienne paroisse Saint-Rémy à Liège », in *Bulletin de la Société royale « Le Vieux-Liège »*, 4/101 (1953), p. 209-229.
- HENDERIKS V., « Aura et standardisation des images flamandes de dévotion au tournant du XV^e siècle », in DIERKENS A., BARTHOLEYNS G. et GOLSENNE Th. (éd.), *La performance des images*, Bruxelles, Éd. de l'Université de Bruxelles, 2010, p. 101-109.
- HENDRIX L., « Un document concernant la réédification de l'église Saint-Rémy à Liège (1643-1653) », in *Leodium*, 23/7-9 (1930), p. 54-62.
- HENDRIX L., *Notre-Dame de Saint-Rémy, Consolatrice des Affligés. Son histoire et son culte*, Liège, École professionnelle Saint-Jean Berchmans, 1925.
- HENNEAU M.-É., « Sanctuaires à répit de Wallonie », in *Annales du Cercle historique de Marche-en-Famenne*, 4 (1989), p. 7-18.
- HENNEAU M.-É., « Un village hesbignon aux portes du Paradis : résurrections d'enfants morts-nés au sanctuaire à répit de Moha (1707-1733) », in *A. C. H. S. B. A.*, 40/111 (1986), p. 109-179.
- HENNEAU M.-É. et DONNEAU O., « Les livres religieux », in BRUYÈRE P. et MARCHANDISSE A., (dir.), *Florilège du livre en principauté de Liège, du IX^e au XVIII^e siècle*, Liège, Société des Bibliophiles liégeois, 2009, p. 257-303.
- HERMANS Th., « Miracles in translation : Lipsius, Our Lady of Halle and two Dutch translations », in *Renaissance Studies*, 29/1 (2015) p. 125-142.
- HOLMES M., *The Miraculous Image in Renaissance Florence*, New Haven, Yale University Press, 2013.
- HUISMAN M., *Essai sur le règne du prince-évêque de Liège Maximilien-Henri de Bavière*, Bruxelles, F. Hayez, 1899.

- IWEINS H.-M., *Histoire de la statue miraculeuse de Notre-Dame du Saint Rosaire à Moha, lez-Huy*, Huy, A. Dieudonné-Houbeau, 1874.
- JANSSENS R., « Zeven eeuwen madonnaviering te Halle », in *Verhandelingen koninklijke geschied- en oudheidkundige kring. Nieuwe reeks*, 7 (1967), p. 9-27.
- JECK M., « Une Consolatrice peut en cacher une autre. La vénération de Notre-Dame de Luxembourg à Kevelaer », in PIERRE S. (éd.), *Notre-Dame de Luxembourg. Dévotion et patrimoine*, Bastogne, Musée en Piconrue, 2016, p. 83-89.
- JOSSE M., « Aux origines : l'Île de la Cité ; son peuplement », in DECKERS J. (dir.), *La collégiale Saint-Jean de Liège. Mille ans d'art et d'histoire*, Liège, Pierre Mardaga, 1981, p. 7-12.
- JULIA D., *Le Voyage aux saints. Les pèlerinages dans l'Occident moderne (XV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Gallimard, 2016.
- JULIA D., « Un miracle à Paris en 1725 », in JULIA D. *Réforme catholique, religion des prêtres et « foi des simples ». Études d'anthropologie religieuse (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Genève, Droz, 2014, p. 353-354, p. 342-410.
- JULIA D., « Sanctuaires et lieux sacrés à l'époque moderne », in VAUCHEZ A. (dir.), *Lieux sacré, lieux de culte, sanctuaires. Approches terminologiques, méthodologiques, historiques et monographiques*, Rome, École française de Rome, 2000, p. 241-295.
- JUNOT Y., *Les bourgeois de Valenciennes. Anatomie d'une élite dans la ville (1500-1630)*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2009.
- KAIRIS P.-Y., *Bertholet Flémal (1614-1675). Le « Raphaël des Pays-Bas » au carrefour de Liège et de Paris*, Paris, Arthena, 2015.
- KAIRIS P.-Y., « Entre Lambert Lombard et Gérard Douffet : la génération perdue. Les peintres à Liège autour du règne d'Ernest de Bavière », in XHAYET G. et HALLEUX R. (éd.), *Ernest de Bavière (1554-1612) et son temps. L'automne flamboyant de la Renaissance entre Meuse et Rhin*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 135-233.
- KAIRIS P.-Y., « Bertholet Flémal et le maître-autel de la cathédrale Saint-Lambert », in *Bulletin de la Société royale « Le Vieux-Liège »*, 13/274 (1996), p. 504-526.
- KRUMENACKER J.-B., « Un "art divin" : l'Église et le début de l'imprimerie », in MARTIN Ph. (dir.), *Produire et vendre des livres religieux. Europe occidentale, fin XV^e-fin XVII^e siècle*, Lyon, P. U. L., 2022, p. 13-26.
- KUPPER J.-L. et GEORGE Ph., *Saint Lambert, de l'histoire à la légende*, Bruxelles, Luc Pire, 2006.

- LAFFINEUR-CRÉPIN M. (dir.), *Saint-Martin. Mémoire de Liège. Catalogue d'exposition*, Liège, Éd. du Perron, 1990.
- LAGASSE B., *Charles de Méan, le Papinien liégeois*, Thèse de doctorat en Sciences juridiques, inédit, ULiège, année académique 2017-2018.
- LAHAYE L., « Les paroisses de Liège », in *B. I. A. L.*, 46 (1921), p. 1-208.
- LANCEL S., « Saint Augustin et le miracle », in MEYERS J. (éd.), *Les miracles de saint Étienne. Recherches sur le recueil pseudo-augustinien (BHL 7860-7861) avec édition critique, traduction et commentaire*, Turnhout, Brepols, 2006, p. 69-77.
- LANCEL S., GUÉDON St. et MAURIN L. (dir.), *Saint Augustin. La Numidie et la société de son temps*, Pessac, Ausonius, 2005.
- DE LANDTSHEER J., « From Philip Numan's *Miracles of the Virgin of Montaignu* (1604) towards Justus Lipsius's *Diva Sichemiensis sive Aspricolis* (1605) », in DILLEN W., MACÉ C. et VAN HULLE D. (éd.), *Texts beyond Borders. Multilingualism and Textual Scholarship*, Amsterdam, Rodopi, 2012, p. 61-87.
- LANG M., « La quête du miracle. Notre-Dame des Malades à Malmedy invoquée pour donner vie aux enfants mort-nés », in *Folklore Stavelot-Mamédy Saint-Vith*, 31 (1967), p. 185-192.
- DE LANNOY G., *Les portraits de Michel Natalis, graveur liégeois du XVII^e siècle*, Mémoire de licence en Archéologie et Histoire de l'art, inédit, UCL, année académique 1992-1993.
- LECHANTEUR J., « Résurrections d'enfants mort-nés (quelques cas liégeois) », in *Enquêtes du Musée de la Vie wallonne*, 15/177-180 (1984-1985), p. 355-368.
- LECOUTEUX Cl., *Au-delà du Merveilleux. Des croyances au Moyen Âge*, Paris, P. U. P. S., 1995.
- LEESTMANS Ch.-J. A., « Rumeurs de quartier. Aperçus sur la paroisse de Saint-Séverin à Liège au XVIII^e siècle », in *Bulletin de la Société royale « Le Vieux-Liège »*, 15/330 (2010), p. 523-562.
- LEMOINE C., *Le quartier de l'Île à Liège. Évolution d'un espace urbain du X^e au XV^e siècle*, Mémoire de licence en Histoire, inédit, ULiège, année académique 2003-2004.
- LERCH D., MITALAITÉ Kr., ROUSSEAU Cl. et SÉRUZIER I. (dir.), *Les images de dévotion en Europe, XVI^e-XXI^e siècle. Une précieuse histoire*, Paris, Beauchesne, 2021.
- LOGNARD B., *L'église Notre-Dame de Dieupart à Aywaille : l'architecture*, Mémoire de licence en Histoire de l'art et Archéologie, inédit, ULiège, année académique 2007-2008.

- LOTTIN A., « Les grandes inflexions de la dévotion mariale aux Temps modernes (XVI^e-XVIII^e siècle) », in BÉTHOUART Br. et LOTTIN A. (éd.), *La dévotion mariale de l'an mil à nos jours*, Arras, A. P. U., 2005, p. 29-40.
- LOTTIN A., *Lille. Citadelle de la Contre-Réforme ? (1598-1668)*, Dunkerque, Westhoek-Editions, Éd. des Beffrois, 1984.
- LOTTIN A., « Des Archiducs à la reconquête française (1599-1677) », in PLATELLE H. (dir.), *Histoire de Valenciennes*, préface de CAROUS P., Lille, Presses Universitaires de Lille, 1982, p. 115-131.
- MAES Br., « Forger l'homme dévot. Les livrets de pèlerinage des Pays-Bas catholiques et de la France du Nord au XVII^e siècle », in GUYON C., KRUMENACKER Y. et MAES Br. (dir.), *Une piété lotharingienne. Foi publique, foi intériorisée (XII^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Classiques Garnier, 2022, p. 81-97.
- MAES Br., « Artisans et commerçants des bourgs de pèlerinage : des structures de productions différenciées », in BURKARDT A. (dir.), *L'Économie des dévotions. Commerce, croyance et objets de piété à l'époque moderne*, Rennes, P. U. R., 2016, p. 141-151.
- MAES Br., *Les livrets de pèlerinage. Imprimerie et culture dans la France moderne*, Rennes, P. U. R., 2016.
- MAES Br., « Les conditions de voyage des pèlerins sous l'Ancien Régime », in *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 121/3 (2014), p. 79-96.
- MAES Br., « Les topographies mariales : une "politique du pèlerinage" européenne au XVII^e siècle ? », in CHANTRE L., D'HOLLANDER P. et GRÉVY J. (dir.), *Politiques du pèlerinage. Du XVII^e siècle à nos jours*, Rennes, P. U. R., 2014, p. 17-26.
- MAES Br., *Le Roi, la Vierge et la Nation. Pèlerinages et identité nationale entre guerre de Cent Ans et Révolution*, Paris, Publisud, 2001.
- MARQUET L., « La confrérie du Grand Saint-Hubert aux Ardennes et le pèlerinage des Liégeois à Saint-Hubert », in *Tradition wallonne*, 5 (1988), p. 325-374.
- MARTIN J., *Histoire du culte marial de Basse-Wavre des origines à nos jours*, Wavre, C. H. A. W., 2003.
- MARTIN Ph. (dir.), *Produire et vendre des livres religieux. Europe occidentale, fin XV^e-fin XVII^e siècle*, Lyon, P. U. L., 2022.

- MARTIN Ph., « Le catholique : un homme du livre », in BOILLET É. et RIDEAU G. (dir.), *Textes et pratiques religieuses dans l'espace urbain de l'Europe moderne*, Paris, Honoré Champion, 2020, p. 171-183.
- MARTIN Ph., *Une religion des livres (1640-1850)*, Paris, Éd. du Cerf, 2003.
- MASSAUT J.-P. et HENNEAU M.-É. (éd.), *La christianisation des campagnes. Actes du colloque du C. I. H. E. C. (25-27 août 1994)*, t. 2, Bruxelles, Rome, Institut Historique Belge de Rome, 1996.
- MASSEZ D., *La cité de Liège, libre et impériale sous l'Ancien Régime : utopie ou réalité ? (1566-1684)*, Mémoire de licence en Histoire, inédit, ULiège, année académique 2007-2008.
- MASSIE A., « Le peuple témoin. Saint Augustin et les juifs », in *Le Genre humain*, 1/56-57 (2016), p. 551-565.
- MEYERS J. (éd.), *Les miracles de saint Étienne. Recherches sur le recueil pseudo-augustinien (BHL 7860-7861) avec édition critique, traduction et commentaire*, Turnhout, Brepols, 2006.
- MOSTACIO S., « Le corps souffrant et les miracles en terre de Flandres. Expériences vécues et récits en temps de guerre (1568-1648) », in DESMETTE Ph. et MARTIN Ph. (dir.), *Le miracle de guerre dans la chrétienté occidentale*, Lyon, Coédition Hémisphères, 2018, p. 139-152.
- NYSSSEN M., *Le récit de miracle comme conte merveilleux : le livret de pèlerinage dans la Principauté de Liège au XVII^e siècle*, Mémoire de licence en Histoire, inédit, U. C. L., année académique 2019-2020.
- PIERRE S. (éd.), *Notre-Dame de Luxembourg. Dévotion et patrimoine*, Bastogne, Musée en Piconrue, 2016.
- PLATELLE H. (dir.), *Histoire de Valenciennes*, préface de CAROUS P., Lille, Presses Universitaires de Lille, 1982.
- PLATELLE H., *Les chrétiens face au miracle. Lille au XVII^e siècle*, Paris, Éd. du Cerf, 1968.
- POCHET E. « Une gravure rare de Notre-Dame de Saint-Rémy à Liège », in *Bulletin de la Société royale « Le Vieux-Liège »*, 9/196 (1977), p. 123-127.
- PONCELET É., *Les vicaires généraux et les scelleurs de l'évêché de Liège*, Gembloux, J. Duculot, 1940.
- PONCELET É., « Les bons métiers de la cité de Liège », in *B. I. A. L.*, 28 (1899), p. 1-219.

- POULIOT Fr., *La doctrine du miracle chez Thomas d'Aquin. Deus in omnibus intime operatur*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 2005.
- PRIEUR M. et SANYOVA J., « La sculpture de la *Consolatrix Afflictorum*. Matériaux, techniques et restauration », in PIERRE S. (éd.), *Notre-Dame de Luxembourg. Dévotion et patrimoine*, Bastogne, Musée en Piconrue, 2016, p. 255-268.
- PUCCIO L. (dir.), *Trésors de procédure. Les dossiers du tribunal de la Chambre impériale conservés aux Archives de l'État en Belgique (1495-1806)*, Bruxelles, Avant-Propos, 2019.
- REESING I., « Notre-Dame de Foy : the Reuse and Dissemination of a Late Medieval Figurine of the Virgin in the Low Countries », in *Simiolus*, 33/3 (2007-2008), p. 145-165.
- RENIER J.-S., *Historique du couvent, du collège et de l'église des Pères récollets à Verviers, aujourd'hui paroisse de Notre-Dame*, Verviers, L.-J. Crouquet, 1862.
- DE REUME A., *Les vierges miraculeuses de la Belgique, histoire des sanctuaires où elles sont vénérées ; légendes, pèlerinages, confréries, bibliographie*, Bruxelles, Parent, 1856.
- ROBINET O., *L'étude de l'action d'un agent diplomatique français au cœur de la principauté de Liège en temps de guerre : Louis Bruant des Carrières (1673-1676)*, Mémoire de licence en histoire, inédit, ULiège, année académique 2020-2021.
- ROUSSEAU Cl., « Entre images de dévotion et gravures d'illustration : la série dominicaine de la famille Landry », in LERCH D., MITALAITÉ Kr., ROUSSEAU Cl. et SÉRUZIER I. (dir.), *Les images de dévotion en Europe, XVI^e-XXI^e siècle. Une précieuse histoire*, Paris, Beauchesne, 2021, p. 63-85.
- SAUZET R., « Contestation et renouveau du pèlerinage au début des Temps modernes (XVI^e et début du XVII^e siècle) », in CHÉLINI J. et BRANTHOMME H. (dir.), *Les chemins de Dieu. Histoire des pèlerinages chrétiens des origines à nos jours*, Paris, Hachette, 1982, p. 235-258.
- SBALCHIERO P., *L'Église face aux miracles. De l'Évangile à nos jours*, Paris, Fayard, 2007.
- SCRIBNER B., PORTER R. et TEICH M. (éd.), *The Reformation in National Context*, Cambridge, C. U. P., 1994.
- SEIDEL MENCHI S., « Les pèlerinages des enfants mort-nés. Des rituels correctifs pour un dogme impopulaire ? », in BOUTRY Ph., JULIA D., et FABRE P.-A. (dir.), *Rendre ses vœux. Les identités pèlerines dans l'Europe moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Paris, E. H. E. S. S., 2000, p. 139-153.
- SHIOKAWA T., *Pascal et les miracles*, préface de MESNARD J., Paris, Éd. A.-G. Nizet, 1977.

- SIGAL P.-A., « L'apogée du pèlerinage médiéval : les XI^e, XII^e et XIII^e siècles », in CHÉLINI J. et BRANTHOMME H. (dir.), *Les chemins de Dieu. Histoire des pèlerinages chrétiens des origines à nos jours*, Paris, Hachette, 1982, p. 153-206.
- THOMAS K., *Religion and the Decline of Magic. Studies in Popular Beliefs un Sixteenth- and Seventeenth-Century England*, 3^e éd., Oxford, O. U. P., 1997 [1971].
- T'KINT S., *Maladie, guérison, dévotion populaire. Les livrets de pèlerinage aux Saints guérisseurs, XVII^e-XVIII^e siècles : la Sainte Vierge, Saint Hubert, Sainte Rolande, Saint Roch*, Mémoire de licence en Histoire, inédit, ULiège, année académique 1989-1990.
- TONUS R., *Exposition de la gravure liégeoise. Ville de Liège, Musée des Beaux-Arts, juillet-septembre 1939*, préface de BUISSET A., Liège, Imprimerie Dupont, 1939.
- VAN MEERBEECK M., *Ernest Ruth d'Ans, « patriarches des Jansénistes » (1653-1728). Une biographie*, Louvain-la-Neuve, Collège Érasme, Louvain, Universiteitsbibliotheek, Bruxelles, Nauwelaerts, 2006.
- VAN MEERBEECK M., « "L'affaire du Séminaire" dans les luttes entre jansénistes et anti-jansénistes, 1697-1700 », in CHARLIER Y., FONTAINE P. et LAFFINEUR-CRÉPIN M. (dir.), *Le Grand Séminaire de Liège, 1592-1992*, Liège, Bibliothèque du Grand Séminaire, 1992, p. 69-78.
- VAN WYHE C., « Reformulating the Cult of Our Lady of Scherpenheuvel : Marie de Médicis and the Regina Pacis Statue in Cologne (1635–1645) », in *The Seventeenth Century*, 22/1 (2007), p. 42-75.
- VAUCHEZ A., *Sanctuaires chrétiens d'Occident, IV^e-XVI^e siècle*, Paris, Éd. du Cerf, 2021.
- VAUCHEZ A. (dir.), *I santuari cristiani d'Italia. Bilancio del censimento e proposte interpretative*, Rome, École française de Rome, 2007.
- VAUCHEZ A. (dir.), *Lieux sacrés, lieux de culte, sanctuaires: approches terminologiques, méthodologiques, historiques et monographiques*, Rome, École française de Rome, 2000.
- VÉLEZ K., *The Miraculous Flying House of Loreto. Spreading catholicism in the Early Modern World*, Princeton, Princeton University Press, 2019.
- VERNUS M., « Un best-seller de la littérature religieuse : *L'Ange conducteur* (du XVII^e au XIX^e siècles) », in *Transmettre la foi : XVI^e-XX^e siècles. Actes du 109^e congrès national des sociétés savantes de Dijon (1984)*, t. 1, *Pastorale et prédication en France*, Paris, C. T. H. S., 1984, p. 231-243.
- DE VIGUERIE J., « Le miracle dans la France du XVII^e siècle », in *Dix-Septième Siècle*, 140/3 (1983), p. 313-331.

- VINCENT C. (éd.), *Identités pèlerines. Actes du colloque de Rouen 15-16 mai 2002*, Mont-Saint-Aignan, Publications de l'Université de Rouen, 2004.
- VINCENT C., « L'inventaire des sanctuaires et lieux de pèlerinage du territoire français : une entreprise nationale dans un contexte européen », in *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 110/2 (2003), p. 229-238.
- VINCENT C., « Pour un inventaire des sanctuaires et lieux de pèlerinage français », in *Hagiographie et culte des saints en France méridionale (XIII^e-XV^e siècles)*, Toulouse, Privat, 2002, p. 269-281 (col. Cahiers de Fanjeaux, n° 37).
- VINCENT C., « "Protection spirituelle" ou "vigilance spirituelle" ? Le témoignage de quelques pratiques religieuses des XIII^e-XV^e siècles », in *C. R. M. H.*, 8 (2001), p. 193-205.
- VON HOFFMANN V., « La mémoire des Chiroux et Grignoux. Histoire d'une guerre civile liégeoise politisée », in *Tradition wallonne*, 22 (2005), p. 119-155.
- WOECKEL G. P., *Pietas Bavarica. Wallfahrt, Prozession und Ex voto-Gabe im Hause Wittelsbach in Ettal, Wessobrunn, Altötting und der Landeshauptstadt München von der Gegenreformation bis zur Säkularisation und der « Renovatio Ecclesiae »*, Weissenhorn, Konrad, 1992.
- XHAYET G., « Ernest de Bavière et la principauté de Liège. Le grand prince d'un petit État », in XHAYET G. et HALLEUX R. (éd.), *Ernest de Bavière (1554-1612) et son temps. L'automne flamboyant de la Renaissance entre Meuse et Rhin*, Turnhout, Brepols, 2011, p. 15-29.
- XHAYET G. et HALLEUX R. (éd.), *Ernest de Bavière (1554-1612) et son temps. L'automne flamboyant de la Renaissance entre Meuse et Rhin*, Turnhout, Brepols, 2011.

Table des illustrations⁴⁰¹.

- Fig. 1. Carte du vallon de la Légia. p. 5.
- Fig. 2. [MAÎTRE DU CALVAIRE DE FIZE-LE-MARSAL ?], *Notre-Dame de Saint-Séverin dite Mère de Tous*, bois polychrome, ca. 1480, 154 x 54.5 cm, Liège, Église Saint-Martin. p. 8.
- Fig. 3. Notre-Dame de Saint-Séverin siégeant au centre de son retable dans la basilique Saint-Martin à Liège. p. 24.
- Fig. 4. *Notre-Dame de Montaigu*, vitrail en grisaille, XVII^e siècle, 23.7 x 19.3 cm, Bruxelles, Musées Royaux d'Art et d'Histoire, inv. MRAH I.A. 1600. p. 28.
- Fig. 5. *Notre-Dame de Foy*, terre cuite, fin XVI^e-début XVII^e siècle, 22.4 cm, Foy-Notre-Dame, Église Notre-Dame. p. 33.
- Fig. 6. Détail de *Notre-Dame de Foy*, terre cuite, fin XVI^e-début XVII^e siècle, 22.4 cm, Foy-Notre-Dame, Église Notre-Dame. p. 33.
- Fig. 7. *Notre-Dame de Hal*, noyer, 1201-1250, 92.5 x 26 cm, Hal, Kerk Sint-Martinus. p. 37.
- Fig. 8. Détail de *Notre-Dame de Hal*, noyer, 1201-1250, 92.5 x 26 cm, Hal, Kerk Sint-Martinus. p. 37.
- Fig. 9. *Notre-Dame de Consolation*, tilleul polychrome, XVII^e siècle, 74 cm, Luxembourg, Cathédrale Notre-Dame. p. 41.
- Fig. 10. *Consolatrix Afflictorum*, taille-douce, 1640, 7.5 x 11 cm, Kevelaer, Gnadenkapelle. p. 41.
- Fig. 11. *Notre-Dame de la Paix et de la Concorde*, orfèvrerie en cuivre doré et argent, 1628, dimensions inconnues, Wavre, Basilique Notre-Dame de Basse-Wavre. p. 44.
- Fig. 12. *Vierge à l'Enfant couronnée, Notre-Dame de Dieupart*, plomb, étain, argent, ca. 1654, 12 x 4 cm, Aywaille, Église Notre-Dame de Dieupart (photo de l'auteur). p. 46.
- Fig. 13. *Vierge à l'Enfant couronnée, Notre-Dame de Dieupart*, plomb, étain, argent, ca. 1654, 12 x 4 cm, Aywaille, Église Notre-Dame de Dieupart. p. 46.
- Fig. 14. *Notre-Dame de la Sarthe*, chêne, ca. 1450-ca. 1475, 83 cm, Huy, Église Notre-Dame p. 48.

401 Hors annexes.

de la Sarthe.

Fig. 15. FISEN E., *Martyre de saint Lambert*, huile/toile, ca. 1679, 129 x 89 cm, Liège, p. 53.
Musée de La Boverie, inv. 313.

Fig. 16. SPIESZ H., *Martyre de saint Lambert*, taille-douce, ca. 1680, 63.1 x 43.1 cm, Liège, p. 54.
ULiège, Musée Wittert, inv. 2031.

Fig. 17. *Pietà dite Notre-Dame de Saint-Rémy*, pierre polychrome, ca. 1475, 68 cm, Liège, p. 67.
Église Saint-Jacques.

Fig. 18. [MANIGART J.-H.], *Miracles de Nostre Dame de Consolation à S. Remy en Liege*, p. 69.
Bibliothèque du Séminaire épiscopal de Liège, Ms. 32 d 10, f. 20r^o.

Fig. 19. Page de titre de MANIGART J.-H., *Diva Leodiensis consolatrix afflictorum, ...*, Liège, p. 69.
Bauduin Bronckart, 1657.

Fig. 20. NATALIS M., *Notre-Dame de Saint-Rémy*, taille-douce, 1645, 130 x 170 mm, Liège, p. 73.
Trésor de la Cathédrale de Liège.

Fig. 21. SPIESZ H., *Effigie de l'image miraculeuse de la Vierge honorée en l'église de saint Séverin en Liège sous le titre de Mère de Tous*, taille-douce, 1681, 17 cm, frontispice de *Les merveilles de la glorieuse Vierge Marie honorée en l'église de la paroisse de St-Séverin, à Liège, où l'éloge des miracles qu'elle y a opérés déduit en abrégé, avec quelques prières particulières qu'on peut réciter à son honneur et plusieurs aspirations dévotes tirées des SS. Peres à cette mère toute admirable*, Liège, Anthoine Le Noir, 1681. p. 80.

Fig. 22. SPIESZ H., *Effigie de l'image miraculeuse de la Vierge honorée en l'église de saint Séverin en Liège sous le titre de Mère de Tous*, dessin/papier, [ca. 1680], dimensions inconnues, Liège, Trésor de Liège, fonds du Val-Dieu, inv. 13 872. © Trésor de la Cathédrale de Liège. p. 81.

Fig. 23. DEMEUSE G., *Effigie de l'image miraculeuse de Nostre Dame de saint Séverin en Liège, honorée à laditte église sous le titre de Mère de Tous et si renommée par ses miracles*, taille-douce, 1746, dimensions inconnues, Liège, Trésor de Liège, fonds du Val-Dieu, inv. 13 873. p. 85.

Fig. 24. RUTEAU A., *L'Arche d'alliance du Nouveau Testament ou l'histoire de Notre-Dame de la Basse Wavre*, Bruxelles, Jacques Vandeveld, 1721, p. 112-115. p. 95.

Fig. 25. *Les merveilles de la glorieuse Vierge ...*, op. cit., p. 63-64. p. 102.

Fig. 26. *Image de Notre Dame honorée aux Père Récollets de la ville de Veviers avant le changement*, taille-douce, 1740, dimensions inconnues, gravure dans *Abrégé des changemens miraculeux arrivés l'an 1692 ...*, Liège, Barthélemi Collette, 1740. p. 107.

Fig. 27. *Image de Notre Dame honorée sous le titre de Mère de Miséricorde aux Pères p. 107. Récolets de la ville de Verviers après le changement arrivé le 18 septembre 1692, taille-douce, 1740, dimensions inconnues, gravure dans Abrégé des changemens miraculeux arrivés l'an 1692 ...*, Liège, Barthélemy Collette, 1740.

Table des matières

Remerciements.....	2
Abréviations.....	3
Introduction.....	6
A. Quelques définitions.....	9
B. État de l'art.....	13
C. Présentation des sources.....	18
Chapitre I : Le paysage marial dans les Pays-Bas méridionaux et dans la principauté de Liège.	25
1. Les grands sanctuaires des Pays-Bas au succès international.....	27
1.1. Notre-Dame de Montaigu.....	29
1.2. Notre-Dame de Foy.....	32
1.3. Notre-Dame de Hal.....	35
1.4. Notre-Dame de Luxembourg.....	39
2. Les sanctuaires du diocèse de Liège au succès régional.....	42
2.1. Notre-Dame de la Basse-Wavre.....	42
2.2. Notre-Dame de Dieupart.....	45
2.3. Notre-Dame de la Sarte.....	47
3. Les sanctuaires liégeois.....	49
3.1. Les sanctuaires mariaux.....	50
3.2. Les saints thaumaturges et leur culte à Liège.....	51
Chapitre II : Saint-Séverin au « temps des miracles » (1631-1681).....	59
1. Naissance du sanctuaire en des temps troublés.....	59
1.1. À l'extérieur de la ville : les passages de troupes étrangères.....	60
1.2. À l'intérieur de la ville : les Chiroux et les Grignoux.....	63
2. La concurrence avec Saint-Rémy.....	65
2.1. Le manuscrit de Jean-Henri Manigart.....	68
2.2. L'intérêt porté par le pouvoir épiscopal.....	70
2.3. Les raisons de cet intérêt : le curé de Saint-Rémy et la situation topographique.....	75
3. Le retour du miracle en 1680 : l'œuvre de Noël Jacquemart.....	78
3.1. Les personnalités autour du livret : les dédicataires, le graveur et la confrérie.....	82
3.2. Les objectifs de Noël Jacquemart.....	88
3.3. Le plan du livret.....	96
4. Les miracles à Saint-Séverin après 1681.....	104
4.1. Critiques et condamnation du miracle dit « à répit ».....	108
4.2. La concurrence de deux nouveaux sanctuaires : Verviers et Moha.....	110
4.3. Une nouvelle couronne pour la Vierge.....	112
Conclusion.....	114
Annexes.....	120
Documents.....	127
Bibliographie.....	130
Table des illustrations.....	156

Abstract.**Mots-clés : culte de la Vierge – sanctuaires – Liège.**

Le 1^{er} juillet 1631, l'église de la paroisse de Saint-Séverin à Liège est le théâtre d'un miracle éclatant : les rameaux secs posés au pied de la statue de la Vierge depuis plusieurs mois ont reverdis. Cet événement est aussitôt attribué à cette image de Marie. Il faut cependant attendre l'année 1681 pour qu'un premier livret de pèlerinage soit publié ; ce qui veut dire que le nouveau sanctuaire n'a pas reçu l'attention des pouvoirs épiscopaux liégeois dès son ouverture. L'ambition de ce mémoire est donc de comprendre les raisons pouvant expliquer cette reconnaissance tardive du culte de Saint-Séverin en replaçant ce dernier dans le réseau étroit des pèlerinages mariaux qui parsèment les Pays-Bas méridionaux et la principauté de Liège. L'argumentation se tiendra en deux parties : la première qui propose de dessiner le panorama des sanctuaires consacrés à la Vierge dans les deux régions susmentionnées, et la seconde qui retrace l'histoire du sanctuaire de Saint-Séverin à Liège du XVII^e au XVIII^e siècle.